

L'HISTOIRE

ENQUÊTE : p. 52

**Franco a-t-il
sauvé les Juifs ?**

DOSSIER

**Il y a 200 ans :
Bonaparte
et l'expédition
d'Égypte**

AU SOMMAIRE

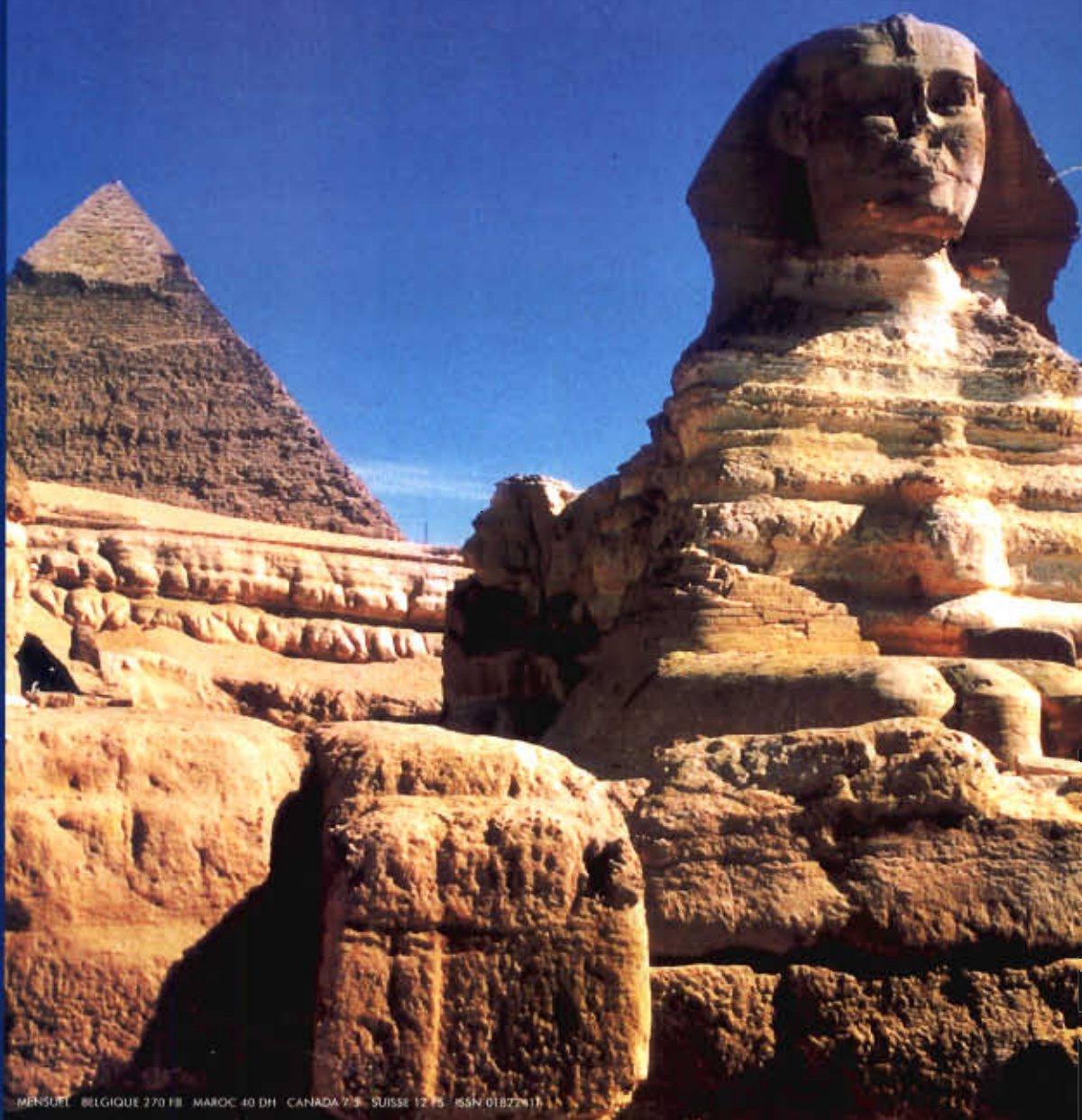
**Maurice Papon
et la manifestation
du 17 octobre 1961**

**Paris :
naissance d'une
capitale**

**Les assassins
de Gandhi**

**L'affaire des
poisons ou la fin
des astrologues**

A LA DÉCOUVERTE DES PYRAMIDES



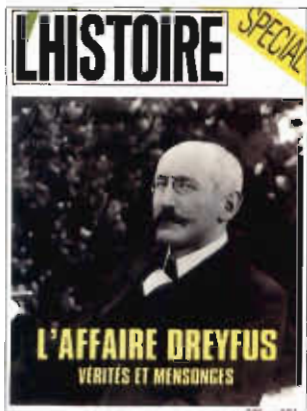
T 1842 - 216 - 37,00 F



MENSUEL BELGIQUE 270 FB MAROC 40 DH CANADA 7 \$ SUISSE 12 FS ISSN 01827411

L'HISTOIRE

LES GRANDS CLASSIQUES



N° 173 - 40 F

OFFRE SPÉCIALE

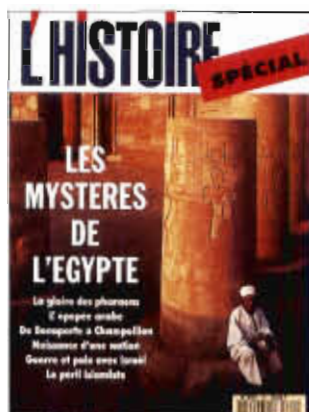
les 6 numéros
pour **165 F**
au lieu de **240 F***
*prix de vente au numéro



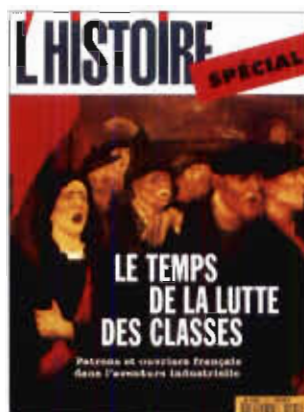
N° 179 - 40 F



N° 184 - 40 F



N° 190 - 40 F



N° 195 - 40 F



N° 201 - 40 F

BON DE COMMANDE

(Offre valable jusqu'au 31 / 12 / 1997 - Délai de livraison : trois semaines)

Je profite de votre offre spéciale et choisis les 6 numéros pour 165 F (au lieu de 240 F) ; Belgique : 1 100 FB ; Étranger : 210 F.

Je préfère commander les numéros suivants : _____
au prix unitaire de 40 F ; Belgique : 292 FB ; Étranger : 45 F.

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de **L'HISTOIRE** par chèque joint carte bancaire

Numéro de CB _____ expire fin _____ mois _____ année _____ signature obligatoire

(minimum 100 F)

A retourner à **L'HISTOIRE** - 57, rue de Seine 75280 Paris cedex 06.

Belgique : Promotion Soumillion, 9, avenue Van Kalkenlaan B-1070 Bruxelles. Compte N° 210-0402415-14



L'HISTORIEN À LA BARRE

L'histoire jugera ! » La formule a pris une soudaine actualité lors du procès de Maurice Papon. Plusieurs historiens, notamment des auteurs bien connus des lecteurs de *L'Histoire* comme Philippe Burrin, René Rémond et Jean-Pierre Azéma, sont venus faire une déposition — parfois pendant plusieurs heures — au palais de justice de Bordeaux : c'était sans précédent.

En fait, par leur intermédiaire, « l'histoire » n'avait nullement à juger qui que ce soit. Ses praticiens étaient appelés comme « témoins » à éclairer un jury sur un contexte remontant à plus d'un demi-siècle. C'est le caractère imprescriptible des crimes contre l'humanité, l'ancienneté des faits incriminés, la méconnaissance, voire l'ignorance commune de ce que fut la France sous l'Occupation qui justifient la présence des spécialistes de la mémoire savante.

Quelle est leur fonction ? D'abord, établir des faits. Avant de dire qu'ils sont « têtus », encore faut-il en avoir connaissance. Certains sont faciles à préciser : des textes officiels comme les successifs Statuts des Juifs de 1940 et de 1941, par exemple. Mais l'historien peut aussi se heurter à l'opacité d'un dossier, à la rareté ou aux contradictions des témoignages, enfin à des mensonges purs et simples.

Même si elle ne relève pas des crimes imputés à l'accusé, on a également évoqué au cours de ce procès la terrible répression dont les Algériens ont été victimes à Paris lors de la nuit du 17 octobre 1961. Alors que Maurice Papon était préfet de police. Un exemple qui montre une fois de plus la difficulté qu'il peut y avoir aujourd'hui encore à fixer le chiffre exact des victimes d'une tragédie. Guy Pervillé met en doute dans ce numéro (p. 6) ceux qui sont habituellement lancés par les médias.

Quoi qu'il en soit, à Bordeaux, on a pu entendre les avocats de la défense déclarer leur accord global avec les dépositions d'historiens — « à quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-dix pour cent ». Et pourquoi pas « cent pour cent » ? Pourquoi cette marge ? C'est que l'histoire n'est pas une science exacte. Quand bien même tout le monde arrive à se mettre d'accord sur les faits, reste l'interprétation qu'on leur donne, la place qu'on leur octroie, les causes et les conséquences qu'on leur attribue.

L'histoire, comme disait Henri Marrou, est « inséparable de l'historien ». Celui-ci, par sa personnalité, sa culture, ses convictions philosophiques ou religieuses, ne portera pas le même regard sur les faits évoqués que ses collègues. Sur un objet de recherche identique, on pourra toujours écrire des livres nouveaux ; sur les mêmes faits, admis par tous, on pourra toujours opposer des historiens.

Reste que la discipline historique n'est pas pur relativisme. Les faits qu'elle a devoir d'établir doivent, dans le cas de Maurice Papon, être portés à la connaissance du tribunal : on ne peut juger un homme dans l'absolu ; il faut replacer l'accusé et ses actes dans la situation dont on parle. Malgré le conflit des interprétations — toujours possible —, la pluralité des dépositions autant que la légitimité des « experts » offrent à la justice des éléments de compréhension indispensables.

Dans toute société, des mémoires particulières se disputent le passé. L'historien leur oppose ses nuances, ses objections, parfois ses réfutations, au risque d'indigner les uns, de ne pas être compris des autres. Tour à tour, ses propos seront repris par la défense et l'accusation, chacune faisant son miel de telle ou telle affirmation. Mais il en est de même de l'ensemble de son œuvre ; les uns et les autres n'y prennent que ce qui sert leurs desseins.

« *L'histoire jugera* » ? Non : à Bordeaux, le dernier mot reste au jury.

L'HISTOIRE

“ A Bordeaux,
le dernier mot
reste au jury ”

ÉDITORIAL 3**BRÈVES** 6 Jean-Maurice de Montremy et Cécile Rey**ACTUALITÉ**ENTRETIEN 6 **17 OCTOBRE 1961 :
TROIS RÉCITS POUR UN MASSACRE**
avec Guy PervilléDOCUMENT 10 **LE PAPE, LE SEXE ET LE CRAPAUD**
par Jacques BerliozEUROPE 11 **ROME A-T-ELLE INVENTÉ L'EURO ?**
par Jean AndreauCINÉMA 13 **« LE BOSSU » OU LA RÉGENCE EN FOLIE**
par Claude AzizaDÉBAT 14 **INDIEN OU BLANC :
QUI ÉTAIT LE PREMIER AMÉRICAIN ?**
par Philippe JacquinÉCOLOGIE 16 **INDONÉSIE : LES INCENDIES DU SIÈCLE**
par Olivier SevinSOCIÉTÉ 18 **LE TRAVAIL EST-IL SOLUBLE
DANS LES TRENTE-CINQ HEURES ?**
par Jean-Michel GaillardPORTRAIT 20 **ANTHONY ROWLEY :
LA PASSION D'UN GOURMET**
par François Dufay**REVUE DE PRESSE** 22**DOSSIER** 23 **LA DÉCOUVERTE DES PYRAMIDES**
Sommaire détaillé page ci-contre**SYNTHÈSE** 52 **FRANCO A-T-IL SAUVÉ LES JUIFS ?**
par Joseph Pérez58 **PARIS : NAISSANCE
D'UNE CAPITALE D'EXCEPTION**
par Jean Favier64 **DELHI, 30 JANVIER 1948 :
L'ASSASSINAT DE GANDHI**
par Christophe Jaffrelot70 **MAGIE ET RAISON D'ÉTAT :
L'AFFAIRE DES POISONS**
par Hervé Drévilion**LIVRES** 76**MÉDIAS** 86 Laurent Neumann**LA REVUE DES REVUES** 88 Daniel Bermond**EXPOSITIONS** 90 Cécile Rey**FORUM DES LECTEURS** 92**TRIBUNE** 98 **L'ARCHÉOLOGUE,
LE PITHÉCANTHROPE ET LA SNCF**
par Jean-Louis Cadoux**Actualité, p. 6.**

Le 17 octobre 1961, en pleine guerre d'Algérie, des « Français musulmans » manifestaient par milliers à Paris. Plusieurs dizaines d'entre eux y trouvèrent la mort. Qui est responsable ? (d. É. Kagan).

**Synthèse, p. 58.**

C'est au Moyen Âge que se constitue l'exception parisienne : naissance d'une capitale politique, économique et intellectuelle (Paris, BNF).

La chaîne **histoire**
et **L'HISTOIRE** présentent
chaque samedi à 21 h, multidiffuse,
« Le Magazine de l'histoire »,
animé par Patricia Martin.

LA DÉCOUVERTE DES PYRAMIDES



Il y a deux cents ans, les troupes du général Bonaparte débarquaient en Égypte. Inaugurant trois ans de domination française sur la région. Mais surtout permettant aux géographes et autres savants d'étudier enfin sur le terrain l'une des plus anciennes civilisations du monde (Orléans, musée des Beaux-Arts).

- 24 L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE :
UNE RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE**
par Patrice Bret
- 30 VRAIS ET FAUX MYSTÈRES DES PYRAMIDES**
par Patrice Bret
- 32 LES PYRAMIDES, UN SUCCÈS FOU !**
par Jean-Marcel Humbert
- 34 CHAMPOLLION EN ORIENT**
par Michel Dewachter
- 36 LA VIE DE PHARAON DANS L'AU-DELÀ**
par Pierre Grandet
- 38 OSIRIS, ASSASSINÉ ET RESSUSCITÉ**
par Pierre Grandet
- 42 LA MALÉDICTION DES MOMIES**
par Claude Aziza
- 44 MOI, ARCHÉOLOGUE À SAQQARA**
entretien avec Jean-Philippe Lauer
- 46 BONAPARTE A-T-IL COLONISÉ L'ÉGYPTE ?**
par Henry Laurens
- 50 VIVANT DENON, BIENFAITEUR DU LOUVRE**
par Guillemette Andreu

DOCUMENTS

- 27 QUELQUES INDICATIONS UTILES
À L'USAGE DES TOURISTES EUROPÉENS**
- 39 DE L'ART D'APPRÊTER UNE MOMIE**

CHRONOLOGIE

- 28 DE LA CONSTRUCTION DES PYRAMIDES
À L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE**

LEXIQUE

- 29 PYRAMIDE, OBÉLISQUE, SPHINX...**

CINÉMA

- 31 HOLLYWOOD-SUR-NIL**

CARTE

- 37 LES PYRAMIDES D'ÉGYPTE**

- 51 POUR EN SAVOIR PLUS**



En couverture.

Le Sphinx et la pyramide de Kephren à Giza (cf. Doug Armond Photogram Stone Image).

17 OCTOBRE 1961 : TROIS RÉCITS POUR UN MASSACRE

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers de manifestants se rassemblaient à Paris, à l'appel du FLN, pour protester contre le couvre-feu imposé aux « Français musulmans ». L'événement et ses conséquences tragiques ont d'abord fait l'objet d'un « oubli » très officiel. Puis d'une enquête qui donnait la parole, pour la première fois, aux victimes et aux témoins. Aujourd'hui, alors que le procès de Maurice Papon replace ce drame au cœur de l'actualité, Guy Pervillé, historien de la guerre d'Algérie, nous propose sa version des faits. Dépasionnée et rigoureuse*.

L'HISTOIRE : *Lorsqu'intervient la manifestation organisée à Paris, le 17 octobre 1961, on est en pleine guerre d'Algérie. Est-ce qu'alors les contacts étaient entièrement rompus entre le gouvernement français et les nationalistes algériens ?*

GUY PERVILLÉ : Les négociations secrètes entre la France et le Front de libération nationale (FLN) étaient interrompues depuis la fin juillet. Mais il y avait des contacts entre les deux parties, et la reprise des négociations était proche : la première rencontre de Bâle eut lieu quelques jours après, les 28 et 29 octobre. Leur succès, aboutissant quelques mois plus tard aux accords d'Évian du 18 mars 1962, rend ce drame aussi absurde qu'horrible, et explique qu'on l'ait longtemps occulté.

L'H. : *Le 17 octobre 1961, que s'est-il passé exactement ? Pourquoi le FLN a-t-il appelé ce jour-là ses partisans à manifester à Paris ?*

G. P. : Il a lancé un mot d'ordre de manifestation pour briser le couvre-feu ordonné le 3 octobre par le préfet de police de Paris : celui-ci « recommandait vivement » aux « Français musulmans » de « s'abstenir de circuler la nuit », particulièrement entre 20 h et 5 h 30 du matin, ou de le faire isolément. Son but était de faciliter la poursuite des commandos du FLN qui avaient relancé leurs attentats contre des policiers depuis le 25 août, faisant 11 morts depuis cette date.

De son côté, la Fédération de France du FLN saisit l'occasion



Ci-dessus : 17 octobre 1961, vers 22 h, près du bidonville de Nanterre ; attiré par les bruits de rafales de mitraillette, le photographe Élie Kagan découvre un Algérien blessé (cf. É. Kagan).

de montrer sa force en mobilisant les Algériens contre une mesure discriminatoire, que même les députés de l'Algérie française avaient jugée raciste.

L'H. : *Combien le FLN a-t-il pu mobiliser de manifestants ce jour-là ?*

G. P. : 20 000 ou 30 000 selon les sources françaises ; Redha Malek, l'un des négociateurs algériens de l'époque, dans son livre *L'Algérie à Évian*, écrit 80 000¹.

L'H. : *Que s'est-il passé au juste ?*

G. P. : Il est difficile de le résumer en quelques phrases. Les manifestants venus de différents quartiers de Paris et de la banlieue par les transports en commun ont convergé vers le centre de la capitale. Un important dispositif policier les attendait pour disloquer les cortèges par la force, et pour embarquer les manifestants arrêtés dans des cars de police et des autobus réquisitionnés, vers des « centres de triage » (Vincennes, Beaujon, stade Coubertin, palais des sports de la porte de Versailles), afin de séparer les « meneurs » de la foule. Selon le préfet de

police, il y eut 11 730 arrestations ; après « trois jours de vérifications sérieuses », la plupart des détenus furent libérés ; 2 545 cadres et militants du FLN furent transférés en Algérie.

Mais de très nombreux témoignages ont dénoncé des violences policières systématiques, lors des arrestations et même après. La version officielle attribuée au FLN les premiers coups de feu tirés au pont de Neuilly, et de fausses nouvelles diffusées sur le réseau radio de la police auraient fait croire qu'il y avait eu des morts parmi les policiers, sans être démenties en temps utile.

En réalité, rien ne permet de parler d'une manifestation violente, mais le préfet de police Maurice Papon et l'ancien conseiller du Premier ministre Constantin Melnik (le seul haut responsable qui se soit exprimé à ce sujet) maintiennent que les « forces de l'ordre » auraient évité le pire en la dispersant avant qu'elle le devienne².

Les autorités responsables ont vraisemblablement raisonné d'après le précédent des manifestations nationalistes qui se multipliaient dans les grandes villes d'Algérie depuis décembre 1960, et qui avaient souvent débordé sur les quartiers européens. Mais la Fédération de France du FLN avait toujours su contrôler son usage de la violence en s'abstenant de tout terrorisme aveugle — parce qu'elle n'y avait pas intérêt.

L'H. : *Pour en revenir à cette nuit du 17 au 18 octobre 1961, la controverse porte d'abord sur le nombre des victimes.*



Ci-dessus : à la station Concorde après 20 h. De très nombreux manifestants sont rassemblés face au mur, mains sur la tête, par des agents de police armés de matraques (cf. É. Kagan).

Le gouvernement français a toujours admis, officiellement, qu'il y en avait eu 3. Jean-Luc Einaudi, dans un livre publié en 1991, avance quant à lui le chiffre de 200 morts, qu'on reprend généralement aujourd'hui. Qu'en pensez-vous ?

G. P. : Le bilan officiel, maintenu par Maurice Papon, n'est évidemment pas crédible. On sait depuis longtemps qu'après la manifestation, une soixantaine d'informations judiciaires avaient été ouvertes par le parquet à la suite de découvertes de cadavres, ainsi qu'une vingtaine d'autres à la suite de plaintes déposées par les familles de disparus, et autant pour coups et blessures ou tentatives de meurtres ; mais toutes ces informations avaient été classées sans suite³. Les registres du parquet de Paris consultés par David Assouline (un membre de l'association Au nom de la mémoire, destinée à perpétuer le souvenir de cette journée tragique) le confirment. On peut donc parler de plusieurs dizaines, voire d'une centaine de morts.

Le livre de Jean-Luc Einaudi⁴, publié en 1991, va plus loin encore, en concluant à un minimum de 200 morts. Pourtant, les listes nominatives de morts et de disparus qu'il fournit ne suffisent pas à prouver son estimation. Sur 74 personnes tuées de septembre à novembre 1961, 27 l'auraient été avant le 17 octobre, une vingtaine pendant ou peu après la manifestation, une autre vingtaine à des dates indéterminées. Il cite également 60

disparus à partir du 17 octobre.

Jean-Luc Einaudi appuie son estimation sur une enquête faite par la Fédération de France du FLN⁵, et sur divers arguments qui ne me semblent pas tout à fait probants. Il présente son estimation comme « très vraisemblable » à la page 268 de son livre, mais la quatrième de couverture affirme sans réserve : « La répression fit plus de 200 morts. »

Et cette affirmation a été reprise sans examen par tous les médias comme une vérité démontrée. Or les historiens doivent se garder soigneusement d'affirmer plus que ce qu'ils peuvent prouver.

L.H. : Pensez-vous que l'initiative de cette répression féroce soit venue de la base, des policiers eux-mêmes ? Ou bien qu'il y a eu un ordre venu d'en haut ?

G. P. : Il est très difficile de répondre à cette question sans avoir pu étudier les archives. Les seuls témoignages existants de hauts responsables sont ceux de Maurice Papon et de Constantin Melnik, publiés en 1988. Ils s'accordent sur le fait que le gouvernement avait donné des consignes de très grande fermeté (toutes les manifestations étant interdites pendant la guerre d'Algérie) parce qu'il ne pouvait laisser son adversaire le FLN défier sa souveraineté dans sa propre capitale.

Constantin Melnik parle de la « très dure répression que nous fûmes contraints d'effectuer » en réponse à un « acte de guerre, qui devait être considéré et traité comme tel ». Il juge inévitables

des « dérapages » et « quelques exactions individuelles », dont Maurice Papon quant à lui minimise le nombre et la gravité.

Le plus difficile est d'apprécier la responsabilité du préfet de police dans la transmission des consignes aux exécutants. Plusieurs témoignages l'accusent d'avoir surexcité les policiers qui voulaient venger leurs morts en les encourageant à rendre dix coups pour un et en les assurant qu'ils seraient couverts.

D'autres témoignages affirment qu'il a tenté de calmer ses hommes, mais sans y réussir parce qu'il n'avait aucune autorité sur eux. Est-ce pour cela que Maurice Papon nie en bloc tous les débordements reprochés à la police ?

On peut également supposer que Maurice Papon et son supérieur le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, aient laissé s'exercer une vengeance collective de certains policiers (travaillés depuis longtemps par des réseaux d'extrême droite) pour éviter que l'ensemble de la police ne bascule du côté de l'Organisation armée secrète (OAS) et des partisans de l'Algérie française.

L.H. : Précisément, face à cette situation explosive, qu'est-ce que Maurice Papon a fait, ou a voulu faire, ou n'a pas fait ?

G. P. : Selon son livre, Maurice Papon a suivi et contrôlé toutes les opérations depuis la salle de commandement de la

● **LES ÉCRITS APOCRYPHES** chrétiens font leur entrée dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard). Le premier volume présente des textes des cinq premiers siècles de notre ère. Ils concernent Jésus et Marie, la vie des apôtres, mais aussi les visions et révélations prophétiques issues de la tradition biblique.

● **MICHEL WINOCK** membre du comité de rédaction de *L'Histoire* a reçu le prix Médicis-essais 1997 pour son livre *Le Siècle des intellectuels* (Le Seuil).

● **RACQUEVILLE DE LA POTHERIE** (1663-1736) fut officier au Canada puis à la Guadeloupe. Il rédigea en 1702 son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, sans doute l'un des ouvrages les mieux informés sur la Nouvelle-France et les Indiens. Le Rocher réédite les quatre tomes de l'édition originale (1722), avec des annotations de Daniel Dubois, spécialiste des Indiens d'Amérique du Nord.

● **ROGER MARTIN DU GARD** tint une importante partie de sa correspondance entre 1940 et 1944. Il rentre de la Martinique lorsque commence la « drôle de guerre », se réfugie à Nice et observe les événements, tout en poursuivant sa réflexion sur le pacifisme. Cet ensemble constitue le tome VIII de la *Correspondance générale* de l'écrivain (Gallimard).

● **PIERRE GAXOTTE** fait son retour avec deux rééditions chez Fayard : *Le Siècle de Louis XV*, publié en 1933, et *Le Blasphème du professeur Piton*, recueil d'articles et de billets parus durant la longue carrière de l'académicien dans la presse. Pierre Gaxotte fut, avant la guerre, l'animateur du journal d'extrême droite *Candide* puis, pendant la guerre, l'un des inspirateurs de la publication collaborationniste *Je suis partout*. J.-M. M.

préfecture de police, par liaison radio. Il affirme avoir ordonné d'« éviter les heurts avec les manifestants » et de ne « répondre aux coups qu'en cas de légitime défense », mais une masse de témoignages et le bilan final rendent ces affirmations peu crédibles. Sa responsabilité est particulièrement mise en cause par des faits qui ont eu lieu dans la cour de la préfecture de police.

Quatre témoignages de policiers, rapportés par Jean-Luc Einaudi, font état d'un « massacre » qui aurait fait 50 morts jetés à la Seine, ou au moins d'une très violente bastonnade ; deux des témoignages donnent à penser que Maurice Papon ne l'avait pas ordonné, mais qu'il avait été incapable de l'empêcher.

qu'on ne peut pas récuser en bloc, et de les compléter autant que possible par des documents d'archives. Je lui dois la plus grande partie de ce que je crois savoir sur le sujet.

Mais sa méthode laisse à désirer. Elle consiste en une accumulation de témoignages bruts, enchaînés suivant un récit chronologique. Ce procédé journalistique est très efficace pour faire revivre heure par heure au lecteur cette « nuit d'horreur et de honte », pour reprendre l'expression de Michel Winock, qu'il avait oubliée ou ignorée. Mais elle ne satisfait pas ceux qui cherchent à savoir ce qui s'est exactement passé, et comment ces faits ont pu se produire.

blème et tenter de le résoudre : y a-t-il eu des gazages volontaires à Paris en octobre 1961 ?

Si oui, c'est un fait très grave. Si non, c'est une bonne raison pour penser que des témoignages même sincères et concordants, exprimés par des hommes placés dans une situation traumatisante, ne sont pas nécessairement véridiques. Ce défaut de méthode risque d'affaiblir la crédibilité de l'ensemble du livre. Et dans ce cas précis, il entretient malheureusement une confusion trop répandue entre la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie.

L.H. : Vous voulez dire entre le sort des Juifs raflés par la police française à Bordeaux en 1942, et envoyés pour la plupart dans des camps d'extermination, et celui des Algériens traqués, voire exécutés à Paris en 1961 ?

G. P. : La carrière de Maurice Papon se prête à ce parallèle, mais il n'est pas sûr que l'inclusion d'un procès de fait à l'intérieur du procès de droit serve vraiment la cause de la justice.

De toute façon, ceux qui, en Algérie et en France, réclament depuis longtemps des poursuites exemplaires contre Maurice Papon pour cette « bataille de Paris » et contre le général Massu pour la « bataille d'Alger » de 1957 oublient que de telles poursuites sont interdites par les accords d'Évian, selon lesquels « nul ne peut être inquiété, recherché, poursuivi, condamné [...] en raison d'actes commis en relation avec les événements politiques survenus en Algérie avant le jour de la proclamation du cessez-le-feu ».

Cette amnistie générale et rétroactive était la condition nécessaire au rétablissement de la paix entre deux adversaires qui pendant sept ans s'étaient considérés chacun comme la seule autorité légitime sur l'Algérie, et qui à ce titre s'étaient arrogé le droit de punir, parfois avec une très grande violence, ceux qui refusaient de leur obéir.

Alors, à supposer que de telles poursuites deviennent possibles, elles susciteraient aussitôt d'autres plaintes, cette fois contre les membres du FLN responsables d'actes de violence

commis avant le 19 mars 1962. Et contre ceux qui se sont rendus coupables de violations postérieures au cessez-le-feu, que l'amnistie d'Évian ne saurait couvrir. Notamment les massacres de « harkis ».

L.H. : Les massacres de harkis : un sujet également controversé car certains ont fait état de 10 000 morts. Mais d'autres ont préféré parler de 150 000, voire de 300 000 disparus.

La différence est considérable.

Là encore, où est la vérité ?

G. P. : Ces variations extrêmes entre les estimations vous indiquent à elles seules à quel point la question est délicate. Pour ma part, je viens de dénoncer les approximations et les conclusions hâtives qui ne reposent sur aucune donnée certaine. Je me refuse donc à choisir entre une hypothèse « basse », fondée sur des indications officielles mais qui n'ont jamais été démenties officiellement, et une hypothèse « haute » que rien, jusqu'à présent, n'est venu étayer.

En tout état de cause, cependant, il est évidemment impossible d'accréditer un chiffre supérieur à 150 000 morts.

L.H. : Faisant exception à la règle commune, Catherine Trautman a décidé de rendre accessibles aux historiens les archives du 17 octobre 1961. C'est, selon vous, une bonne décision ?

G. P. : Je ne peux qu'être satisfait de cette décision, si elle permet de faire la lumière sur un épisode particulièrement occulté, sans attendre soixante ans ou même cent ans (pour les archives judiciaires) après les faits.

(Propos recueillis par Véronique Sales.)

NOTES

* Professeur à l'université de Nice, Guy Pervillé a notamment publié 1962 : *la paix en Algérie* (La Documentation française, 1992). Son dernier article dans *L'Histoire* était intitulé « Terrorisme et torture : la bataille d'Alger de 1957 » (n° 214).

1. Redha Malek, *L'Algérie à Évian*, Paris, Le Seuil, 1995.

2. Constantin Melnik, *Mille Jours à Matignon (1959-1962)*, Paris, Grasset, 1988 ; Maurice Papon, *Les Chevaux du pouvoir (1958-1967)*, Paris, Plon, 1988.

3. Michel Lévine, *Les Ratonnades d'octobre*, Paris, Ramsay, 1985.

4. Jean-Luc Einaudi, *La Bataille de Paris*, Paris, Le Seuil, 1991.

5. Cette enquête est citée par l'ancien dirigeant du FLN, Ali Haroun dans son livre *La Septième Wilaya*, Paris, Le Seuil, 1986.



Pendant plusieurs jours, à la suite des événements du 17 octobre, des femmes algériennes ont attendu en vain des nouvelles de leur mari (ici, près de la prison de la Santé). Le 20, plusieurs centaines d'entre elles manifestèrent, d'ailleurs, pour réclamer la libération des détenus (cf. É. Kagan).

Au contraire, celui-ci affirme qu'il a promptement « ramené le calme » et invité les cadres à « reprendre en main des hommes gagnés par la colère » : le bilan se limiterait à « quelques horions », mais « rien d'irréparable »...

L.H. : Revenons-en au livre de Jean-Luc Einaudi.

Ses conclusions sont très largement reprises par la presse. Que pensez-vous du contenu de cet ouvrage ?

G. P. : Son livre a eu le grand mérite de rassembler et de faire connaître au public une masse considérable de témoignages

L'absence de confrontation systématique des témoignages, qui ne sont pas tous rigoureusement concordants, ne facilite pas la tâche. Par exemple, les informations données sur le « massacre » à la préfecture de police sont dispersées en quatre endroits éloignés (aux pages 166, 230, 239 et 310).

Plus grave encore : plusieurs témoignages de détenus algériens, parqués dans des conditions d'hygiène épouvantables au palais des sports, au stade Coubertin, au centre de tri de Vincennes, font état de gaz toxiques répandus par des tuyaux passés à travers les vasis-tas. Mais d'autres récits parlent de bouches d'aération destinées à assainir une atmosphère nauséabonde et irrespirable.

Jean-Luc Einaudi rapporte le tout sans commentaire, alors qu'il aurait dû poser le pro-

L'univers poétique de Vilhelm Hammershøi (1864-1916)

Musée d'Orsay
20 novembre 1997
1^{er} mars 1998

Entrée 1, rue de Bellechasse, 75007 Paris

Tous les jours, sauf lundi de 10 h à 18 h, dimanche à partir de 9 h, jeudi jusqu'à 21 h 45

Cette exposition est organisée
par le musée d'Ordrupgaard et le musée d'Orsay avec le soutien du Ministère de la Culture du Danemark



Vilhelm Hammershøi,
*Intérieur avec
femme vue de dos,*
vers 1905-1904,
Randers
Kunstmuseum.
© Thomas Pedersen,
Poul Pedersen og Ole
Hein Pedersen, Arhus

LE PAPE, LE SEXE ET LE CRAPAUD

Léon IX, grand pape réformateur du XI^e siècle, suscita de son vivant une biographie édifiante pour la première fois traduite aujourd'hui. Où, épisode insolite — et très symbolique —, on le voit, adolescent, subir l'attaque terrible d'un crapaud*.

Jacques Berlioz

En février 1049, l'Alsacien Brunon, évêque de Toul, devient pape sous le nom de Léon IX. Il meurt cinq ans plus tard, le 19 avril 1054. Célèbre pour avoir lancé le mouvement de rénovation de l'Église connu sous le nom de Réforme grégorienne, cherchant à se libérer du joug des laïcs et à instaurer une stricte discipline morale, il fut aussi très contesté de son vivant, notamment à la suite de la défaite militaire que lui infligèrent les Normands de Sicile en 1053 à Civitate. Lorsqu'est écrite, entre 1050 et 1060 (en partie donc de son vivant), sa biographie, son propos est clair : il s'agit de réhabiliter l'homme et son œuvre.

Un animal affreux, avare et diabolique

C'est donc ce à quoi s'attache cette *Vie de Léon IX*, à travers différents épisodes dont le plus spectaculaire est le récit de cette nuit d'été où Brunon, encore adolescent, endormi dans le château familial d'Éguisheim, se trouve victime d'un crapaud qui s'agrippe à son visage et se met à le sucer et à le pincer sauvagement. Brunon saute au bas du lit et d'un coup de paume fait tomber le crapaud dans le lit. La bête remonte sur l'oreiller. Brunon la voit clairement, car les rayons de la lune éclairent la chambre. Alertés par les cris de leur maître, les serviteurs accourent, explorent les lieux, sans trouver l'animal. Et le biographe d'ajouter : « *Qu'il fût réel ou fantastique, il laissa bien de réelles blessures.* »

Brunon eut en effet le visage, la gorge et la poitrine tuméfiés. Sa mort était proche. Or, au bout de deux mois, il vit une

échelle lumineuse s'élever de son lit, traverser la fenêtre et gagner le ciel. En descendit un vieux moine, porteur d'une croix, qui en marqua la bouche et ses plaies. Le pus fut ramené derrière l'oreille. Brunon guérit quelque temps après, la peau se rompant et libérant l'abcès. Plus tard, lors d'entretiens avec ses proches, il confia qu'il avait reconnu, « *à son visage et à son habit* », dans ce vieillard providentiel, saint Benoît, l'organisateur, au VI^e siècle, du monachisme occidental.

Que faut-il penser de cet étrange épisode ? On peut l'interpréter littéralement : un animal venimeux serait à l'origine des maux de Brunon. Mais le biographe lui-même doute de l'existence du crapaud maléfique. En fait, et le texte le laisse clairement entendre, l'affreux animal est aussi un élément symbolique : au Moyen Âge, le crapaud inspire généralement un très fort sentiment de répulsion ; son corps est couvert de pustules, il est lourd et laid ; attaché à la terre, il aime les endroits humides et sombres ; son regard même ou son souffle sont nocifs, voire mortels. Dans la tradition chrétienne, il s'impose comme un animal diabolique : lors des confessions, il arrive que des crapauds tombent de la bouche des pécheurs — motif que l'on retrouvera, à la fin du XVII^e



Les batraciens sont, dans la Bible, souvent associés aux esprits démoniaques. Dans l'Apocalypse, c'est sous cette forme que se manifestent les esprits impurs qui sortent de la gueule du dragon (en haut de l'enluminure) et de la Bête de l'Apocalypse (au centre), ainsi que de la bouche du faux prophète (à gauche) (Commentaire de l'Apocalypse de Beatus de Liebana, Madrid, bibliothèque de l'Escorial, cl. Dagli Orti).

siècle, dans *Les Fées* de Charles Perrault, où la fille orgueilleuse est condamnée à vomir des crapauds et des serpents à chaque parole qu'elle prononce. On le retrouve sur le cadavre des ty-

rans ou des hommes orgueilleux.

Passant pour avare, car il mesure sa nourriture — la terre — avec ses pattes et refuse de la partager, l'animal est aussi associé à la cupidité et à l'usure. Au XIII^e siècle, le moine Césaire de Heisterbach rapporte que l'on trouva dans la tombe d'un usurier, qui avait insisté pour être enterré avec son magot, deux crapauds : l'un sortait les deniers de la bourse, l'autre les lui enfouait dans le cœur. Dans un autre récit, un crapaud se colle sur le visage d'un fils ingrat qui avait refusé de nourrir son vieux père — ce thème, qui rappelle l'épisode de Brunon, apparaît au XIII^e siècle et aura un succès durable dans toute l'Europe. On retrouve d'ailleurs le crapaud comme animal-crampon dans d'autres civilisations : Claude Lévi-Strauss indique dans

L'Origine des manières de table (1968) que chez les Indiens sanpoil-salish de la région du fleuve Columbia, une femme-crampon — qui voulait faire de l'homme auquel elle s'était accrochée son époux — devient, quand il s'en est débarrassé en se roulant dans les flammes, un crapaud.

Cette association à l'image de la femme est intéressante : le crapaud symbolise souvent la matrice et renvoie à l'aspect bestial de l'acte sexuel. Dans la *Vie de saint Malachie*, écrite par Bernard de Clairvaux au XII^e siècle, un crapaud sort du sexe d'une femme pour décourager

Document

un homme qui voulait la violer. Dans la littérature des visions infernales, il participe à la punition des luxurieux. Le dominicain Thomas de Cantimpré (mort vers 1263) raconte qu'un chevalier paillard et adultère, parmi d'autres atroces tortures, se vit plongé dans un bain de feu puis couché sur un lit de fer, avec un très horrible crapaud aux yeux de feu, qui s'accoupla à lui et lui donna un baiser. Enfin, Satan lui-même peut prendre la forme du crapaud : selon l'inquisiteur Conrad de Marbourg qui les pourchasse

dès 1227, le diable apparaît aux « lucifériens » rhénans sous la forme d'un crapaud que l'initié doit baiser de façon obscène.

Mais revenons-en à Brunon. Pourquoi ce pieux personnage subit-il une telle agression ? Bon fils et bon élève, il n'en était pas moins **sujet aux tentations**, comme le **révèle son biographe**. Le crapaud d'Éguisheim apparaît comme un avertissement. Avertissement contre les tentations de l'orgueil, auxquelles pourrait mener l'état d'aristocrate. Avertissement contre les séductions du

sexe, auxquelles sont soumis en premier lieu les clercs — et sa mère n'a-t-elle pas vu en songe que Brunon était destiné à devenir évêque ? On comprend mieux, dès lors, qu'il ait fallu l'intercession de saint Benoît lui-même pour débarrasser le jeune homme des souffrances causées par l'animal diabolique... J. B. ■

NOTE

* *La Vie du pape Léon IX (Brunon, évêque de Toul)*, texte présenté et édité sous la direction de Michel Parisse, avec une traduction de Monique Goulet, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

Europe

ROME A-T-ELLE INVENTÉ L'EURO ?

La première monnaie européenne va voir le jour. Une révolution ? Pas vraiment, puisque Auguste, déjà, avait imposé à l'Empire romain l'usage du denier d'argent. Jean Andreato

Auguste (27 av. J.-C.-14 ap. J.-C.), en instaurant l'Empire romain, mit aussi en place un nouveau système monétaire qui se révéla, par la suite, extrêmement solide, puisque à part quelques modifications de détail, il dura deux siècles et demi. Ce n'est que sous la dynastie des Sévères (entre 193 et 235) et dans les années qui suivirent qu'il finit par s'effondrer. La base de ce système était le denier, une pièce d'argent presque pur. Auguste créa aussi une nouvelle pièce d'or, l'aureus, et la fit frapper chaque année — jusqu'à alors, les monnaies d'or étaient émises de façon exceptionnelle : César en avait fait frapper entre 46 et 44 av. J.-C.

Le denier, monnaie unique de l'Empire romain

L'aureus circula désormais dans tout l'empire. Il pesait 7,85 grammes, soit deux fois plus que le denier, et valait vingt-cinq deniers. Le système comprenait en outre plusieurs pièces de bronze, dont les plus importantes étaient le sestercie et l'as.

Le Cabinet des médailles du musée de Leyde, aux Pays-Bas, a récemment consacré à cette époque d'exceptionnelle stabilité monétaire une exposition numismatique, en introduisant une comparaison entre le denier romain et l'euro¹. Indépendamment de la qualité de l'exposition, qu'il n'est pas question de contester, une telle entreprise pose un intéressant problème d'histoire comparative. Que penser du parallèle mené entre deux époques si éloignées ?

Les différences entre le denier et l'euro sont évidentes. D'abord, la prédominance des pièces romaines dans l'empire était fondée, non pas sur une négociation, mais sur la conquête. Du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C., Rome s'était progressivement emparée de l'Italie, puis de toute la Méditerranée. Sa monnaie est logiquement devenue, dans ces régions, la monnaie principale, puis unique. Le cas de l'euro est évidemment très différent. Même si leur poids économique et politique confère à certains pays de l'Union européenne une influence supérieure à celle des autres États-membres, on ne



Ci-dessus : un aureus, pièce d'or frappée à Rome vers 17-16 av. J.-C. par Auguste et portant sur l'une de ses faces l'effigie de l'empereur. Cette monnaie était utilisée dans l'ensemble de l'Empire romain (cf. Sabine Bourgey).

saurait en effet parler de conquête !

Ensuite, ni à Rome, ni dans les autres cités et États antiques, n'existaient de papier-monnaie (nos actuels billets de banque) ou de monnaie scripturale — fondée sur un jeu d'écriture, comme le chèque aujourd'hui. Même si, dans certains cas, des créances étaient cédées en paiement, presque toutes les transactions étaient réglées en espèces ou en marchandises. Et la valeur officielle des pièces d'or et d'argent ne différait pas beaucoup de celle des métaux

EN VUE

● **FRANÇOIS D'AUBERT** député de la Mayenne, vient de signer chez Plon le contrat d'une biographie de Colbert. Visiblement, ce libéral convaincu profitera de l'occasion pour dénoncer les vices de l'« exception française ».

● **MIRKO GRMEK** redéfinit dans *Le Legs de Claude Bernard (Fayard)* la nature exacte du travail de celui qui fut l'un des fondateurs de la physiologie moderne. Outre les ouvrages du grand médecin, Mirko Grmek utilise les cahiers et les notes qu'il prenait au jour le jour, parfois même sur le dos des lettres qu'il recevait.

● **CLAUDE SINGER** chargé de cours à Paris-I, analyse la situation de l'enseignement supérieur en France entre 1943 et 1947 dans *L'Université libérée, l'Université épurée (Les Belles Lettres)*. L'auteur se fonde sur de nombreuses archives inédites (documents de l'UNEF, interrogatoires effectués à la Libération, dossiers personnels des universitaires sanctionnés...). Il s'attache particulièrement aux universités d'Alger, de Paris et de Strasbourg.

● **ÉRIC ANCEAU** s'est intéressé aux « Députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIX^e siècle » pour sa thèse soutenue récemment. **FRANÇOIS ROBICHON** lui a soutenu un travail sur « La peinture militaire française de 1871 à 1914 ».

● **JEAN-PAUL CLÉMENT** publie chez Gallimard, dans la collection « Quarto », les *Mémoires d'Outre-Tombe de Chateaubriand*. Né sous Louis XVI, mort après la chute de Louis-Philippe, Chateaubriand — au-delà de son génie littéraire — reste l'un des indispensables témoins du débat politique et de la mutation culturelle qui s'imposent au début du XIX^e siècle. J.-M. M.

les composant, compte tenu des frais de frappe. L'époque romaine se caractérise donc par une très forte domination de la monnaie métallique. Or, dans le monde actuel, et notamment depuis bientôt trente ans, aucune monnaie n'est plus définie par rapport à l'or ou à l'argent. L'euro ne le sera pas plus que les autres.

Enfin, il n'existait, dans l'Antiquité, ni banques centrales ni politique monétaire élaborée en fonction d'objectifs économiques. Certes, l'empereur décidait de l'abondance des émissions, qui variaient, d'une année sur l'autre, en fonction des dépenses prévues et des métaux précieux disponibles. Même si les armées absorbaient la majeure partie de ces dépenses, celles-ci pouvaient parfois témoigner de préoccupations sociales ou même économiques — lutter contre l'endettement ou assurer le bon fonctionnement des paiements. Cependant, l'Antiquité ignore aussi bien la notion globale

d'économie que la politique monétaire. A l'inverse, la gestion de l'euro n'est pas concevable sans l'existence d'une banque centrale.

Quand plus de mille cités avaient leur propre monnaie

Pourtant, il existe de nombreuses similitudes entre ces deux devises, et c'est ce qu'a bien mis en lumière l'exposition de Leyde. Premièrement, le besoin d'une monnaie unique se manifestait dans le monde romain, comme aujourd'hui dans l'Union européenne. En effet, aux V^e et IV^e siècles av. J.-C., plus de mille cités avaient leur propre monnaie. Malgré les conquêtes romaines, beaucoup de pièces différentes continuaient à circuler. Plusieurs cités grecques frappaient des drachmes et des oboles, comme Rhodes qui, au III^e siècle av. J.-C., émettait des didrachmes. Or ces unités grecques n'avaient

pas partout la même valeur. Il n'était donc pas aisé de fixer un taux de change entre elles et les devises romaines. Le triomphe du denier simplifia grandement la circulation monétaire. Ainsi, si l'idée d'une monnaie unique pour tous les Européens peut sembler de nos jours révolutionnaire, elle n'est pas nouvelle.

Seconde similitude : sur des territoires aussi variés, il fallait concilier unification et décentralisation. Sans nuire à la première, Auguste concéda à certaines cités le droit d'émettre des pièces de bronze ou d'argent. Seule la frappe de l'or demeura l'apanage exclusif des ateliers impériaux. Ceux qui souhaitent l'avènement d'une Union européenne de type fédéral peuvent donc trouver dans le modèle romain une justification et un motif d'espoir. Car le succès du denier, après les réformes d'Auguste, ne peut être mis en doute. Il montre qu'en dépit de tous les obstacles, l'unification monétaire n'est pas un objectif utopique.

Quelques réflexions, pour conclure, sur la pratique difficile du comparatisme en histoire. Mettre en parallèle, comme on vient de le faire, des réalités aussi distantes et différentes n'est bien entendu qu'un exercice d'école, et comme tel assez vain. Mais, pour conforter des aspirations nationales, politiques, religieuses, idéologiques, pour les renforcer et les justifier, nous ressentons le besoin, en tant que citoyens, d'analogies de ce type, qui ne sont pas « fausses », mais rapides et approximatives. Ce que l'on peut souhaiter, c'est une confrontation pacifique et honnête entre ces besoins et les méthodes et recherches des historiens. L'exposition de Leyde est en ce sens un bon exemple d'une telle confrontation. C'est pourquoi il faut féliciter ses auteurs et nous réjouir de son succès. J. A. ■

NOTE

1. Cette exposition, réalisée par M. Seharloo, directrice du Cabinet des médailles, et par J. van der Vin, fut ouverte de novembre 1996 à mars 1997.



304 pages
24 x 30 cm
89 ill. couleur
160 noir et blanc
ISBN 2-87900-345-8
F7 4848
270 F

En vente au
musée du Petit
Palais et en librairie

Cet ouvrage, construit de façon chronologique, offre un vaste panorama historique et culturel des relations entre la France et l'Allemagne au XIX^e siècle, à travers 350 œuvres, peintures, sculptures, arts graphiques et décoratifs, documents.

Exposition
présentée
jusqu'au 15 février 1998

DÉCOUVREZ LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Marianne et Germania

Diffusion Paris-Musées / 213, rue Notre-Dame-des-Victoires / 75002 Paris
tél. 01 44 58 98 20/41 - fax 01 47 03 38 44

Diffusion librairies France Actes Sud

« LE BOSSU » OU LA RÉGENCE EN FOLIE

Philippe de Broca porte à l'écran « Le Bossu », célèbre roman-feuilleton de Paul Féval, paru dans « Le Siècle » en 1857. Une dénonciation des égarements financiers de la Régence, alors que la fièvre boursière imprimait sa marque au Second Empire*.

Claude Aziza



« **E**t quand il sera temps, si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi ! » Rideau. La fière apostrophe qui fit les beaux jours de tous les tréteaux de France et de Navarre va vibrer de nouveau sur la toile de l'écran. Après André Heuzé en 1913, Jean et Henriette Kemm en 1925, René Sti en 1934, Jean Delannoy en 1944, André Hunebelle en 1959, Jean-Pierre Decourt en 1967, Philippe de Broca tente l'aventure. Et Daniel Auteuil succède à René Vidalin, Pierre Blanchard, Jean Marais et Jean Piat, dans le rôle d'Henri de Lagardère devenu, pour mieux confondre ses ennemis, le Bossu de la rue Quincampoix. Là où bat le cœur d'une France, celle de la Régence, que la spéculation a rendue folle.

C'est en 1699 que commencent les aventures du beau Lagardère, juvénile bourreau des cœurs (il a dix-huit ans) et maître ès-armes. Plongé malgré lui dans un affreux complot, il doit s'enfuir en Espagne, avec dans les bras une adorable petite fille de deux ans, Aurore, enfant née d'un mariage secret

entre Aurore de Caylus et Philippe de Nevers. Avant de mourir, assassiné par son meilleur ami, Philippe de Gonzague, duc de Mantoue, un Italien félon, le duc de Nevers a confié sa fille à Lagardère, qui vient de marquer le tueur masqué à la main. D'où la célèbre apostrophe.

Spéculation sur des « mères » et des « filles »

Dix-huit ans plus tard — nous sommes en septembre 1717 —, le régent Philippe d'Orléans, dont nous avons oublié de dire qu'il était l'ami des deux Philippe sus-nommés, le gentil et le méchant, règne depuis deux ans. Il est temps pour Aurore de retrouver sa mère et de recouvrer son rang. On aura deviné que la ravissante jeune fille aime d'un amour d'abord filial puis passionnel celui qui l'a élevée, Henri de Lagardère, qui va doucement sur la quarantaine.

Pour pouvoir approcher Gonzague qu'il sait être l'assassin (et qui a épousé la veuve de

Ci-dessus : une scène du Bossu dans l'adaptation de Philippe de Broca. Une superproduction à la française à laquelle participent notamment Daniel Auteuil, dans le rôle principal (au centre), et Marie Gillain (à sa droite) (J.-M. Leroy/Sygya).

Nevers !), Lagardère s'introduit chez lui sous les apparences d'un mystérieux bossu. Or le traître vit dans un monde livré à la spéculation la plus effrénée. Nous étions en plein roman de cape et d'épée, mâtiné d'un zeste de littérature populaire, nous voici désormais rejoints par l'histoire. Celle d'un Écossais qui a brillamment réussi à Paris : John Law (1671-1729).

Quelques mots sur ce personnage hors du commun. Remarqué par ses *Considérations sur le numéraire et le commerce* (1705), il a l'idée de la création d'une banque d'État, avec un système de crédit fondé sur le papier-monnaie. Sa Banque générale, créée en 1716, devient rapidement le centre d'un système où figurent également la Compagnie d'État, qui a le contrôle du commerce extérieur (Mississippi, Indes, Chine), et les grandes entre-

ÉTRANGER

LE PC HONGROIS A FAIT LE VIDE

Déception pour les quelque mille Hongrois qui ont voulu, depuis le 1^{er} septembre, consulter les archives des services secrets communistes, désormais accessibles : les dossiers sont quasiment vides. La plupart des documents relatifs aux dénonciations, aux rapports ou à la liste des informateurs ont été détruits en 1989 et 1990. On craint qu'une partie d'entre eux soit restée entre les mains des services d'espionnage.

FAUX MANUSCRITS DE KENNEDY ?

L'expert en manuscrits Kenneth Rendell fait l'objet d'une enquête en justice. Il a certifié la validité de quelque trois cents lettres et documents faisant état de la liaison qui aurait entretenue John F. Kennedy avec Marilyn Monroe, mais plus encore de ses rapports avec la mafia. Vendus au fil des ans par l'héritier d'un avocat new-yorkais, ces papiers ont vu leur authenticité contestée par Seymour Hersh, auteur d'une nouvelle biographie de Kennedy. Selon lui, d'autres experts ont établi qu'une lettre où Kennedy promet à l'actrice 600 000 dollars en échange de son silence a été falsifiée.

LE JAPON VEUT SAVOIR

Le gouvernement nippon a commandé la traduction en japonais des mémoires d'anciens prisonniers de guerre néerlandais, internés dans des camps d'Asie du Sud-Est durant la Seconde Guerre mondiale. Tokyo a mis 12 millions de francs à la disposition de l'Institut de documentation historique des Pays-Bas afin que celui-ci collecte et sélectionne les témoignages. Ces traductions seront présentées au Japon dans un centre de documentation spécial. Sur 140 000 sujets néerlandais internés, 25 000 ont disparu. J.-M. M.

prises. En 1717, Law met sur pied la Compagnie française du Mississippi qui a le monopole du commerce avec la Louisiane et qui va vendre des actions. Les premières se nomment les « mères » ; bientôt, tant est grande la demande, viennent les « filles », puis les « petites-filles ».

L'essentiel des spéculations se déroule rue Quincampoix, où notre Bossu loue sa bosse comme écritoire pour qu'on puisse signer dessus ! Quant à Gonzague, il obtient du Régent que son hôtel ait le monopole des échanges d'actions contre marchandises. On sait comment finit l'affaire : la rue Quincampoix fut fermée en 1720, il y eut banqueroute, et Law, devenu entre-temps surintendant des Finances, dut prendre la fuite le 12 décembre². Il mourra à Venise, laissant une France traumatisée par l'expérience du papier-monnaie et qui reposera durant de longues années toute nouvelle tentative en ce sens.

C'est là tout le fond historique d'un roman qui paraît, dans *Le Siècle*, du 7 mai au 15 août 1857, sous la plume de Paul Féval, devenu célèbre en 1844 grâce aux *Mystères de Londres*. Énorme succès. Le livre sort en librairie la même année, après une première édition — pirate ? — en Belgique. Cinq ans plus tard, en 1862, le haut lieu du mélodrame qu'est le théâtre de la Porte-Saint-Martin fait un triomphe au drame tiré du roman par l'auteur lui-même et Anicet Bourgeois. En 1888, le récit devient même un opéra-comique (musique de C. Érisard, livret de H. Boccage et A. Livrat).

Quel est le secret de la botte de Nevers ?

Journaliste et romancier, Paul Féval a le cœur breton et la tripe royaliste. Pour écrire son *Bossu*, il s'est inspiré à la fois du Dumas des *Mousquetaires* et du Hugo de *Notre-Dame de Paris* et de *L'Homme qui rit*. Mais il

inaugure aussi, avec Ponson du Terrail, dont le début du cycle de *Rocamboles* date de la même année, le roman populaire. La Régence de Paul Féval — période un peu négligée par Alexandre Dumas —, c'est une folle transition entre la grandeur du règne de Louis XIV et l'état de grâce qui baigne les premières années de celui de Louis XV. On peut légitimement penser que l'écrivain fustige là, par la même occasion, la République de 1848, désastreuse transition entre la monarchie de Juillet et l'Empire, encore libéral.

Par ailleurs, la France du Second Empire, qui venait de voir la fondation du Crédit Foncier (28 mars 1852) et du Crédit Mobilier (18 novembre de la même année), allait connaître une période de spéculations dont il n'est pas interdit de déceler les prémices en 1855, dans la concession par l'Égypte à Ferdinand de Lesseps de la fondation de la Compagnie du canal de Suez. Mississippi, Égypte : même exotisme, même engouement, mêmes déceptions...

Reste, loin de tout contexte historique, une question brûlante : quel est donc le secret de la fameuse botte de Nevers qui tue sûrement son homme par un coup entre les deux yeux ? Attendez-vous, admirateurs de Lagardère, à une grande désillusion : Paul Féval, qui ignorait tout de l'escrime, demanda des renseignements à un célèbre maître d'armes de l'époque, Grisière. Le lendemain, il avait tout oublié. Il mit donc bout à bout dans son récit quelques termes techniques, au hasard. Si l'on ne peut plus faire confiance aux auteurs de feuilletons, où va-t-on ? C. A. ■

NOTES

* *Le Bossu* sort sur les écrans le 2 décembre prochain. Le roman est lui disponible aux éditions Pocket (commenté par Claude Aziza, 1997). Si l'on veut lire la saga de Lagardère dans son entier, complétée par Paul Féval Fils, il faudra se plonger dans *Le Roman de Lagardère*, cinq romans en un volume, aux éditions Omnibus (1991).

1. *Le Bossu*, livre I, première partie, chapitre VII.

2. J. Meyer, « Philippe d'Orléans, Régent de France (1715-1723) », *L'Histoire* n° 7, pp. 5-15.

INDIEN OU BLANC : QUI ÉTAIT LE PREMIER AMÉRICAIN ?



On a découvert à Kennewick, sur la côte ouest des États-Unis, les ossements d'un homme vieux de près de 10 000 ans. Ce qui en fait l'ancêtre des Américains d'aujourd'hui. Or des analyses scientifiques ont établi que ce premier habitant du Nouveau Monde n'était pas, comme les Indiens, d'origine asiatique, mais Blanc. A l'indignation des « Native Americans ».

Philippe Jacquin

Une cinquantaine d'années, un mètre soixante-dix, une solide charpente osseuse et une pointe de flèche dans la hanche droite : telle est la fiche anthropomorphique d'un Américain vieux de 9 300 ans, découvert sur les bords de la rivière Columbia, à Kennewick. Un Américain bien singulier, dont l'exhumation a provoqué aux États-Unis une très vive polémique : l'examen de

son crâne a permis de le classer parmi les « Caucasiens », c'est-à-dire, selon la terminologie américaine, parmi les Blancs. Dix mille ans avant notre ère, un Blanc serait mort sur la côte ouest de l'Amérique du Nord. Les Indiens n'étaient donc pas seuls ?

Pour comprendre les termes de ce débat, il faut rappeler quelles ont été les grandes étapes de l'étude des popula-

tions « indigènes » d'Amérique du Nord. Au XVI^e siècle, le Jésuite José de Acosta avait été le premier à supposer que les Indiens avaient une origine asiatique. Au XX^e, son intuition a été confirmée par la science : on admet aujourd'hui l'hypothèse de la migration asiatique pour expliquer le peuplement du Nouveau Monde. Entre 25 000 et 10 000 avant notre ère, lors des

dernières grandes glaciations, le détroit de Béring pris par les glaces constituait un immense pont entre les deux continents. En quête de gibier, des hommes venus d'Asie s'aventurent dans le nouvel espace et entreprennent sa colonisation.

Les progrès de la génétique permettent de discerner parmi eux trois courants migratoires. Le premier aurait eu lieu aux

environs de 12000 à 10000 avant notre ère (quelques chercheurs avancent même la date de 30000, voire 50000), et concerne la population dite des Amérindiens, qui se dispersent dans les deux Amériques ; la deuxième vague serait arrivée entre 9000 et 5000 avant notre ère, lorsque des bandes nomades, appelées Na-Dénéés, occupèrent le Canada, puis, pour certaines, émigrèrent vers le Colorado (Elles seraient les ancêtres des Apaches et des Navajos) ; le dernier mouvement aurait eu lieu vers 4000 à 3000 avant notre ère, lorsque les Eskimos-Aléoutes se sont installés dans l'aire arctique.

Cette théorie des migrations successives est due aux travaux

en Amérique. Et, en 1992, l'analyse de l'ADNmt¹ d'Indiens contemporains a fait reculer l'ancienneté de ce peuplement jusqu'à 42000 av. J.-C. Cependant, avec la découverte du squelette de Kennewick, le doute s'installe : les Indiens sont-ils tous de type asiatique ?

Sur les traces des « Caucasiens américains »

Le débat avait commencé dans les années 1980, avec la découverte de squelettes difficiles à classer parmi ce que les Américains appellent les « Mongoloïdes » — nous dirions les « Asiatiques ». Dans

critères morphologiques des populations indiennes. Le cas le plus surprenant reste cependant la momie dégagée près de Carson City dans le Nevada. D'une belle taille (1,60 mètre) pour l'époque (9 400 ans), le corps porte encore des cheveux très clairs et présente des caractéristiques « caucasiennes ». Ces « Caucasiens américains » sont-ils les cousins des momies découvertes en 1996 dans le désert de Taklimakan, au nord-ouest de la Chine ? Des « Caucasiens » eux aussi, qui seraient venus en Asie par la Sibérie et le détroit de Béring.

On voit que l'homme de Kennewick vient cristalliser des interrogations déjà anciennes. Des passions, aussi. Car, à côté



Ci-dessus : manifestation d'Indiens à Washington en septembre 1995. La découverte d'ossements d'un homme de type « caucasien » (page de gauche, le montage de son crâne) qui serait l'ancêtre des Américains vient desservir la cause de ces derniers, dits aussi « Native Americans », qui tentent actuellement de faire reconnaître leurs droits de premiers habitants du continent (cf. Merkel/Liaison/Gamma et AP/Boomerang/Elaine Thompson).

pionniers de Joseph Greenberg ; deux bio-anthropologues de son équipe, Christy Turner et Stephen Zegura, l'ont confirmée à partir de l'examen des couronnes et racines d'environ deux cent mille dents. L'étude de la morphologie faciale, des incisives et des prémolaires ne laisse aucun doute, selon eux, sur l'origine asiatique des Indiens. Actuellement, même si les hypothèses de Joseph Greenberg peuvent se trouver, dans le détail, contestées par des chercheurs de qualité, comme son élève Andrew Merriwether, qui privilégie quant à lui la théorie d'une seule vague de migration, il ne fait quasiment plus aucun doute que les Indiens sont bien venus d'Asie

des Grandes Plaines, l'archéologue George Gill avait alors trouvé un crâne vieux de 5 000 ans, qui ressemblait, pour reprendre ses propres mots, « à celui d'un ~~mappeur~~ français » ! Près de la Snake River, dans l'Idaho, plusieurs crânes ont posé les mêmes problèmes, ne correspondant pas du tout aux

de la controverse scientifique, féconde, se développe un autre débat, idéologique celui-là. Depuis novembre 1990, les Indiens bénéficient aux États-Unis d'une loi spécifique, la *Native American Grave Protection and Repatriation Act* (NAGPRA), qui permet aux tribus d'exiger le retour chez elles des objets sacrés et des ossements de leurs ancêtres, d'en disposer à leur volonté, de même que de contrôler ou de restreindre les fouilles archéologiques sur leur territoire. Cette loi est née des conséquences du pillage et autres profanations de tombes, du vol d'objets sacrés, tout autant que de la politique des musées qui entassent dans leurs réserves des milliers d'ossements

ÉVÉNEMENTS

● MAURRAS À MARTIGUES

Le maire communiste de Martigues vient d'accepter le legs de la bastide qu'y possédait Charles Maurras. La ville avait refusé cette donation en 1952, à la mort de l'écrivain. Elle met désormais l'accent sur la tradition provençale du « félibre », considérant — pour le reste — que « c'est à Paris que Maurras a développé ses maudites idées ».

● POMPÉI CHANGE DE DATE

Selon des chercheurs de l'université de Berkeley, la catastrophe de Pompéi n'a pas eu lieu, contrairement aux dates déduites du témoignage de Pline le Jeune, en 79 après J.-C. mais sept ans plus tôt : en 72. Cette équipe s'appuie sur une nouvelle méthode de datation utilisant un matériau radioactif : l'argon.

● UN TEMPLE POUR CÉSAR

Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) doit son nom à la déesse de l'amour, Vénus (*Portus Veneris*). Et l'on sait, grâce aux écrits du géographe Strabon, qu'il s'y élevait un temple dont Jules César, « descendant » de Vénus, avait ordonné la construction. Marquant la frontière entre la Gaule et l'Ibérie, ce temple a fait l'objet de recherches depuis plusieurs siècles. Une campagne de fouilles sous-marines menée en juillet 1997 a permis de retrouver au fond de la rade plusieurs débris datés du Haut-Empire.

● LES MORTS VIVENT PLUS LONGTEMPS

La loi du 27 mars 1997 relative à la protection du droit d'auteur n'est pas suffisamment prise en considération. Éditeurs et chercheurs s'aperçoivent que des auteurs entrés dans le domaine public viennent d'en ressortir ! Ainsi Fernando Pessoa, Courteline, mais aussi Monet ou Lawrence d'Arabie sont de nouveau sous la garde de leurs ayants droit. Qui risquent de contester autant l'usage des archives que les rééditions ou productions de spectacles. J.-M. M.

d'Indiens. Enfin, ces mesures entrent également dans le cadre de la « discrimination positive » (*affirmative action*) dont la finalité reste de rendre justice aux persécutés de l'Amérique blanche tout en revalorisant leurs droits et leurs cultures.

Un texte voté en 1978 reconnaît ainsi les valeurs religieuses et les croyances traditionnelles des Indiens, et leur offre la possibilité d'action en justice pour toute atteinte au sacré, présent ou passé. Autant d'armes redoutables, dans un contexte où se développent les idées fondamentalistes, caractérisées par le

renouveau du sacré et du chamanisme dans les communautés indiennes, et par une grande méfiance envers la science.

Alors, les restes découverts près de la Columbia, dans un ancien territoire indien des Umatillas, entrent-ils dans le cadre de la NAGPRA ? Les chefs spirituels indiens en sont convaincus. Ils exigent la rétrocession du « *Kennewick man* » et interdisent aux scientifiques de « souiller » le corps par des examens : ils empêchent ainsi son âme d'accéder au repos éternel. Mais le respect dû aux morts et le sens du sacré ne

sont pas seuls en jeu : les Indiens ont bien compris que ces nouvelles expertises scientifiques venaient remettre en cause leur prééminence dans le peuplement du continent. Si des « Caucasiens » sont les contemporains de leurs ancêtres lors des migrations préhistoriques, les Américains blancs ne manqueront pas de faire valoir que les Indiens n'ont pas plus de droits sur leurs terres qu'eux.

Les Indiens Umatillas ont donc porté l'affaire devant le tribunal de Portland. Ils demandent la garde de l'« Ancien ». Les scientifiques leur

contestent ce droit. Ils dénoncent le risque de voir disparaître à jamais les ossements avant qu'ils soient étudiés. En juin 1997, le tribunal, soutenu par une décision du Sénat, a donné raison aux anthropologues. Dans quelques mois nous connaîtrons, grâce aux recherches sur l'ADNmt, l'origine de ce premier Américain. Reste à savoir si les Indiens acceptent ces conclusions scientifiques. P. J. ■

NOTE

1. L'ADNmt (pour ADN mitochondrial) est un ADN qui se trouve hors du noyau de la cellule et n'est transmis que par la mère.

Écologie

INDONÉSIE : LES INCENDIES DU SIÈCLE

Depuis le mois d'août, des centaines de milliers d'hectares de forêts sont ravagés par le feu en Indonésie. Cette catastrophe n'était pas imprévisible. Dans des zones à l'équilibre écologique très précaire, l'action des hommes a souvent été désastreuse. Mais il fallait bien nourrir les deux cents millions d'habitants que compte l'archipel.

Olivier Sevin

Depuis la fin du mois d'août, des centaines de milliers d'hectares de forêts sont ravagés par les flammes en Indonésie. Un nuage de fumée asphyxie les habitants de Sumatra, de la péninsule Malaise, de Bornéo et, dans une moindre mesure, de Java et du Sud des Philippines. La faible visibilité semble être à l'origine d'une catastrophe aérienne à Medan, d'une collision entre deux navires dans le détroit de Malaka, et du naufrage d'une embarcation transportant des écoliers sur le fleuve Musi. L'activité économique est sérieusement perturbée : l'aéroport de Kuala Lumpur est fermé depuis plusieurs semaines, les expatriés quittent la côte orientale de Sumatra, les touristes évitent la région...

La situation est d'autant plus grave que les feux paraissent avoir échappé à tout contrôle : en dépit du renfort de leurs homologues malaisiens et de l'aide apportée par quelques pays occidentaux, dont la France, les pompiers indonésiens, totalement débordés, s'en remettent



Ci-dessus : une mère et son fils tentent d'éteindre le feu qui s'est propagé dans la plantation familiale, à Kalimantan-Est, dans l'île de Bornéo. (cf. *Gatra Magazine/Reuter/Maxppp*).

au ciel, attendant avec impatience le déclenchement de la saison des pluies. Comment a-t-on pu en arriver là ? Quelles conséquences peut-on redouter ?

Il faut d'abord constater que

les incendies géants ne sont pas rares dans le pays et qu'ils concernent presque toujours les mêmes îles : Sumatra et Kalimantan, voire, dans une moindre mesure, l'Irian Jaya. En

1982-1983, déjà, ce que l'on croyait être l'« incendie du siècle » avait ravagé un territoire aussi important que celui de la Belgique, dans la province de Kalimantan-Est. En août et septembre 1991, 1 000 km² étaient de nouveau partis en fumée à Kalimantan et à Sumatra. Pourquoi ces îles en particulier ? D'abord pour des raisons écologiques : elles sont les seules à être très boisées. Java est en effet presque totalement déforestée et, dans les îles de la Sonde, les savanes dominent.

Il s'agit, d'autre part, de forêts très fragiles : souvent des forêts-tourbières, c'est-à-dire des forêts ombrophiles reposant sur une épaisseur de tourbe (matière organique mal décomposée et très combustible) qui atteint par endroits quinze mètres. Après une longue période de sécheresse, il arrive que la foudre en enflamme la couche superficielle. Or il se trouve que, paradoxalement, dans ce monde équatorial réputé très humide, des sécheresses surviennent. L'influence d'*El Niño* cette gi-

gantesque masse d'eau chaude qui, lorsque les vents alizés sont faibles, migre en direction du Pacifique oriental au lieu de baigner les côtes de l'Asie du Sud-Est, est invoquée, encore que le phénomène soit assez mal connu.

Les hommes jouent également leur rôle. Dès que l'on quitte les îles de Java et de Bali aménagées par des riziculteurs minutieux, l'agriculture sur brûlis constitue le mode privilégié de mise en valeur du sol. L'intérieur de Sumatra et de Bornéo est ainsi occupé par des populations qui, chaque année, défrichent une portion de forêt, brûlent ces terrains déboisés fin août-début septembre, et y sè-

naissances. L'équilibre alimentaire y reste fragile. La conquête de nouvelles terres cultivables est par conséquent indispensable, et le feu constitue un procédé de défrichage expéditif et économique. La population est, en outre, mal répartie : Java et Bali abritent 60 % des habitants du pays, sur moins de 7 % du territoire national. Les seules terres vacantes se trouvent dans les îles extérieures dont les forêts sont, par conséquent, très attaquées. L'exploitation forestière s'intensifie en outre depuis les années 1980 : les forêts dites « productives », c'est-à-dire dont le bois est commercialisé, représentent 38 millions d'hectares. Les plantations se multiplient,

le couvert demeure le domaine de la sauvagerie, l'antithèse de la civilisation.

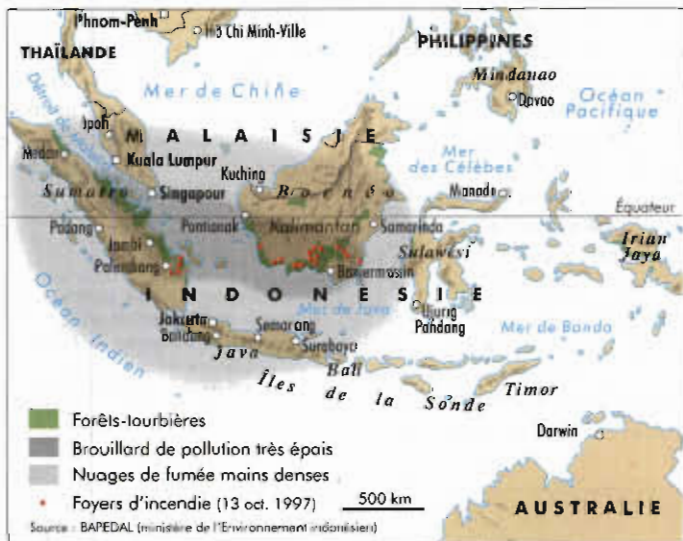
A l'heure actuelle, les conséquences des incendies restent difficiles à évaluer, ne serait-ce que parce que les feux ne sont pas tous éteints : selon diverses estimations, entre 2 000 et 8 000 km² auraient été dévastés. Sur un plan écologique, il faut craindre que la pluie n'entraîne une forte érosion du sol partout où il est dénudé.

De graves conséquences écologiques et sanitaires

Toutefois, on peut espérer que les dégâts infligés à la forêt ne sont pas irrémédiables : sa puissance de régénération est sans commune mesure avec celle des forêts tempérées. Du moins si on lui laisse le loisir de se renouveler : depuis le début des années 1990, elle recule au rythme de 2 % par an. Les effets sur le climat sont, eux, plus difficiles à prévoir. Le rôle de « poumon de la planète » que certains veulent faire jouer à la forêt dense équatoriale, demeure inexplicable. Sur le plan sanitaire, les prolongements seront sans doute localement graves. Les habitants d'une petite ville comme Jambi ont inhalé des fumées toxiques contenant quantité de particules imparfaitement brûlées. Une multiplication des affections respiratoires, voire des cancers du poumon, est à craindre dans les prochaines années.

Dans l'immédiat, le manque à gagner est évident : les exportations de sciages et de contreplaqué représentent bon an mal an 4 milliards de dollars, soit environ 10 % des exportations du pays. On peut, en outre, supposer que nombre de plantations ont également été détruites. Enfin, il faudra bien chiffrer le ralentissement de l'activité économique provoqué par les fumées, que ce soit à Kuala Lumpur, à Singapour ou à Jakarta. Catastrophe écologique, ces gigantesques incendies auront certainement aussi des graves répercussions économiques.

O. S. ■



Ci-dessus : ampleur de la catastrophe au début de l'automne 1997. Les incendies touchent essentiellement la région de Kalimantan et le Sud de l'île de Sumatra. Le nuage de fumée s'étend, lui, jusqu'à Java, la Malaisie, le Nord de Sumatra et de Bornéo.

ment du riz pluvial ainsi que divers légumes dès les premières pluies. On ne peut évidemment exclure que des feux mal contrôlés aient dégénéré. Cependant, l'explication mérite d'être nuancée : les paysans pratiquent ces méthodes de culture depuis des siècles et la forêt est toujours là.

Il semble plutôt qu'il faille imputer la multiplication des incendies à la pression sans cesse plus forte sur le sol agricole. L'Indonésie est un pays de 200 millions d'habitants dont la population continue de s'accroître fortement en dépit d'un vigoureux programme de contrôle des

notamment sur la côte orientale de Sumatra et à Kalimantan. A côté des vieilles cultures d'hévéas, de café, de cocotiers..., celle du palmier à huile connaît un vif succès (1,7 million d'hectares lui sont aujourd'hui consacrés). Les planteurs, qu'il s'agisse de grandes sociétés ou de villageois, n'hésitent pas à incendier la forêt pour gagner des terres.

Enfin, il ne faut pas oublier que depuis l'indépendance en 1945, le pouvoir politique indonésien est aux mains des Javanais pour qui la forêt constitue un monde hostile. Historiquement, les royaumes javanais se sont progressivement constitués par la réunion de clairières de défrichage. La royauté s'est affirmée en luttant contre le couvert forestier peuplé d'esprits malins, de mauvais génies... Pour un Javanais d'aujourd'hui,

● BONAPARTE

Le 25 décembre 1797, le général Bonaparte était élu à l'Académie des sciences. Un bicentenaire que l'Institut de France célébrera par un après-midi de rencontres, présidé par Marc Fumaroli. Le 9 décembre à 15 h à l'Institut. Rens. 01.44.41.43.32.

● MÉTALLURGIE

Conditions de vie des ouvriers, relations professionnelles, place des femmes seront évoquées à l'occasion de la table ronde « La métallurgie et les métallurgistes en banlieue (xix^e-xx^e siècle) » organisée aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Le 2 décembre. Rens. 01.48.30.71.71.

● FRANCE-ALLEMAGNE

Dans le cadre de la saison « Présences allemandes » qui se tient actuellement à Paris, un colloque fera le point sur « Passions et raison » entre la France et l'Allemagne. Où seront abordés aussi bien l'imaginaire respectif des deux pays que leurs politiques culturelles ou de coopération. Les 5 et 6 décembre au théâtre Marigny. Rens. 01.42.76.66.79.

● HISTOIRE DE L'ART

Le Centre international du vitrail, à Chartres, propose des cours d'histoire de l'art. L'occasion d'acquérir quelques bases sur l'architecture étrusque, la sculpture romane, le maniérisme ou la céramique chinoise. Rens. 02.37.21.65.72.

● DU BON USAGE DE CLOVIS

Comment Clovis, Charlemagne ou Jeanne d'Arc furent réinventés au fil des siècles pour servir des besoins idéologiques : Philippe Poirier s'intéressera à la récupération politique des « grands hommes » du Moyen Âge. Le 9 décembre à 18 h 30 à l'espace culturel François-Mitterrand de Chenôve, tél. 03.80.52.63.48. C. R.

LE TRAVAIL EST-IL SOLUBLE DANS LES 35 HEURES ?

A l'an 2000, les salariés français devraient voir leur temps de travail réduit à 35 heures par semaine. L'aboutissement d'une lutte vieille de plus d'un siècle, où se sont conjugués le souci des intérêts des travailleurs et les impératifs politiques. Ainsi que l'effet des crises économiques.

Jean-Michel Gaillard

En Europe, la question du temps de travail et de ses conséquences sur le chômage occupe une place centrale dans le débat public. Et personne ne peut apporter à ce propos de réponse convaincante. La Grande-Bretagne compte 6% de chômeurs, et la durée du travail, 44 heures par semaine, y a augmenté d'une heure et demie depuis 1984. Aux Pays-Bas, le chômage est passé de 12% à 6% entre 1982 et 1996, alors que la durée du travail y est la plus faible d'Europe. En Allemagne, la réduction du temps de travail s'est accélérée depuis le début des années 1980, et les 35 heures sont appliquées dans la métallurgie depuis le 1^{er} octobre 1995, mais le chômage ne cesse d'augmenter (11,5%)...

Tout porte à croire que le lien entre réduction du temps de travail et emploi est incertain, et qu'en tout état de cause les 35 heures ne sont ni une panacée ni une solution unique. Ne sont-elles pour autant qu'un slogan vieilli pour un monde d'hier ? Ce n'est pas si simple. En effet, depuis deux siècles, la question du temps de travail est au cœur de la relation entre patrons et ouvriers. Elle a suscité, chez les uns et chez les autres, quantité de débats et de combats qui ont jalonné notre histoire. Pour devenir, finalement, un enjeu symbolique autant qu'économique.

Avec la révolution industrielle, dès le milieu du XVIII^e siècle, triomphent l'économie de marché, la logique du profit, la compétition entre les firmes que la victoire du libre-échange ne fera qu'accroître au cours du XIX^e. L'obsession de pro-

duire, de rentabiliser le capital, conduit, malgré les progrès techniques qui font exploser la productivité, à allonger la durée du travail jusqu'aux limites de la résistance physique des prolétaires, hommes, femmes ou enfants.

Ainsi, le premier âge de l'industrie a été marqué par une triple tendance : 1) augmentation de la durée annuelle du travail par la suppression de nombreuses fêtes traditionnelles — essentiellement religieuses ; 2) réduction simultanée de l'absentéisme lié aux rythmes saisonniers de l'économie rurale et au « saint lundi » que s'octroyaient souvent les ouvriers pour défier le patron ; 3) augmentation enfin de

la durée journalière de labeur par l'instauration du travail de nuit lorsque le procédé Lebon, en extrayant de la houille du gaz d'éclairage, permet d'apporter de la lumière dans les usines.

Dès lors, comme le souligne Marx dans le livre I du *Capital*, publié en 1867, après le docteur Villermé dans son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les fabriques de coton, de laine ou de soie* (1840), il n'est pas rare de rencontrer des usines où la journée de travail s'établit à 13 ou 14, voire 15 heures, soit une durée hebdomadaire, sur 6 jours, qui oscille entre 78 et 90 heures, dans le textile en particu-

lier. Certes, dès cette époque, un certain nombre de lois tendent à contenir cette inflation. Ainsi, en France, celle du 22 mars 1841 limite à 8 heures pour les enfants de huit à douze ans et à 12 heures pour les adolescents de douze à seize ans la durée journalière de travail ; en outre, un décret du 2 mars 1848 la fixe pour tous à 10 heures à Paris et à 11 heures en province. Mais, faute de surveillance, ces textes ne sont guère appliqués.

Ci-dessous : « marche vers Paris » des mineurs de Lorraine, le 13 mars 1963. Si la durée légale du travail a été ramenée à 40 heures en 1936, sa durée effective est demeurée largement supérieure jusqu'à la fin des années 1960, du fait des heures supplémentaires (cf. Keystone).



Il faudra attendre la mise en place d'une véritable inspection du travail, consécutive à la loi du 19 mai 1874, et la loi Millerand du 30 mars 1900, qui prévoit la journée de 10 heures pour les hommes et les femmes à l'horizon du 1^{er} janvier 1906, pour que l'idée d'une réduction réglementée et respectée de la durée du travail se concrétise. Malgré les réticences, alors fortement exprimées, du patronat contre ces nouvelles dispositions, s'ouvre alors l'ère de la réduction régulière du temps de travail.

La loi Millerand entre en vigueur dès 1904 et, en 1905, la journée de 8 heures est appliquée dans les houillères. Avec la montée de la contestation syndicale, la croissance du mouvement socialiste et l'attention nouvelle que porte l'Église à la « question sociale », le patronat est en outre souvent conduit à accepter, sur le terrain, des réductions d'horaires qui précèdent le droit. Après la guerre enfin, dans le climat social tendu de l'année 1919, le gouvernement dépose, le 18 janvier, un projet de loi instaurant la journée de 8 heures pour 6 jours de travail. Une commission extra-parlementaire, formée de dix délégués ouvriers et de dix représentants nationaux, se réunit alors. Elle élabore, en cinq séances, un texte bientôt soumis au parlement, et voté le 23 avril, à l'unanimité : la journée de 8 heures, sans diminution de salaire, a désormais force de loi.

Ce n'est qu'à la suite de la vague de grèves du printemps 1936 que la durée de travail, qui était alors en réalité proche de 44 heures par semaine, est à nouveau abaissée de façon significative. C'est la fameuse « loi des 40 heures », votée le 21 juin 1936, et conçue à la fois comme un instrument de partage du travail, dans le contexte de chômage inhérent à la crise des années 1930, et comme voie ouverte à une existence nouvelle pour les salariés, qui bénéficient par ailleurs de 15 jours de congés annuels.

Mais ces mesures furent assouplies dès mai 1938 (retour à la pratique des heures supplé-

mentaires, en particulier dans les industries d'armement, et constat que la réduction du temps de travail n'a pas contribué à relancer l'économie et à réduire le chômage) et, de 1945 à la fin des années 1960, si la durée légale de travail reste de 40 heures par semaine, la durée effective lui est largement supérieure : le recours aux heures supplémentaires est général, dans le contexte de croissance continue des « Trente Glorieuses ». Ce qui prime alors, c'est la réduction de la durée annuelle, avec la troisième semaine de congés payés (27 mars 1956), puis la quatrième (17 mai 1969).

La durée hebdomadaire du travail : une notion dépassée

Actuellement, c'est la permanence du chômage, beaucoup plus que les revendications des salariés, qui a mis à nouveau la baisse du temps de travail à l'ordre du jour. L'ordonnance du 16 janvier 1982 a conjugué réduction hebdomadaire (39 heures payées 40) et annuelle (cinquième semaine de congés payés). Le but recherché était, en durcissant parallèlement le recours aux heures supplémentaires, de faire baisser le sous-emploi. Ce levier ne fut cependant pas le seul à être utilisé, dans les années 1980 et 1990, pour promouvoir le partage du travail : les lois Delebarre, Séguin, Robien ont, chacune à leur manière, œuvré dans ce sens, autour de la notion d'aménagement du temps de travail, accompagné ou non de réduction des heures ouvrées. Or, pour autant, le chômage n'a pas été enravé.

En fait, l'idée qui prévaut aujourd'hui, en France comme à l'étranger, est qu'il faut, dans la mesure du possible, adapter l'activité des salariés à la demande, aux carnets de commandes des entreprises. C'est pourquoi la durée hebdomadaire du travail perd peu à peu de son importance. Bien d'autres paramètres entrent à présent en jeu : annualisation,

mi-temps, temps partiel, compensations, salaires, semaine de quatre jours, niveau des charges sociales, qui font l'objet d'accords, au niveau des branches et surtout des entreprises, entre patrons et salariés. Si la loi reste une référence générale — et le passage à 35 heures par semaine au 1^{er} janvier 2000 est, à cet égard, une décision dont la portée n'a échappé ni aux uns ni aux autres —, le contrat négocié entre partenaires, dans un pays dont on dit à tort qu'il ignore le dialogue social, tend à prendre le pas sur la norme collective. La loi donne le « la », le contrat la partition.

Cependant, pour bien mesurer les évolutions en cours, il convient, comme le montre l'excellent ouvrage d'Olivier Marchand et Claude Thélot¹, de garder en mémoire le fait que la réduction du temps de travail présente, sur la longue durée, trois caractéristiques : 1) elle a été significative et ininterrompue depuis un siècle (de 3 000 heures annuelles environ en 1880 à 1 540 heures aujourd'hui, soit une réduction de moitié) ; 2) elle a été générale et concomitante dans les pays industrialisés (de 3 000 heures en 1880 à une fourchette s'établissant entre 1 340 heures aux Pays-Bas et 1 900 heures au Japon) ; 3) elle s'est accompagnée d'un accroissement spectaculaire des salaires nominaux et du pouvoir d'achat, ainsi que d'une explosion de la productivité : l'heure de travail est aujourd'hui près de trente fois plus productive qu'au XIX^e siècle.

Ainsi, si le capitalisme a trouvé dans l'allongement de la durée du travail un ressort essentiel pour le « take off » de la révolution industrielle, il s'est depuis lors, en se mondialisant, accommodé de sa réduction, grâce à une productivité toujours améliorée. C'est particulièrement sensible aujourd'hui dans les services, qui constituent le secteur de pointe des économies les plus développées.

J.-M. G. ■

NOTE

1. O. Marchand et Cl. Thélot, *Le Travail en France, 1800-2000*, Paris, Nathan, 1997.

RENCONTRES

● SAFRAN

Le safran comme épice, teinture ou médicament : trois journées seront consacrées à la culture et aux usages de cette plante depuis le Moyen Âge. Les 12, 13 et 14 décembre à Beaune-la-Rolande, Loiret. Rens. 02.38.33.20.17.

● GRANDS MAGASINS

Les grands magasins au XIX^e siècle seront le thème de la conférence proposée ce mois-ci par l'association Regards sur l'art. Le 14 décembre à 15 h à l'espace Georges-Bernanos, 4 rue du Havre, 75009 Paris. Rens. 01.43.65.42.51.

● GÉNÉALOGIE

Les généalogistes amateurs ont rendez-vous les 12, 13 et 14 décembre porte de Bagnolet, à Paris, pour la 1^{re} Biennale de généalogie et d'histoire des familles, espace de rencontre avec éditeurs et associations. Rens. 03.29.70.56.33.

● L'INVENTION DU XIX^e SIÈCLE

« L'invention du XIX^e siècle », ou comment le siècle dernier, pour la première fois dans l'histoire, s'est pensé comme tel, se définissant dans sa spécificité, son rapport au passé et ses projections dans l'avenir : tel sera le thème d'un colloque donné au musée d'Orsay, à travers notamment l'étude de l'œuvre de Victor Hugo ou de Michelet. Les 11 et 12 décembre à l'auditorium du musée et le 13 dans les grands salons de la Sorbonne. Rens. 01.40.49.48.14.

● HISTOIRE DE LA SHOAH

La deuxième séance du séminaire sur l'histoire de la Shoah de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le 5 décembre, portera sur le « refuge » suisse. Au programme notamment des prochains cours : la ligne de démarcation, le refuge marocain ou l'exil des Juifs allemands en Amérique latine. Jusqu'au mois de juin 1998. Rens. 01.46.34.97.00. c. r.

ANTHONY ROWLEY : LA PASSION D'UN GOURMET

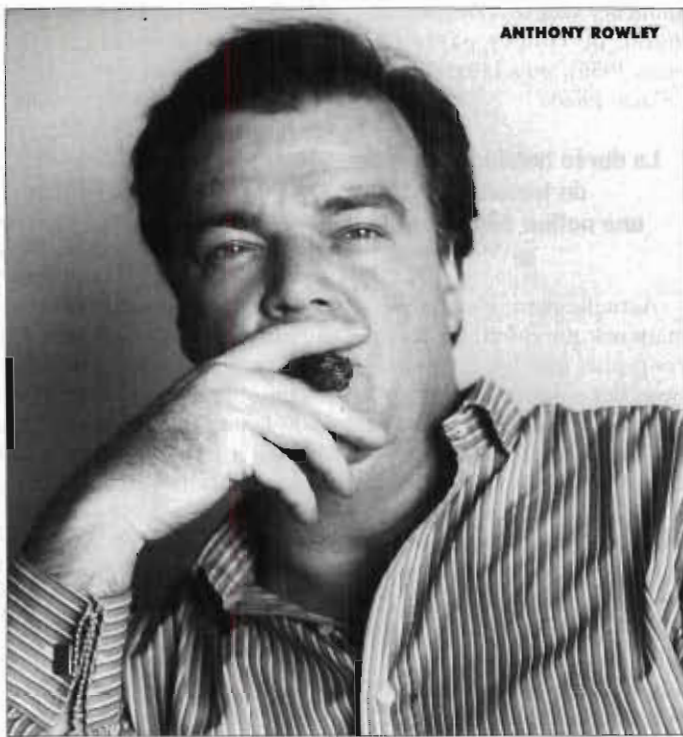
Anthony Rowley a une passion : la bonne chère. Cet historien à la stature de rugbyman et aux origines britanniques, professeur à l'Institut d'études politiques et directeur littéraire chez Plon, fut aussi critique pour le compte du guide Gault-Millau. Il publie aujourd'hui un atlas de la gastronomie : « Les Français à table ».

François Dufay

De tous les historiens français, Anthony Rowley est sans doute le seul à pouvoir se vanter d'être le fils d'un officier de l'armée des Indes. Et il ne viendrait à l'idée de quiconque de lui contester cette qualité, tant sa personne respire un inimitable air d'outre-Manche. Immense (1,95 m), les cheveux couleur de feu, boutons de manchette aux poignets, ce distingué spécialiste de l'histoire du XX^e siècle et de la gastronomie évoque irrésistiblement quelque agent secret de Sa Gracieuse Majesté qui aurait réussi à infiltrer des institutions typiquement françaises : l'Institut d'études politiques, le guide Gault-Millau ou la maison d'édition Plon. Mais un agent secret que dénonceraient au premier coup d'œil son patronyme, d'origine irlandaise, sa stature de rugbyman et son visage massif, noyé dans les volutes d'un cigare churchillien...

Un pilier de l'Institut d'études politiques

Le plus étonnant est que cet historien si britannique n'a en fait qu'un quart de sang anglais dans les veines. Anthony Rowley le doit à un grand-père anglais, qui vint soigner en France une blessure reçue pendant la guerre de 1914-1918, et qui devint directeur de Colgate-Palmolive-France. Il épousa une Française, qui prit la nationalité de son mari. Leur fils, né en France, fit lui aussi la Seconde Guerre mondiale dans l'armée britannique — celle des Indes —, et éleva le jeune Anthony dans le culte du Royaume-Uni.



ANTHONY ROWLEY

Si bien que quand celui-ci découvrit, à l'âge de quinze ans, le brumeux pays de ses ancêtres, il se sentit d'emblée chez lui. « J'ai éprouvé, se souvient-il, une empathie immédiate avec les lieux, les gens, la façon de vivre. » Mais le sang anglais ne l'a pas emporté. Car, à dix-huit ans, notre futur historien, né avec la double nationalité, a malgré tout opté pour sa part française, au grand dam de son père. « Il y a à ce choix des raisons triviales, analyse Anthony Rowley : la qualité de la vie, à commencer par la nourriture ; et d'autres plus profondes : notamment le fait que l'Angleterre est, au quotidien, une des dernières sociétés de classe. A l'époque où j'étais bilingue — je ne le suis plus —, on cataloguait, en Angleterre, mon accent entre le canadien et l'australien — c'est-à-

dire, pour un Anglais moyen, l'avant-dernier degré du "plouc". Cela, ajoute-t-il, je ne l'ai jamais rencontré en France. »

Pour toutes ces raisons, Anthony Rowley est devenu français, sans renoncer pour autant à cultiver une anglomanie dont témoigne aussi bien le sujet de sa thèse (« La politique économique du gouvernement britannique entre les deux guerres ») que les prénoms de ses trois enfants : Davina, Neville et William... Cette double identité lui permet de jeter un regard lucide sur ces deux peuples qui ont chacun, dit-il, « développé des complexes de supériorité de manière extrême et complémentaire ». Aux Anglais la supériorité économique, aux Français l'art de vivre. Un partage quelque peu manichéen, mais

dont les deux populations ne veulent plus démordre, à l'amusement de notre historien. « Vous ne pourrez pas convaincre un Français qu'on mangeait mieux en Angleterre qu'en France pendant une bonne partie du Moyen Âge, et qu'on y consommait notamment plus d'aïl. Inversement, les Anglais sont aujourd'hui encore très sceptiques sur les capacités économiques des Français, alors que l'écart de niveau de vie est actuellement de 25 % en faveur des Français ! »

Autant de particularités nationales qu'Anthony Rowley a l'occasion de disséquer dans le cours qu'il donne à Sciences Po sur l'« Histoire des Europe ». Car cet agrégé de quarante-cinq ans, au physique d'ogre flegmatique, est devenu l'un des piliers de l'école de la rue Saint-Guillaume. Ne souffrant apparemment d'aucune nostalgie d'Oxford, il se félicite de fréquenter cet établissement parfois décrié, où il n'a trouvé, assure-t-il, que « des étudiants remarquables, une administration qui fonctionne, des collègues qui sont devenus des amis ». Les fameuses « ruptures et continuités » chères à la rue Saint-Guillaume sont d'ailleurs au cœur de *L'Histoire générale du XX^e siècle* qu'il a publiée en collaboration avec Bernard Droz, devenue un classique pour les étudiants. C'est encore avec un collègue de Sciences Po, René Rémond, qu'Anthony Rowley a dernièrement adapté pour le public français une remarquable fresque historique de la BBC, *Le Siècle des hommes*, qu'on peut voir chaque été sur France 2.

En dehors du « club » de la rue Saint-Guillaume, Anthony

Rowley fréquente assidûment un autre haut lieu de la rive gauche : les éditions Plon et Perrin. Après avoir fait il y a treize ans ses premières armes chez Calmann-Lévy, il y a suivi Olivier Urban, P-DG de cette vénérable maison. Depuis son bureau dominant sur la place Saint-Sulpice, Anthony Rowley a contribué, en tant que directeur littéraire, à l'accouchement d'ouvrages aussi divers que *L'Histoire de la pudeur* de Jean-Claude Bologne, le *Hergé* de Pierre Assouline ou *Regarder, écouter, lire* de Claude Lévi-Strauss.

Analyse de l'exception culinaire française

Mais cet universitaire pas bégueule, qui compte parmi ses amis nombre de journalistes (Bruno Masure est l'un des plus proches), est aussi, *business* oblige, à l'origine de livres moins marquants. Ainsi la biographie de François I^{er} par Jack Lang, dont il reconnaît avoir trouvé l'idée, mais dont il assure qu'elle a bien été rédigée par l'ancien ministre de la Culture. Il serait absurde, selon lui, de reprocher aux hommes politiques de s'improviser historiens. « *Si l'histoire se porte bien aujourd'hui, souligne-t-il, c'est que les hommes politiques sont devenus des "passeurs d'histoire" auprès du public.* »

C'est en grande partie par ce savoir-faire d'éditeur que s'explique la réussite du dernier livre d'Anthony Rowley : un atlas historique de la gastronomie française, intitulé *Les Français à table* (Hachette). Une petite merveille où des illustrations soigneusement choisies rehaussent un propos rédigé dans un style fleuri. Pourquoi la gastronomie ? Par passion, tout simplement. Amoureux de la bonne chère, Anthony Rowley l'est au point de s'être fait, il y a quelques années, critique gastronomique pour le compte du guide Gault-Millau, à la demande de Christian Millau, « *un ancien de Sciences Po* ». Une activité bénévole, qui lui a permis de tester nombre de grandes tables.



Dans l'Atlas de la gastronomie qu'il dirige, Anthony Rowley dissèque l'histoire de nos habitudes et usages de table. Ci-dessus : le dîner mondain, usage caractéristique de la Belle Époque ; le convive n'y accède que s'il répond à certains critères : la notoriété d'un nom aristocratique ancien, le succès artistique ou la gestion des affaires (Paul Chabas, *Coin de table, 1904, Tourcoing, musée des Beaux-Arts, cl. Giraudon, dr.*)

Aujourd'hui, dans son atlas, avec le concours de quelques prestigieuses fourchettes — Jean-François Revel, Jean-Pierre Rioux, Pietro Camporesi... —, il analyse l'exception culinaire française. Tous les traits fondamentaux de notre histoire alimentaire sont passés en revue : ainsi l'importance politique du pain, la ligne de partage beurre-huile d'olive, l'acclimatation des fruits et légumes d'Amérique depuis le XVI^e siècle, l'invention tardive des usages du terroir, la nouvelle cuisine... Mais, surtout, dans ces pages savoureuses, le lecteur sourira en reconnaissant ses propres habitudes et croyances dans ce domaine, traitées comme des objets d'histoire : ainsi le rite de l'« apéro », le culte du steak-frites, la chasse aux « bons petits restaurants », la route du Midi avec son chapelet de grandes tables...

Le propos n'a rien d'anecdotique. A travers ces manies gauloises, Anthony Rowley souligne la dimension cérémonielle que revêt la table dans notre pays. « *Le déjeuner du dimanche, précise-t-il, n'est pas le dîner du samedi soir, c'est chaque fois un cé-*

rémonial particulier, et les gens ne font pas de fautes de goût. Que ce soit en province ou à Paris, indépendamment des classes sociales, ils savent spontanément à quel niveau se placer. Car, en France, et c'est cela qui est unique, il n'y a pas d'exclus de la table. »

De cet inimitable art de la bouche, Anthony Rowley parle en amoureux, avec la passion d'un gourmet, et la verve d'un écrivain. Mais aussi et surtout avec la distance amusée que pouvait seul éprouver, à l'égard des mœurs étranges des mangeurs de grenouilles, un authentique ex-sujet de Sa Gracieuse Majesté... F. D. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Anthony Rowley a publié

■ *Histoire du peuple français. Les vingt-cinq ans qui ont transformé la France (1960-1985)*, avec J.-L. Monneron. Paris, Nouvelle Librairie de France, 1986.

■ *Histoire générale du XX^e siècle*, avec B. Droz, 4 tomes. Paris, Le Seuil, 1986, 1987 et 1992.

■ *A table ! La fête gastronomique*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1997.

■ *Les Français à table*, (s.d.) Paris, Hachette, 1997.

Dans « L'Histoire », notamment

■ « Français, comme vous avez changé ! », n° 102 (spécial « Les années de Gaulle, 1958-1974 »), pp. 122-125.

■ « 1973, 1979, 1985 : les trois crises du pétrole », n° 122, pp. 18-26.

■ « Les délices du libéral-socialisme », n° 143, pp. 38-42.

■ « Winston Churchill : l'impuissance et la gloire », n° 189, pp. 46-55.

■ « La gloire de Metternich », n° 201 (spécial « L'explosion des nationalismes »), pp. 32-36.

■ « Sa Majesté l'argent ! », n° 204 (spécial « Les Français et l'argent »), pp. 70-73.

■ « Éloge du vin et de l'ivresse », n° 213 (dossier « La France, pays du vin »), pp. 46-47.

● ARCHIVES ORALES

C'est à un travail d'archivage un peu particulier que se livre depuis un an l'Association pour l'histoire des caisses d'épargne : l'enregistrement des témoignages de personnes ayant directement participé, durant les cinquante dernières années, à l'histoire des caisses. Avec pour but aussi bien d'analyser le rôle et l'évolution de celles-ci dans la société que de suivre différents parcours professionnels.

● ASSOCIATION D'HISTORIENS

« La révolution de février 1917 », « La Russie communiste », ou, dans un autre cycle, « La mort dans l'Occident chrétien » : à travers des conférences données toute l'année, une nouvelle association d'historiens, qui comprend notamment Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie, René Rémond ou Serge Bernstein, s'est donnée pour but de promouvoir et diffuser la connaissance historique. (tél. 01.48.75.13.16).

● PRIX EUROPÉEN

L'Association européenne pour l'histoire des banques remettra son prix biennuel de 2 500 écus à Amsterdam en 1999. Les travaux, portant sur les aspects institutionnels, sociaux, économiques ou biographiques de l'histoire des banques européennes, doivent être remis avant le 30 novembre 1998. (Rens. 00.49.69.972.03.307).

● MUSÉE DES CARROSSES

La voiture du sacre de Charles X ou encore les sept berlines commandées pour le mariage de Napoléon I^{er} sont quelques-unes des pièces que l'on peut admirer au tout nouveau musée des Carrosses du château de Versailles, installé dans l'une des galeries de la Grande Écurie du roi. En attendant la restauration complète d'une collection rassemblée en son temps par Louis-Philippe. C. R.

REVUE DE PRESSE

L A U N E d u m o i s

L'HISTOIRE EST CONVOQUÉE AU PROCÈS PAPON

Suscitées par le procès de Maurice Papon, lectures de l'histoire et mémoires divergentes s'affrontent, parfois dans une certaine confusion.

LA RÉPUBLIQUE DOIT-ELLE ASSUMER LES CRIMES DE VICHY ?

Témoin au procès de Maurice Papon, Olivier Guichard a déclaré : « Nous avons vécu sous deux mythes inspirés par de Gaulle : le régime de Vichy n'existait pas ; les Français ont gagné la guerre de 1939-1945 » (*Le Figaro*, 18-19 octobre 1997).

Philippe Séguin a estimé que le procès Papon était devenu le prétexte à deux procès, celui du général de Gaulle et celui de la France. « La France, réduite à l'impuissance ne peut être tenue pour responsable des fautes de ceux qui la dirigeaient ou de ceux qui l'administraient. C'est pour cela que le général de Gaulle a toujours considéré que la République n'avait jamais cessé d'exister et que Vichy était nul et non avenue » (*Le Figaro*, 21 octobre 1997).

Un point de vue partagé par de nombreux gaullistes et, à gauche, par Jean-Pierre Chevènement ou Robert Badinter qui déclarait : « Vichy a assassiné la République et on n'imagine pas la République demandant pardon au nom de son assassin » (*Libération*, 23 octobre 1997).

Tandis que le président de la République Jacques Chirac a réaffirmé la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs : « Oui, trahissant les valeurs et les missions de la France, le gouvernement de Vichy s'est fait le complice, parfois zélé, de l'occupant. Cinquante ans après, notre pays doit assumer toute son histoire » (*Libération*, 3 novembre 1997).



QUELLE ÉTAIT LA RESPONSABILITÉ DES HAUTS FONCTIONNAIRES ?

Appelé à la barre, l'historien américain Robert Paxton a rappelé que « le civisme de beaucoup de Français » excepté, « la France de Vichy a rendu les Juifs plus vulnérables » (*Le Monde*, 2-3 novembre 1997). Insistant sur le « pouvoir incontestable de l'administration » et des préfets, « vice-rois » dans les départements, Jean-Pierre Azéma a affirmé : « Les espaces de liberté dont ont pu bénéficier les responsables de Vichy sont beaucoup plus importants qu'on ne l'a dit. Il y avait toujours une échappatoire » (*Libération*, 4 novembre 1997).

Alors qu'Henri Amou-roux, qui a présenté une vision de la période plus indulgente, s'est interrogé sur le silence des « éveilleurs de conscience » pour montrer que, de 1940 à 1942, « on ne savait pas » quel était le sort des déportés (*Le Monde*, 2-3 novembre 1997), selon Philippe Burrin, « personne ne pouvait ignorer que le chef des nazis était un antisémite fanatique qui menaçait de mort les Juifs d'Europe. Les hauts fonctionnaires ne pouvaient ignorer le caractère extraordinaire de ce qu'ils faisaient » (*Libération*, 5 novembre 1997).

■ POLÉMIQUE : LES CRIMES DU COMMUNISME

Le Monde, le 31 octobre, a fait état de divisions entre les coauteurs du *Livre noir du communisme* (Robert Laffont, novembre 1997), premier bilan des crimes commis par les régimes communistes dans le monde, qui ont causé la mort de 65 à 85 millions de personnes. Eric Conan, dans *L'Express* (6 novembre 1997), analyse les enjeux du conflit : d'abord, « les crimes en cause, massifs, figurent parmi les sommets de l'horreur de ce siècle, mais peut-on dire pour autant que le "crime de masse" constitue le dénominateur commun, voire l'essence, du communisme ? » Ensuite, la comparaison avec le nazisme : « Légitime, [elle] doit être menée avec circonspection. Elle doit consister à rapprocher — parce que les dégâts humains rivalisent dans l'horreur —, mais aussi à distinguer. Les projets se présentent différemment : idéologie rationaliste et universaliste, d'un côté ; révolution fondée sur l'exaltation de l'instinct et de la race, de l'autre. » Mais « une différence entre ces deux totalitarismes sanglants apparaît en revanche illégitime : leur inégale condamnation en Europe de l'Ouest ».

■ HOMMAGE ALGÉRIEN AU CHE

Alors que de nombreuses biographies ont contribué à révéler les zones d'ombre de Che Guevara, le président Ahmed Ben Bello, chef du premier gouvernement de l'Algérie indépendante en 1962, rend, dans *Le Monde diplomatique* (octobre 1997), un vibrant hommage au combattant révolutionnaire tué en octobre 1967 en Bolivie : « Depuis trente ans, Che Guevara interpelle nos consciences. Par-delà le temps et l'espace, nous entendons l'appel du "Che" qui nous somme de répandre : oui, seule la révolution peut parfois faire de l'homme un être de lumière. »

■ FRIEDLÄNDER, L'ALLEMAGNE ET LES JUIFS

Au début de l'année, Daniel Goldhagen, dans un livre controversé (*Les Baurreaux volontaires de Hitler*, Le Seuil, 1997), présentait les Allemands comme mus par un antisémitisme radical qui fit participer le peuple tout entier au génocide des Juifs. Ce n'est pas la thèse de Saul Friedländer, qui vient de publier le premier volume de *L'Allemagne nazie et les Juifs* (trad. Le Seuil, 1997). Christopher Browning, l'auteur de *Des hommes ordinaires* (trad. Les Belles Lettres, 1994), en a rendu compte, dans le *Times Literary Supplement* (10 octobre 1997) : « Friedländer conclut que la réaction des Allemands "ordinaires" fut mêlée. D'un côté, l'antisémitisme ne s'imposait apparemment pas comme une force active dans l'ensemble de la population. De l'autre, les Allemands "ordinaires" vécurent les années 1930 comme des "temps heureux" et étaient indifférents à la persécution, à la ségrégation et à l'appauvrissement endurés par les Juifs allemands avec lesquels ils ne se sentaient ni solidarité ni identité. »

■ FURET ET TOCQUEVILLE

Les travaux de François Furet sur la Révolution et le communisme ont profondément renouvelé l'histoire politique. Quelques mois après sa disparition, dans la *New York Review of Books* (6 novembre 1997), Tony Judt (*Un passé imparfait. Les Intellectuels en France, 1944-1956*, Fayard, 1992) retraçait le portrait de l'auteur de *Penser la Révolution française* et du *Passé d'une illusion* : « Furet aspirait intimement à faire pour notre temps ce que Tocqueville fit pour le sien, et les deux hommes partageaient certainement l'intuition que l'histoire du passé et la politique contemporaine étaient intimement liées et ne pouvaient être comprises, expliquées (et exorcisées) qu'en regard l'une de l'autre. »

LA DÉCOUVERTE DES PYRAMIDES

Bonaparte et l'expédition d'Égypte

DOSSIER

Il y a deux cents ans, au mois de juillet 1798, les troupes françaises commandées par le général Bonaparte débarquent à Alexandrie. Il s'agit de faire pièce aux armées anglaises déployées en Orient, et la France établira effectivement pendant près de trois ans sa domination sur la région. Mais il s'agit aussi, dans un souci de connaissance scientifique hérité des Lumières, de permettre aux « antiquaires », aux géomètres, géographes et savants de toutes sortes de se trouver enfin directement confrontés à l'une des plus anciennes civilisations du monde. L'expérience a réussi. C'est de l'expédition d'Égypte que date la naissance de l'archéologie moderne. Et la vraie découverte des pyramides.



L'expédition française en Égypte. « La Bataille des Pyramides », détail ; musée de Versailles ; cf. Bloch 1989.

24
L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE : UNE RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE
par Patrice Bret

30
VRAIS ET FAUX MYSTÈRES DES PYRAMIDES
par Patrice Bret

32
LES PYRAMIDES, UN SUCCÈS FOU !
par Jean-Marcel Humbert

34
CHAMPOLLION EN ORIENT
par Michel Dewachter

36
LA VIE DE PHARAON DANS L'AU-DELÀ
par Pierre Grandet

OSIRIS, ASSASSINÉ ET RESSUSCITÉ *par Pierre Grandet*

42
LA MALÉDICTION DES MOMIES
par Claude Aziza

44
MOI, ARCHÉOLOGUE A SAQQARA
entretien avec Jean-Philippe Lauer

46
BONAPARTE A-T-IL COLONISÉ L'ÉGYPTE ?
par Henry Laurens

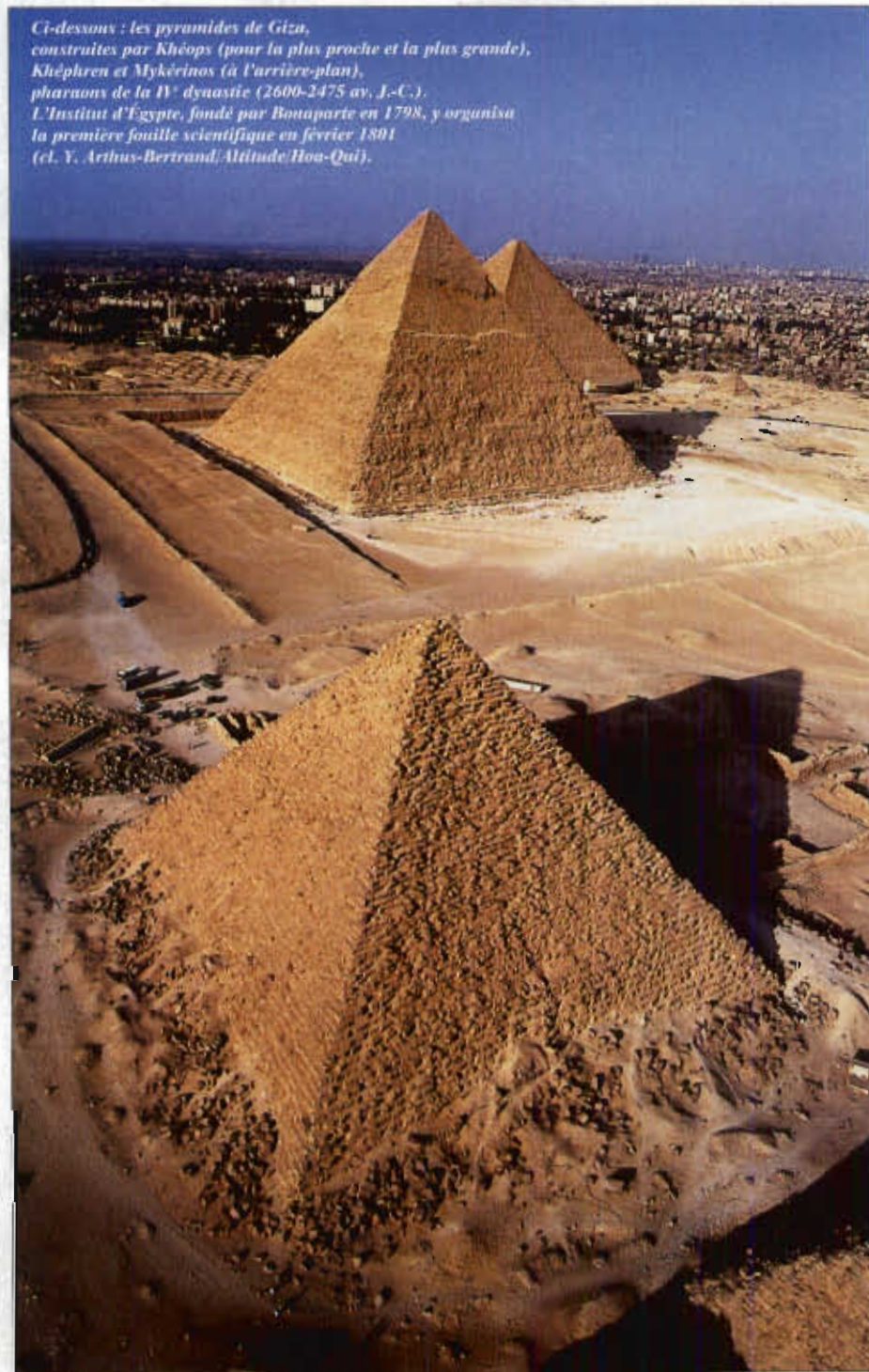
50
VIVANT DENON, BIENFAITEUR DU LOUVRE
par Guillemette Andreu

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE :

L'expédition de Bonaparte en Égypte constitue pour l'Europe la véritable découverte des pyramides. En quelques visites éclair et un mois de fouilles à Giza, les savants de la Commission des sciences et des arts, qui multiplient les mesures, les relevés, les dessins, les plans et les mémoires, en font un objet scientifique. Ils jettent les bases de l'archéologie moderne.

Patrice Bret

Chercheur au Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, Patrice Bret va prochainement publier *L'Égypte au temps de Bonaparte* (Hachette, « La vie quotidienne ») et prépare un dictionnaire sur les aspects culturels de l'expédition d'Égypte. Son dernier article dans *L'Histoire* était intitulé « Bonaparte en Égypte » (n° 190, spécial « Les mystères de l'Égypte »).



Ci-dessous : les pyramides de Giza, construites par Khéops (pour la plus proche et la plus grande), Khéphren et Mykérinos (à l'arrière-plan), pharaons de la IV^e dynastie (2600-2475 av. J.-C.). L'Institut d'Égypte, fondé par Bonaparte en 1798, y organisa la première fouille scientifique en février 1801 (cf. Y. Arthus-Bertrand, *Altitude/Hoa-Quai*).

« **D**u haut de ces pyramides*, quarante siècles vous contemplent... » Par cette célèbre apostrophe à ses soldats de l'armée d'Orient, Bonaparte s'approprie l'héritage de l'ancienne Égypte. Nouvel Alexandre, le général vainqueur donne en outre à la bataille qu'il vient de gagner près du Caire le nom symbolique de bataille des Pyramides¹. Cette « appropriation » de l'Égypte par la France du Directoire est clairement établie. La « régénération » du pays par les troupes de la Révolution est plus douteuse (cf. *Henry Laurens*, p. 46). Il reste que, par-delà les enjeux idéologiques, l'expédition a abouti à la véritable découverte des pyramides, dans le cadre de l'inventaire, alors réalisé par les savants français, de ce qui apparaissait bien comme la patrie d'origine des sciences et des arts. Objet mythique devenu objet scientifique, la première merveille du monde est le laboratoire de l'archéologie moderne.

UNE ADMIRATION POUR LES MONUMENTS DE L'ANTIQUITÉ

Connue depuis l'Antiquité par le discours plus que par l'image, la pyramide conserve longtemps un double mystère, sa forme et sa fonction, que l'imaginaire européen revisite au gré de ses propres désirs et délires. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, alors que le voyage en Orient est encore assez rare et que les architectes forgent leur regard dans un « *grand tour* » en Italie, l'esthétique classique impose la vision d'une pyramide à la forme élancée : celle du tombeau que le magistrat romain Caius Cestius s'est fait construire à Rome à la fin du I^{er} siècle av. J.-C., peu après la conquête de l'Égypte par César. Elle devient le canon obligé des fabriques égyptisantes qui fleurissent dans les parcs aux côtés des temples d'amour grecs, tandis que les intérieurs se peuplent de cabinets chinois.

La pyramide s'adapte également bien au genre monumental de la fin du siècle des Lumières. Comme la sphère ou le cône, elle appartient à la palette de l'archi-

UNE RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE

tecte visionnaire dont les utopies révolutionnaires reposent sur la pureté des formes. En 1785, Boullée, qui excelle dans ce type de projets, propose un « *cénotaphe dans le genre égyptien* » aux proportions plus proches de celles de la grande pyramide de Khéops ; le cimetière monumental de son jeune confrère Fontaine consiste en une vaste « *pyramide circulaire* » cernée d'obélisques* et ceinte d'un portique lui-même surmonté de pyramides. Le monument égyptien est devenu le lieu commun des projets de cimetières publics sous la Révolution.

Symbole d'éternité, la pyramide est présente à la pompe funèbre des Tuileries en mémoire des victimes du 10 août 1792, mais elle appartient aussi au décor de la fête révolutionnaire. La même ambivalence est attribuée à l'obélisque, dont la forme évasée peut rejoindre celle d'une pyramide effilée à l'extrême et qui n'en est pas toujours distinguée. La fête donnée au Caire par Bonaparte pour le nouvel an républicain, le 1^{er} vendémiaire an 7 (22 septembre 1798), et conçue autour d'une pyramide à sept faces portant la liste des morts des différents corps, se déroule finalement autour d'un obélisque, tandis qu'une députation va planter le drapeau français au sommet de la grande pyramide.

En marge de la déchristianisation de la société, sur fond de scientisme naissant et de culte civique, la pyramide est devenue indissociable du nouveau rituel funéraire déiste. Mais si l'on sait depuis la Renaissance, par les textes des Anciens et les récits de voyageurs, que les pyramides égyptiennes sont des tombeaux, cette interprétation est à nouveau contestée au XVIII^e siècle. Certains y voient un observatoire ; d'autres en font le lieu de célébration du culte mystique d'Osiris. L'idée d'un sens caché du monument alimente une tradition résurgente, qui va enrichir la franc-maçonnerie, dans ses rites initiatiques et le nom des loges, et jusqu'à la création d'un « *rite égyptien* » par Cagliostro.

Dès le début de l'expédition d'Égypte, savants et militaires se pressent à Giza pour

confronter à la réalité du terrain ces constructions de l'imaginaire. Bonaparte et son état-major s'y rendent pendant la crue du Nil avec quelques membres du nouvel Institut d'Égypte, fondé au Caire le 20 août 1798, et une forte escorte. De leur barque, ils découvrent les pyramides avec un sentiment partagé : « *On est, en Europe, à leur égard, dans une admiration préconçue*, écrit le zoologiste Geoffroy Saint-Hilaire. *En ve-*

partie et de Kléber, et la grande pyramide est encombrée de touristes. L'imprimeur et poète Galland en témoigne : « *Il s'était formé ce jour-là plusieurs parties pour le même objet. Ceux qui connaissent le caractère national se feront donc une juste idée de cette foule de Français disséminés comme un troupeau de chèvres sur les faces et les angles inclinés de cette masse, jouant, criant, riant, pestant, et grim pant à qui mieux mieux.*

Quelques fous voulaient y faire monter leurs chevaux ; mais les chevaux, plus raisonnables, s'y sont refusés. » Au sommet, « *les pierres fourmillent de noms français* » !

Après un repas sous la tente avec les dames, qui n'ont pas osé monter car « *il eût fallu s'habiller en homme* », la visite intérieure est tout aussi courue, au point qu'il a fallu élargir l'entrée : « *Pendant que nous étions occupés à descendre la première galerie, il prit fantaisie à quelques jeunes gens de se pousser ; et se trouvant les derniers, ils firent nécessairement participer toute la société aux*

suites de leurs folies ; car nous tombâmes tous successivement les uns sur les autres, comme des capucins de carte. J'étais indisposé : il faisais là-dedans une chaleur suffoquante, et l'on y respirait un air si lourd et si infect, que je me sentis défaillir. » Galland rebrousse chemin, seul dans l'obscurité, tandis que les autres chantent autour du sarcophage.

L'excursion attire jusqu'aux obscurs employés de l'administration, comme le commis aux vivres Lacorre. Mais les pyramides intéressent au premier chef les membres de la grande Commission des sciences et des arts qui accompagne l'expédition. Les artistes exercent leur sensibilité : Vivant Denon s'en tient à des vues éloignées, Duterte et Conté dessinent les monuments sous divers angles, Balzac les peint au soleil couchant, Cécile oppose leur imposante masse sombre à la lumière du soleil levant et révèle les entrailles inquiétantes de Khéops à la lueur des torches, Rigo rend paradoxalement le gigantisme par le détail des blocs de l'entrée.

L'ingénieur a une approche géométrique : il mesure les pyramides, il en lève le plan. Et, malgré leur taille impression-



Ci-dessus : L'Expédition d'Égypte sous les ordres de Bonaparte, par Léon Cogniet (1794-1880). Sous la surveillance du général en chef, paysans égyptiens, soldats et savants fouillent un site imaginaire, exhumant notamment (au premier plan) un sarcophage. A droite, son portefeuille à dessins sous le bras, Vivant Denon (Orléans, musée des Beaux-Arts).

nant sur elles, la réalité ne répond plus à l'attente, à d'anciennes impressions. Eh quoi ! Ce n'est que cette butte construite sur une base quadrangulaire ? » Mais une fois au pied de Khéops, reconnaît-il, « *l'admiration s'empare de nouveau de nos esprits et ce n'est qu'à ce moment que nous reprenons ce sentiment que le oui-dire des siècles et de l'histoire nous avait, en Europe, imprimé pour les pyramides* ». Le jeune général en chef ne fait pas l'ascension. Le mathématicien Monge, malgré ses cinquante-deux ans, arrive le premier au sommet, et arrose sa victoire en offrant de l'eau-de-vie à Geoffroy et au général Berthier, qui suivent.

En février 1801, la visite est facilitée par l'installation d'un campement permanent pour les fouilles entreprises à l'instigation du général Menou, successeur de Bona-

* Cf. lexique, p. 29.

nante et leur puissance symbolique, il les réduit ainsi au rang d'un objet architectural compréhensible. Certes, plusieurs voyageurs avaient déjà arpenté le site. Mais leurs mesures de Khéops sont discordantes, et souvent supérieures à celles que le mathématicien et orientaliste anglais John Greaves a réalisées au début du XVII^e siècle et qui font autorité. La tâche est, il est vrai, compliquée par l'érosion des angles, l'ensablement et l'encombrement de pierres au bas des pyramides, qui rendent inaccessible la base.

MENSURATIONS, ORIENTATION ET COORDONNÉES

L'officier d'artillerie Grobert simplifie l'opération en mesurant la moitié de la base et en multipliant le résultat par deux,

sée par la Commission, l'astronome Nouet présente officiellement à l'Institut d'Égypte les coordonnées géographiques de Khéops, son orientation et ses mensurations. D'après l'estimation du volume de la pyramide qui en est déduite, les pierres de Khéops auraient permis de ceindre la France d'un mur de six pieds de haut sur un d'épaisseur (environ 2 mètres sur 30 centimètres) — ce qui confirme la première estimation faite par Bonaparte.

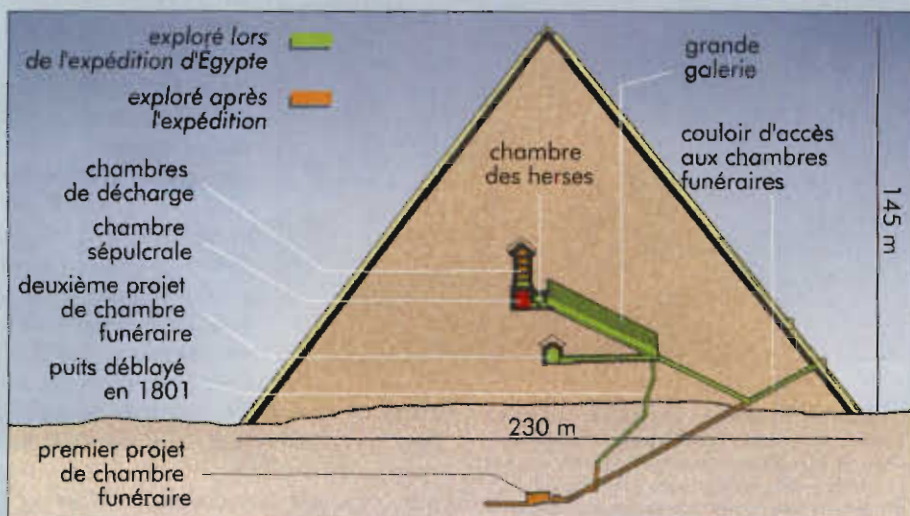
D'autres visites scientifiques ont lieu au cours de l'année suivante, d'autres mémoires sont présentés. Parallèlement, des fouilles plus ou moins sauvages sont menées, notamment à Saqqara, par l'affairiste Hamelin et par Geoffroy Saint-Hilaire. Les Français y découvrent leurs premières momies humaines complètes. Mais le besoin de systématiser les recherches se fait sentir. Le général Menou en a conscience.

ramides ; en octobre 1800, il a présenté à l'Institut un rapport sur leur édification et leur parement. Maintes fois, il a gravi Khéphren pour en étudier les restes de revêtement, pénétré jusqu'à la chambre sépulcrale de Khéops. Pendu à un câble, la torche entre les dents, il a exploré le puits de la grande pyramide avec une boussole, un thermomètre et « des instruments pour mesurer la profondeur et l'inclinaison ». Également officier aérostier, il exercera la direction opérationnelle et le commandement de la troupe et de la main-d'œuvre.

Le 8 février, Lepère et Coutelle s'installent sur le site des pyramides avec une escorte de cent hommes et plus de cent cinquante ouvriers égyptiens. Les ateliers de mécanique du Caire, dirigés par Conté, produisent le matériel spécial nécessaire. Les travaux débutent aussitôt sur un terrain mieux préparé : la base de Khéops dégagée, on la mesure avec deux règles graduées contrôlées au niveau d'eau, et la hauteur des marches avec un instrument conçu à cet effet. À l'intérieur, on mesure les dimensions de l'entrée, des galeries, du sarcophage, des chambres... jusqu'à la hauteur des excréments de chauves-souris entassés pendant des siècles ! On évalue avec précision le volume (2 662 628 m³). Puis ce sont les fouilles proprement dites. En tout point, on suit le plan élaboré par l'Institut qui entend s'attacher à ce que les voyageurs, « enivrés » par leur admiration pour les pyramides, ont négligé : « Une multitude de petits objets et de pratiques singulières qui doivent jeter un si grand jour sur l'histoire des anciens Égyptiens, et conséquemment sur l'origine des institutions humaines. »

Le programme envisage d'abord de compléter les travaux effectués par Nouet et Jacotin un an plus tôt, grâce à un relevé précis de Giza et Saqqara, pour « déterminer avec toute la précision des instruments astronomiques la véritable direction des faces des pyramides ». L'enjeu dépasse ici la seule archéologie : il s'agit de vérifier, à partir de l'orientation de Khéops, que les pôles de la Terre ne se sont pas déplacés depuis l'Antiquité, comme certains travaux du XVII^e siècle l'ont fait croire. L'archéologie est plus directement concernée par les recherches aux « puits des momies », tombeaux que l'on suppose avoir été jadis surmontés de constructions — les *mastaba** — dont on espère trouver des vestiges. On relèvera les scènes domestiques et artisanales figurant sur les parois. On explorera aussi la cavité intérieure de la tête du sphinx* ainsi que le puits de Khéops, qui « a fourni matière à tant de conjectures ». Enfin, le programme prévoit la fouille de Memphis, l'antique capitale de l'Égypte : rechercher sur le plateau le Sérapeum, le tombeau souterrain des taureaux sacrés d'Apis décrit par Hérodote ;

LA GRANDE PYRAMIDE DE KHÉOPS (COUPE NORD-SUD)



Les scientifiques de l'expédition explorèrent la majeure partie de la Grande Pyramide de Khéops. On accède à la chambre sépulcrale, située à 42 mètres de hauteur dans le massif de la pyramide, et dont l'entrée est protégée par un système de herses, par un couloir, puis par une grande galerie. Cette salle centrale est surmontée de chambres de décharge destinées à réduire la poussée sur sa voûte, le poids de la pyramide risquant de l'écraser.

Deux autres chambres funéraires ont également été aménagées avant d'être abandonnées : l'une à 30 mètres de profondeur, l'autre à 21 mètres de hauteur. Les archéologues de l'expédition commencèrent le déblaiement d'un puits d'accès à la chambre souterraine, mais ne purent l'achever.

ce qui accroît d'autant son erreur. Micux armé pour résoudre le problème, l'ingénieur-géographe Edme-François Jomard mesure une parallèle à la base en terrain praticable. Quant à la hauteur, elle est obtenue en additionnant celle de chacune des marches. On vérifie les mesures au baromètre et par triangulation. Enfin, en décembre 1799, à la suite de la grande excursion aux pyramides de Giza et Saqqara ainsi que sur le site de Memphis, organi-

Le 21 janvier 1801, il décide d'entreprendre de véritables fouilles archéologiques à Giza et Saqqara. Il en confie la direction à l'architecte Jean-Baptiste Lepère et au physicien Jean-Marie-Joseph Coutelle. L'Institut est chargé d'en établir le programme — ce qui est fait trois jours plus tard. Lepère imaginera des procédés et des outils de mesure adaptés aux conditions particulières du monument. Coutelle est déjà l'un des meilleurs experts des py-

étudier la nécropole par sondages « en creusant des canaux en différents sens » ; noter systématiquement la forme et la nature des pierres fermant les sépultures ; en ouvrir un certain nombre ; désensabler la grande galerie des momies d'ibis ; vérifier la présence de grottes dans les falaises d'Abousir ; tracer le plan de la ville...

L'histoire vient cependant interrompre l'entreprise scientifique. Menou est battu par les Anglais à Canope le 21 mars 1801. Bientôt, les troupes anglo-ottomanes assiègent Le Caire, suspendant l'accomplissement de ce programme, tout juste commencé à Giza. Celui-ci a pourtant ouvert une nouvelle époque, celle de la première archéologie scientifique, fondée sur la géométrie, l'analyse et la description graphique et textuelle.

Alors que l'archéologie des « antiquaires* » et des collectionneurs retenait les critères esthétiques ou commerciaux, celle des ingénieurs et des naturalistes s'attache aux mensurations et au terrain. Alors que les premières fouilles systématiques du XVIII^e siècle, à Pompéi, avaient été exploitées comme des gisements miniers d'où l'on extrayait les objets étonnants ou précieux, la Commission des sciences et des arts relève les monuments dans leur site et les sites dans leur contexte topographique et géographique : elle dégage socles et fondations, effectue des sondages, cherche à déterminer l'organisation de l'espace, etc. Il ne s'agit plus de trouver des trésors ou des curiosités, mais d'abord des données positives. Et de tenter de leur donner un sens.

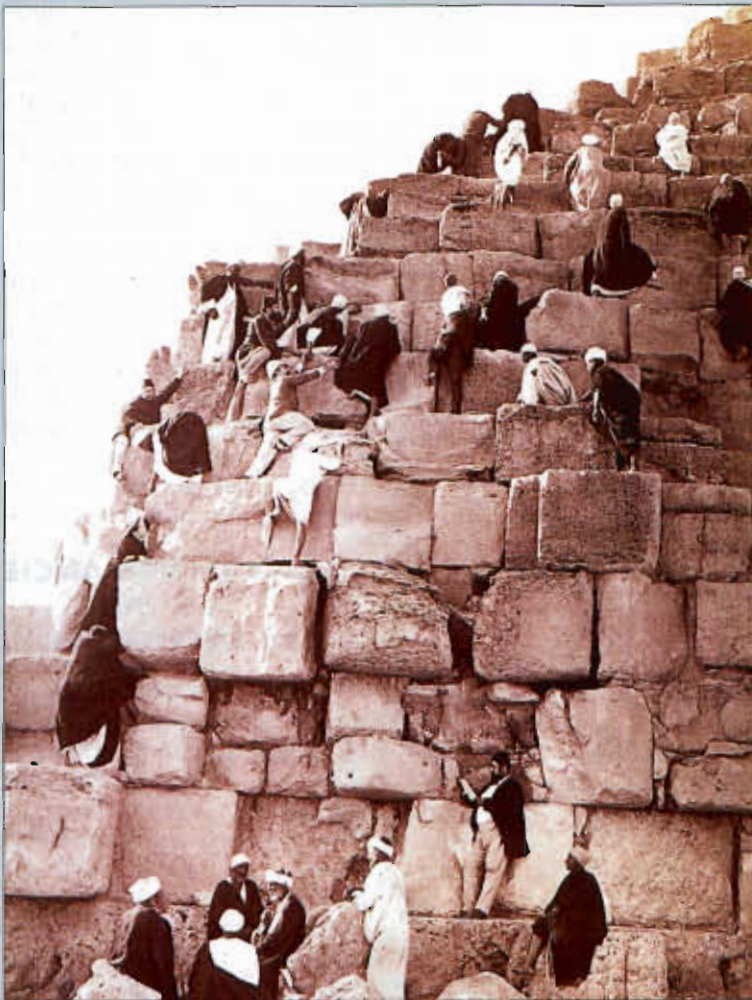
DE NOUVELLES MÉTHODES DE FOUILLE

Coutelle justifie la démolition de l'une des trois petites pyramides satellites de Mykérinos (celle de son épouse Khâmernebt) par la volonté de savoir « de quelle manière étaient placés dans les catacombes ces antiques [objets anciens], ces vases, que nous trouvions disséminés, ou que les Arabes nous apportaient ». Comme ses collègues naturalistes et médecins cherchent le plant de séné sauvage, l'animal, la maladie, dans leurs milieux, il espère, en croisant l'archéologie et les textes des Anciens, appréhender une civilisation, ses pratiques sociales et religieuses. Peu importe que cela soit présomptueux, en un temps où l'on ne sait pas lire les hiéroglyphes (la découverte de la pierre de Rosette, en 1799, promet d'ailleurs leur prochain déchiffrement), et que les ingénieurs aient commis d'inévitables erreurs d'interprétations. La méthode et la finalité rompent avec le passé et forcent l'admiration.

Dans cet esprit, tout objet est porteur de sens : « On ne dédaignera pas surtout les sé-

QUELQUES INDICATIONS UTILES A L'USAGE DES TOURISTES EUROPÉENS

Le Baedeker, illustre guide pour touristes européens du début du siècle, donne d'instructives indications sur la meilleure façon de gravir les pyramides.



Ci-dessus : ascension de la Grande Pyramide, à Giza, vers 1875. La première véritable vague de « touristes » sur le site des pyramides date de l'expédition de Bonaparte, en 1798 (photographie de Béchard, Paris, musée des Monuments français, cl. J.-G. Berizzi/RMN).

« L'ascension de la pyramide, quoique épuisante, est parfaitement sûre. Le voyageur sélectionne deux des bédouins importuns et se rend au coin nord-est de la pyramide d'où l'ascension débute habituellement. Assisté par les deux bédouins, chacun tirant une main, et, si l'on désire, par un troisième qui pousse derrière (sans supplément), le voyageur commence l'ascension des degrés, qui ont chacun près d'un mètre de haut. Forts et actifs, les assistants aident le voyageur à monter en le poussant, le tirant et le supportant ; à peine lui accorderont-ils un instant de repos avant d'atteindre le sommet. « Toutefois, comme cet effort inaccoutumé est épuisant, le voyageur insistera pour se reposer aussi souvent qu'il en éprouvera

le désir. On peut souvent utiliser avec avantage la phrase "Uskut willa mâ fish bakshish" ("Du calme ou vous n'aurez pas de pourboire"). Toute demande de bakshish sera refusée, et il faut de même garder un œil sur ses poches. On peut faire l'ascension en dix-quinze minutes, mais, surtout par forte chaleur, il est recommandé de prendre environ le double de temps, afin d'éviter le désagrément d'arriver au sommet à bout de souffle et en nage. « La plate-forme a maintenant environ dix mètres carrés, de sorte que la place est largement suffisante pour un groupe important de visiteurs. »

(Traduction de Karl Baedeker, Egypt and the Sudan. Handbook for Travellers, Leipzig, 1908.)

Chronologie

DE LA CONSTRUCTION DES PYRAMIDES...

ANCIEN EMPIRE (2670-2195 AV. J.-C.)

• **V. 2670-2600 AV. J.-C. (III^e DYNASTIE)** : à Saqqara, construction de la première pyramide, à degrès, celle du roi Djéser.

• **V. 2600-2475 AV. J.-C. (IV^e DYNASTIE)** : première pyramide lisse de Snéfrou à Méïdoum, puis pyramides de Khéops, Khéphren, Mykérinos à Giza.

• **V. 2475-2195 AV. J.-C. (V^e ET VI^e DYNASTIES)** : la pyramide atteint son type classique.

MOYEN EMPIRE (2065-1781 AV. J.-C.)

• **1994-1781 AV. J.-C. (XII^e DYNASTIE)** : après plusieurs siècles d'interruption, les souverains se font à nouveau enterrer dans des pyramides au sud de Memphis. Les dernières sont édifiées peu après la fin du Moyen Empire à Saqqara-Sud vers 1770 av. J.-C.

... À L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

• **1798**

1^{er} JUILLET : les troupes françaises de Bonaparte débarquent à Alexandrie.

21 JUILLET : bataille des Pyramides, à Imbaba, où Bonaparte défait Mourad Bey. Le 22, les Français entrent au Caire.

1^{er} AOÛT : la flotte française est anéantie par les Anglais dans la rade d'Aboukir.

20 AOÛT : fondation de l'Institut d'Égypte.

21 OCTOBRE : révolte du Caire.

• **1799**

JUILLET : découverte de la pierre de Rosette qui permettra, en 1822, à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes.

22 AOÛT : Bonaparte rentre en France. Kléber lui succède à la tête de l'armée d'Orient.

• **1801, MARS** : les Français évacuent l'Égypte.

• **1802** : parution du *Voyage dans la Basse et Haute-Égypte pendant la campagne de Bonaparte* de Vivant Denon.

• **1810-1822** : publication de la *Description de l'Égypte*.

• **1826, MAI** : Champollion est nommé premier conservateur de la division des monuments égyptiens du musée du Louvre.

• **1858** : Auguste Mariette est nommé directeur du Service des antiquités d'Égypte.

• **1998** : bicentenaire de l'expédition de Bonaparte ; année France-Égypte.

pultures creusées à la surface du roc et celles construites en briques crues, précise le programme de fouilles de 1801. *Pour appartenir aux plus pauvres citoyens, elles n'en doivent pas moins fournir d'utiles matériaux à l'histoire.* » Et Dutertre traite avec le même soin les blocs de Khéops, les bas-reliefs de Haute-Égypte ou une simple tunique trouvée dans une tombe de Saqqara, tous pareillement sélectionnés pour être gravés dans la *Description de l'Égypte*. Il ne s'agit pas d'amasser, mais de décrire les objets trouvés en place ; d'inventorier les autres pour les collections nationales. Mémoire de la fouille, un registre portera la description des monuments, les résultats des opérations, la liste des trouvailles. Enfin, avec l'expédition, l'archéologie fait aussi appel au laboratoire. Les chimistes du Muséum analysent les mortiers et des échantillons des pierres trouvées au pied de Khéops et de Mykérinos. De son côté, Vivant Denon confie des morceaux de papyrus à la section de chimie de l'Institut national pour en analyser l'encre et les pigments colorés.

LES AUTEURS ANCIENS GUIDENT LES ARCHÉOLOGUES

Si les ingénieurs s'appuient sur les sciences modernes, ils ne font pas pour autant table rase du passé. A défaut de la compréhension des hiéroglyphes, les écrits des Anciens (Hérodote, Diodore, Strabon, Plin, etc.) font partie des matériaux sur lesquels ils exercent leur analyse. L'évidence archéologique recoupe parfois le texte : les traces du parement de granit de Mykérinos confirment la description d'Hérodote, et l'auteur devient ainsi un guide plus sûr, que l'on suit pour retrouver le Sérapeum ou reconstituer les techniques de construction.

Ce dernier point intéresse particulièrement Coutelle (*cf. Patrice Bret, p. 30*). Dès octobre 1800, il conclut à la présence d'un parement lisse sur toutes les pyramides et exclut qu'il ait été posé après l'érection du monument : la pose depuis la base aurait nécessité un échafaudage impensable, compte tenu du manque de bois de construction ; en sens inverse, s'il suffisait d'utiliser les assises en gradins comme le rapporte Hérodote, il aurait fallu hisser jusqu'au sommet des blocs à angles vifs sans les briser. Pour Coutelle, l'ensemble a donc été construit au fur et à mesure : chaque assise a commencé par une enceinte carrée

Ci-contre : dessin de François-Charles Cécile (1766-1840) représentant la grande galerie de la pyramide de Khéops. Menant à la chambre sépulcrale, celle-ci se rétrécit en hauteur pour supporter les dalles du plafond, de plus en plus lourdes. Un membre de l'équipe de fouilles pénètre dans la chambre de décharge, dite « de Davison », sous le regard d'un collègue (Paris, BNF).



de ce parement de pierre dure, assemblée à la précédente par des tenons et mortaises, puis remplie de simples blocs dégrossis, maintenant apparents : à partir du sommet, la pierre a ensuite été taillée pour supprimer les degrés et lisser les faces.

La structure interne n'est pas oubliée. Les premiers, Coutelle et Lepère interprètent parfaitement le dispositif des herses qui ferment l'accès à la chambre sépulcrale, et le rôle de décharge de la chambre qui surmonte celle-ci². Ils déterminent également l'origine des blocs : le plateau de Giza pour les plus ordinaires, la carrière de Gebel Turâ, sur la rive opposée, pour le parement de calcaire dur des deux grandes pyramides, la région d'Assouan pour le granit de celui de Mykérinos et de la chambre sépulcrale de Khéops.

LA PYRAMIDE, VÉRITABLE MONUMENT DU SAVOIR

La Commission formule parfois des hypothèses moins heureuses. Ainsi, lorsque la Grande Pyramide est considérée comme un étalon métrique. Jomard, après Volney, imagine de déduire des mesures de la base la longueur de la coudée royale de l'Égypte pharaonique. Croyant que la base mesure 500 coudées, il fixe la longueur de la coudée royale à 0,462 mètre — en réalité, elle mesure 440 coudées de 0,524 mètre, soit 230,56 mètres. Il va jusqu'à imaginer que cette unité de mesure pharaonique correspondait, comme le mètre, à une fraction de l'arc du méridien terrestre³. La pyramide devient ainsi un véritable monument du savoir, Jomard attribuant à l'Égypte pharaonique des connaissances, astronomiques notamment, que l'Europe aurait seulement redécouvertes à l'époque moderne.

Malgré les données scientifiques, l'imaginaire a toujours sa place dans l'archéologie des ingénieurs. Et l'autorité légitimement acquise par les travaux de la Commission vient parfois renforcer des conceptions fantaisistes préexistantes, qui fleurissent ensuite sous forme de pseudo-théories mathématiques, astronomiques, bibliques ou théosophiques. Jomard, emporté par une rêverie empreinte de la pensée maçonnique, juge ainsi probable, sans pouvoir « *cependant apporter aucune preuve formelle* », la tenue de mystères, de rites initiatiques et religieux à Khéops.

« *L'exagération de presque tous ceux qui ont écrit sur les pyramides, et le peu d'accord qu'il y a entre eux, expose Coutelle, avaient empêché de rien savoir de positif sur ces monuments, sur leurs dimensions, leur construction, les matières dont ils sont composés, les carrières d'où les Égyptiens ont tiré les pierres employées à ces masses gigantesques.* » A ces interrogations, lui-même a

donné des réponses, auxquelles l'architecte et égyptologue Jean-Philippe Lauer a rendu hommage : « *Pour les deux éminents techniciens que furent Coutelle et Lepère, [...] les raisons purement techniques ou constructives de diverses particularités de la Grande Pyramide, qui devaient par la suite intriguer certains théoriciens des pyramides, ne font pas l'ombre d'un doute. [...] Si ces recherches scientifiques trop rapidement interrompues de l'expédition française aux pyramides se réduisirent en somme à peu de chose, elles marquèrent, quoi qu'il en soit, une étape capitale dans leur exploration et attirèrent l'attention sur les nombreux problèmes qui s'y posaient.* »

Seul le manque de temps interdit d'achever le déblaiement du puits qui aurait conduit à la chambre souterraine ; il restait encore à découvrir les chambres de décharge supérieures. Mais l'essentiel était fait. Les mesures de la Grande Pyramide, reprises par J. S. Perring et le colonel Howard Vyse (1837-1838), par Sir Flinders Petrie (1880-1882), et même celles de J. H. Cole en 1925 pour le compte du Survey Department égyptien (qui font autorité depuis lors) n'apporteront que des variations mineures. Quant à la construction des pyramides (cf. *Patrice Bret, p. 30*), elle reste encore de nos jours mystérieuse à maints égards. Pouvait-on espérer davantage de quelques visites éclair et d'une fouille d'un mois dans des conditions apparentées à nos fouilles de sauvetage ?

Surtout, pour reprendre les mots de Jean-Philippe Lauer, « *l'archéologie monumentale [est] née avec l'expédition d'Égypte* », malgré la brièveté de celle-ci. Les méthodes sont reproductibles, les résultats vérifiables : programme de fouilles, relevés systématiques avec des instruments scientifiques, plans, croquis *in situ*, descriptions, inventaire, sondages exploratoires... Certains choix heurteraient les chercheurs actuels. Il s'agit bien pourtant d'une archéologie scientifique inscrite dans la recherche historique, que les archéologues prédateurs du premier XIX^e siècle et l'intérêt trop exclusif des égyptologues pour les hiéroglyphes feront oublier un temps.

Le site de Giza a été la première fouille moderne, le chantier pionnier d'une équipe associant ingénieurs, architectes, topographes, chimistes, mécaniciens. Sans avoir perdu totalement son mystère, la pyramide de Khéops n'est plus la même depuis l'expédition d'Égypte. ■

NOTES

1. Le 21 juillet, à Imbaba, l'armée de Bonaparte est victorieuse de Mourad Bey, l'un des deux grands chefs mamelouks : c'est la « bataille des Pyramides ».
2. La chambre sépulcrale avait été découverte par Davison en 1765, mais elle est redécouverte alors.
3. Entre 1792 et 1799, Delambre et Méchain avaient mesuré l'arc du méridien Dunkerque-Barcelone pour fixer la valeur exacte du mètre.

Lexique

PYRAMIDE, OBÉLISQUE, SPHINX...

ANTIQUAIRE : signifiant à l'origine « amateur des choses anciennes », ce terme est employé jusqu'au début du XIX^e siècle pour désigner ce que l'on appellerait aujourd'hui un « archéologue ». Il sera remplacé par ce dernier mot au moment du développement des études antiques.

MAMELOUKS : littéralement « esclaves ». Garde prétorienne des sultans égyptiens de la dynastie ayyoubide (1169-1250), ils renversent celle-ci en 1250 et forment plusieurs « dynasties » qui contrôlent l'Égypte et la Syrie jusqu'en 1517 (conquête ottomane de l'Égypte), puis de nouveau l'Égypte de la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1811. La période mamelouke est, en Égypte, un des sommets artistiques et culturels de la civilisation islamique.

MASTABA : issu d'un mot arabe signifiant « banquette maçonnée », c'est le nom donné aux tombes égyptiennes de l'Ancien Empire comprenant, au-dessus du caveau ménagé dans le sol, une superstructure en forme de pyramide tronquée, contenant une chapelle pour le culte du défunt.

OBÉLISQUE : aiguille quadrangulaire dont les faces présentent une inclinaison accentuée, surmontée d'un pyramidion. L'obélisque est né du culte solaire d'Héliopolis (le soleil s'y posait à son lever).

PYLÔNE : façade monumentale des temples égyptiens, composée de deux môles en forme de *mastaba*, encadrant une porte.

PYRAMIDE : les célèbres monuments égyptiens sont des pyramides régulières à base quadrangulaire. On les distingue des **PYRAMIDES À DEGRÉS** qui s'élèvent en gigantesques marches, ou degrés, sur leurs quatre côtés, et des **PYRAMIDES RHOMBOÏDALES** qui présentent une brusque diminution de la pente de leurs faces à mi-hauteur. Les **PYRAMIDES À TEXTES** offrent dans leurs antichambres et leurs chambres funéraires des inscriptions hiéroglyphiques gravées, dites Textes des pyramides, recueil hétéroclite de prières et de formules rituelles ou magiques.

PYRAMIDION : terme désignant le sommet pyramidal des obélisques et le bloc formant le sommet des pyramides.

SPHINX : figure hybride composée, sous l'Ancien Empire, d'un corps de lion, couché, et d'une tête humaine, souvent dotée d'une barbe postiche et ornée d'une coiffe, le némès, tous deux insignes de la royauté.

VRAIS ET FAUX MYSTÈRES

Comment édifier en moins de trente ans un monument de plus de deux millions et demi de mètres cubes ? Comment élever à soixante-cinq mètres un bloc de soixante-dix tonnes lorsqu'on ne connaît pas le système des échafaudages ? Depuis l'Antiquité, l'énigme de la construction des pyramides fascine. Hypothèses et déductions.

Comment construire en moins de trente ans un monument de 2,6 millions de mètres cubes, comme Khéops ? Comment élever à 65 mètres des blocs de 70 tonnes ou à 145 mètres un pyramidion* de 5 tonnes ? Depuis l'Antiquité, la question intrigue. Hérodote (v^e siècle av. J.-C.) et Diodore de Sicile (1^{er} siècle av. J.-C.) sont à l'origine des deux principales hypothèses, mais les ingénieurs modernes imaginent encore des solutions techniques hardies, et la question fait toujours recette. Sans parler des fantasistes qui y voient l'intervention des extraterrestres ni de ceux qui, sur Internet, font des pyramides* les filles de l'Atlantide...

Si l'Ancien Empire (2670-2195 av. J.-C.) ne connaissait pas la roue, le transport de blocs de plusieurs tonnes sur terrain plat ou en pente douce ne posait pas de réel problème. Les plus lourds, ceux de granit, étaient transportés par voie fluviale, sur des barges descendant le Nil depuis Assouan. Sur terre, des madriers faisaient office de traîneaux tirés par des attelages humains (jusqu'à 168 haleurs !), seuls capables de coordonner leurs efforts pour obtenir un effet maximal par une traction rythmée. Les bas-reliefs et peintures qui en attestent l'emploi montrent que de l'eau était versée

devant les patins pour rendre le sol glissant. Une expérience menée dans les années 1930 à Karnak a prouvé que, sur une piste enduite de limon humecté, et sans effort anormal, un homme tire en moyenne une tonne en terrain plat. Il suffit dès lors de multiplier le nombre de haleurs en fonction de la masse à tirer et de la déclivité de la pente à gravir.

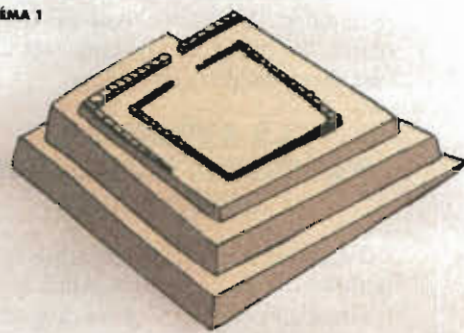
FAUT-IL CROIRE LES RÉCITS D'HÉRODOTE ?

Reste à expliquer comment les blocs ont été hissés les uns sur les autres. Une première interprétation s'alimente au récit d'Hérodote, auquel des prêtres égyptiens auraient rapporté que les pyramides avaient été construites en progressant de gradin en gradin à partir des assises inférieures, grâce à des machines de bois court qui permettaient de hisser les blocs. Au temps de l'expédition d'Égypte, Coutelle et ses contemporains donnaient crédit à cette version. Au xx^e siècle, de nombreux chercheurs ont tenté de préciser le système. Chaque fois, leurs propositions ont été démenties par l'archéologie.

Patrice Bret

Chercheur au Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, Patrice Bret va prochainement publier *L'Égypte au temps de Bonaparte* (Hachette, « La vie quotidienne »). Il prépare en outre un dictionnaire sur les aspects culturels de l'expédition d'Égypte. Son dernier article dans *L'Histoire* était intitulé « Bonaparte en Égypte » (n° 190, spécial « Les mystères de l'Égypte »).

SCHEMA 1



Depuis l'Antiquité, les hypothèses tentant d'expliquer comment des hommes ont pu hisser des blocs de pierre de plusieurs tonnes à une centaine de mètres de hauteur se sont multipliées. Certains ont imaginé qu'une rampe avait été élevée autour de la pyramide (schéma 1). Une proposition qui ne tient pas compte du fait que l'étréoussse de la voie et les virages à 90° interdiraient la circulation des nombreux attelages nécessaires pour édifier la partie inférieure de la pyramide et pour monter le pyramidion jusqu'au sommet. La solution avancée par Jean-Philippe Lauer (schéma 2) semble plus plausible : on aurait édifié une rampe frontale qui se rétrécissait, s'allongeait et se raidissait en proportion de la surface à construire et du poids des blocs à hisser, qui diminue avec la hauteur.

Ci-contre : gravure de Gottlob Heinrich Leutemann reproduisant la construction des pyramides (1862). Cette mise en scène présente une vision assez fantaisiste de la réalité : la rampe latérale de bois ne supporterait pas le poids des blocs de pierre ; l'attelage humain est trop faible — il est vrai que la hauteur des assises est ici très réduite par rapport à celle des vraies pyramides (Bridgeman/Giraudon).



DES PYRAMIDES

On a ainsi imaginé l'emploi de l'« ascenseur oscillant » (une sorte de petit traîneau à bascule), mais cet instrument paraît inconnu de l'Ancien Empire. Certains ont proposé diverses sortes de « chadouf » (une machine élévatrice à traction humaine qui sert à puiser l'eau du Nil). D'autres ont évoqué poulies, treuils, cabestans. Or tous ces principes étaient encore ignorés à l'époque.

Jusqu'à une date récente, des solutions hétérodoxes ont continué à être formulées. En 1981, un architecte marseillais, Éric Guerrier, a imaginé ingénieusement que le noyau de la pyramide avait lui-même servi de structure clé de l'élévation. Les blocs auraient été élevés aisément au moyen de longues cordes coulissant sur la paroi opposée. Cependant, ici encore, la réalité archéologique est en contradiction avec le principe général : non seulement on voit mal des blocs de plusieurs tonnes suspendus dans le vide à des cordes de plusieurs

Les explications les plus convaincantes trouvent en fait leur source chez Diodore de Sicile. Signalant avec raison que les Égyptiens ne connaissaient pas encore l'art d'échafauder, l'historien grec suppose la construction d'une levée de terre provisoire formant une piste en pente douce pour hisser les blocs par glissement. Un papyrus du Nouvel Empire (1550-1069 av. J.-C.) décrit une telle rampe de briques crues. En outre, des traces en ont été retrouvées à Karnak (où elle servit à édifier les pylônes* des temples et à ériger les obélisques*) et autour de plusieurs pyramides — à Meïdoum, à Abydos et même à Giza (Ancien Empire), ou à Licht (Moyen Empire). Deux types de rampe sont envisageables : une rampe latérale étroite, développée autour de la pyramide (cf. schéma 1) ou s'élevant en lacets le long de l'une des faces ; une rampe frontale plus large, perpendiculaire à l'une des faces.

Les différentes versions de la rampe latérale doivent être écartées, du fait de leur largeur restreinte. En effet, une voie étroite n'autorise pas la circulation des attelages importants et nombreux nécessaires à l'édification des assises inférieures — Khéops a une emprise au sol de 50 000 m². Dans de telles conditions, compliquées par le passage des virages à 90° de la rampe périphérique (180° pour la rampe en lacets), il aurait été impossible de construire la pyramide aussi rapidement et de hisser le pyramidion jusqu'au sommet. Seule une rampe frontale — d'ailleurs mise en évidence pour la face sud de Khéphren — permet de résoudre la question du nombre des attelages.

Jean-Philippe Lauer a proposé en 1989 un système affiné. Les cinq premières assises sont construites à l'aide d'une amorce de rampe sur chaque face ; une rampe unique suffit ensuite : d'une largeur initiale de 100 mètres à la base, elle se rétrécit et s'allonge à plusieurs reprises en proportion de la surface nouvelle à construire (cf. schéma 2). Comme la taille et le poids des blocs diminuent généralement avec la hauteur, la pente se raidit sans véritable problème — elle ne dépasse une inclinaison de 10° qu'après la mise en place des plus gros blocs de granit. Seule la pose du pyramidion associe un système de contrepoids. Jean-Philippe Lauer met ainsi en accord les données techniques et archéologiques. Mais le dossier n'est pas clos. Des éléments nouveaux pourraient venir des « marques » peintes sur les blocs de construction sur lesquelles travaille Vassil Dobrev : ces inscriptions fragiles portent des indications pour le déplacement, le positionnement ou le nivellement des pierres. Affaire à suivre... ■

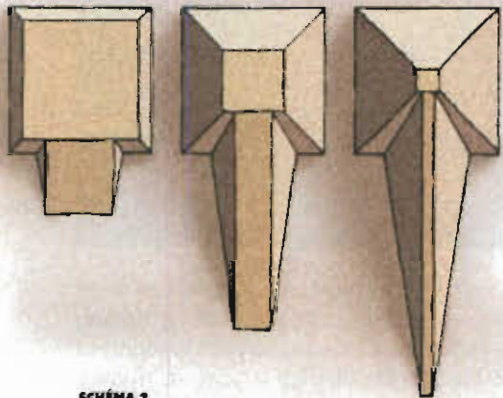


SCHÉMA 2

dizaines de mètres de long, mais les pyramides de la IV^e dynastie (2600-2475 av. J.-C.), dont celles de Giza, ne possédaient peut-être plus de noyau de ce type.

Un autre système, plus original encore, a été proposé en 1985 par Manuel Minguez. Adoptant le principe de la poussée d'Archimède, les Égyptiens auraient immergé les blocs soutenus par des flotteurs pour traverser le Nil, puis les auraient élevés par une succession d'écluses jusqu'aux pyramides. Mais cette suggestion semble ignorer que les cinq sixièmes des blocs proviennent directement du plateau sur lequel sont érigées ces dernières. Surtout, cela supposerait que les Égyptiens aient connu et le principe qu'Archimède découvrit au III^e siècle av. J.-C., et celui de l'éclusage, qu'ils ignoraient pareillement...

* Cf. lexique, p. 29.

HOLLYWOOD-SUR-NIL

En 1955, Howard Hawks entreprenait de reconstituer l'édification de la pyramide de Khéops pour sa « Terre des pharaons »...

Lorsque Howard Hawks décide de mettre l'édification de la grande pyramide de Khéops au cœur du scénario de *La Terre des pharaons* (1955), ni le producteur, le metteur en scène, les scénaristes dont William Faulkner en personne, ni le conseiller du film Noël Howard (qui a fait le récit du tournage dans *Hollywood-sur-Nil*, cf. *Pour en savoir plus*, p. 51), ne savent comment construire une pyramide au cinéma. Heureusement que l'armée égyptienne est là, avec d'autres figurants recrutés sur place. Ils sont censés pousser des pierres de plus de dix tonnes. Mais comme celles-ci sont creuses et recouvertes de plâtre, tous jonglent avec, n'ayant aucune idée du travail d'un acteur. Une solution : rythmer l'effort en hurlant dans le micro n'importe quoi. Si bien que quand arrive Hawks, « mille bâtisseurs de la pyramide, courbés sous l'effort, répétaient en chœur : "Jemmerde la Warner Brothers !" » Enfin la pyramide est construite. Reste la séquence finale : le pharaon mort est enfermé dans le tombeau devenu inviolable, avec ses prêtres fidèles et la perfide traîtresse. Mais quel mécanisme inventer pour rendre l'épisode spectaculaire ? Un jour, l'archéologue Jean-Philippe Lauer montre à Hawks une tombe saïte postérieure de deux bons millénaires à Khéops, mais dont les quatre coins étaient percés d'orifices verticaux où venaient s'encastrent les poteaux qui soutenaient le couvercle du sarcophage. Les trous étaient remplis de sable que retenaient à la base de simples bouchons de poterie : il suffisait de briser ceux-ci pour que, le sable s'écoulant, les supports du couvercle s'enfoncent dans la base de la tombe. Hawks avait trouvé sa solution. Après quelques ennuis mineurs — dont l'humidité du sable qui refusait de descendre et bouchait les orifices, ce qui nécessita l'installation d'un énorme séchoir — le « gadget pyramidal se mit en marche ». « Ce sablier géant, ajoute mélancoliquement Noël Howard, écoulant ses derniers grains, marquait symboliquement pour moi la fin du film. » C. A.

LES PYRAMIDES, UN SUCCÈS FOU !

Les architectes et les artistes ont trouvé dans la forme parfaite de la pyramide une source d'inspiration inépuisable, et un modèle. Des cimetières au grand Louvre, de Boulogne-sur-Mer à Chicago, sa silhouette rayonne dans le monde entier, depuis le XVIII^e siècle.

Jean-Marcel Humbert

Conservateur du musée national de la Légion d'honneur à Paris, Jean-Marcel Humbert enseigne à l'École nationale du patrimoine et poursuit ses recherches en égyptologie dans le cadre du CNRS. Il doit publier en 1998 : *L'Égypte à Paris* (Délégation artistique de la Ville de Paris), *France-Égypte, dialogues de deux cultures* (Gallimard, « L'Œil »).

Les pyramides* égyptiennes classiques, telles qu'on peut les voir à Giza, ont été à l'origine de toute une descendance dont ni les dimensions, ni l'aspect, ni la raison d'être ne correspondent à ceux de leurs grandes ancêtres. Ces pyramides modernes, caractéristiques du détournement de la signification originelle d'une forme à la fonction bien définie, constituent l'un des meilleurs exemples du phénomène de l'égyptomanie. Les pyramides de Giza ont de tout temps frappé les voyageurs. Lorsque Vivant Denon les découvre à son tour au début de la campagne d'Égypte, il ressent une très forte impression : « On ne peut trop admirer la précision de l'appareil des pyramides, [...] dans des dimensions si immenses, qu'on peut dire de ces monuments gigantesques qu'ils sont le dernier chaînon entre les colosses de l'art et ceux de la nature. [...] Mon âme était émue du grand spectacle de ces grands objets ; je regrettais de voir la nuit étendre ses voiles sur ce tableau aussi imposant aux yeux qu'à l'imagination. »



Ci-dessus, le complexe hôtelier « Luxor Hotel-Casino » à Las Vegas : dominant l'entrée de la pyramide en verre, qui s'élève sur trente étages, un obélisque et un sphinx, une fois et demie plus grand que celui de Giza et dont les yeux envoient des rayons laser. Ci-contre à gauche : le tombeau du magistrat Caius Cestius, édifié à Rome au I^{er} siècle av. J.-C., dessiné par Piranèse (cf. Rick Browne/PPCM et BNF).



C'est en effet au rêve plus qu'au réel que font toujours référence les pyramides d'Égypte. Car elles ne furent connues longtemps que par ouï-dire ; et même la gravure, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, n'en rend que rarement les proportions correctes. D'autant qu'apparaît très tôt une confusion avec la pyramide romaine de Caius Cestius, qui devient le modèle des

* Cf. lexique, p. 29.

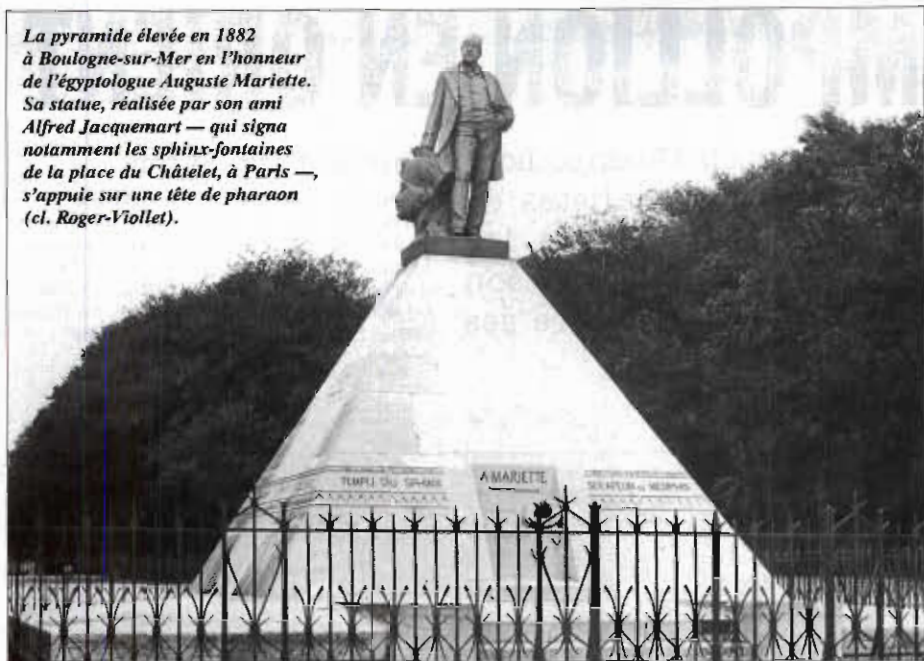
pyramides édifiées en Occident aux XVIII^e et XIX^e siècles, sans que celles-ci perdent pour autant leur contenu émotionnel égyptien (cf. Patrice Bret, p. 24).

Bien avant l'expédition de Bonaparte, une véritable « pyramidomanie » s'empare de l'Europe du XVIII^e siècle. Pourtant, au contraire de l'obélisque* et du sphinx*, la pyramide est, de toutes les créations de l'Égypte antique, celle qui est la plus difficile à copier ou à adapter, en raison de ses dimensions exceptionnelles ; c'est donc sous une taille beaucoup plus réduite qu'elle va se développer. Le premier des domaines investis par la « pyramidomanie » est celui des jardins anglo-chinois, mode venue d'Angleterre qui envahit toute l'Europe au milieu du XVIII^e siècle, consistant à

semer de fabriques une nature savamment torturée : ainsi, à côté de la ruine gothique, de la pagode chinoise, du pont japonais et de l'inévitable obélisque, va-t-on trouver quasiment toujours une pyramide. Sa raison d'être est, à l'origine, essentiellement décorative, même si on la nomme parfois « tombeau de pharaon » ; elle peut aussi, comme au désert de Retz, abriter une glacière ; elle trouve enfin, sous la poussée de la franc-maçonnerie, une justification ésotérique, comme par exemple à Potsdam ou dans l'actuel parc Monceau, à Paris, dont la pyramide abritait la statue d'une pseudo-Isis noire.

La Révolution allait fort curieusement reprendre à son compte l'imaginaire né de l'Antiquité. La pyramide devient dès lors, sous un aspect tout provisoire de bois et de toile, le symbole majeur de plusieurs grands rassemblements populaires. Puis, rejoignant la raison d'être de ses ancêtres égyptiennes, elle retrouve un rôle funéraire et, comme mausolée ou tombeau, finit par envahir les cimetières. Enfin, à l'instar de l'obélisque, la pyramide s'impose, également à travers le monde,

La pyramide élevée en 1882 à Boulogne-sur-Mer en l'honneur de l'égyptologue Auguste Mariette. Sa statue, réalisée par son ami Alfred Jacquemart — qui signa notamment les sphinx-fontaines de la place du Châtelet, à Paris —, s'appuie sur une tête de pharaon (cl. Roger-Viollet).



comme une des formes privilégiées du monument commémoratif. Ainsi celle édifiée à Boulogne-sur-Mer en 1882 en l'honneur d'Auguste Mariette, qui montre l'égyptologue juché à son sommet à côté d'une tête pharaonique, ou celle qui fut élevée à Nîmes après la Seconde Guerre mondiale, à la mémoire des martyrs de la Résistance.

Depuis les années 1960, la pyramide diminuée régulièrement de taille. Œuvre d'art, elle peut même rejoindre notre environnement proche : Barnett Newman l'utilise comme base de son *Broken Obelisk* (1971), les deux formes se répondant pointe contre pointe ; Anne et Patrick Poi-

rier en intègrent deux, aux degrés ruinés, dans leur surtout de Sèvres (1978) ; Pierre Baey la découpe en quatre comme un gâteau (1985) ; avec Félix (Gérard Chamaillou), elle flotte sur la Seine sous le nom d'*Hâpitrône* (1985) ; et Bilal arrive, sous la conduite des dieux de l'ancienne Égypte, à la faire voler...

La pyramide fait aussi le bonheur de créatifs qui profitent de l'engouement qu'elle suscite en même temps que de la crédulité des foules : de très sérieuses enceintes Ramsès (« pour écouter le son des pyramides ») voisinent avec un ioniseur pyramidal ou avec une « pyramide de vieillissement du vin ». Reconnue comme symbole d'indestructibilité, elle sert de logo à une multitude de sociétés de construction à travers le monde. Mais elle peut aussi promouvoir une activité commerciale, comme le complexe sportif d'Illie Nastase à Port-Marly.

Les débuts du renouveau (ou du détournement total) de la pyramide datent des années 1970, quand la demeure des morts devient celle des vivants. L'édifice donne alors son nom à des opérations immobilières à Paris, dans le quartier Italie, à Évry ou à La Grande-Motte : un programme s'appelle « *Le Chéops* », un autre « *La Pyramide Europa* », et même les transformateurs EDF lui empruntent ses proportions... Plus intéressantes sont les motivations de la société Saint-Gobain qui choisit également cette forme pour stocker ses archives à Blois : utilisant les matériaux et les procédés de la compagnie (verre, chauffage solaire), elle crée ici une

Ci-contre : la pyramide de Ieoh Ming Pei, construite entre 1984 et 1989 dans la cour du palais du Louvre, à Paris, sert aujourd'hui d'entrée au musée (cl. X. Richer/Hoa-Qui).

variation sur le thème du tombeau égyptien garant de la mémoire.

La technique permet bien d'autres fantaisies, et notamment de faire des pyramides renversées, en équilibre sur leur pointe, comme à Créteil (bâtiment de la société Pernod), à Bratislava (siège de la Radiodiffusion slovaque), au Carrousel du Louvre, à Paris, ou, à une échelle moindre, à l'Élysée (bureau du président François Mitterrand dessiné par Philippe Starck).

Aujourd'hui, le genre est loin de s'esouffler et tout architecte « à la mode » veut « sa » pyramide : il en pousse de toutes matières et de toutes couleurs, et de tailles de plus en plus gigantesques. Au début des années 1980, le riche entrepreneur Jim Onan se fait édifier, non loin de Chicago, une pyramide haute de dix-huit mètres, recouverte de plaques d'or à vingt-quatre carats. Percée de fenêtres, cette curieuse maison de campagne est entourée de trois pyramides plus petites, d'une allée de sphinx, d'un lac sacré et d'une multitude de statues en tout genre.

DE PARIS À MEMPHIS ET LAS VEGAS

La pyramide du Louvre, construite entre 1984 et 1989, est de celles qui ont fait couler le plus d'encre. Elle fut à l'origine de débats acharnés, ses opposants critiquant l'utilisation de la forme pyramidale, mais surtout l'apparition d'un édifice contemporain au sein du palais du Louvre, au point que le projet faillit être remis en cause. Arguant de la transparence, du vide intérieur et de l'absence de base de sa pyramide, ainsi que de sa destination, l'architecte Ieoh Ming Pei a toujours refusé sa filiation égyptienne : malgré tout, les Parisiens et le monde entier l'ont immédiatement reconnue et adoptée comme égyptisante. Ces dernières années, deux autres pyramides gigantesques ont vu le jour aux États-Unis, l'une accueillant des bureaux et un musée à Memphis, l'autre, précédée d'un sphinx monumental, faisant office d'hôtel à Las Vegas.

Cette nouvelle génération de pyramides n'a plus rien à voir avec celles de l'Antiquité, mais elle forme un trait d'union exemplaire entre l'Égypte des pharaons et l'imaginaire de nos contemporains. Forme parfaite dans laquelle s'est glissé un contenu symbolique multiple, la pyramide reste porteuse d'un message ésotérique sous-jacent, universel et compris à toutes les époques. Elle n'a ainsi jamais cessé de jouir d'une immense popularité, qu'elle a su maintenir en mêlant son exceptionnelle force d'évocation à la mode du moment, en choisissant l'usage susceptible de toujours lui donner les meilleures chances de survie. ■



CHAMPOLLION EN ORIENT

En 1828, Jean-François Champollion, le plus illustre des spécialistes de l'ancienne Égypte, découvre les pyramides. Sa correspondance et son *Journal* permettent de connaître ses premières impressions...

Michel Dewachter

Ingénieur de recherche au CNRS et spécialiste de l'histoire de l'égyptologie ainsi que de la formation des collections, Michel Dewachter est l'organisateur du musée Champollion à Figeac (ouvert en 1986) et du Bicentenaire Champollion (1990). Il a publié *Les Monuments de l'Égypte. L'édition impériale* (Hazan, 1988) et *Les Collections égyptiennes de l'Institut de France* (Sand-Conti, 1987).

Le 18 août 1828, Jean-François Champollion, alors âgé de trente-huit ans, débarque à Alexandrie à la tête de l'importante expédition scientifique commanditée par le roi Charles X et l'éclairé grand-duc de Toscane, Léopold II. Tout permet de croire que, comme pour le déchiffrement des hiéroglyphes, qu'il a pu mener à bien en septembre 1822, le grand mystère entourant les pyramides* va bientôt livrer au monde savant le message tant attendu. Cet espoir est général. Il est vrai que Champollion ne peut être comparé à aucun autre voyageur : il sait tout ce qu'il est alors possible de connaître sur l'Égypte.

DÉCEPTION DEVANT LA GRANDE PYRAMIDE

Attachons-nous donc au *Journal* fragmentaire et à la correspondance de l'égyptologue pour retrouver le regard qu'il porta sur ces fameux monuments. C'est en venant d'Alexandrie, au matin du 19 septembre, que Champollion et ses compagnons eurent leur première vision des célèbres monuments de Giza qu'ils allaient explorer trois semaines plus tard. La séduction attendue est réelle et Champollion, dans une lettre du 27 septembre, tente de faire partager à son frère aîné resté à Paris un peu de son émotion devant le véritable tableau qui s'est offert à lui, en aval de Batn-el-Bagarah, la pointe du delta : « En nous réveillant [...] nous vîmes enfin les pyramides, dont on pouvait déjà apprécier les masses, quoique nous fussions à huit lieues [32 km] de distance [...]. La vue est magnifique et la largeur du Nil est étonnante. A l'occident les pyramides s'élèvent au milieu des palmiers ; une multitude de barques et de bâtiments me croisent dans tous les sens [...]. Le fond du tableau est occupé par le mont Moquattam, que couronne la citadelle du Caire, et dont la base est cachée par la forêt de minarets de cette grande capitale. » Comment ne pas voir dans une telle description un écho des premiers ta-

* Cf. lexique, p. 29.



bleaux orientalistes remarqués au Salon de 1827, notamment ceux de Callende de Champmartin, et dont Prosper Marilhat va très rapidement porter haut le renom ?

C'est par le sud et à l'occasion d'une chevauchée à travers le désert depuis Saqqara que Champollion et ses compagnons abordent le plateau de Giza au matin du 8 octobre, et ce pour une exploration de trois jours. Seul le premier est évoqué dans le texte du *Journal* dont nous disposons aujourd'hui. Même écourté, ce récit nous rappelle d'abord, par l'allusion au *Voyage* de Vivant Denon publié en 1802, que c'est surtout cet artiste et grand collectionneur (cf. Guillemette Andreu, p. 50) — chez lequel Champollion ouvrit ses premières momies et donna à Paris des cours d'égyptien — qui, avec l'antiquaire* Jean-Joseph Dubois, initia le déchiffreur à l'art égyptien. « Nous arrivâmes harassés de fatigue, nous et nos ânes, à l'ombre de quelques sycomores, placés à une petite distance du grand Sphinx*. Rafraîchi par une courte halte, je courus au monument qui,

Ci-dessus, vue du Caire vers 1848 : on aperçoit les pyramides de Giza au fond. En haut à gauche : Champollion en Égypte (lithographie d'après David Roberts, Londres, Royal Geographical Society, et croquis de Salvatore Cherubini ; cl. Bridgeman/Giraudon et collection Guy Renéaume).

malgré les mutilations qu'il a souffertes, donne encore une idée du beau style de sa sculpture. Le col est entièrement déformé, mais l'observation de Denon sur la mollesse ou plutôt la morbidezza [languueur] de la lèvre inférieure est encore d'une grande justesse. »

La suite du *Journal* indique à l'évidence que Champollion, nourri des relations de nombreux voyageurs anciens et modernes, ou des descriptions de plusieurs savants de l'expédition d'Égypte, fut déçu par la Grande Pyramide. Une telle appréciation est pour le moins surprenante, surtout de la part de celui qui, pendant près de vingt ans, dut continuellement différer ce voyage. Doit-on voir

déjà là les premières marques de l'extrême fatigue qui va bientôt réduire l'activité de Champollion, et qui finira par l'emporter quatre ans plus tard ?

« Tout le monde sera surpris, comme moi, de ce que l'effet de ce prodigieux monument diminue à mesure qu'on l'approche. J'étais en quelque sorte humilié moi-même en voyant, sans le moindre étonnement, à cinquante pas de distance, cette construction dont le calcul seul peut faire apprécier l'immensité. Elle semble s'abaisser à mesure qu'on approche, et les pierres qui la forment ne paraissent que des moellons d'un très petit volume. Il faut absolument toucher ce monument avec ses mains pour s'apercevoir enfin de l'énormité des matériaux et de l'énormité de la masse que l'œil mesure en ce moment. A dix pas de distance, l'hallucination reprend son pouvoir, et la Grande Pyramide ne paraît plus qu'un bâtiment vulgaire. On regrette véritablement de s'en être rapproché. Le ton frais des pierres donne l'idée d'un édifice en construction, et nullement celle que l'on contemple l'un des plus antiques monuments que la main des hommes ait élevés. »

De même que les jours précédents à Saqqara, où la mission franco-toscane avait fait une ample moisson de dessins et relevés dans plusieurs tombeaux importants, alors largement démantelés par les antiquaires ou les hauts fonctionnaires de Muhammad Ali, tel le grand trésorier du pacha, Muhammad Bey, Champollion donna toute son attention aux tombeaux privés de Giza et nota dans son Journal : « Aussitôt après le déjeuner, je me fis conduire par un Arabe à un tombeau sculpté et peint, situé sur l'alignement de la face occidentale de la deuxième pyramide et au midi de la première. Je trouvai en effet des sculptures fort curieuses, et je décidai qu'elles seraient toutes dessinées pour former la base de notre recueil de mœurs et d'usages. Le soir même [8 octobre], on commença à les copier avec beaucoup de soin. »

Ses collaborateurs, pour leur campement, trouvant place dans des tombeaux voisins, seule la tente de Champollion est alors dressée « sur le versant oriental du plateau des pyramides, du côté qui regarde Le Caire ». Le soir même, il débute une lettre à son frère par ces mots qui pourraient faire songer à Byron ou Lady Stanhope : « De mon camp, au pied des pyramides de Giza... » ! Ce courrier nous précise un peu ses intentions pour les jours suivants, à propos desquels le texte de son Journal est perdu : « Il y a peu à faire ici, et lorsqu'on aura copié des scènes de la vie domestique, sculptées dans un tombeau voisin de la deuxième pyramide, je regagnerai nos embarcations qui viendront nous prendre à Giza, et nous cinglerons à force de voiles pour la Haute-Égypte, mon véritable quar-

tier général. Thèbes est là, et on y arrive toujours trop tard. »

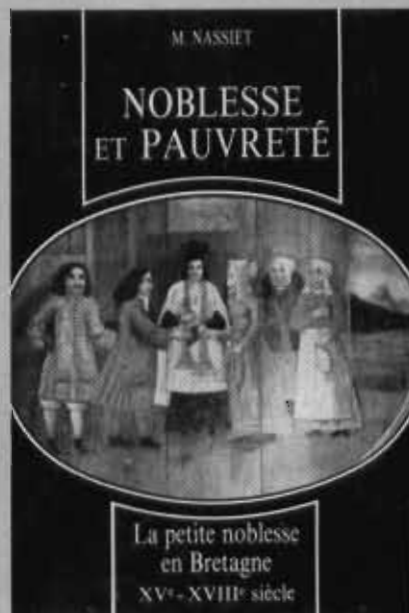
A côté des cinq mois consacrés effectivement à Thèbes, tant aux relevés des temples et des grandes tombes qu'à diverses fouilles dans la nécropole et à Karnak, Champollion n'aura finalement passé que trois jours à Giza, cinq jours à Mit-Rahineh (le site moderne de l'ancienne Memphis) et Saqqara, de même qu'une journée dans les carrières de Massarah, très fructueuse pour l'histoire des constructions memphites et la collection de noms royaux. Mais il n'en considérera pas moins jusqu'à la fin de sa vie que les « journées de Memphis » furent pour lui « les plus instructives de son séjour en Égypte ». Une telle appréciation indique à l'évidence que Champollion fut ébranlé par ce véritable premier contact avec l'Ancien Empire et permet de deviner combien il dut regretter, surtout à Mit-Rahineh, d'avoir à interrompre ses fouilles, faute de subsides. Mais quand bien même ces derniers auraient été débloqués plus tôt, le désir de Thèbes, constamment scandé par la plume de Champollion, l'aurait très probablement emporté !

UNE GÉOMÉTRIE DE GÉANT QUI ENGENDRE LE RÊVE

Enfin, et de même que le peintre et écrivain Eugène Fromentin, ou Théophile Gautier, l'inspirateur de nombreux artistes orientalistes, Champollion différa trop son départ pour l'Égypte, s'exposant, quarante ans avant eux, à la même inévitable déception d'un voyage entrepris trop tard. C'est surtout lorsqu'il se trouve aux pyramides que cette désillusion est perceptible chez un égyptologue qui, dès 1811, avait pourtant consacré l'un de ses premiers articles à Memphis ! Mais, en 1828, à l'époque des voyageurs romantiques et des peintres orientalistes, le regard porté sur les pyramides s'est déjà largement modifié et n'est plus exclusivement lié aux mesures et calculs des ingénieurs de l'expédition de Bonaparte. En attirant l'attention sur l'importance des bas-reliefs du tombeau d'Emai (Yimery), à Giza, Champollion, le premier, a déplacé le point de vue et étendu l'interrogation à l'ensemble du site. Cependant, ici comme ailleurs, les conquêtes de l'archéologie ne suppriment jamais totalement les anciennes élucubrations et, pour longtemps encore, les rapports mathématiques, que certains veulent retrouver régulièrement dans les mesures de la Grande Pyramide, alimenteront les hypothèses les plus inattendues : preuve que cette géométrie de géant engendre le rêve. ■

77
REÉDITION

DOSSIER



MICHEL NASSIET

NOBLESSE ET PAUVRETÉ

Un groupe social à la marge, offrant cependant un observatoire sur la société d'ordre, est étudié selon une démarche de micro-histoire.

526 pages

ISBN 2-9505895-5-7

250 F

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE



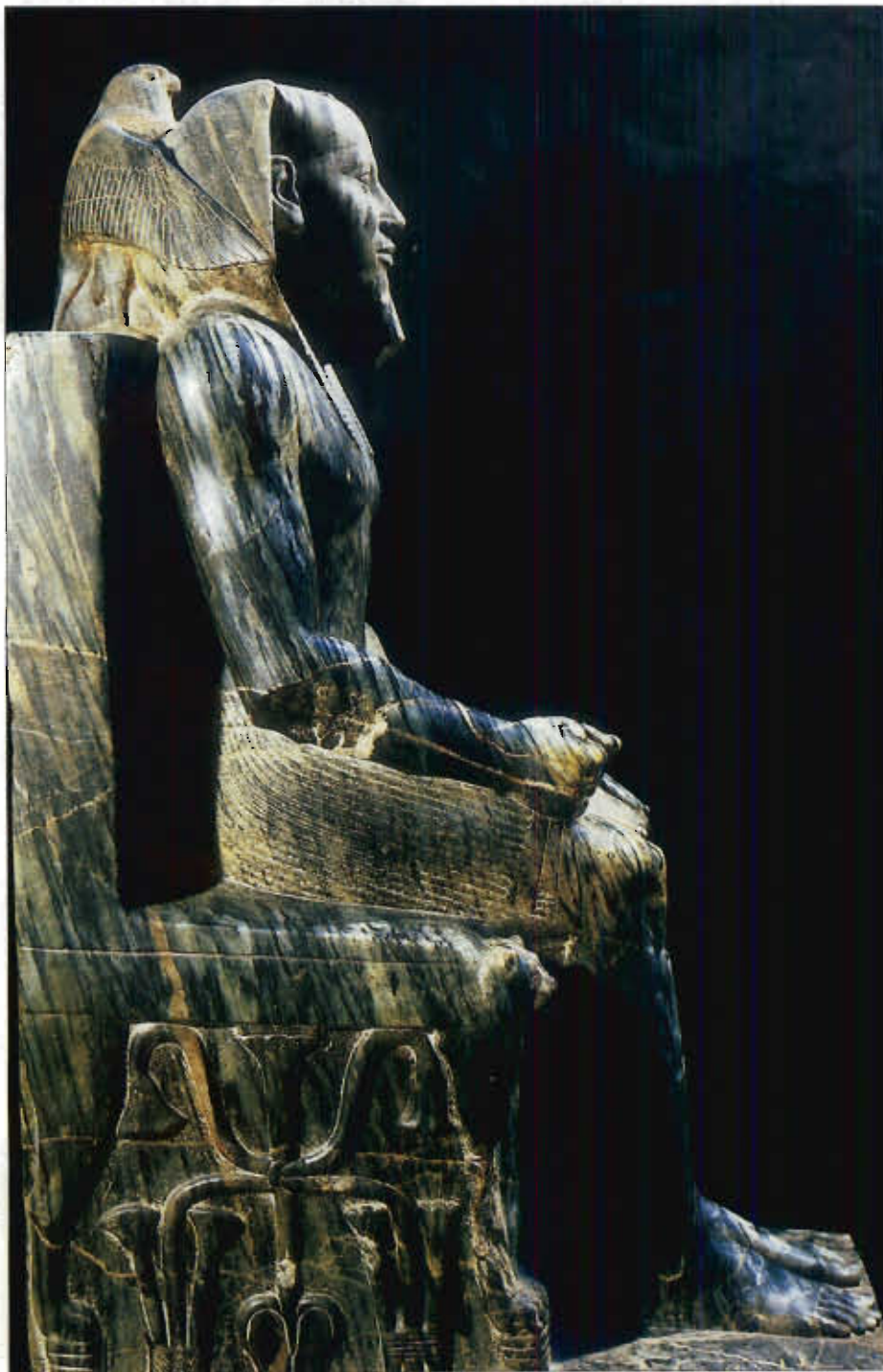
20, AVENUE JULES FERRY
55700 RENNES
TEL 02 99 27 21 50
FAX 02 99 27 21 51

LA VIE DE PHARAON

Grandiose transposition des monticules de sable et de pierre qui marquaient l'emplacement des fosses funéraires, les pyramides furent édifiées par les pharaons pour abriter leur tombe. A degrés, elles symbolisaient l'escalier destiné à faciliter la montée au ciel du souverain. Lisses, elles étaient le « perchoir » du dieu-soleil conçu comme un oiseau. Mais, toujours, elles devaient abriter la vie dans l'Au-delà du roi défunt.

Pierre Grandet

Docteur en égyptologie de l'université Paris-IV-Sorbonne, Pierre Grandet enseigne l'égyptien à l'Institut Khéops, à Paris, et à l'université catholique de l'Ouest, à Angers. Il a publié *Ramsès III, histoire d'un règne* (Pygmalion-G. Watelet, 1994) et *Le Papyrus Harris* (2 vol., IFAO, 1994). Collaborateur régulier à *L'Histoire*, son dernier article était intitulé « Les grands travaux des pharaons » (n° 190, spécial « Les mystères de l'Égypte »).



Depuis que les premiers voyageurs grecs en Égypte découvrirent, au V^e siècle av. J.-C., ces monuments étranges qu'ils nommèrent en leur langue « pyramides* »¹, du nom d'un gâteau de forme conique, celles-ci n'ont cessé d'exercer une singulière fascination sur les esprits occidentaux, y faisant germer de multiples questions : Qui les fit construire ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Inaugurés par l'expédition de Bonaparte, deux siècles de recherche scientifique permettent d'apporter aujourd'hui à ces questions un certain nombre de réponses, dont force est de reconnaître le caractère malheureusement lacunaire : nous ignorons toujours, par exemple, la manière exacte dont ont été construites les pyramides de Giza (cf. *Patrice Bret*, p. 30) !

On dénombre en Égypte une trentaine de pyramides royales, toutes situées à l'ouest du Nil, en bordure du désert, dans une zone de cent kilomètres environ du nord au sud, d'Abou Roache, au nord de Giza, à Haouara, à l'entrée du Fayoum (cf. *carte*, p. 37). Leur construction s'étend sur presque un millénaire, de la III^e à la XIII^e dynastie (env. 2670-1770 av. J.-C.). A degrés sous la III^e dynastie, lisses ensuite, toutes eurent pour fonction de servir de superstructure à une tombe.

La plus ancienne pyramide est celle à six degrés du pharaon Djéser à Saqqara (III^e dynastie, 2670-2600 av. J.-C.). Elle est située au centre d'un ensemble très vaste (545 par 278 mètres) qui reproduisait, à l'usage du pharaon défunt, un palais royal, de la même manière que les tombes des particuliers figuraient leur maison. Ce vaste complexe — admirablement restauré

Ci-contre : statue en diorite de Khéphren (2513-2478 av. J.-C.), quatrième roi de la IV^e dynastie et constructeur de la deuxième pyramide de Giza (musée du Caire ; cf. *Dagli Orti*).
Page de droite : la seule image que nous possédons de Khéops, le bâtisseur de la Grande Pyramide, à Giza, est une statuette en ivoire de 7,5 cm de haut retrouvée sur le site d'Abydos et conservée au musée du Caire (vignette tirée du *Mystère de la Grande Pyramide* de E. P. Jacobs, 1959, © Blake et Mortimer Éditions, 1997).

(le ciel), eux-mêmes descendants de Chou et Tefnout (l'air et l'humidité), enfants du soleil créateur Atoum.

D'un point de vue plus matériel, l'édification de trois pyramides par Snéfrou démontre la constitution par les pharaons, pour la construction de leurs sépultures, d'un outil de production capable de mobiliser pour la réalisation de projets de plus en plus grandioses, dans des chantiers évidemment immenses — mais dont il est impossible d'évaluer le nombre des participants —, des artisans, des scribes, des architectes et des ingénieurs, réunissant entre eux toutes les connaissances de leur temps. Comme le suggère l'arché-

logue anglais B. J. Kemp, il est ainsi probable que la construction des pyramides eut un effet déterminant sur le développement précoce de la civilisation égyptienne.

Après Snéfrou, viennent les pyramides de Giza (2556-2480), qui toutes résultent de l'agrandissement de projets au départ plus modestes — ainsi celle de Khéops, dont les trois chambres correspondent à trois plans successifs. Cependant, même selon les critères d'alors, les pyramides de Khéops et de Khéphren, avec leurs 146 et 144 mètres de hauteur, étaient trop gigantesques pour servir durablement de modèle à la sépulture royale. Avant même la fin de la IV^e dynastie (2600-2475 av. J.-C.), la py-

ramide de Mykérinos (68 mètres) revient à des proportions plus raisonnables.

A la V^e dynastie (2475-2345 av. J.-C.), la pyramide, de taille désormais modeste, évolue vers son type classique, atteint à la dynastie suivante (cf. schéma, p. 40). Sise en bordure du plateau désertique dominant la plaine du Nil, elle est enclose d'un mur interdisant son accès au profane. On arrive au caveau, où se trouve le sarcophage du roi — environné d'un riche mobilier funéraire, qui a disparu partout sans laisser la moindre trace —, par une descenderie ouvrant au nord, qui rejoint un couloir horizontal avec trois herse, puis une antichambre. Les parois de ces appartements

OSIRIS, ASSASSINÉ ET RESSUSCITÉ

Le mythe rapporte que le roi Osiris, assassiné par son frère, ressuscita dans l'Au-delà après momification et rites funéraires. Une croyance qui explique la forme des tombes de Saqqara, conçues comme de véritables palais.

A l'époque mythique où hommes et dieux vivaient ensemble sur terre, le roi Osiris gouvernait paisiblement l'Égypte. Mais, un jour, désireux de s'adjuger sa royauté, son frère Seth le tua. Il dépeça son cadavre dont il jeta au Nil les morceaux, qui furent dispersés par le courant en divers lieux du pays. Isis, l'épouse d'Osiris, partit à la recherche de ces morceaux avec l'aide de Nephtys, la propre femme de Seth. Les ayant retrouvés, elle les rassembla et les confia à Anubis qui, en inventant la momification et les rites funéraires, reconstitua le corps du dieu assassiné et lui restitua l'usage de ses sens, lui permettant ainsi de renaître pour vivre — mais seulement dans l'Au-delà — une vie nouvelle et éternelle. D'Osiris res-

suscité, Isis conçut un fils, Horus, qu'elle éleva en secret dans les marais du Delta. Devenu adulte, ce fils s'en fut combattre Seth et reconquit ainsi le trône que celui-ci avait usurpé.

Telle est, dans ses grandes lignes, selon le récit célèbre de Plutarque (I^{er} siècle), la forme tardive du mythe d'Osiris, dont les sources égyptiennes (qui n'en ont cependant fourni aucune narration suivie) confirment l'authenticité. Ce mythe et le culte qu'il fondait eurent en Égypte et jusque dans le monde gréco-romain un succès à la mesure de l'espoir que suscite l'assurance qu'il existe une survie après la mort. Le début de ce mouvement correspond au Moyen Empire (2065-1781 av. J.-C.), période à partir de laquelle on conçoit que chaque défunt devient à sa mort un nouvel Osiris.

Le site d'Abydos, où le dieu possédait son temple principal et sa tombe supposée (en fait celle du roi Djer, de la I^{re} dynastie), se couvre alors de cénotaphes et de stèles des fidèles désireux de participer, au mois de *khoiak* (le quatrième de l'inondation, octobre), aux mystères de la mort et de la résurrection d'Osiris, mises en parallèle avec le cycle de la végétation.

La popularité de ce culte au Moyen Empire résulte de l'appropriation par les particuliers de croyances et de pratiques

réservées auparavant aux seuls pharaons : l'Au-delà se « démocratisa ». A l'époque archaïque (3000-2670 av. J.-C.) et sous l'Ancien Empire (2670-2195 av. J.-C.), seuls les rois défunts étaient assimilés à Osiris, le souverain régnant assumant par rapport à eux la fonction d'Horus, responsable du culte funéraire.

Ce sont bien ces croyances anciennes qui, jusqu'à la III^e dynastie (2670-2600 av. J.-C.), expliquent la forme des tombes royales d'Abydos ou de Saqqara. Il s'agissait en effet de nier la mort, en remplaçant le défunt ici-bas dans une *apparence* de vie normale : la momification conserve au roi son apparence physique, sa tombe est une apparence de maison où il poursuit ses activités terrestres. Le mobilier du caveau et les offrandes de son culte funéraire visent à pourvoir à ses besoins matériels. Autour de sa tombe, celles de ses serviteurs et de ses fonctionnaires lui composent, pour l'éternité, une apparence de cour.

Ces conceptions ne devaient cesser d'inspirer, sous l'Ancien et le Moyen Empire, l'essentiel du culte funéraire royal, de même que l'organisation et le contenu des tombes. Cependant, au début de la IV^e dynastie, le mythe osirien, jusque-là système exclusif de référence de la monarchie, fut réduit à un rôle strictement funéraire, au

profit d'une religion d'État centrée autour du dieu-soleil Rê. Et c'est cette évolution qui explique la transformation de la tombe royale : dissimulant le caveau d'inspiration osirienne, une pyramide lisse symbolise le perchoir d'où le soleil semble s'élever chaque matin et où il semble se poser le soir. Élaboré à Héliopolis, le nouveau dogme s'attachait cependant à intégrer les personnages du mythe osirien au système théologique solaire, en faisant d'Osiris, Isis, Seth et Nephtys les descendants du créateur solaire Atoum.

Dès lors la survie du pharaon défunt s'expliquait par son assimilation, selon un cycle de vingt-quatre heures, à Rê pendant le jour et à Osiris pendant la nuit. Au matin, issu en esprit des profondeurs du caveau, comme le soleil des profondeurs de la terre, il renaît avec lui pour l'accompagner dans sa traversée du ciel. Au crépuscule il réintègre son caveau souterrain et sa momie, apportant à celle-ci les aliments du culte funéraire, tout en s'y régénérant pendant la durée de la nuit, tel l'embryon dans la matrice, afin de renaître au matin suivant.

Pierre Grandet

Page de droite :
Osiris, le dieu des morts.
Peinture retrouvée dans la tombe
d'Horemheb (XVIII^e dynastie,
1319-1291 av. J.-C.), elle-même
située dans la Vallée des Rois
(cf. Dagli Orti).

souterrains, qui comprennent aussi des magasins, sont ornées — de la pyramide d'Ounas, dernier roi de la V^e dynastie, jusqu'à celles de la VIII^e dynastie — des fameux Textes des pyramides, recueil hétéroclite d'inscriptions où le rituel de consécration des offrandes funéraires voisine avec d'obscurcs formules magiques contre les êtres malfaisants, et des prières pour la survie du roi et la conservation de son pouvoir.

Contre la face nord de la pyramide, une chapelle recouvre l'entrée de la descente au caveau, condamnée après l'enterrement. Dans l'angle sud-est de l'enceinte, également entourée d'un mur, se trouve une petite pyramide qui ne servait pas de

sépulture et dont on ignore la fonction exacte. Adossé à la face orientale de la pyramide principale, se dresse le temple funéraire, dit « temple haut », où l'on rendait un culte au soleil et au roi défunt. Ce bâtiment était relié par un long couloir en pente, dont les murs et le toit ont presque partout disparu, et qui est donc généralement désigné comme une « chaussée » ou une « rampe », à un « temple bas », sis dans la vallée sur un canal rejoignant le Nil. Ce dernier, où l'on suppose qu'avait lieu la momification royale, constituait l'unique accès au complexe funéraire.

A l'extérieur de l'enceinte, des fosses recueilleraient, après l'enterrement, des ba-

Document

DE L'ART D'APPRÊTER UNE MOMIE

Au V^e siècle av. J.-C., l'historien grec Hérodote effectue un voyage en Égypte. Il y assiste aux rites de momification.

« Voici leurs deuils et leurs cérémonies funèbres [...] : il y a des gens spécialement chargés de ce travail et dont c'est le métier [...]. Ils montrent à leurs clients des maquettes de cadavres, en bois, peintes avec une exactitude minutieuse [...]. Ils demandent à leurs clients de choisir le procédé qu'ils désirent voir employer pour leur mort. La famille convient du prix et se retire. [...] « Voici comment [les embaumeurs] procèdent à l'embaumement le plus soigné : tout d'abord à l'aide d'un crochet de fer, ils retirent le cerveau par les narines ; ils en extraient une partie par ce moyen, et le reste en injectant certaines drogues dans le crâne. Puis avec une lame tranchante en pierre d'Éthiopie ils font une incision le long du flanc, retirent tous les viscères, nettoient l'abdomen et le purifient avec du vin de palmier et, de nouveau, avec des aromates broyés. Ensuite, ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle, et de toutes les substances aromatiques qu'ils connaissent, sauf l'encens, et le recousent. Après quoi, ils salent le corps en le couvrant de natron pendant soixante-dix jours. [...] « [Puis] ils lavent le corps et l'enveloppent tout entier de bandes découpées dans un tissu de lin très fin et enduites de gomme dont les Égyptiens se servent d'ordinaire au lieu de colle. Les parents reprennent ensuite le corps et font faire un coffre de bois, taillé à l'image de la forme humaine dans lequel ils le déposent ; et ils conservent précieusement ce coffre dans une chambre funéraire où ils l'installent debout, adossé contre un mur. [...] « Les femmes des grands personnages ne sont pas, à leur mort, immédiatement données à embaumer, non plus que les femmes d'une grande beauté ou d'une grande réputation : on attend deux ou trois jours avant de les confier aux embaumeurs — ceci pour éviter que les embaumeurs n'abusent des cadavres. »

(Hérodote, L'Enquête, Livres I à IV, texte présenté, traduit et annoté par Andrée Barguet, Paris, Gallimard, 1964.)



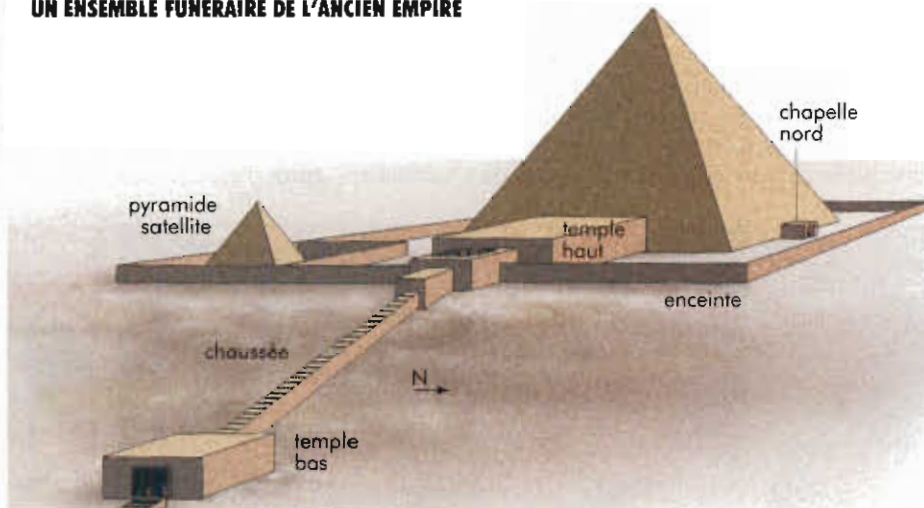
teaux en bois ayant peut-être servi à conduire à sa tombe le roi et son équipement funéraire. Autour du monument étaient enfin édifiés des pyramides de reines, les cimetières des dignitaires et des courtisans, ainsi qu'une « ville de pyramide », très simple, en briques crues, au plan en damier, destinée à héberger les desservants du culte funéraire. A la V^e dynastie, sur le site d'Abousir, certaines pyramides se voient en outre associer, sous la forme de monuments distincts, des temples solaires reproduisant celui de Rê à Héliopolis.

Après son effondrement à la fin du III^e millénaire, lors de la Première Période intermédiaire, l'État égyptien est restauré par une lignée de princes de Thèbes (XI^e dynastie), dont les tombes, sises en ce lieu, ignorent les traditions memphites, et donc la superstructure pyramidale. En revanche, les souverains de la XII^e dynastie (1994-1781 av. J.-C.), prétendant assumer de nouveau toute la majesté de la monarchie de l'Ancien Empire, s'installent dans le Sud de la région memphite et s'y font construire des pyramides dont certaines sont très proches en apparence de celles

rins à sable, est très différente de celle des pyramides de l'Ancien Empire. La volonté d'égarer les voleurs, des considérations techniques ou religieuses (certains supposent que cette disposition visait à reproduire la tombe d'Osiris, telle que la tradition la représentait), ou un mélange de ces facteurs, lui confèrent un plan irrégulier,

la restauration de l'État égyptien vers 1550 av. J.-C. ne s'accompagne pas, en effet, de la reprise des traditions funéraires memphites. Les pharaons du Nouvel Empire (1550-1069 av. J.-C.) sont désormais enterrés à Thèbes, dans la Vallée des Rois, et renoncent définitivement à la pyramide comme superstructure de leur tombe.

UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE DE L'ANCIEN EMPIRE



Ci-dessus : schéma d'une pyramide de type classique, comme celles qui furent édifiées dans la seconde moitié du III^e millénaire. Elle est enclos d'un mur interdisant son accès au profane. Contre sa face nord, une chapelle recouvre l'entrée de la descente au caveau. Dans l'angle sud-est de l'enceinte, se trouve une petite pyramide, dont on ignore la fonction exacte. Adossé à la face orientale de la pyramide, enfin, se dresse le temple funéraire (le « temple haut »), où l'on rendait un culte au soleil et au roi défunt, relié par une « chaussée » à un « temple bas », sis dans la vallée sur un canal rejoignant le Nil.



Ci-dessus : peinture retrouvée dans la tombe de Ramsès III (XX^e dynastie, 1184-1153 av. J.-C.), dans la Vallée des Rois, et montrant la barque du dieu solaire en train de traverser le monde des ténèbres pour réapparaître le lendemain matin (cl. Dagli Orti).

des temps anciens, comme celle de Sésotris I^{er} à Licht.

Mais, techniquement, ces monuments sont différents de leurs prédécesseurs : leur parement extérieur repose sur un noyau en briques, divisé par des murs de pierre. L'infrastructure, dont le centre est un caveau exigu, contenant un sarcophage dont le couvercle, après l'enterrement, était parfois mis en place au moyen de vé-

différent pour chaque pyramide, et où abondent les changements de direction et de niveau, les herses de granit et les couloirs en impasse. Le temple funéraire connaît lui aussi de grands changements : celui de la pyramide d'Amenemhat III à Haouara était si complexe qu'Hérodote le qualifia de labyrinthe (il est, hélas ! impossible aujourd'hui d'en juger, car il a été presque totalement arasé depuis l'Antiquité).

Peu après la fin du Moyen Empire, vers 1770 av. J.-C., deux obscurs pharaons de la XIII^e dynastie érigent à Saqqara-Sud les dernières pyramides royales d'Égypte. Après une Seconde Période intermédiaire,

Il semble donc vraisemblable qu'à cette époque on conçut que la montagne dominant Thèbes, la « cime thébaine », dont la forme évoque effectivement une gigantesque pyramide, était susceptible d'en assumer la fonction pour les souverains enterrés en son sein. A son flanc, les temples funéraires royaux reprennent sinon le plan du moins la position qu'ils avaient eue sous l'Ancien Empire au pied des pyramides ; à l'intérieur, le plan des tombes qu'elle dissimule, avec leur long couloir d'accès, dérive clairement de celui des infrastructures que les pyramides recouvraient.

En d'autres termes, si l'on doit parler d'abandon de la pyramide au Nouvel Empire, il vaudrait mieux parler d'abandon de la pyramide maçonnée pour une pyramide naturelle et unique, d'une taille si gigantesque que même Khéops n'aurait pu la rêver.

NOTE

1. Le nom égyptien de la pyramide se lit conventionnellement « mer ». On ignore son étymologie et sa prononciation exactes.

Le Musée de l'Emperi Art et Histoire Militaires présente
une grande première historique !

LE COUTEAU OFFICIEL NAPOLÉON BONAPARTE



Représenté taille réelle :
18 cm de long environ.



Le pommeau
rehaussé de touches
d'or 916‰ porte
le monogramme
« N » dans une
couronne
de laurier.

*Une œuvre exceptionnelle. Finement gravée.
Peinte à la main. Rehaussée d'or 916‰ (22 carats).*



Napoléon Bonaparte, Général, Législateur, Empereur. La mémoire de ce grand homme est honorée par le tout premier couteau de collection présenté par le Musée de l'Emperi Art et Histoire Militaires. Le manche, fini à la main pour lui donner l'aspect de l'émail et de l'étain patiné, est orné d'un bas-relief peint à la main représentant le drapeau tricolore, ainsi que d'un portrait en pied de Napoléon inspiré d'une peinture d'époque. Tous deux sont sertis dans un entourage rehaussé d'or 916‰ (22 carats). Le pommeau est agrémenté du monogramme « N » ceint d'une couronne de laurier, l'ensemble étant somptueusement recouvert d'or 916‰.

La lame en acier inoxydable commémore Austerlitz, l'une des plus grandes victoires de Napoléon. Émis en Edition strictement Limitée à 45 jours de façonnage, ce couteau est fourni avec son étui capitonné. Il est disponible au prix attrayant de 295 F seulement.

SATISFACTION GARANTIE. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de l'article reçu, vous disposez de 30 jours pour l'échanger ou être remboursé des sommes versées.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de vérification des informations vous concernant.



Un médaillon à l'emblème des couteaux de collection du Médailleur Franklin orne le manche.

Couteau de collection

A retourner avant le 31 décembre 1997

Le Médailleur Franklin

Libre Réponse 10107 - 59789 Lille Cedex 9

Veuillez enregistrer ma souscription pour *Le couteau officiel Napoléon Bonaparte*, émis en Edition Limitée à 45 jours de façonnage.

JE N'ENVOIE PAS D'ARGENT POUR L'INSTANT. Je réglerai mon canif en 1 versement de 295 F* sur facture, à réception.

Limite : un couteau par collectionneur.

*Plus 19 F de frais de port et d'emballage.

SIGNATURE _____

TOUTE SOUSCRIPTION EST SUJETTE À ACCEPTATION

M./MME/MLE _____

NOM PRÉNOM EN MAJUSCULES S.V.P.

ADRESSE _____

CODE POSTAL/VILLE _____

TÉLÉPHONE _____

POUR UN SERVICE OPTIMAL

Cheque: 11, avenue Charles-de-Gaulle • 59700 Roubaix-France • Tél. 0 800 11 70 11 • INCS Parisex 8882 142 543. 44931-3005 F-20382-00005-03 1

REHAUSSÉ D'OR 916‰ 295 F SEULEMENT

LA MALÉDICTION DES MOMIES

Omniprésente dans l'imaginaire occidental depuis la Renaissance, la momie apparaît sur la scène littéraire au XIX^e siècle. Elle inspire alors, comme les pyramides, étonnantes intrigues amoureuses et extravagantes élucubrations.

Si tout finit, chez les anciens Égyptiens, par la momie, tout commence par elle en littérature. Omniprésente dans l'imaginaire occidental depuis la Renaissance, elle fait sa naissance littéraire en 1840. A partir d'un objet rapporté d'Égypte par Vivant Denon, Théophile Gautier écrit une nouvelle, *Le Pied de momie*, qui contient en germe tous les éléments qui feront la fortune du thème : fascination pour le passé, attirance irrésistible d'un être d'aujourd'hui (on le préférera homme et archéologue) pour une créature d'autrefois (si possible femme et bien conservée... dans des bandelettes).

POE IMAGINE UNE « PETITE DISCUSSION AVEC UNE MOMIE »

On joue déjà là avec quelques perversions préfreudiennes (fétichisme), mais aussi avec le désir du romancier de se faire l'archéologue de l'imaginaire. Ces tendances naissantes, amplifiées sans doute par le goût des contemporains de Théophile Gautier pour le macabre, éclatent dans *Le Roman de la momie*, que l'écrivain publie en 1857 après s'être documenté auprès de son savant ami Ernest Feydeau, et où s'affirment deux tendances fécondes : la tentation de voir l'Égypte à travers le prisme de l'exode des Hébreux (Bible oblige) et la nostalgie d'une femme idéale qui a bravé le temps pour venir des origines (mère oblige).

Mais on n'affronte pas impunément les forces des ténèbres — et de l'inconscient. Un destin tragique attend l'archéologue imprudent. S'il a le cœur pur, il pourra défier, comme dans *La Nuit des pharaons* (1913) de Henry Rider Haggard, une assemblée de momies. Mais, le plus souvent, il s'abîme dans le néant de la folie et dans de déléterès délices nécrophiles. Il en est ainsi dans *Le Basalte bleu* (1927) de John Knitel — retraçant l'histoire de l'archéologue britannique Howard Carter qui découvrit en 1922 le tombeau de Toutankhamon, pour ne citer qu'un roman parmi mille. Aujourd'hui encore, dans *La Momie secrète du pharaon* (1994), Danielle Calvo-Platero reprend le thème mais en l'inver-

sant : son archéologue est femme et la momie fut homme.

Parfois, c'est le passé qui vient troubler le présent. Le plus souvent en la personne d'une momie-homme qui fait une incursion, amoureuse ou simplement curieuse, dans notre temps. Si le thème est déjà traité — sur le mode humoristique — dans une nouvelle d'Edgar Poe, *Petite Discussion avec une momie* (1845), il devient plus grave, voire horrifique dès la fin du XIX^e siècle. Deux nouvelles d'Arthur Conan Doyle, *L'Anneau de Thot* (1890) et *Le Lot 249* (1892), ainsi qu'un roman de Guy Boothby, *Pharos l'Égyptien* (1899), montrent bien le danger qu'il peut y avoir à braver les secrets de l'Égypte, alors que fourmillent les sociétés secrètes égyptomaniaques. Ce thème, qui joue à plein dans le roman de Bram Stoker (le créateur de *Dracula*), *Le Joyau des sept étoiles* (1903), bascule facilement dans la terreur, avec la création de momies artificielles dans *La Fiancée du Tophar* (1904) de Hanns Heinz Ewers ; mais il peut aussi évoluer vers l'intrigue policière, avec *Les Momies évanouies* (1937) de Jean Ray.

Aujourd'hui, la malédiction des momies prend parfois des allures plus étonnantes, flirtant avec l'ésotérisme (Jacques Sadoul : *La Belle-qui-est-venue*, 1993), avec l'arlequinade sentimentale (Dawn Stewardson : *La Princesse égyptienne*, 1994), ou encore l'érotisme de bas étage (Dominique Verseau : *Holocauste pour une momie*, 1996). Quand le talent s'en mêle, histoire et archéologie font bon ménage, ainsi dans *La Momie* (1989) d'Anne Rice. La romancière imagine que, dans l'Angleterre du début du siècle, Cléopâtre et Ramsès II s'opposent dans une gigantesque lutte où l'amour joue avec les lois du temps et de l'histoire.

Si la littérature romanesque a depuis longtemps trouvé dans l'Égypte un champ de prédilection, le thème de la construction

Claude Aziza

Maître de conférences de latin à la Sorbonne-Nouvelle, Claude Aziza collabore régulièrement à *L'Histoire*. Parmi ses publications récentes, la série des villes mythiques aux Presses de la Cité (« Omnibus ») : *Pompéi* (1992), *Carthage* (1993), *Jérusalem* (1994), *La Crète* (1995).

des pyramides, sauf s'il est lié à celui des Hébreux, est plus récent. Jusque-là la fiction avait privilégié, qui les luttes d'un pharaon imaginaire face aux prêtres, comme dans le classique *Pharaon* (Boleslaw Prus, 1897) aux résonances contemporaines, qui un héros ou une héroïne aux prises avec le destin, comme dans les deux romans phares qui relancèrent le genre : *Sinouhé l'Égyptien* (Mika Waltari, 1945) et *La Dame du Nil* (Pauline Gedge, 1954).

Puis, la mode aidant, on n'a pas pu se contenter des amours d'Akhénaton et de Néfertiti ou des exploits de Ramsès II. En 1988, dans un livre à la fois terrifiant et cocasse, *La Pyramide*, Ismaël Kadaré imagine que le jeune Khéops annonce qu'il ne veut pas construire de pyramide. Consternation générale qui prélude à une réflexion sur le rôle de l'édifice. Plus spectaculaire, *Le Tombeau de Saqqara* (1990) de la pionnière Pauline Gedge imagine la violation de la pyramide par le fils de Ramsès II à la poursuite du « rouleau de Thot » qui confère le pouvoir sur la mort.

Mais d'autres romans évoquent directement la construction des pyramides. Celle de Saqqara, la première, bâtie, assure-t-on, par le fameux Imhotep (Pierre Montlaur : *Imhotep, le magicien du Nil*, 1984). Le même est le héros, avec le pharaon Djéser, du roman de Bernard Simonay : *La Première Pyramide* (2 volumes à ce jour, 1996 et 1997). Et Guy Rachet, habitué aux récits à l'antique, raconte dans *Khéops et la pyramide du soleil*, puis dans *Le Rêve de Khéops* (1997) l'édification de la plus célèbre d'entre elles.

De la momie à la pyramide, l'univers romanesque s'est certes élargi, mais ce qu'il a gagné en sérieux lui a peut-être enlevé la part de rêve que procure à tout amateur le lent déroulement — page après page — des bandelettes d'une momie... ■



Cl. Khurbine-Tapabor.



LE PREMIÈRE COLLECTION VIDÉO QUI RETRACE L'INCROYABLE ÉPOPÉE DE NAPOLÉON



Ces trois documentaires
vous emmènent sur les traces
du plus prestigieux personnage
de l'histoire de France :
sous l'œil de la caméra,
les lieux et les terribles
campagnes qui marquèrent la vie
de Napoléon s'animent.

PolyGram Video

MOI, ARCHÉOLOGUE À SAQQARA

C'est à Saqqara, autrefois nécropole de Memphis, que fut édifée la première pyramide d'Égypte. Depuis 1926, l'architecte et archéologue Jean-Philippe Lauer a consacré toute son existence à l'étude de ce site. Héritier de la grande tradition française d'égyptologie, il est un témoin exceptionnel des fouilles de ce siècle.

Entretien
avec Jean-Philippe Lauer

Directeur de recherche honoraire au CNRS, vice-président de l'Institut d'Égypte au Caire et de la Société française d'égyptologie à Paris, Jean-Philippe Lauer travaille à Saqqara depuis 1926. Il a notamment publié *Saqqara, la nécropole royale de Memphis* (Tallandier, 1976) et *Le Mystère des pyramides* (Presses de la Cité, 1988).



L'HISTOIRE : Depuis soixante-dix ans, vous n'avez cessé de travailler à Saqqara, en particulier à la reconstitution du gigantesque monument funéraire du roi Djéser. Comment, jeune architecte, y êtes-vous arrivé en 1926 ?

JEAN-PHILIPPE LAUER : L'archéologue britannique Cecil Firth, qui travaillait pour le Service des antiquités égyptiennes, venait de découvrir les premiers monuments de Djéser. Il avait mis au jour deux façades ornées de quatre colonnes cannelées à arêtes vives comme celles de l'ordre dorique grec. Très rapidement, le déblaiement des couloirs d'entrée de ces deux édifices fit apparaître des graffiti sur les murs qui dataient du Nouvel Empire, et où était souvent mentionné le règne en cours : ces visiteurs avaient fait part de leur admiration pour la beauté des monuments du roi Djéser, qui à leur époque remontaient à déjà quinze ou seize siècles — c'est dans ces graffiti que l'on trouve pour la première fois à Saqqara

mention du nom de Djéser. Firth a donc compris qu'il était en présence d'un ensemble funéraire édifié par ce pharaon vers 2670 av. J.-C., et dont la pyramide à degrés n'était que l'une des composantes.

Il a très vite senti le besoin d'avoir un architecte à sa disposition pour étudier les vestiges qui sortaient de terre. Mon cousin-rencontrait de temps à autre Pierre Lacau, directeur général du Service des antiquités de l'Égypte, successeur de Gaston Maspero. Celui-ci lui demanda s'il ne connaissait pas un jeune architecte de l'École des beaux-arts qui pourrait venir travailler avec Cecil Firth à Saqqara. Mon cousin me fit part immédiatement de cette offre et j'envoyai ma candidature à Pierre Lacau qui, après m'avoir rencontré, m'obtint du gouvernement d'Égypte un contrat de huit mois. C'était il y a plus de soixante-dix ans !

L'H. : Depuis, vous avez consacré une grande partie de votre vie à la reconstitution de ce gigantesque ensemble funéraire.

Ci-dessus : Jean-Philippe Lauer en décembre 1995 à Saqqara. L'archéologue est ici photographié dans les chambres bleues, décorées de faïence (cl. C. Le Tourneur/Sigma).

J.-P. L. : J'ai été engagé à l'origine pour imaginer la forme des monuments à partir des vestiges que nous mettions au jour, pour les dessiner, retrouver leur organisation. J'en ai fait la restitution théorique et nous en avons reconstitué un certain nombre sur le site avec des pierres d'époque : mur d'enceinte, chapelles, allée de colonnade, façades. Aujourd'hui, nous entreprenons de construire un petit musée à Saqqara pour accueillir la maquette du complexe funéraire tel qu'il a dû exister.

L'H. : Architecte, vous avez dû vous glisser dans la peau d'un autre architecte, qui vous avait précédé de près de cinq mille ans, Imhotep, le génial inventeur de la première pyramide, celle du pharaon Djéser...

J.-P. L. : C'est ce que j'ai essayé de faire. Nous avons retrouvé la « signature » d'Imhotep sur le socle d'une statue représentant Djéser : à côté du nom du pharaon figure le sien, avec tous ses titres. C'était certainement un très grand personnage, doté d'un pouvoir considérable. Ami du roi et Premier ministre, il était également médecin et grand prêtre d'Héliopolis. Cette découverte a confirmé les dires de l'historien égyptien Manéthon qui, au III^e siècle av. J.-C., rapportait que sous le règne de Djéser avait vécu Imhotep, l'inventeur de la construction en pierre de taille — en fait le premier à l'utiliser sur une grande échelle.

Grâce à cette inscription, nous sommes sûrs qu'il est bien l'auteur de cet ensemble monumental exceptionnel, qui comporte la première pyramide, conçue initialement à quatre degrés à partir d'un mastaba primitif, agrandi à deux reprises. C'est assez extraordinaire : c'est le premier monument en pierre de taille en Égypte, peut-être au monde, et il est signé !



Ci-dessus : la première des pyramides, celle de Djéser, à six degrés. Édifiée sous la III^e dynastie, dans la première moitié du III^e millénaire, elle est l'œuvre de l'architecte Imhotep (cf. H. Josse).

L'H. : **Sait-on comment est née l'idée d'édifier une pyramide au-dessus de la tombe du roi ?**

J.-P. L. : On ne le sait pas. Mais ce que l'archéologie nous apprend, c'est qu'il y a à la base un monument carré genre mastaba construit au-dessus du tombeau du roi. Est-il dû aussi à Imhotep ? Je le suppose, mais nous n'en avons pas la preuve. L'édification de la pyramide a été progressive et empirique : ce mastaba initial, qui comportait deux revêtements successifs, a été allongé d'une huitaine de mètres vers l'est pour recouvrir une série de onze puits destinés à accueillir les tombes de certains personnages de la famille royale ; puis une pyramide à quatre degrés a coiffé le monument initial en le débordant légèrement. Vers la fin de la construction, Imhotep a dû se dire qu'il pouvait faire encore mieux, et la pyramide a été agrandie sur deux côtés, si bien qu'elle est devenue légèrement rectangulaire et a gagné deux degrés de plus.

L'H. : **Quels sont vos plus beaux souvenirs de tant d'années de fouilles ?**

J.-P. L. : L'un des moments les plus extraordinaires a été la découverte des « chambres bleues » avec Cecil Firth : des

chambres souterraines, dont les murs étaient décorés de plaquettes de faïence bleue et où nous avons trouvé des stèles représentant le roi Djéser, de magnifiques bas-reliefs. Nous avons notamment mis au jour celles qui étaient situées sous le mur d'enceinte : elles n'avaient pas été visitées depuis quatre mille ans ! Violées à la fin de l'Ancien Empire, elles avaient été oubliées, et étaient donc préservées.

Une deuxième découverte stupéfiante, c'est celle que nous avons faite avec J. E. Quibell, dans les galeries de la pyramide à degrés, d'une quantité incroyable de vaisselle de pierre, parmi laquelle des vases étaient gravés au nom de rois de la I^{re} et de la II^e dynastie : il y avait là trente à quarante mille vases d'albâtre, de granit, de porphyre, de toutes sortes de matières. Djéser les avait fait enterrer avec lui, mais aucun ne porte son nom : le pharaon avait sans doute effectué l'œuvre pie de transférer dans sa pyramide, qu'il considérait comme éternelle, les vases dédiés à ses prédécesseurs.

L'H. : **Que cherche-t-on encore aujourd'hui à Saqqara ?**

J.-P. L. : La mission française du CNRS se consacre aux pyramides inscrites, c'est-à-dire qui portent gravés, principalement dans leur appartement funéraire, les fameux textes sacrés dits « Textes des pyramides » qui datent essentiellement de la VI^e dynastie. De nombreuses pyramides de reines ont également été atteintes. Les Anglais ont beaucoup étudié les tombes royales, dont certaines de la I^{re} dynastie, puis d'importantes tombes du Nouvel Empire, comme celle d'Horemheb, général de Toutankhamon, qui, devenu roi, fut enterré dans la Vallée des Rois à Thèbes. Le Français Alain Zivie a également mis au jour des tombes du Nouvel Empire, notamment celle, très importante, du vizir Aper-el de la fin de la XVIII^e dynastie. On trouve aussi des tombeaux d'animaux sacrés de l'époque saïte (VI^e siècle av. J.-C.) et de basse époque (VII^e-IV^e siècle av. J.-C.) : des ibis, des chats, des chiens, des singes, des faucons momifiés. C'est un site immense qui couvre plusieurs kilomètres, où il y a encore beaucoup de travail...

(Propos recueillis par Séverine Nikel.)

Les Voyages de Pharaon

Producteur - Spécialiste



Egypte & Proche Orient

A la découverte des temples de la Nubie entre Assouan et Abou Simbel

“Le Rêve Nubien”

Croisières au delà du Nil sur le lac Nasser à bord des incomparables M/S Eugénie et M/S Kasr Ibrahim

Notre connaissance parfaite de ces pays nous permet de répondre au mieux à vos souhaits et satisfaire toutes vos attentes.

Nos voyages sont conçus au goût de chacun, élaborés spécialement en groupe, en individuel ou sur mesure, et adaptés à votre budget.

**Des Voyages “à la Carte”
départs Individuels,
Voyages culturels
accompagnés par des
égyptologues.**

Les Voyages de PHARAON

20, rue des Fossés Saint-Bernard - 75005 Paris
Tél.: 01 43 29 36 36 - Fax : 01 43 54 62 26
à deux pas de l'institut du monde Arabe, Métro
Jussieu ou Cardinal Lemoine

108, rue du Château - 75014 Paris
Tél.: 01 40 64 0 1 2 3 - Fax : 01 43 22 67 27
LICENCE D'ÉTAT - LI 075 95 0476

BONAPARTE A-T-IL

Les Français croyaient avoir apporté à l'Égypte la civilisation. Cependant, si le souvenir de Bonaparte est longtemps resté une référence pour les fondateurs de l'Égypte moderne, cette perception est en train de changer. Aujourd'hui, la grande expédition de 1798 est ouvertement ressentie comme la première d'une longue série d'agressions culturelles venues d'Occident.

1998 correspondra au bicentenaire de l'expédition d'Égypte : les gouvernements français et égyptien se sont mis d'accord pour célébrer, à cette occasion, l'année de la France en Égypte et celle de l'Égypte en France. Toutefois, très rapidement, les autorités égyptiennes ont fait savoir qu'il n'était pas question pour elles de commémorer le souvenir d'une expédition coloniale, mais seulement deux siècles de coopération entre les deux pays. Au grand dam de leurs interlocuteurs français, frustrés de voir passer aux oubliettes l'un des épisodes les plus brillants de la légende napoléonienne. Une position si ferme que dans la préparation de l'exposition prévue au Muséum sur l'œuvre scientifique de l'expédition, toute allusion à la présence de l'armée d'Orient a failli être proscrite. Finalement, les militaires célébreront le souvenir de l'armée d'Orient aux Invalides dans une manifestation qui se tiendra indépendamment de l'année franco-égyptienne.

En France, loin de s'interroger sur le fait que la Révolution française, commencée avec la Déclaration des droits de l'homme, se termine par une entreprise coloniale doublée d'un affrontement avec le monde de l'islam, la vision de la campagne d'Égypte reste marquée par le discours des Lumières, qui l'a justifiée en son temps et dont la thématique est le retour des sciences et des arts dans leur terre d'origine (cf. *Patrice Bret*, p. 24). L'universalisation du modèle français a alors fondé sur de nouvelles bases les relations entre l'Europe et le reste du monde. D'après cette conception, l'Égypte, qui avait été par deux fois terre de civilisations (à l'époque des pharaons et au temps de l'épanouissement de la civilisation arabe médiévale), opprimée ensuite par les mamelouks* et les Turcs, attendait sa libération — sans le savoir — de la grande nation française.

A ce dessein magnifique de renaissance de l'Égypte, s'ajoutent des considérations stratégiques décisives. Dès 1792, la Répu-

blique a choisi la voie de la guerre. Dans ce contexte, la lutte contre la Grande-Bretagne passe soit par le blocus continental, ce qui impliquerait un interminable conflit en Europe, soit par l'assaut de la route des Indes, dont l'Égypte est l'un des premiers maillons. C'est cette seconde solution qui est privilégiée au début de 1798. Le projet ne sort pas du néant : il a été étudié depuis trente ans par les diplomates de la monarchie finissante puis de la Révolution. Les considérations politiciennes n'en sont pas absentes : volonté d'éloigner un général trop encombrant — Bonaparte — et, pour ce dernier, souci d'accroître sa gloire et rêve d'établir, à son profit, un empire en Orient.

« LES FRANÇAIS LAISSENT À L'ÉGYPTE D'IMMORTELS SOUVENIRS »

Tous les témoins s'accordent sur l'atmosphère d'enthousiasme qui a accompagné les préparatifs de la campagne d'Égypte. Nul ne s'imaginait alors qu'elle allait donner naissance à une seconde coalition contre la France et à une série de guerres qui durerait jusqu'en 1801. Bonaparte débarque à Alexandrie en juillet 1798. La conquête est difficile, la soumission des populations précaire. La campagne de Syrie échoue devant les murs d'Acre. En août 1799, c'est le départ clandestin du commandant en chef qui abandonne son armée pour rejoindre Paris (le Directoire l'y avait autorisé), où il prendra bientôt le pouvoir par le coup d'État du 18-Brumaire.

Pendant ces quelques mois d'expédition militaire, l'imaginaire de l'Égypte se renforce d'une nouvelle série d'épisodes mis en scène par la propagande bonapartiste (ainsi le choix des noms de batailles : Pyramides, Nazareth ou Mont-Thabor qui sont, pour le moins, des localisations arbitraires). Plus tard, de Vivant Denon aux peintres pompiers de la III^e République et du dessin néo-classique aux flamboyances orientalistes, tout le XIX^e siècle construira une somptueuse iconographie de l'épopée.

Kléber, le successeur de Bonaparte à la

Henry Laurens

Professeur à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales), Henry Laurens a notamment publié : *Lawrence en Arabie* (Gallimard « Découvertes », 1993) et *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945* (A. Colin, 1993). Son dernier article dans *L'Histoire* était intitulé « La faillite du mandat anglais » (n° 212, spécial « Israël, terre promise et convoitée »).

tête de l'armée d'Orient, est un républicain désespéré de l'échec de la Révolution et déçu de voir la patrie livrée à l'ambition démesurée d'un seul homme. Il essaie de terminer honorablement une entreprise qui, réflexion faite, lui apparaît totalement déraisonnable. Cherchant à mettre fin à l'expédition, il lui assigne un autre but : c'est lui qui prend l'initiative d'une *Description de l'Égypte* aux ambitions encyclopédiques, embrassant toutes les connaissances sur l'Antiquité, l'histoire naturelle et l'État moderne.

Or Kléber est assassiné au nom de l'islam par Sulaymen-al-Halabi en juin 1800, et Menou le remplace. Ce médiocre militaire se fait l'incarnation de la civilisation. Il se lance dans une entreprise de réformes administratives de grande envergure. Mais la majeure partie de l'armée ne supporte plus l'exil et les généraux, divisés, ne respectent pas l'autorité du commandant en chef. Quand les Anglo-Ottomans débarquent en 1801, après une résistance de principe sabotée par l'incompétence de Menou, les soldats cessent le combat et obtiennent leur retour en France.

Bonaparte, devenu Premier Consul en novembre 1799, les accueille par une proclamation qui rappelle les ambitions initiales : « *Ils laissent à l'Égypte d'immortels souvenirs, qui peut-être un jour y réveilleront les arts et les institutions sociales. L'histoire, du moins, ne taira pas ce qu'ont fait les Français pour y reporter la civilisation et les connaissances de l'Europe. Elle dira par quelle discipline ils l'ont si longtemps conservée, et peut-être en déplorera la perte comme une nouvelle calamité du genre humain.* »

Pour la population égyptienne, en revanche, la période d'occupation française fut difficile. Certes, elle s'inscrivait dans un temps de violences et de déprédations lié aux rivalités des différentes factions mameloukes. Cette « milice » s'était en effet divisée en plusieurs factions qui se faisaient la guerre depuis de nombreuses années. Ce désordre dont souffrait grandement la population s'accompagnait d'une oppression fiscale croissante. Le régime mamelouk

* Cf. lexique, p. 29.

COLONISÉ L'ÉGYPTE ?



Ci-dessus : Bonaparte fait grâce aux révoltés du Caire, le 25 octobre 1798.

Ce tableau représente en fait les notables cairotes venus demander au général qu'il épargne les meneurs du soulèvement antifrçais. Malgré cette intervention, six chefs de l'insurrection seront exécutés (peinture de Pierre Norcisse Guérin, Versailles ; cl. Arnaudet/RMN).

était ainsi particulièrement impopulaire, et la population égyptienne rêvait d'ordre et de prospérité. Cherchant à exploiter cette situation, Bonaparte s'était d'abord présenté comme mandaté par le souverain légitime de l'Égypte, le sultan ottoman, pour chasser les mamelouks. Mais l'illusion n'avait duré que quelques semaines, le gouvernement ottoman (« *La Porte* ») ayant immédiatement mené une habile contre-propagande, dénoncé les Français comme des ennemis de l'islam et appelé contre eux au *jihad*, la guerre sainte.

En effet, aux yeux de la masse des Égyptiens, les Français étaient des chrétiens, des ennemis héréditaires. Bonaparte avait espéré se faire bien voir en se présentant comme l'ennemi du christianisme. Le résultat fut inverse. Les savants égyptiens, qui ont pu manifester un réel intérêt pour les

découvertes scientifiques européennes — ils seront entre autres interloqués par les expériences sur l'électricité et frappés par l'efficacité de l'imprimerie —, ne se sentaient pas moins supérieurs à leurs conquérants athées, dont ils déploraient en outre le manque d'hygiène corporelle et le galimatias épouvantable de leurs publications en arabe. Pour les musulmans, en effet, la raison chère aux hommes des Lumières devait être subordonnée à la révélation divine.

D'autre part, dès le premier jour, l'armée a vécu sur le pays. Car, comme toutes les guerres de la Révolution, la campagne d'Égypte a souffert de son absence de financement. Les Français, qui se présentaient comme des libérateurs, ont multiplié les impôts, aggravant les difficultés économiques alors que le commerce international de transit, l'une des principales ressources du pays, était interrompu. Dans la vallée du Nil, la conquête de Desaix en 1798-1799 a été particulièrement sanglante : les paysans, soutenus par les mamelouks, y ont mené une guérilla permanente. La pacification fut de courte durée : dès 1800, les troupes françaises ont évacué la Haute-Égypte et une bonne part de la

Moyenne-Égypte dans le cadre d'un traité d'alliance conclu par Kléber avec les mamelouks.

En général, les résistances à l'occupation étrangère ont été fortes. Le Caire s'est soulevé par deux fois en 1798 et 1800, et la répression a fait des milliers de victimes. Plusieurs grandes agglomérations ont fait de même et ont connu le même sort. Ces révoltes ont été principalement le fait d'artisans et de commerçants qui ont entraîné avec eux un important prolétariat urbain. Au-delà de la tonalité islamique du discours, on y discerne parfois un véritable mouvement social dirigé contre les riches notables « collaborateurs ». En ville, en effet, une minorité de la population, dont une bonne partie de l'appareil d'État, a collaboré avec les occupants. Les grands religieux musulmans notamment ont été associés au pouvoir dans le cadre de *diwan* (assemblée) chargées de conseiller les Français dans leur politique intérieure.

L'action de ces derniers n'a pas été totalement négative : confisquant les biens des mamelouks, ils ont réformé progressivement le système fiscal, diminuant la pression sur les campagnes, au moins celles du

delta et de la Moyenne-Égypte. Par ailleurs, dès leur arrivée, ils ont refoulé les bédouins dans le désert ou les ont contraints à des accords de pacification : en quelques mois, leurs insupportables prélèvements et extorsions ont cessé. Il serait exagéré de dire que cela a rendu les Français populaires, mais une évidente convergence d'intérêts s'est créée entre les chefs de villages et les administrateurs coloniaux, en particulier dans le delta.

MUHAMMAD ALI ET L'« ÉGYPTIANISATION » DE L'ÉTAT

Il est difficile de tracer un bilan humain des trois années de l'expédition et de chiffrer précisément les victimes égyptiennes. Nos connaissances sur la situation démographique de l'Égypte sont trop lacunaires et les terribles épidémies de peste qui ont ravagé le pays, en particulier en 1801 (les Français aussi ont payé un lourd tribut à la maladie), rendent les estimations difficiles. Mais les rapports militaires français et les chroniques égyptiennes abondent en récits de massacres : la référence à la Vendée et aux émeutes révolutionnaires françaises vient spontanément à la plume des officiers. On peut donc évaluer le nombre de morts à plusieurs dizaines de mille, sans autre précision. Du côté français, en trois ans, les pertes enregistrées sont de l'ordre de onze mille cinq cents officiers, soldats, marins et fonctionnaires, principalement dues à la maladie, en premier lieu la peste.

La fin de l'expédition française, en 1801, ne marque pas la fin des troubles. Pendant une dizaine d'années, la guerre va se poursuivre entre Ottomans et mamelouks, mais aussi au sein de chaque camp, sans parler des désastreuses ingérences britanniques. Les chroniques égyptiennes vont même jusqu'à mentionner la nostalgie de certains pour les années 1798-1801... Il ne faut pas la prendre au pied de la lettre : elle exprime essentiellement un désir éperdu d'ordre public. C'est en sachant capter à son profit cette demande que le chef du contingent albanais, Muhammad Ali, qui prend le pouvoir en 1805, réussit à s'installer à la tête du pays et à se faire reconnaître comme vice-roi.

Pendant les années napoléoniennes (1804-1815), le blocus britannique et les guerres impériales interdisent tout retour actif de la France en Égypte. Cependant, les Britanniques ayant fait des mamelouks leurs alliés locaux, les représentants français, qui avaient logiquement choisi de soutenir Muhammad Ali, se retrouvent dans le camp du vainqueur. C'est avec leur concours que le nouveau chef de l'Égypte se lance dans une politique de réformes de l'État.

Dans un premier temps, Muhammad Ali entreprend un retour aux sources de l'État ottoman : forte centralisation, multiplication des monopoles économiques. Mais, après 1820, conscient de la nécessité de la modernisation, il s'entoure de techniciens et de conseillers européens, qui apportent leur appui à l'« égyptianisation » de l'administration et de l'armée (mais sans leur donner de positions de pouvoir, sauf s'ils se convertissent).

L'inspiration de ces réformes ne doit rien à l'origine à l'expédition française, mais elles bénéficient de la destruction des structures traditionnelles durant les an-



Ci-dessus : manifestation de soutien au président Mubarak au début de la crise du Golfe, le 17 août 1990. Le régime égyptien actuel joue systématiquement la carte du nationalisme : dans ce cadre, la campagne d'Égypte apparaît comme la première « agression culturelle » du pays par les Occidentaux (cf. Malanca/Sipapress).

nées 1798-1801. Néanmoins, un modèle français d'État moderne centralisé s'impose progressivement, et de grands programmes de constructions de canaux et de barrages sont lancés, renouant avec les projets imaginés par les ingénieurs de l'expédition française.

La convergence entre la France de la Restauration (1815-1830), qui reprend une vaste politique méditerranéenne parfois un peu incohérente, et l'Égypte de Muhammad Ali s'impose alors d'elle-même. A Paris, en dépit de sa tonalité révolutionnaire, la référence à l'expédition d'Égypte s'impose. Muhammad Ali s'inscrit, quant à lui, dans la lignée des grands fondateurs d'empire de l'islam. Il aime, pour s'informer, longuement discuter avec les consuls et les voyageurs de marque étrangers. Ap-

profondissant sa connaissance de l'Europe, il sait s'adresser à elle en utilisant son propre langage. A partir du milieu des années 1820, il lance une véritable opération de propagande qui fait de lui l'héritier de Bonaparte. Sous la monarchie de Juillet (1830-1848), empreinte du mythe napoléonien, c'est un succès. De façon générale, l'action de la France en Égypte entre 1820 et 1880 s'apparente en partie à notre actuelle politique de coopération. On ne recherche pas une domination, mais une influence politique et économique allant dans le sens des intérêts bien compris des deux partenaires. L'aspect culturel prend une importance croissante : la France reconnaît l'émergence d'une personnalité égyptienne tandis que l'Égypte adopte la langue française comme instrument permettant d'accéder à la modernité.

Le terme clé de la politique de Bonaparte était celui de « civilisation de l'Égypte ». Le nouveau pouvoir le reprend à son compte, cette fois non seulement pour plaire aux Français mais comme véritable programme de gouvernement. La dynastie de Muhammad Ali veut être le « pouvoir civilisateur » par excellence. Ainsi, en 1859, le vice-roi Saïd restaure l'Institut d'Égypte de Bonaparte (Jomard, qui a participé aux deux instituts, en marque la continuité).

Conséquence de la politique menée par Muhammad Ali, l'émergence d'une nation égyptienne est perceptible après 1850. L'occupation britannique, en 1882, dont le prétexte est la défense des intérêts étrangers menacés par la crise d'endettement que traverse le pays, arrête provisoirement le développement du mouvement national qui réapparaît à partir de 1892. Son chef, le jeune Mustafa Kamel, espère que la France contribuera à chasser les Anglais d'Égypte. S'adressant à un auditoire parisien, en 1899, il reprend la thèse du rôle civilisateur de la France :

« Quand Bonaparte quitta l'Égypte, avant la fin du siècle dernier, il eut la conviction que les Égyptiens étaient une de ces fortes races qui peuvent s'endormir, mais ne doivent jamais mourir. La France elle-même, peu de temps après, partagea cette conviction et donna la main à l'homme de génie qui s'appelle Muhammad Ali et qui eut pour tâche de civiliser l'Égypte et de la rendre digne d'elle-même. [...] L'armée et la marine égyptiennes devinrent alors formidables et l'Égypte, subitement réveillée de sa demi-mort, prit parmi les nations contemporaines un rang digne de son histoire et de son antique civilisation. »

Et lorsqu'un disciple de Mustafa Kamel, Abd al-Rahman al-Rafi, rédige une vaste histoire de l'Égypte contemporaine d'inspiration nationaliste, celle-ci commence par l'expédition d'Égypte, présentée comme une agression colonialiste dont le mérite paradoxal a été de provoquer la résistance

du peuple égyptien et donc de donner naissance au mouvement national. Si les aspects négatifs des années 1798-1801 sont décrits, l'œuvre des savants français et la réouverture du pays au grand monde sont également évoquées. Cette interprétation domine dans l'Égypte indépendante après 1922.

En 1962, dans la charte définissant les principes de son régime, Nasser s'y montre fidèle : l'expédition française n'est pas le point de départ du réveil de l'Égypte, car le peuple avait déjà entrepris de se délivrer du colonialisme ottoman ; « [elle] apporta, néanmoins, un nouvel adjuvant à [son] énergie révolutionnaire [...]. Elle vint, apportant avec elle quelques aspects des sciences modernes que la civilisation européenne avait perfectionnées, après les avoir puisées ailleurs, et plus particulièrement dans les deux civilisations pharaonique et arabe. Elle a également amené les grands maîtres, qui entreprirent l'étude de la situation en Égypte et découvrirent les secrets de son histoire ancienne. Cette provision nouvelle comportait la confiance en soi ainsi que les horizons nouveaux qui s'ouvraient devant les mouvements toujours en éveil du peuple égyptien ».

DE GAULLE, UN MODÈLE POUR LES ÉGYPTIENS

Du côté français, le souvenir de la campagne d'Égypte va devenir indissociable de l'expansion coloniale des années 1830 en terre d'islam. De nombreux anciens d'Égypte ont participé aux premières années de la conquête en Algérie. Bien souvent l'adaptation au terrain de l'armée d'Afrique s'est faite en référence aux pratiques de l'expédition d'Égypte. Quand la III^e République, au début du xx^e siècle, se dote d'une « politique musulmane », elle en retrouve les principes fondateurs dans les textes de Bonaparte, que bien des historiens coloniaux présentent comme le pré-décesseur de Lyautey.

Cependant, en Égypte même, l'expédition devient une sorte de mythe d'origine de la présence française. Le principal legs en est une vaste francophonie unissant les élites musulmanes et chrétiennes et l'ensemble des étrangers installés dans le pays (même les Britanniques ont longtemps été condamnés à s'exprimer en français pour pouvoir se faire comprendre des habitants), qui perdure jusqu'à la crise de Suez, en 1956. La dispersion des communautés étrangères qui s'ensuit précède de peu le terme de l'histoire coloniale française.

A la fin de l'époque nassérienne et lors de la réouverture de l'Égypte à l'Occident sous Sadate (1970-1981), une nouvelle coopération commence entre les deux pays. Elle ne se place pas sous le patronage de

Bonaparte, mais sous celui de De Gaulle : la politique arabe de la France séduit les Égyptiens, et l'homme du 18-Juin apparaît comme le modèle à suivre dans la résistance à l'occupation israélienne. La référence à l'expédition se limite désormais à ses aspects scientifiques et culturels, les services de coopération étant toujours prompts à revendiquer le souvenir de la Commission des sciences et des arts. Il est en effet bien vrai que les différentes missions de coopération et de recherches archéologiques reprennent les grands chapitres de la *Description de l'Égypte*.

A un moment où l'interprétation française tend à se rapprocher de celle des Égyptiens, cette dernière tend à se modifier. Le processus est complexe. On y retrouve les échos des débats qui traversent la pensée égyptienne contemporaine sur le rôle contrasté de l'authentique et de l'importé dans la réalité égyptienne de la fin du xx^e siècle. Tant que la primauté était donnée à la modernisation comme moyen de rattraper l'Occident et d'accéder à l'universel, l'apport de l'expédition française pouvait être valorisé. Dans une thématique qui devient dominante, celle de l'authenticité, cet apport apparaît comme négatif. Dès lors que l'on remet en cause, au moins dans le discours, la validité des acquis venus de l'Occident au nom d'une pureté originelle, l'expédition de Bonaparte ne représente plus le début du mouvement de civilisation de l'Égypte, mais la première « agression culturelle » d'une série inlassablement répétée jusqu'à nos jours.

Toutefois, il semble qu'en réalité l'hostilité manifestée aujourd'hui en Égypte contre la commémoration ait une autre source. La dignité nationale retrouvée sous Nasser a été bafouée par la guerre israélo-arabe de juin 1967. La nécessité de faire la paix avec Israël, même dans l'honneur, ne peut faire oublier la victoire de l'impérialisme, incarné par l'État hébreu et ses soutiens occidentaux. Cette hostilité, réactivée par la guerre du Golfe, se concentre aujourd'hui sur ce moment symbolique qu'est la campagne d'Égypte.

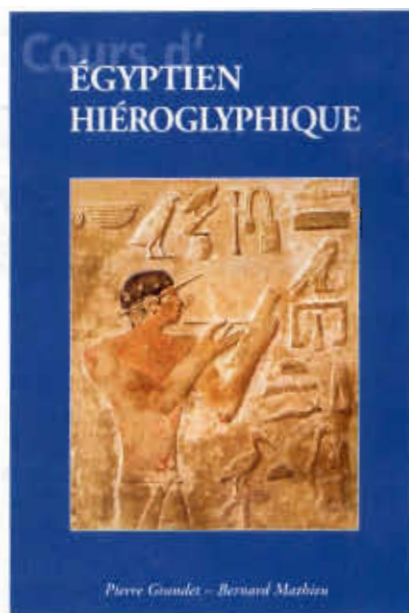
Actuellement, en France, l'expédition n'est plus que cet épisode fascinant où se confondent l'épopée napoléonienne et l'attraction millénaire qu'exerce la terre des pharaons sur l'imaginaire occidental. En revanche, en Égypte, la nostalgie d'une authenticité perdue tout aussi bien qu'imaginée se renforce des frustrations et des humiliations du présent pour faire des années 1798-1801 le symbole et le repoussoir des rapports avec l'impérialisme et l'Occident. Cette absence de concordance des temps et cette divergence des mémoires sont un des nombreux signes inquiétants sur l'état de nos relations avec le monde arabo-musulman. ■

FORMATION en ÉGYPTOLOGIE

l'après-midi, le soir, le samedi ou par correspondance

Programme 1997-1998

- ▲ Égyptien hiéroglyphique
- ▲ Cours par correspondance
- ▲ Néo-égyptien, hiéراتique, copte
- ▲ Histoire, religion, archéologie et art de l'Égypte ancienne
- ▲ Stage d'introduction « écriture - langue - civilisation »
- ▲ Stage spécial « 9 - 15 ans »
- ▲ Arabe dialectal égyptien
- ▲ Voyages d'étude en Égypte



Nouvelle édition 1997 disponible aux éditions Khéops : 390 F.



16, rue Albert-Bayet 75013 Paris
tél 01 44 24 87 90 - fax 01 44 24 88 04

VIVANT DENON, BIENFAITEUR DU LOUVRE

Le très riche département des antiquités égyptiennes du Louvre rouvre ses portes ce mois-ci. L'occasion de revenir sur la personnalité exceptionnelle de Dominique-Vivant Denon, devenu directeur du musée au lendemain de l'expédition d'Égypte.

Guillemette Andreu

Ancien membre scientifique de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, professeur d'épigraphie égyptienne à l'École du Louvre, Guillemette Andreu a récemment publié *L'Égypte ancienne au Louvre*, en collaboration avec M.-H. Rutschowseaya et C. Ziegler (Hachette « Littératures », 1997) et *Les Égyptiens au temps des pharaons* (Hachette, « Pluriel », 1997).



La réouverture du département des antiquités égyptiennes du Louvre ce mois-ci est l'événement le plus attendu de l'année France-Égypte. L'histoire de cette collection est une autre forme d'illustration des relations culturelles entre les deux pays, et sa richesse témoigne de cette fameuse passion française pour l'Égypte ancienne. Chaque année, la Réunion des musées nationaux continue d'acquérir des œuvres pour le département, dont la création remonte au 15 mai 1826, lorsque Champollion fut nommé par Charles X premier conservateur de la division des monuments égyptiens du musée du Louvre (cf. Michel Dewachter, p. 34). Avant lui, l'Égypte ancienne avait fait une entrée au Louvre moins remarquée et plus modeste, grâce à un personnage hors du commun, le baron Dominique-Vivant Denon.

Né près de Chalon-sur-Saône en 1747 d'une famille de petite noblesse, Denon, doté d'une immense curiosité et de talents innombrables, symbolise à la perfection ce que l'esprit des Lumières et les aventures napoléoniennes ont pu engendrer de meilleur sur le plan intellectuel et artistique. C'est un artiste puisqu'il commence sa carrière comme graveur ; c'est aussi un

C'est grâce à Vivant Denon que l'art de l'Égypte pharaonique a acquis ses lettres de noblesse. Ci-dessus : allégorie représentant le baron au milieu d'une collection d'objets antiques (dessin de Benjamin Zix, Paris, musée du Louvre ; cf. J. Schormans/RMN).

politique puisqu'on le voit tour à tour gentilhomme de la Chambre sous Louis XV, secrétaire d'ambassade en 1772 à Saint-Petersbourg, puis à Naples sous Louis XVI. De retour en France, il reçoit une pension annuelle suffisante pour lui permettre de vivre à sa guise : il se partage alors entre l'art, la littérature, le théâtre, l'archéologie et les voyages. La Révolution puis la Terreur le malmènent quelque peu, mais l'amitié et la protection du peintre David le mettent à l'abri de la guillotine.

Pendant le Directoire, il sait s'attirer les bonnes grâces de Joséphine de Beauharnais, qui use alors de son influence auprès de Bonaparte pour le mettre, malgré son âge (cinquante et un ans), sur la liste des membres de la Commission des sciences et des arts de l'armée d'Orient (cf. Patrice Bret, p. 24), celle-là même qui doit participer à l'expédition d'Égypte. Il embarque sur la frégate *La Junon* le 14 mai 1798 et

débarque à Alexandrie le 1^{er} juillet suivant. Sa passion pour l'Antiquité et sa sensibilité d'artiste sont comblées par ce qu'il observe sur le terrain, dans les pas des soldats de Bonaparte : il découvre et dessine avec ferveur l'art égyptien dont il loue la beauté et l'originalité.

A son retour d'Égypte, Napoléon le nomme directeur général des musées, ce qui l'amène à créer le musée impérial au Louvre dont il constitue les premières collections. Il ne quittera son poste qu'en 1815, refusant de restituer aux alliés les œuvres d'art accaparées lors des conquêtes napoléoniennes. A sa mort, en 1825, l'égyptologie lui doit beaucoup. Son *Voyage dans la Basse et la Haute-Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, paru en 1802, a été un immense succès : on en compte quarante éditions et plusieurs traductions. Ses planches permettent au public curieux d'exotisme et d'orientalisme d'admirer cet art étrange et aux jeunes savants, tel Champollion, de travailler sur de bonnes copies de la mystérieuse écriture hiéroglyphique. Enfin, et ce n'est pas là le moindre des apports de Denon, il faut souligner que c'est grâce à ses dessins et à ses discours enthousiastes que l'art de l'Égypte pharaonique acquiert peu à peu ses lettres de noblesse, puisque, bousculant ainsi des traditions bien établies dans le monde de l'histoire de l'art, il le place au même rang que l'art grec.

Contrairement à ce qui a été couramment dit ou écrit, la collection du Louvre ne doit rien à l'expédition de Bonaparte en Égypte. Sans doute beaucoup d'officiers et de soldats n'ont-ils pu résister à la tentation de rapporter quelque souvenir de ce pays lointain, mais ce ne sont pas là les objets qui constituent le fonds égyptien du Louvre. Saisie comme butin de guerre par l'armée anglaise, la pierre de Rosette se trouve aujourd'hui au British Museum, comme bien d'autres pièces acquises dans les mêmes conditions. Dès son arrivée à la tête du musée impérial, Dominique-Vivant Denon souhaite accorder une place aux antiquités égyptiennes et fait acheter quelques belles pièces.

Mais c'est à Jean-François Champollion qu'il reviendra de rendre, dans le cadre du musée Charles-X, les honneurs dus à la ci-

vilisation des pharaons. La suite est mieux connue. Le Louvre acquiert certaines des grandes collections rassemblées par les consuls d'Europe établis en Égypte : collection Salt (1826) puis seconde collection Drovetti (1827). Champollion lui-même rapporte d'Égypte des œuvres majeures, dont la célèbre statue de Karomama ou encore le bas-relief figurant Séthi I^{er} et Hathor. A sa mort, en 1832, le musée conserve plus de neuf mille objets égyptiens.

UNE COLLECTION RICHE DE 55 000 ŒUVRES

Aujourd'hui, le département des antiquités égyptiennes est riche de plus de cinquante-cinq mille œuvres. Issues d'acquisitions de collections en vente sur le marché de l'art et de partages de fouilles réglementaires, elles témoignent de l'intense activité des archéologues français sur le terrain. Pour interrompre les pillages et les trafics, Auguste Mariette (1821-1881) puis Gaston Maspero (1846-1916), nommés directeurs du Service des antiquités d'Égypte, accordent aux archéologues le droit de rapporter dans leurs pays d'origine une partie des produits de leurs fouilles, afin de les exposer dans les musées. C'est ainsi que, dès 1852, le Louvre reçoit en partage des objets du Sérapeum de Memphis découverts par Mariette. Au fil des décennies, la collection du Louvre s'enrichit grâce aux découvertes des Français à Tanis, Abou Roache, Zawyet el-Maietin, Dara, Assiout, Medamoud, Tôd, Deir el-Medineh, etc. De son côté, la section copte développe, avec les objets provenant d'Antinoé et de Baouït, une attachante présentation des témoignages de l'époque chrétienne.

Les nouvelles salles du département, que l'on va découvrir ce mois-ci, font gagner à la présentation des collections égyptiennes plus de 60 % de superficie et permettent d'exposer un millier de pièces supplémentaires. Ce réaménagement, conduit par l'Atelier de l'Île et l'équipe des conservateurs que dirige Christiane Ziegler, est conçu selon un double parcours, à la fois thématique et chronologique. Le rez-de-chaussée est consacré à la civilisation égyptienne : paysage, agriculture, économie, écriture, vie quotidienne, loisirs, costume et parure. Le premier étage expose l'art égyptien dans sa chronologie, de la préhistoire à l'époque gréco-romaine. Une alternance d'espaces denses, qui s'adressent aux fins connaisseurs, et d'espaces aérés, pour un public plus large, permet de choisir son rythme de visite et d'apprécier cette admirable collection, qui se place en deuxième position derrière celle du musée du Louvre. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

SUR L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

■ H. Laurens, *Le Royaume impossible. La France et la genèse du monde arabe*, Paris, Armand Colin, 1990 ; « Le Mythe de l'expédition d'Égypte en France et en Égypte aux XIX^e et XX^e siècles », dans M. Dewachter et A. Fouchard, *L'Égyptologie et les Champollion*, Presses universitaires de Grenoble, 1994, pp. 321-330 ; *L'Expédition d'Égypte*, rééd., Paris, Le Seuil, « Points-Histoire », 1997.

TÉMOIGNAGES SUR LA DÉCOUVERTE DES PYRAMIDES

■ Champollion, *Lettres et Journaux*, 1909, rééd., Paris, Christian Bourgeois, 1986 (introduction de Richard Lebeau).

■ J.-M.-J. Contelle, J.-B. Lepère, J.-N. Champy, J. Fourier, E. Gcoffroy Saint-Hilaire, « Rapport à l'Institut d'Égypte, sur les recherches à faire dans l'emplacement de l'ancienne Memphis, et dans toute l'étendue de ses sépultures », *Courier de l'Égypte*, n° 104-107 (février-mars 1801).

■ J. Grobert, *Description des pyramides de Giza, de la ville du Caire et de ses environs*, Paris, 1801.

■ *Description de l'Égypte*, 2^e éd., les contributions de J.-M.-J. Contelle et de E.-F. Jomard.

SUR LA CONSTRUCTION DES PYRAMIDES

■ G. Goyon, *Le Secret des bâtisseurs des grandes pyramides, Khéops*, Paris, Pygmalion, 1977.

■ I. E. S. Edwards, *The Pyramids of Egypt*, Londres, Penguin Books, 1993.

■ J.-Ph. Lauer, *Histoire monumentale des pyramides d'Égypte*, t. I, Le Caire, IFAO, 1962 ; *Le Mystère des pyramides*, Paris, Presses de la Cité, 1988 ; « Le problème de la construction de la Grande Pyramide », *Revue d'Égyptologie*, n° 40 (1989), pp. 91-111.

■ J. Leclant (s.d.), *Le Temps des pyramides*, Paris, Gallimard, « L'univers des formes », 1978.

■ R. Stadelmann, *Die ägyptischen Pyramiden, vom Ziegelbau zum Weltwunder*, Mayence, Ph. von Zabern, 1991.

■ Ch. Zivie-Coche, *Sphinx ! Sphinx ! Le père la Terreur. Histoire d'une statue*, Paris, Noësis, 1997.

SUR L'ÉGYPTOMANIE DANS LE CINÉMA, L'ARCHITECTURE ET LA LITTÉRATURE

■ J. S. Curl, *Égyptomania*, Manchester, 1994.

■ Th. Gautier, *Roman de la momie* (et *Le pied de momie*), présentation et commentaires de Cl. Aziza, Paris, Pocket, 1991.

■ N. Howard, *Hollywood-sur-Nil*, Paris, Ramsay, Poche cinéma, 1986.

■ J.-M. Humbert, *L'Égyptomanie dans l'art occidental*, Courbevoie, ACR, 1989 ; *L'Égypte à Paris*, Paris, à paraître en 1998 (actes du colloque « L'Égyptomanie à l'épreuve de l'archéologie », Paris, 1996).

■ J.-M. Humbert, M. Pantazzi, Ch. Ziegler, *Égyptomania*, Paris, RMN, 1994.

■ J. Kerisel, *La Pyramide à travers les âges*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1991.

■ G. Rachet, *Khéops et la pyramide du soleil ; Le Rêve de Khéops*, Monaco, Le Rocher, 1997.

■ B. Simonay, *La Première Pyramide*, 2 tomes, Monaco, Le Rocher, 1996 et 1997.

■ *La Malédiction des momies*, anthologie présentée par Cl. Aziza, Paris, Fleuve Noir, 1997.

SUR CHAMPOLLION, VIVANT DENON ET LES COLLECTIONS DU MUSÉE DU LOUVRE

■ G. Andreu, M.-H. Rutschowskaya, C. Ziegler, *L'Égypte ancienne au Louvre*, Paris, Hachette, 1997.

■ M. Dewachter, « Nouveaux Documents relatifs à l'expédition franco-toscane en Égypte et en Nubie, 1828-1829 », *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, n° 111, avril 1988 ; *Champollion, un scribe pour l'Égypte*, Paris, « Découvertes », 1990 ; « Papiers et autographes des frères Champollion », dans *L'Égyptologie et les Champollion*, Presses universitaires de Grenoble, 1994.

■ Ph. Sollers, *Le Cavalier du Louvre*, Plon, Paris, 1995 (biographie de Vivant Denon).

■ *Mémoires d'Égypte*, catalogue d'exposition, Bibliothèque nationale, 1990.

« L'HISTOIRE » A PUBLIÉ :

■ « Les Mystères de l'Égypte », n° 190 (spécial).

■ F. Baehler, « Égypte, Égypte... Une passion bien française », n° 174, pp. 74-76.

■ P. Bret, « Adieu Bonaparte, bonjour l'Égypte ! », n° 78, pp. 86-88 ; « Paradoxe de l'égyptomanie », n° 143, p. 99.

■ C. Chadeaud, « Vrais et faux mystères des pyramides », n° 16, pp. 10-19 ; « Centenaire : Auguste Mariette, professeur-pacha », n° 30, pp. 70-75.

■ P. Grandet, « Khéops : la pyramide accouche d'une souris », n° 95, pp. 76-79 ; « La méthode de Champollion », n° 106, pp. 18-26 ;

■ J. Tulard, « Bonaparte en Égypte », n° 61, pp. 30-41.

CÉLÉBRATIONS

■ Sous le titre « France-Égypte. Horizons partagés », plus de cent manifestations (expositions, concerts, colloques...) sont organisées jusqu'à l'été 1998 dans les deux pays. Ainsi, pour la France, notamment, « France-Égypte, dialogue de deux cultures », un cycle de vingt-trois expositions à Paris et en régions, à partir de janvier 1998 ; une exposition sur Alexandrie au Petit Palais entre mai et juillet 1998 ; un colloque sur l'Égypte fatimide en mai à l'université de Paris-IV. (Rens. à l'Association française d'action artistique, tél. 01.43.17.83.00).

FRANCO A-T-IL SAUVÉ

Dans les années 1930, la domination allemande s'appesantit sur l'Europe et l'entreprise d'extermination des Juifs devient une réalité. L'Espagne de Franco apparaît de plus en plus, pour des milliers de sépharades, comme une terre d'asile. Le Caudillo était pourtant ouvertement antisémite... Comment expliquer ce paradoxe ?

Joseph Pérez

Professeur de civilisation de l'Espagne et de l'Amérique latine à l'université de Bordeaux-III, Joseph Pérez a notamment publié *Isabelle et Ferdinand, Rois Catholiques d'Espagne* (Fayard, 1988) et *Histoire de l'Espagne* (Fayard, 1996). Dans *L'Histoire*, on a pu lire de lui : « Les derniers jours de l'islam espagnol » (n° 157, spécial « Paix et guerre en Méditerranée »).

Il y eut, au cours de la dernière guerre mondiale, dans l'Europe occupée, des « Justes » de différentes nationalités qui mirent leur vie en péril pour sauver celle de milliers de Juifs : l'industriel allemand Oskar Schindler, immortalisé par un film récent de Steven Spielberg ; le diplomate suédois Raoul Wallenberg ; le diplomate japonais en Lituanie Sugihara Chiune¹. Leurs noms nous sont — plus ou moins — devenus familiers. Mais pas ceux des diplomates espagnols qui ont obtenu des résultats comparables — c'est-à-dire préservé des milliers de personnes de la déportation et de la mort.

Ainsi, en Grèce, le consul général à Athènes, Romero Radigales, se préoccupe

dès son arrivée dans le pays, en avril 1943, du sort des sépharades de Salonique menacés d'être déportés en Allemagne — il était lui-même marié à une sépharade de Roumanie. Il argue du fait que beaucoup d'entre eux sont des ressortissants espagnols. Les autorités allemandes font droit à sa requête et acceptent que les intéressés soient évacués vers la Péninsule. Romero Radigales alerte alors Madrid et demande les moyens nécessaires pour acheminer d'urgence un premier groupe d'environ cinq cents personnes.

Mais les démarches traînent en longueur ; les Allemands s'impatientent. Après avoir reporté plusieurs fois les délais, ils décident, en août 1943, de déporter les sépha-

rades de Salonique au camp de Bergen-Belsen, en Allemagne. Radigales ne se décourage pas. Il continue à harceler son gouvernement qui finit par se laisser convaincre d'aider les Juifs de Salonique, en assortissant toutefois son accord de conditions qui en rendent l'application difficile : les départs, échelonnés par petits groupes de cent cinquante personnes, seront aux frais de la Croix-Rouge portugaise qui, une fois les sépharades arrivés en Espagne, se chargera de les évacuer vers des pays d'accueil. Ce sont d'abord trois cent soixante-cinq Juifs détenus à Bergen-Belsen qui profitent de la mesure. Regroupés en deux convois, ils arrivent à Port-Bou, sur la frontière espagnole, le 10 et le 13 février 1944. Deux mois plus



Ci-dessous : des Juifs de Grèce sur le point d'être déportés par les nazis (sans date ; cf. Centre de documentation juive contemporaine).

LES JUIFS ?

tard, en avril, cent cinquante-cinq sépharades arrêtés à Athènes sont à leur tour conduits à Port-Bou. Autre cas de diplomate espagnol ayant contribué à aider les Juifs durant la dernière guerre : celui de l'ambassadeur en Hongrie Angel de Muguero qui, dès le mois de mars 1944, après l'entrée des troupes allemandes dans le pays — afin d'empêcher tout rapprochement avec les Alliés —, attire l'attention de son gouvernement sur les mesures que les nouvelles autorités préparent contre la population juive. Muguero quitte son poste peu après. Angel Sanz-Briz, qui était arrivé à Budapest en mars 1942, devient chargé d'affaires. Il prend alors l'initiative d'arracher à la mort le plus de Juifs possible, sépharades ou non, avec l'aide d'un jeune collaborateur italien, Giorgio Perlasca.

LES JUIFS SÉPHARADES SONT-ILS ENCORE DES ESPAGNOLS ?

Angel Sanz-Briz commence par placer sous sa protection cinq cents enfants juifs que le gouvernement hongrois accepte d'acheminer sur Tanger — alors occupée par l'Espagne —, la Croix-Rouge se chargeant des frais de transport. En août 1944, il obtient en outre l'autorisation de délivrer trois cents passeports à des Juifs. Le diplomate fait semblant de comprendre que la mesure concerne des familles et non des individus, ce qui lui permet de multiplier le nombre des bénéficiaires. Mais il va plus loin encore : il distribue plus de passeports que prévu en leur affectant toujours un numéro d'ordre inférieur à 300... Enfin, il loue plusieurs immeubles à Budapest sur lesquels il fait afficher, en hongrois et en allemand : « *Annexe de la légation d'Espagne. Bâtiment extraterritorial* ». Des centaines de Juifs y trouvent refuge.

L'attitude de l'Espagne franquiste, et en particulier de ses diplomates en Europe, en faveur des sépharades qui n'avaient pourtant qu'un rapport lointain avec leur ancienne patrie, contraste, on le voit, avec celle de la France de Vichy qui, non seulement n'a pas cherché à s'opposer aux exigences de l'Allemagne nazie quant à la population juive, mais encore est allée au devant d'elles en promulguant une législation antisémite à l'encontre d'authentiques citoyens français. Le paradoxe semble d'autant plus difficile à expliquer que le gouvernement franquiste n'a jamais caché son antisémitisme. Le Caudillo avait prévenu que les Juifs étaient, au même titre que les com-

Franco, que le III^e Reich avait aidé militairement lors de la guerre civile espagnole, se révéla l'un des meilleurs alliés de Hitler pendant le second conflit mondial. Exception faite de la politique antisémite allemande. Six mille Juifs auraient en effet transité par l'Espagne entre 1942 et 1944, échappant ainsi aux persécutions nazies. Ci-contre : les deux dictateurs se rencontrent à Hendaye, le 13 novembre 1940 (cf. PPCM).



munistes et les francs-maçons, passibles de poursuites, d'autant plus qu'ils s'étaient montrés hostiles à son régime et que certains avaient combattu aux côtés des républicains pendant la guerre civile.

Par ailleurs, dans son discours du 31 décembre 1939, Franco avait repris les arguments habituels sur le rôle néfaste que les Juifs auraient joué dans l'histoire, et sur la haine viscérale qu'ils porteraient à la civilisation chrétienne. Heureusement, avait ajouté le chef de l'État, les Rois Catholiques avaient eu la sagesse de les expulser en 1492. C'est pourquoi l'Espagne franquiste n'avait pas cru devoir prendre de mesures spéciales contre eux : la question ne se posait plus. En 1939, à la fin de la guerre civile, il n'y avait en effet dans le pays qu'une centaine de familles juives, provenant de divers pays d'Europe, tandis que les rares synagogues qui existaient auparavant avaient été fermées.

La vérité est que l'Espagne de Franco avait hérité d'une situation embarrassante. En 1880, au cours d'un voyage en Europe de l'Est, le docteur Angel Pulido (1852-1932) avait découvert l'existence des communautés sépharades de l'Empire ottoman. De retour en Espagne, il avait multiplié les conférences, les articles de presse, les livres (*Réconciliation hébraïque* en 1902, *Espagnols sans patrie ; la race sé-*

pharade en 1905, etc.), s'efforçant d'attirer l'attention des autorités espagnoles et de l'opinion publique sur les centaines de milliers de descendants des Juifs expulsés d'Espagne en 1492. Ils auraient été plus de deux cent cinquante mille en Turquie, dont soixante-quinze mille à Salonique et cinquante mille à Constantinople. Beaucoup avaient gardé l'usage de l'espagnol et ne connaissaient pas d'autre langue ; ils restaient attachés à leur patrie d'origine, et on trouvait même, à Salonique et à Constantinople, des journaux en espagnol. Pourquoi ne pas s'appuyer sur ces « Espagnols sans patrie » afin de développer l'influence culturelle et économique de la Péninsule dans les Balkans ?

Les campagnes d'Angel Pulido avaient réussi à sensibiliser le gouvernement espagnol. De même que, en vertu d'accords passés avec l'Empire ottoman, la France, l'Angleterre, etc., avaient pris sous leur protection, au fil des siècles, un certain nombre de minorités religieuses, de même le gouvernement espagnol avait accordé aux sépharades un statut particulier : ils pouvaient obtenir un passeport espagnol, mais n'étaient pas pour autant considérés comme des sujets du royaume à part entière. Enfin, après la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman ayant été démantelé et la Turquie créée sur ses dé-

QUI SONT LES SÉPHARADES ?

La Bible évoque une contrée lointaine, Sefarad, que les Juifs d'Espagne, après leur expulsion en 1492, ont assimilée à la péninsule Ibérique. D'où le nom de sépharades que portent leurs descendants. Certains de ces expulsés ont trouvé refuge dans divers pays d'Europe : la France — à Bayonne, Bordeaux, Rouen... —, la Hollande, l'Italie. D'autres ont gagné l'Afrique du Nord. La plupart, cependant, se sont installés dans l'Empire ottoman (Turquie, Égypte, les Balkans...) qui les a bien accueillis et où, en dépit de discriminations fiscales et politiques, ils ont pu vivre, travailler et pratiquer librement leur religion. Un petit nombre d'entre eux, en provenance des pays de l'ancien Empire austro-hongrois, résidaient en Allemagne à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Les sépharades ont conservé dans la diaspora des coutumes et des traditions de leur patrie d'origine. Le castillan, en particulier, est resté pour eux la langue de communication. Une langue qui, bien entendu, a beaucoup évolué avec le temps pour devenir le judéo-espagnol, mais dans laquelle subsistent bien des traits de vocabulaire et de phonétique de celle qu'on parlait dans la péninsule Ibérique avant 1492. J. P.

combres, un décret promulgué par Madrid le 20 décembre 1924 avait prévu d'accorder la nationalité espagnole aux anciens « protégés » qui en feraient la demande avant le 30 septembre 1930. Ce texte n'avait fait l'objet d'aucune publicité, si bien que peu de sépharades en avaient bénéficié et obtenu la nationalité espagnole. Les autres étaient toujours considérés comme des « protégés ».

Beaucoup de sépharades, il est vrai, n'avaient pas saisi la nuance entre les deux statuts. Ils percevaient mal la différence qui existait entre le fait d'être naturalisé espagnol, donc de bénéficier de tous les droits attachés à cette qualité, et celui de pouvoir conserver sa nationalité d'origine — turque, grecque, etc. — mais en étant placé sous la « protection » de l'Espagne — protection toute symbolique. Les sépharades de Salonique que leurs affaires amenaient à émigrer dans les différents pays d'Europe occidentale croyaient de bonne foi qu'ils étaient ressortissants espagnols, et certains se faisaient donc immatriculer comme tels dans les consulats qui, de leur côté, ne les décourageaient pas et n'établissaient pas toujours la distinction avec ceux qui avaient demandé formellement à bénéficier des dispositions du décret de 1924.

Il est vrai qu'à l'époque, la question ne présentait aucun caractère d'actualité.

Rares étaient les sépharades qui envisageaient d'émigrer en Espagne. A ceux qui s'informaient de ce que serait, dans cette éventualité, leur situation, on répondait que le décret d'expulsion de 1492, bien qu'il n'eût jamais été abrogé officiellement, était devenu sans effet puisque la constitution de 1876 reconnaissait la liberté des cultes en Espagne ; rien ne s'opposait donc à ce que des Juifs vinssent s'installer dans ce pays et pussent y pratiquer librement leur religion.

Mais, dans les faits, l'Espagne était plongée, dans les années 1930, dans une crise économique grave. Elle comptait des centaines de milliers de chômeurs et ne souhaitait pas accueillir d'immigrants. En encourageant les sépharades à réclamer la nationalité espagnole, les milieux gouvernementaux songeaient plutôt à accroître l'influence de leur pays en Europe de l'Est. C'est le point de vue que développa, par exemple, un jeune diplomate, José Maria Doussinague : les sépharades pouvaient devenir, selon lui, « une arme de pénétration commerciale dans les Balkans ».

Il y a ainsi, dans les années 1920 et au début des années 1930, continuité dans l'attitude des milieux diplomatiques espagnols à l'égard des sépharades. On voyait en ces derniers des amis naturels de l'Espagne, des alliés potentiels. On s'efforçait donc de maintenir des contacts avec eux ; on leur laissait entendre qu'on les consi-

quiers, demandent à s'installer en Espagne. Le gouvernement de la république, en place depuis avril 1931, se montre très réservé, non par antisémitisme, mais parce que la situation du pays, on l'a vu, ne se prête pas à l'accueil d'une population étrangère. Quelques centaines arrivent quand même. D'autres prennent une sorte d'assurance et se font naturaliser en application de la législation espagnole favorable — quoique caduque depuis septembre 1930 — à l'intégration des sépharades. Sur le moment, personne n'y prête attention.

DEUX MILLE JUIFS INSCRITS AU CONSULAT ESPAGNOL DE PARIS

Mais, en 1938, en pleine guerre civile, la Junte franquiste est saisie d'un certain nombre de démarches concrètes : certains de ces Juifs, menacés en Allemagne, se placent sous la protection de l'Espagne ; ils sollicitent des visas qui leur permettraient de quitter leur pays. Que faire ? La question embarrasse la Junte. Juridiquement, on ne peut refuser de délivrer des passeports à ces Juifs puisqu'ils ont acquis la nationalité espagnole. On recommande toutefois aux consulats la plus grande prudence : ils devront s'assurer que les postulants présentent des garanties politiques, qu'on n'a pas affaire à des militants de gauche.



dérait comme espagnols, même s'ils n'avaient pas satisfait à leurs obligations militaires — après tout, les Espagnols qui résidaient en Amérique latine ou aux Philippines étaient exemptés du service militaire. Tout cela restait, quoi qu'il en soit, très théorique.

Les choses changent avec la prise du pouvoir par Hitler en Allemagne. Dès 1933, des Juifs du Reich, sépharades ou non, in-

Ci-dessus : brimades et humiliations dans le ghetto de Salonique. Les Allemands obligent les Juifs à faire des genuflexions jusqu'à épuisement (sans date ; cf. Centre de documentation juive contemporaine).

A partir de 1940, le problème des Juifs sépharades dépasse le cadre allemand. Ce ne sont plus quelques individus, mais des centaines, voire des milliers qui se pressent aux portes des consulats espagnols un peu partout en Europe. A Paris, par exemple,

plus de deux mille d'entre eux y sont régulièrement inscrits. Peut-on leur refuser assistance ? Le régime franquiste se trouve en quelque sorte pris au piège. Naturalisés ou « protégés », tous les sépharades s'attendent en effet à pouvoir compter sur la protection de l'Espagne, et les consulats eux-mêmes ne distinguent pas très bien entre les deux statuts.

C'est cette confusion qui va permettre aux diplomates espagnols, pendant la guerre mondiale, d'intervenir en faveur de l'ensemble des sépharades, qu'ils aient réellement acquis la nationalité espagnole en application du décret de 1924 ou qu'ils soient simplement protégés. Spontanément, en effet, ces diplomates considèrent de leur devoir de répondre favorablement aux demandes qu'ils reçoivent — parfois même de Juifs n'appartenant pas au groupe des sépharades.

Ainsi, en mars 1941, le ministre d'Espagne à Bucarest obtient que les sépharades ne soient pas visés par les mesures qui prévoient la déportation des Juifs. De même, en France, lorsque, dès 1940, les sépharades — pour la plupart originaires de Salonique — se tournent vers le consul d'Espagne, celui-ci leur conseille de ne pas se faire recenser auprès de la police française comme les autres Juifs : ils doivent faire valoir leur qualité de ressortissants espagnols et le fait qu'il n'existe pas de statut des Juifs en Espagne ; ils ne sont pas concernés par la législation de Vichy. Malgré ces précautions, en août 1941, quatorze sépharades se trouvent parmi les sept mille Juifs arrêtés puis rassemblés à Drancy ; le consul d'Espagne intervient pour les faire libérer.

Ces initiatives vont plus loin, toutefois, que ce que l'on est prêt à entreprendre à Madrid même, où l'on demeure embarrassé. Serrano Suñer, ministre des Affaires étrangères et beau-frère de Franco, donne pour sa part des instructions pour inciter les diplomates à délivrer le moins possible de visas de transit vers la Péninsule. Certes, précise-t-il, il n'existe pas de législation antisémite en Espagne, mais le gouvernement ne peut s'opposer aux mesures d'ordre général qui seraient prises par les autorités d'occupation à l'encontre des Juifs, même quand ils sont d'origine espagnole. Ce qu'on peut conseiller à ces derniers, en cas de recensement, c'est de faire constater leur nationalité. Si les occupants décident de confisquer leurs biens, les diplomates exigeront que ceux-ci soient placés sous séquestre espagnol.

Le 26 janvier 1943, cependant, l'ambassade d'Allemagne en Espagne fait savoir que son gouvernement n'est plus disposé à accorder de traitement de faveur aux Juifs, naturalisés ou protégés, qui se trouvent en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Elle invite le pays à prendre en charge ses res-

sortissants et à les rapatrier, au plus tard le 31 mars suivant. A Madrid, on est plutôt réticent à l'idée de voir affluer des Juifs. Arguant de la situation économique ainsi que du décret d'expulsion de 1492, on consent à accorder des visas de transit pour le Portugal, les États-Unis ou le Moyen-Orient à ceux qui peuvent justifier de la nationalité espagnole, et à condition que la Croix-Rouge prenne en charge les frais de transport et de séjour. Une cinquantaine



Serrano Suñer (ci-dessus, en septembre 1939), qui fut ministre espagnol des Affaires étrangères entre octobre 1940 et septembre 1942, donna des instructions pour que les diplomates délivrent aux Juifs le moins possible de visas de transit vers l'Espagne (cf. PPCM).

de sépharades sont arrêtés à Paris en août 1943 ; l'ambassade d'Espagne demande leur mise en liberté et s'engage à les acheminer hors de France. Le 12 janvier 1944, la Gestapo accepte de libérer des dizaines de sépharades détenus au camp de Drancy à condition que l'Espagne les évacue immédiatement.

Certains Juifs sont pourtant contraints de prolonger leur séjour dans la Péninsule : il s'agit des hommes en état de porter les armes. L'Espagne les astreint en effet à accomplir leur service militaire, ce qui paraît logique : on fait valoir aux Allemands que ce sont des ressortissants espagnols ; on ne comprendrait pas qu'on les laissât partir sans exiger d'eux les obligations auxquelles doivent se plier les Espagnols. Cette question divise le gouvernement. Le ministre des Affaires étrangères voudrait exempter les sépharades du service militaire : cela permettrait de les évacuer avec leur famille le plus rapidement possible vers le Portugal, l'Afrique du Nord ou le Moyen-Orient : « Ils doivent passer dans notre pays comme la lumière à travers une vitre. » Le mi-

nistre des Armées n'est pas convaincu ; il ne voit pas de raison d'accorder un traitement de faveur aux Juifs puisqu'on les considère comme ressortissants espagnols.

A partir du printemps 1943, le régime franquiste doit encore assouplir sa position. Les Alliés constatent en effet, lors de la conférence des Bermudes, en avril, que l'Espagne est la seule issue possible pour des milliers de réfugiés en provenance d'Europe occidentale. Les États-Unis et l'Angleterre insistent donc auprès du Caudillo pour qu'il se montre plus conciliant. Celui-ci accepte alors d'accueillir des Juifs, sépharades ou non, mais à certaines conditions : comme la situation économique de la Péninsule lui interdit de subvenir aux besoins de réfugiés sans ressources, ceux-ci devront être pris en charge par la Croix-Rouge ou par des organismes humanitaires, et acheminés le plus rapidement possible vers d'autres pays ; l'Espagne ne laissera entrer de nouveaux réfugiés que lorsque les précédents convois auront quitté son territoire.

« COMME LA LUMIÈRE À TRAVERS UNE VITRE »

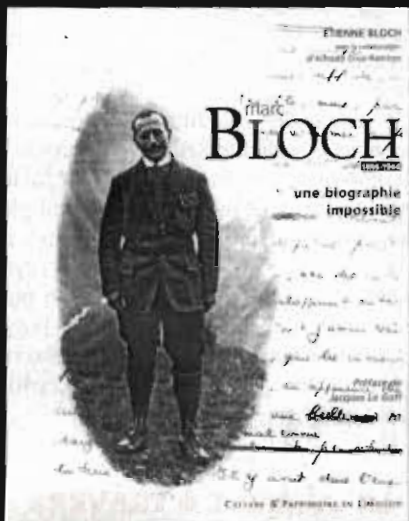
Mais, le 8 avril 1944, le délégué à Lisbonne du Congrès mondial juif demande à rencontrer l'ambassadeur d'Espagne au Portugal, qui n'est autre que Nicolas Franco, frère du Caudillo. Il s'indigne devant lui de l'attitude du régime franquiste qui multiplie les réticences et les obstacles, soulignant que beaucoup de Juifs pourraient encore être sauvés si le gouvernement espagnol le voulait bien. Nicolas Franco paraît sincèrement surpris. Il téléphone aussitôt au ministre des Affaires étrangères pour demander des explications. L'intervention est payante : l'Espagne accepte dès lors de coopérer avec les organismes alliés ou humanitaires pour permettre à un plus grand nombre de Juifs d'échapper aux persécutions nazies. Il est vrai qu'à cette époque, il est facile de prévoir que l'Allemagne va perdre la guerre. Franco a désormais tout intérêt à donner des gages aux Alliés.

L'attitude de Lequerica, qui devient ministre des Affaires étrangères en octobre 1944 — il était auparavant ambassadeur à Vichy —, est, de ce point de vue, significative. Très imbu de l'idéologie franquiste, celui-ci n'avait jamais caché le peu de sympathie qu'il éprouvait à l'égard des « ennemis de l'Espagne », au premier rang desquels figuraient les communistes, les francs-maçons et les Juifs. Cela ne l'empêche pas, à partir d'octobre 1944, de donner des instructions aux services diplomatiques pour qu'ils aident les Juifs à transiter par la Péninsule. Cette initiative permettra à l'Espagne franquiste de se présenter, après la

Vient de paraître :

Marc BLOCH

une biographie impossible
par Etienne Bloch



“Considéré comme un des grands historiens de la première moitié du XX^e siècle, Marc Bloch a grandement contribué au renouvellement de la conception et de l'étude de l'histoire.

L'absence de témoignages sur l'enfance et la jeunesse, la rareté des documents éclairant la vie quotidienne, le silence des témoins qui ont connu et fréquenté Marc Bloch aussi bien à la ville, à l'armée, dans la profession ou dans la Résistance, rend toute biographie incomplète et inachevée.”

Prix de vente : **189 F**

Ouvrage bilingue français-anglais, 156 p., 150 ill. N.B. N° ISBN - 2-911167-11-2

Disponible dans les
librairies et sur commande* à
**Culture & Patrimoine
en Limousin**

31 avenue de la Libération
87 000 Limoges
Tel. 05 55 10 90 44
Fax. 05 55 10 90 70

* hors frais de port

guerre, comme un pays qui a mis son point d'honneur à sauver les Juifs menacés par les persécutions nazies. Et, en effet, entre le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, et celui en Normandie, le 6 juin 1944, six mille Juifs auraient transité par la Péninsule. Les organisations juives lui en seront reconnaissantes.

Sur le plan diplomatique, les choses n'iront pas aussi simplement. Au lendemain du conflit, les autorités espagnoles, surtout préoccupées de développer des liens d'amitié et de coopération avec les pays arabes, refuseront de reconnaître l'existence de l'État d'Israël. Celui-ci, de son côté, votera régulièrement contre l'admission de l'Espagne à l'Organisation des Nations Unies en raison de ses affinités idéologiques avec l'Allemagne nazie, passant sous silence son attitude à l'égard des sépharades pendant la Seconde Guerre mondiale. La situation restera bloquée jusqu'à la mort de Franco, en 1975 : c'est une fois la démocratie rétablie dans la Péninsule que cette dernière se décidera à reconnaître l'État d'Israël.

LE COURAGE DES DIPLOMATES ESPAGNOLS

En conclusion, il est incontestable que l'Espagne de Franco s'est montrée infiniment plus généreuse que la France de Vichy vis-à-vis des Juifs. Toutefois, elle l'a été, si l'on peut dire, malgré elle : son attitude a été le résultat, non pas d'une action délibérée, mais d'une situation juridique confuse. L'Espagne franquiste ne pouvait et ne voulait pas déplaire aux nazis avec lesquels elle entretenait les meilleurs rapports. Franco leur devait sa victoire ; il était prêt à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne en 1940. Son beau-frère, Serrano Suñer, ministre des Affaires étrangères, admirait le régime nazi. Himmler s'était rendu à Madrid en 1940 et, depuis cette visite, la police espagnole collaborait étroitement avec la Gestapo. Le Conseil de l'hispanité diffusait en Amérique latine de la propagande antisémite.

D'un autre côté, le gouvernement franquiste avait hérité d'une tradition diplomatique qui remontait à la fin du XIX^e siècle et qui lui faisait une obligation de prendre sous sa protection les descendants des Juifs expulsés en 1492. Le texte le plus important dans ce sens — le décret de 1924 permettant de naturaliser les sépharades — avait été adopté, non pas sous la république, mais sous la dictature militaire du général Primo de Rivera (1924-1930) ; il était difficile d'en attribuer la responsabilité aux franc-maçons ou même aux libéraux !

Enfin, le gouvernement franquiste a souvent été mis devant le fait accompli par ses propres diplomates. Ce sont eux qui, la

plupart du temps, ont pris l'initiative de délivrer des passeports et des visas à des Juifs, sépharades ou non. Madrid n'a pas osé les désavouer. En mai 1943, par exemple, le ministère des Affaires étrangères critique l'excès de zèle du consul général à Athènes, mais il ne va pas jusqu'à remettre en cause ses initiatives. Il se borne à user de manœuvres dilatoires : il est impossible d'accueillir tous les Juifs en même temps, rappelle-t-il, il faut échelonner les départs et faire prendre en charge les voyages par la Croix-Rouge, etc.

L'attitude de ces diplomates n'en est que plus courageuse et digne d'éloge. On retiendra surtout cette lettre adressée à Madrid par un agent de l'ambassade de Berlin, Federico Olivan, avec l'accord de son chef de poste, le 22 juillet 1943 : « *Si l'Espagne [...] refuse de recevoir ses ressortissants de l'étranger [...], elle les condamne automatiquement à mort. Telle est la triste réalité ; il est vain de se le dissimuler. [...] Un jour viendra où l'on nous reprochera sévèrement, sachant ce qui allait arriver, de nous être lavé les mains comme Pilate et d'avoir abandonné à leur triste sort des hommes qui, après tout, étaient nos compatriotes. [...] Je me refuse à croire qu'il n'y ait aucun moyen de sauver ces gens du sort horrible qui les attend et de les accueillir dans notre pays, dans un camp de concentration qui leur paraîtra un paradis à côté de ce qui les attend ici, jusqu'à ce qu'ils puissent regagner leur patrie ou quelque autre nation qui voudra les accueillir lorsque, à la fin des hostilités, l'humanité retrouvera sa place dans le monde.* »

NOTES

1. La Liste de Schindler, 1994. Cf. Christian Kessler, « Sugihara, le Japonais qui protégea les Juifs », *L'Histoire* n° 193, pp. 7-8.
2. En 1492, les Rois Catholiques ayant repris Grenade aux Maures sommèrent les Juifs de choisir entre le baptême et l'expulsion. 160 000 d'entre eux préférèrent l'exil tandis que de nombreux sépharades se convertirent.

POUR EN SAVOIR PLUS

- B. Bennassar, *Franco*, Paris, Perrin, 1995.
 - I. Gonzalez, *El retorno de los judios*, Madrid, Nerea, 1991.
 - J. A. Lisbona Martin, *Retorno a Sefarad*, Barcelone, Riopiedras, 1993.
 - A. Marquina, Gloria Inés Ospina, *España y los judios en el siglo 20*, Madrid, Espasa Calpe, 1987.
 - J. Pérez, *Histoire de l'Espagne*, Fayard, 1996.
 - F. Ysart, *España y los judios en la segunda guerra mundial*, Barcelone, 1973.
 - A. Bachoud, *Franco*, Paris, Fayard, 1997.
- « L'Histoire » a publié
- « Israël, terre promise et convoitée, de Moïse aux accords d'Oslo », n° 212 (spécial).
 - E. Benbassa, « L'expulsion des Juifs d'Espagne », n° 154, pp. 24-31.
 - B. Bennassar (entretien), « L'irrésistible ascension du général Franco », n° 191, pp. 78-84.
 - A. Kaspi, « Le gouvernement de Vichy a-t-il sauvé les Juifs ? », n° 148, pp. 46-54.
 - J. Pérez, « Chrétiens, Juifs et musulmans en Espagne : le mythe de la tolérance religieuse (VII^e-XV^e siècle) », n° 137, pp. 8-17.

Chroniques

de l'histoire

Les personnages qui ont marqué notre siècle



«Mieux comprendre l'Histoire au travers de ceux qui l'ont faite, nous aidera sans doute à ne plus commettre les mêmes erreurs, à forcer, à préserver la paix sur terre.»

99^F



Bulletin de commande

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nbre d'exemplaire(s) X 99 F* - TOTAL : F

Règlement à joindre à ma commande (*frais de port et d'emballage compris)

Je choisis de régler par : chèque (à l'ordre de Jacques Legrand SA) carte bancaire

- Kennedy
- Staline
- Hitler
- De Gaulle
- Franco
- Mermoz
- Evita
- Churchill
- Che Guevara
- Mussolini
- L. d'Arabie
- Leclerc
- Gandhi
- Pétain
- Rommel
- Mitterrand

HIST 5

N° de carte bancaire : _____ Date expir. CB : _____ Date et signature : _____

Jacques Legrand SA - Editions Chronique - Aéroport de Périgueux - BP1 - 24330 Bassillac - Tél : 05 53 54 96 60 - Fax : 05 53 54 96 64

PARIS : NAISSANCE

L'exception parisienne se constitue au Moyen Âge. Dès le XIII^e siècle, les jeux sont faits : Paris est à la fois une capitale politique, économique et intellectuelle. Naissance d'une ville étonnante, fruit de la géographie autant que de la volonté politique.

Jean Favier

Actuellement membre de l'Institut et président de la Commission française pour l'UNESCO, Jean Favier a publié de très nombreux ouvrages, parmi lesquels *Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge* (Fayard, 1987, rééd. Hachette, 1995), *Les Grandes Découvertes* (Fayard, 1991) et, tout récemment, *Paris. Deux mille ans d'histoire* (Fayard, 1997).



Que Paris soit, aujourd'hui comme avant-hier, une ville d'exception ne fait guère de doute. Non que sa superficie ou sa population, qui lui valaient à la fin du Moyen Âge d'être un « *monstre démographique* », pour reprendre la formule de Bronislas Geremek, mettent la ville de l'an 2000 en tête de la compétition mondiale. Avec 25 000 habitants vers 1180, 50 000 vers 1220, plus de 200 000 en 1328, c'était l'agglomération la plus peuplée d'Occident. En 1800, avec 547 000 habitants, elle n'est en Europe dépassée que par Londres et Istanbul. En 1900, avec 2,7 millions d'habitants, elle est au deuxième rang en Eu-

rope (derrière Londres) et au troisième dans le monde (après New York). En 1940, Tokyo et Moscou sont passées devant. Avec 2,152 millions d'habitants en 1990, elle ne vient plus qu'au treizième rang mondial.

Quant à la superficie, la ville enclose sera passée de 20 hectares au IX^e siècle à 272 dans l'enceinte de Philippe Auguste (1180-1223), 439 dans celle de Charles V et Charles VI (XIV^e siècle), 567 dans celle de Charles IX, 1 104 dans les bornes de Louis XIV, 3 370 dans l'enceinte des Fermiers généraux, 8 228 dans les fortifications de Thiers et les limites de 1860, enfin à 10 539

hectares après l'annexion des bois de Boulogne et Vincennes. Autant dire que, certes demeuré l'une des « *mégapoles* » de l'Europe contemporaine, Paris n'est plus l'exception chiffrable qu'il était voici quelques siècles.

Alors, où est l'originalité qui franchit les siècles ? Ce qui la constitue, c'est la conjugaison de fonctions ailleurs dispersées, et dont chacune suffirait à assurer sa renommée. Imaginons Oxford et Cambridge en plein Londres, ou Washington et Berkeley dans Manhattan : c'est ce qui se dessine dès le XIII^e siècle sur les bords de la Seine, autour de la Cité héritée des Gaulois.

D'UNE CAPITALE D'EXCEPTION

D'abord, il y a un carrefour. La confluence des voies navigables fait, dès les temps romains, la fortune de la ville. La puissance locale, ce sont les nautes, autrement dit les bateliers. Les routes terrestres se surimposent en profitant d'un passage rendu commode par l'une des îles, la plus

précieuse d'un Julien qui y devient empereur par la volonté de soldats peu portés à aller se battre en Orient. Mais Vienne, Lyon ou Trèves ont autrement de lustre, et Lutèce paraît loin de la frontière quand se précise la menace des grandes migrations de peuples venus de Germanie.

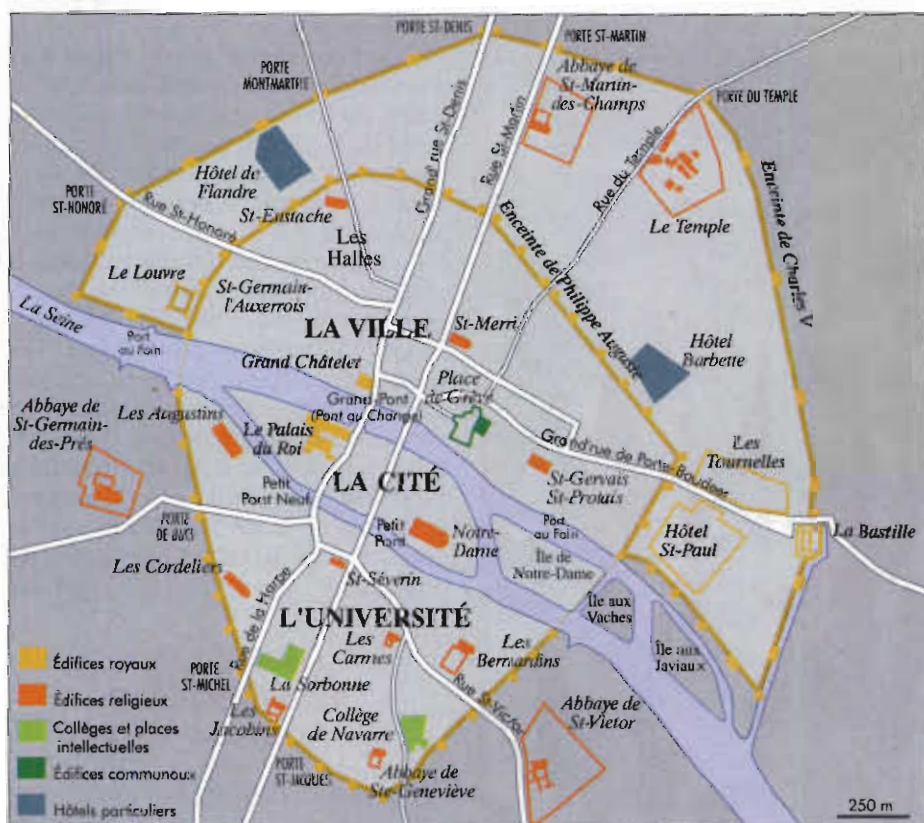
trois villes, Paris, Senlis et Chartres. Paris est une résidence privilégiée et un lieu commun de rencontre. Parce que s'y trouve, sur le côté occidental de l'île, le palais d'une romanité jamais oubliée, la cité est sans doute, déjà, un symbole. Il ne dure guère. C'est à Clichy tout autant qu'à Paris que Clotaire II comme Dagobert convoquent leurs conciles.

Le sort de la ville bascule au VIII^e siècle avec les Carolingiens. Leur berceau, c'est l'Austrasie, la région de la Moselle, de la Meuse et du Rhin. Et le front de leur expansion, ce sont les régions germaniques de l'est. Leurs ambitions sont sur l'Elbe et le Danube. Trop à l'ouest, Paris est délaissé. Quand Charlemagne décide de se doter d'une capitale, il choisit Aix-la-Chapelle. Roi de Francie occidentale en 843 par le partage de Verdun, Charles le Chauve tient plutôt son siège dans ce qu'on appelle maintenant des palais et qui ne sont que des domaines royaux. A Paris, comme dans la plupart des anciennes cités, il y a un comte, un administrateur local. Celui-ci partage avec l'évêque les responsabilités et c'est avec lui qu'il dirige, éventuellement, la défense.

UN VERROU CONTRE LES INVASIONS NORMANDES

C'est bien de défense qu'il s'agit quand, au IX^e siècle, les Normands se font pressants. Paris est un verrou, qui protège l'amont de leurs remontées dévastatrices. Charles le Chauve fortifie en 877 une sorte de digue qui protège en aval le vieux pont romain. Fortement reconstruit au XII^e siècle, ce sera le Grand-Pont, le pont au Change des siècles suivants. Face aux Normands, Charles le Gros se contente de payer le retrait des envahisseurs. Il y perdra son prestige, puis sa couronne. En 888, les grands de la Francie occidentale, qui devient la France, remplacent le Carolingien par un homme qui a fait la preuve de ses qualités d'administrateur et de défenseur : le comte de Paris, Eudes, devient roi de France. Un siècle plus tard, le changement sera définitif : petit-neveu du roi Eudes, Hugues Capet est roi en 987. Paris est, cette fois, le siège du pouvoir, et le cœur du domaine royal.

C'est aussi un symbole politique : l'empereur germanique Othon II ne s'y trompe pas, qui pousse une expédition et tente de prendre la ville en octobre 978. Il occupera les bourgs de la rive droite, échouera à atteindre la Cité. Cependant, ce n'est encore



Siège du pouvoir royal, centre intellectuel et religieux, carrefour économique : Paris est dès le XI^e-XIII^e siècle une ville aux multiples fonctions, enserrée dans l'enceinte édifiée par Philippe Auguste (à partir de 1190) puis dans celle de Charles V (à partir de 1365). Les activités se répartissent entre la « Cité », où l'on trouve surtout clercs et gens du roi, l'« Université », soit la rive gauche de la Seine, où sont installés écoliers et hommes de loi, et la « Ville », ou rive droite, plutôt dévolue aux hommes d'affaires et aux marchands. Le Paris actuel (page de gauche), quoique largement réaménagé au fil des siècles, en particulier par le préfet Haussmann à la fin du XIX^e, garde encore la marque de cette répartition (cf. Y. Arthus-Bertrand/Altitude/Hoa-Qui).

grande du confluent, bien située entre des seuils ouverts sur les routes méridiennes. Lutèce, puis Paris s'affirme d'emblée comme un centre de transactions, lequel fixe un habitat. L'urbanisme romain ne fera que le développer sur la rive gauche, au-delà de la zone marécageuse. Un forum, des temples, un théâtre, un amphithéâtre, plusieurs thermes, un long aqueduc en témoignent, Lutèce est une grande ville. Elle n'a rien d'une capitale. Elle offre une position stratégique de commandement, un quartier général bien placé sur les routes qui conduisent aux frontières de l'empire, au limes. Au IV^e siècle, le séjour en est ap-

Clovis amorce le destin politique de Paris : la ville semble être sa résidence préférée. Son admiration pour sainte Geneviève, qu'il a naguère visitée, le porte à se faire enterrer là, dans le monastère qui garde le corps de la protectrice de Paris. Toutefois, une sépulture ne fait pas une capitale. Les choses changent quelque peu avec les partages du royaume qui se succèdent au VI^e siècle. Chilbert, notamment, fait de Paris la ville maîtresse de son royaume, celle qui assure une certaine unité au territoire divisé. Mais c'est lors du partage de 567 que Paris prend soudain une place d'exception. Les rois mérovingiens déclarent indivises

qu'une résidence de prédilection. Le roi ne cesse d'aller d'un domaine à l'autre, d'une ville à l'autre. Son entourage le suit. Quand le roi n'y est pas, il n'y a rien à Paris qui ressemble à une capitale.

Au XII^e siècle, les choses changent. Bien sûr, il y a la bataille de Fréteval où, en 1194, Philippe Auguste, vaincu par Richard Cœur de Lion, perd une bonne partie de son trésor et de ses archives, ce qui l'incite à ne plus voyager sans cesse avec tous ses moyens de gouvernement. Mais il y a surtout, à partir du milieu du XII^e siècle, la complexité et la lourdeur croissantes des affaires du royaume. Les gens du roi n'ad-

la Cité. Philippe Auguste ordonne, en 1190, aux Parisiens d'élever une enceinte aux dimensions de la ville nouvelle, et il construit — on serait tenté de dire : il invente — le Louvre.

Car l'édification du Louvre marque un tournant. Forteresse élevée sur la route, toujours menaçante, de la Normandie ducale, le nouveau bâtiment est avant tout le siège et le symbole de la suzeraineté royale. Les archives et le trésor y ont leur place, c'est-à-dire les titres du roi en tant que seigneur de son domaine et suzerain de sa mouvance — les fiefs tenus du roi sont dits « *mouvant de la grosse tour du*

grandes fêtes royales se déroulent à Paris.

Or les gens du roi se sont multipliés. Le Palais est à peine achevé qu'il est empli d'hommes de loi et de finance. Le roi y a, certes, son logis, en façade du jardin, mais l'hôtel royal y est déjà à l'étroit. C'est un outil politique, non une résidence. La vogue de la résidence hors les murs conduit le roi à Fontainebleau et surtout à Vincennes dès le milieu du XIII^e siècle. A partir de Charles V, au siècle suivant, il s'installe dans le séjour agréable d'un hôtel avec jardins de l'Est parisien — l'hôtel Saint-Paul, puis les Tournelles — et plus durablement au Louvre qui, transformé, connaît un nouveau destin.

Carrefour économique et capitale politique, Paris est aussi devenu, entre le XII^e et le XIII^e siècle, une ville de clercs. Il y a le clergé de la cathédrale, que soulagent de nombreuses chapelles plus proches de la population, et au XIII^e siècle les premières paroisses. Il y a le clergé régulier, celui des anciens monastères parmi lesquels émergent quelques grands noms, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor, Saint-Martin-des-Champs. Les maisons des ordres mendiants, qui sont plus délibérément citadins, s'y ajoutent au XIII^e siècle : les dominicains que l'on appellera bientôt les Jacobins, les franciscains qui seront pour les Parisiens les Cordeliers, les carmes de la rue Saint-Jacques et ces augustins dont le couvent, qui domine les berges de la rive gauche, sera celui des Grands-Augustins.

UNE CHAIRE POUR ABÉLARD ET THOMAS D'AQUIN

Les unes et les autres de ces églises attirent dans leurs écoles les maîtres les plus réputés et leurs élèves. On y voit Abélard et Guillaume de Champeaux, Siger de Brabant et Thomas d'Aquin. Du cloître de Notre-Dame à l'école de Saint-Victor et des Jacobins aux Cordeliers, on enseigne, on dispute, on écrit. Lorsque, vers 1200, les écoliers se retrouvent sur les terres de l'abbé de Sainte-Geneviève, plus tolérant que les chanoines de Notre-Dame, et lorsqu'ils s'érigent en une université, Paris est déjà une grande ville d'« intellectuels ». Ce caractère demeurera, si l'on veut bien penser qu'en 1997 le grand Paris compte 350 000 étudiants, 22 universités, le Collège de France et la plupart des grandes écoles, et si l'on considère que, pour n'être pas tonnés, les professeurs, les magistrats, les avocats, les ingénieurs, les écrivains et les éditeurs forment le gros des clercs du temps présent.

Dès le XIII^e siècle, on voit ces trois fonctions essentielles de la ville réagir les unes sur les autres. Bien sûr, elles se répartissent



Ci-dessus : entrée à Paris d'Isabeau de Bavière, la femme de Charles VI (1380-1422). On remarque, dans la ville, la présence nombreuse des clochers, que dominent les tours de Notre-Dame, ainsi que des éléments défensifs (donjons, porte de l'enceinte) (Chroniques de Jean Froissart, XV^e siècle ; Paris, BNF).

ministrent plus en suivant le souverain, comme le font ses conseillers, mais à poste fixe, prêts à convoquer et à recevoir les agents locaux venus rendre leurs comptes, aussi bien que les justiciables et les quémandeurs.

Désormais ville de juristes et de comptables, d'avocats et d'huissiers, de procureurs et de sergents, le Paris des maîtres des comptes et des juges royaux prend alors le caractère original d'une capitale. Louis VII a restauré et agrandi le palais de

Louvre » —, et le revenu financier de ce domaine. On y met en prison les vassaux félons, comme le comte de Flandre après Bouvines (1214). Le Louvre n'est pas le Palais. C'est un château. Mais c'est celui du seigneur des seigneurs.

Le Palais, lui, prend une nouvelle figure. Il est le symbole déjà millénaire de la souveraineté. Bien plus que le Louvre, il est constitutif de la capitale. Dès les années 1240, saint Louis y fait travailler. Philippe le Bel l'agrandit. Ce complexe architectural dont subsistent la Sainte-Chapelle et la Conciergerie est inauguré en grande pompe à la Pentecôte de 1313. Édouard II est là, ainsi qu'Isabelle de France, reine d'Angleterre. Le roi de France adoube deux cents chevaliers, dont ses fils, les futurs Louis X, Philippe V et Charles IV. Il semblera désormais normal que les

dans l'espace, la « Cité » appartenant plutôt aux gens du roi et aux clercs, la rive gauche, que l'on appelle l'« Université », aux écoliers et à bien des hommes de loi qui ne rompent pas avec les habitudes de leur jeunesse, la rive droite, dite aussi, simplement, la « Ville », aux hommes d'affaires, aux marchands et aux intermédiaires, et à la plupart des groupements artisanaux. Mais chaque fonction apporte aux autres un surcroît de renommée, de clientèle, d'avantages.

Au XIII^e siècle déjà, et encore plus au XIV^e, les hommes d'affaires de l'Europe entière savent le profit qu'ils peuvent trouver à une implantation dans une capitale où la présence du pouvoir fait confluer l'information et où se forment les décisions politiques et économiques. La paix ou la guerre ne sont pas sans conséquences pour qui importe des armes ou les bijoux des parures de fête appelées par la paix et les mariages princiers qui s'ensuivent. Le drainage des capitaux par la fiscalité royale n'est pas chose sans importance pour les financiers. La présence d'une clientèle nombreuse pour les biens de grande consommation et d'une clientèle à haut pouvoir d'achat pour les produits de luxe est également déterminante pour les marchands. L'aristocratie réside tout ou partie de l'année au voisinage du roi. C'est dans la capitale du Valois que les princes et les archevêques négocient leur orfèvrerie, leurs tapisseries, leurs fourrures.

Le service du roi et celui des administrés et justiciables ne signifie pas moins un drainage de capitaux vers Paris : c'est le royaume entier qui finance le fonctionnement des grandes institutions centrales, et c'est à Paris que cet argent se dépense. Les hauts officiers et les avocats établis autour du Palais et du Châtelet mènent grand train. Les notables de province venus représenter leurs semblables — des simples ambassades aux états généraux et autres assemblées — ou surveiller leurs affaires profitent volontiers de leur séjour dans la capitale pour des emplettes. Dès lors que se sont effacés, au milieu du XV^e siècle, les changeurs, les drapiers et les bouchers, le haut du pavé est aux orfèvres, cordouaniers (du nom du cuir de Cordoue), brodeurs, merciers, épiciers, pelletiers. En d'autres termes, le marché parisien du pourpoint, de la houppelande, de la parure et de la vaisselle ne fournit pas qu'aux habitants de la ville.

L'absence du roi, au XV^e siècle, ne changera pas grand-chose à cela : sa clientèle personnelle sera plutôt à Tours, mais demeurera à Paris celle de tous ceux qui ont affaire, plus qu'à la personne royale, à ses juges et à ses administrateurs¹. La ville demeure aussi le plus grand marché de consommation du royaume. Lorsque Charles VII, redevenu en 1436 maître de

Paris, choisit de n'y pas résider et de préférer ses châteaux du Val de Loire, nul ne songe un instant que la capitale pourrait être ailleurs qu'à Paris. Les grandes institutions qui se sont développées à Poitiers, à Tours ou à Bourges regagnent la ville. L'absence du roi passe pour une absence d'événement, non pour un changement de structure. Une telle conception sera pour beaucoup dans la bonne marche du système que crée le transfert de la cour à Versailles en 1682. Le roi sera hors de Paris, non la capitale. Et Napoléon renoncera très vite à l'idée d'établir en une autre ville — il songe un temps à Lyon — le siège de son pouvoir.

politique qui avait assuré le développement économique de la ville va rapidement mettre à bas, et pour longtemps, la place financière constituée entre le XIII^e et le XIV^e siècle. A qui fait fortune à Paris, la capitale propose vite d'autres occasions de dépense et d'autres types de placements que ceux de la vie économique. Plus qu'ailleurs, la ville du roi exige les dépenses du paraître, celles du logis, du vêtement, du train de vie. Les fortunes parisiennes se sont souvent englouties dans la pierre. Surtout, le service du roi appelle des investissements non productifs : ceux qu'offre dès le XV^e siècle le marché des offices.



Tournons-nous maintenant vers les clercs. Comment les jeunes ambitieux ne comprendraient-ils pas très vite que la ville leur offre, plus que toute autre place universitaire, des débouchés vers les hautes responsabilités de l'Église et de l'État ? Au mouvement qui portait les grands légistes de la France méridionale vers la capitale de Philippe le Bel succède un mouvement plus ample qui porte vers Paris les futurs gradués. Paris est donc très vite pavée d'illusions et d'ambitions déçues. François Villon se fait au milieu du XV^e siècle l'interprète de ces jeunes gens qui découvrent que tous les destins ne peuvent être cousus d'or. La littérature romanesque recourra d'abondance, surtout au XIX^e siècle, à ce puissant ressort dramatique qu'est le désenchantement à Paris.

Paradoxalement, cette même fonction

La présence du roi et de sa suite fait du Paris médiéval une grande place financière et commerciale où viennent également s'approvisionner les notables de province. Au XV^e siècle, les orfèvres (ci-dessus), mais aussi les brodeurs, épiciers, merciers, pelletiers tiennent le haut du pavé (manuscrit du XV^e siècle ; Paris, BNF).

La guerre de Cent Ans n'a rien arrangé, non plus que l'habileté des gouvernants qui, au traité d'Arras, en 1435, stipulent que nul ne perdra son office pour avoir servi l'un ou l'autre des deux adversaires. Ceux qui ont rendu la justice ou géré les finances à Paris au nom du roi d'Angleterre et ceux qui ont suivi ou rejoint Charles VII à Poitiers ou à Bourges trouvent leur place dans les institutions réunifiées à Paris lorsque la ville est reprise en 1436. Au service public, tout le monde a gagné. Dans le même temps, les

hommes d'affaires ont beaucoup perdu à quelques décennies de paralysie commerciale, de routes fermées et de villes isolées. Le Parisien des années 1440 se fait à l'idée que la fonction publique est la plus sûre. L'invention de la rente sur l'Hôtel de Ville achèvera de transformer le Parisien, au XVI^e siècle, en un rentier, parfois un spéculateur, rarement un entrepreneur. Le Paris de la fin du Moyen Age a donc perdu son rang de grande place de change. Le temps n'est plus où l'on y trouvait le relais des trafics financiers de Bruges et où les grandes compagnies commerciales et bancaires de Toscane ne pouvaient s'y passer d'une filiale ou au moins d'une représentation.

PARIS A PERDU SON RÔLE DE PHARE INTELLECTUEL

Plus complexe est la conséquence à long terme de la fonction capitale pour la place intellectuelle. Les débats occasionnés par le Grand Schisme d'Occident, qui, entre 1378 et 1414, met en concurrence deux, voire trois papes entre Rome et Avignon, puis ceux des conciles du XV^e siècle, ont porté les maîtres parisiens vers d'autres spéculations que celles de la théologie, de la logique et des principes du droit : ils sont devenus des hommes politiques. Si le procès de Jeanne d'Arc n'est certes pas la cause principale d'une certaine défaveur dont souffre l'Université des années 1440, l'engagement des « docteurs » dans des controverses qui touchaient les structures politiques de l'Église et celles du royaume leur a quand même fait perdre une bonne part de leur prestige.

En outre, dès le XIV^e siècle et plus encore au XV^e, se créent de nouvelles universités, dans lesquelles les princes voient le plus sûr moyen d'une réelle indépendance dans la formation des élites. Au XIII^e siècle, Paris devait seulement compter avec Toulouse ou Montpellier, les deux grands centres de la France méridionale, voire avec Orléans. Il lui faut maintenant compter avec des universités à finalités politiques, et qui mordent sur son aire de rayonnement habituel, la France du Nord et les principautés voisines. D'Angers à Besançon, de Dole à Louvain, de Nantes à Bourges, le propos est le même : maîtriser le recrutement des élites. Poitiers permet ainsi à Charles VII de ne pas dépendre d'une université dominée pour le moment par ses adversaires. Les liens trop étroits entre le monde politique et la pensée universitaire auront fait perdre à Paris, toujours ville de clercs, son rôle de phare intellectuel.

N'allons pas trop loin cependant. L'idée d'une Sorbonne sclérosée du XV^e siècle est une caricature. Les générations passent, et les juges de Jeanne d'Arc se font oublier. C'est en pleine Sorbonne que des maîtres parisiens, à leur tête le recteur Guillaume

Fichet lui-même, établissent en 1470 les premiers imprimeurs venus de Rhénanie. Le nouvel humanisme se développe dans les collèges de l'Université qui accueillent à la fin du siècle Pic de la Mirandole, Lefèvre d'Étaples, Érasme. Rabelais ne s'y trompera pas, qui tiendra l'université de Paris pour le lieu des meilleures études.

Cette action réciproque des fonctions qui fait de la capitale une exception est naturellement la clé d'une centralisation qui forme une population aux caractères originaux. Ville où prédominent les célibataires — clercs, valets domestiques, compagnons des activités à faible spécialisation dont la rémunération ne permet pas d'assurer l'autonomie matérielle d'une famille — et où le bilan démographique est constamment négatif, elle ne compte pour son renouvellement que sur l'immigration, régionale pour les couches modestes du Moyen Age, nationale pour les couches supérieures. Des carrières d'officiers royaux aux intérêts des hommes d'affaires en passant par le marché de l'emploi dans le bâtiment, le vêtement ou le service, tout porte la province vers Paris. Les routes royales et le rail faciliteront et accentueront un mouvement qui a fait du Paris médiéval l'une des premières villes, sinon la première, de Normandie, de Picardie ou de Champagne. Ainsi, paradoxalement, et malgré les protestations du reste de la France qui se plaint très tôt d'être gouverné par Paris, la capitale est plus aux mains de provinciaux que des ligués parisiens. Certes, on trouve ces derniers sans peine au Parlement et à l'Hôtel de Ville. Encore faut-il noter que, même à ce niveau, ils dépassent rarement trois ou quatre générations. Le Conseil royal du Moyen Age, comme plus tard les gouvernements de la République, est peuplé de gens pour qui la venue à Paris a été une étape dans l'ascension sociale.

UNE CAPITALE AUX MAINS DES PROVINCIAUX

Le Parisien d'origine est rare dès le XIV^e siècle ; il semble bien qu'au XVI^e l'un des habitants de la ville sur deux soit né en province et que l'autre soit le plus souvent fils de Parisiens de fraîche date. On peut déjà dire qu'est alors parisien celui qui se sent tel et qui se voit connu pour tel. Cela demeure vrai aujourd'hui. Dans cette capitale cosmopolite, on s'assimile rapidement. Toute différence paraît relative. N'oublions pas que le futur quartier Latin fourmille de maîtres et d'étudiants qui, hors du latin des exercices, parlent des langues souvent corrompues en sabir. On ne fait guère la distinction entre les origines. La « nation anglaise » de l'Université comprend, sans que nul s'en étonne, les Écossais, les Flamands et les Allemands.

Dès que se forment les noms patronymiques, l'usage parisien donne ou accepte une forme de la langue d'oïl pour les noms venus d'ailleurs. Les Italiens du XIII^e siècle inaugurent la pratique. Les banquiers Albizzo et Musciatto Guidi dei Franzesi sont Biche et Mouche — on dit même « Sire Mouchet ». Au siècle suivant, Burlamacchi est Bourlamat, Rapondi signe Raponde. L'exemple donné par les Lombards est suivi par les Bavares venus dans l'entourage de la reine Isabeau. Il en sera de même pour Birague, Mazarin, Bernin, Lully et bien d'autres. N'entendons pas par là que Mazarin ne soit pas tenu par les Parisiens pour étranger, mais ses neveux et nièces ne le seront pas plus que les Gondi.

Voilà donc une étonnante ville, fruit de la géographie autant que de la volonté politique, et faite par la France entière pour l'usage de la France entière. Au XIII^e siècle, les jeux sont faits. ■

NOTE

1. A la suite du traité de Troyes (1420), par lequel le roi d'Angleterre devenait l'héritier de la couronne de France à la mort de Charles VI, le futur Charles VII fut contraint de se replier avec son armée au sud de la Loire, où il régna sur la moitié sud du pays. Paris fut repris en 1436.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvrages généraux

■ J. Favier, *Paris. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Fayard, 1997.

■ B. Rouleau, *Paris : histoire d'un espace*, Paris, Le Seuil, 1997.

Ouvrages spécialisés

■ J.-P. Babelon, *Paris au XVI^e siècle*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1987.

■ J. Boussard, *Paris, de la fin du siège de 885-886 à la mort de Philippe Auguste*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1976.

■ R. Cazelles, *Paris de la fin du règne de Philippe Auguste à la mort de Charles V, 1223-1380*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1972, rééd. 1994.

■ J. Clagniot, *Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1988.

■ G. Deltan, *Paris au temps de Louis XIV*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1990.

■ P.-M. Duval, *De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1993.

■ J. Favier, *Paris au XV^e siècle, 1380-1500*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1974, rééd. 1996.

■ R. Pillorget, *Paris sous les premiers Bourbons, 1594-1661*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1988.

■ Ph. Vigier, *Paris pendant la monarchie de Juillet*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1991.

Exposition

■ « Paris et les Parisiens au temps du Roi-Soleil », jusqu'au 18 janvier 1998, au musée Carnavalet, 23 rue de Sévigné, 75003.

Conférence

■ Jean Favier donnera une conférence, le 27 février 1998, dans le cadre des grandes conférences du *Figaro*, sur « Paris, naissance d'une ville d'exception ». Théâtre des Variétés, 7 boulevard Montmartre, 75002 Paris, réservation au 01.40.75.22.75.

CONSERVEZ VOTRE COLLECTION DE L'HISTOIRE

Je souhaite recevoir... reliures de L'HISTOIRE pour les 11 numéros de l'année au prix de 75 F TTC franco de port pour la France, 85 F TTC pour les autres pays (envoi en recommandé), 495 FB pour la Belgique.

Je joins mon règlement, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de L'HISTOIRE.

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

PAYS _____



A RENVoyer SOUS ENVELOPPE À L'HISTOIRE, 5, RUE JACQUES CALLOT 75279 PARIS CEDEX 06

BELGIQUE : ÉDITIONS SOUMILLION, AVENUE MASSENET, 28-B-1190 BRUXELLES • Délai de livraison : trois semaines environ

Clio

le spécialiste du voyage culturel

Egypte



**Syrie
Liban
Israël**

**Jordanie Yémen Iran
Irak**

LI 075 95 0468

34 rue du Hameau - 75015 PARIS - Tél : 01 53 68 82 82 - Fax : 01 53 68 82 60

128 rue Bossuet - 69006 LYON Tél : 04 78 52 61 42

DELHI, 30 JANVIER 1948 :

Il y a cinquante ans, Gandhi, légendaire apôtre de la non-violence et artisan de l'indépendance de l'Inde, mourait assassiné par un nationaliste hindou. Parce que le mahatma était partisan d'une politique d'apaisement avec le Pakistan musulman. Mais aussi parce que ses méthodes avaient fait leur temps.

Christophe Jaffrelot

Chercheur au CNRS et au Centre d'études et de recherches internationales, Christophe Jaffrelot a dirigé un ouvrage collectif sur *L'Inde contemporaine De 1950 à nos jours* (Fayard, 1996).

Il est l'auteur des *Nationalistes hindous* (Presses de Sciences Po, 1993). On a pu lire dans *L'Histoire* « La revanche politique des parias » (entretien, n° 204).

Le cinquantenaire de l'indépendance que l'Inde célèbre cette année précède de peu une autre commémoration plus douloureuse : celle de l'assassinat de Gandhi, le 30 janvier 1948, à Delhi. Lorsqu'il séjournait dans la capitale indienne, le mahatma* s'installait d'habitude dans un quartier d'intouchables* *bhangis* (vidangeurs) ; mais, cette fois, il était descendu à Birla House, chez le grand homme d'affaires indien G. D. Birla, son bailleur de fonds attiré. C'est là que Nathuram Godse tira sur lui à bout portant au moment où il s'apprêtait à tenir sa séance de prière publique quotidienne.

UN ÉVÉNEMENT REFOULÉ PAR LA MÉMOIRE INDIENNE

Le mahatma décéda sur le coup, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses proches souligneront qu'il s'était effondré avec le nom de Ram* (le dieu avatar* de Vishnou*) sur les lèvres, comme il l'avait toujours souhaité, et y verront un signe d'élection divine. Mais Godse certifiera que sa victime n'avait émis qu'un simple râle. Que ce petit point d'histoire ait été au centre d'une véritable controverse témoigne de l'intensité des débats suscités par cet assassinat.

Pourtant, l'événement a longtemps été refoulé à l'arrière-plan de la mémoire indienne, tout comme, en un sens, le personnage de Gandhi lui-même — au point que le film qui porte son nom fut une production étrangère ! S'agissant de son assassinat, ce n'est qu'à partir de la fin des années 1960, après la libération anticipée de certains complices du meurtrier, qu'en réaction à leurs révélations une commission d'enquête fut nommée, dont le rapport constitue une mine d'informations¹. Quant à la déposition de Nathuram Godse lors de son procès, elle n'a été publiée en anglais qu'en 1989, après que le gouvernement eut vainement tenté de l'interdire (cf. *Pour en savoir plus*, p. 69). Pourquoi tant de précau-

* Cf. lexique, p. 67.



tions et de lenteurs ? Sans doute d'abord parce que ces documents témoignent du laxisme des autorités, qui auraient facilement pu déjouer le complot. Ensuite, parce que le meurtre de Gandhi, le père de la nation indienne et l'apôtre de la non-violence (cf. encadré, p. 68), était difficile à envisager pour de nombreux Indiens, d'autant qu'il fut commis par un hindou.

A l'instar de Rabin, en Israël, et de Bandaranaike, à Ceylan — pour ne citer qu'eux —, Gandhi fut en effet victime d'un membre de sa propre communauté, convaincu de la trahison du mahatma envers les siens : sa mort confirme que l'Inde ne lui a pas été acquise dans son entier, ni jusqu'au bout. Deux grandes régions sont

Ci-dessus : Nathuram Godse (à gauche), l'assassin de Gandhi, et Narayan Apte (à droite), le cerveau du complot, peu avant leur pendaison, le 15 novembre 1949. Ils se rendirent au gibet avec, à la main, une carte de l'Inde d'avant la partition et un drapeau ocre (couleur de l'hindouisme), en chantant : « Au moment de mourir, nous te saluons divine mère-patrie ! » Page de droite : Gandhi en 1931 (cl. Corbis/Bettman/PPCM et Camera Press/Imapress).

restées largement insensibles au message de Gandhi : le Maharashtra (province de l'Ouest de l'Inde dont Bombay est la capitale), d'où vient Nathuram Godse, et le Bengale, d'où Subash Chandra Bose, élu président du Congrès* en 1939, n'hésita pas à rejoindre l'Allemagne nazie pour lutter contre les Britanniques. La parole de

L'ASSASSINAT DE GANDHI

Gandhi a en outre visiblement moins porté après la partition de la colonie britannique entre l'Inde et le Pakistan musulman, partage qui accompagna l'indépendance, le 15 août 1947. Les quelque 5 millions de réfugiés hindous (sur 10 millions environ en 1947-1948) qui fuirent le Pakistan réprochèrent même ouvertement la bienveillance du mahatma envers cet État et les musulmans en général. Les nationalistes hindous partageaient bien sûr leurs sentiments. Le crime du 30 janvier 1948 se situe donc à l'intersection d'un temps long, celui d'une culture politique « maharashtrienne » qui a toujours rejeté la non-violence de Gandhi, et d'un temps court, celui de la partition.

En 1946 et 1947, alors que la marche de l'Inde vers l'indépendance s'accélérait, Gandhi se souciait en effet moins de cette victoire que de lutter contre les violences entre hindous* et musulmans et contre une division du pays qui ruinerait ses efforts pour unir les communautés religieuses. Le 16 août 1946, Muhammad Ali Jinnah, le chef de la Ligue musulmane, avait appelé ses coreligionnaires à revendiquer dans la rue la création du Pakistan. Ce « *Direct Action Day* » dégénéra en émeutes antihindoues dans plusieurs endroits, en particulier à Calcutta et à Noakhali, un district du Bengale où les musulmans étaient majoritaires. Ces événements amenèrent Gandhi à douter de la pertinence de la non-violence comme méthode politique. Il y vit une épreuve personnelle, un défi, et se rendit à Noakhali en octobre 1946. En mars 1947, il passa au Bihar, où les hindous exerçaient des représailles contre les musulmans, minoritaires dans cette province. De nouvelles violences, à Calcutta cette fois, le rappelèrent ensuite au Bengale. Dans chaque circonstance, il parvint à rétablir le calme en recourant, au besoin, à la grève de la faim, une violence qu'il s'infligeait à lui-même pour convaincre les belligérants de rendre les armes.

En septembre 1947, repartant pour le Punjab, coupé en deux par la partition et à son tour victime de violences entre communautés, il décida de s'arrêter à Delhi en proie à des troubles graves. La population de la capitale indienne avait doublé à cause de l'afflux d'hindous qui fuyaient le Punjab. Ces ré-



fugiés s'attaquaient parfois aux musulmans qui habitaient la ville, ou bien occupaient les maisons de ceux qui étaient partis ou encore élaient domicile dans les mosquées. Le mahatma entreprit de tenir des séances quotidiennes de prières collectives où il appela régulièrement les réfugiés à retourner chez eux pour rétablir l'harmonie intercommunautaire. L'assistance était souvent clairsemée et bien des réfugiés protestèrent que retourner au Punjab serait suicidaire.

GANDHI ENTREPREND SA DERNIÈRE GRÈVE DE LA FAIM

Leurs manifestations ne détournèrent pas Gandhi de ses convictions, comme en témoigne sa dernière action publique : le 12 janvier 1948, il commença une grève de la faim destinée à faire pression d'une part sur les hindous et les musulmans de Delhi pour qu'ils mettent un terme aux troubles, d'autre part sur le gouvernement de l'Inde afin qu'il ménage le Pakistan.

Les relations entre les deux pays s'étaient en effet très vite dégradées, du fait des violences de la partition, mais aussi parce que le Pakistan revendiquait le Cachemire, province à majorité musulmane, alors que le maharajah hindou de cet État princier avait opté pour l'Inde. Il en avait résulté la première guerre indo-pakistanaise, déclenchée en octobre 1947. Delhi, qui devait rétrocéder au Pakistan une part des avoirs de la Reserve Bank of India, avait alors décidé de geler ce transfert de fonds, mesure qui avait donc amené Gandhi à entreprendre sa dernière grève de la faim. Le Premier ministre indien, Nehru, céda devant ce geste : il accepta de rétrocéder au Pakistan les 550 millions de roupies qui lui revenaient. Le mahatma voulait aussi que les hindous et les musulmans de Delhi signent un plan de paix aux termes duquel, entre autres choses, les mosquées de la ville seraient rendues au culte. Des notables locaux paraphèrent ce document le 18 janvier, et Gandhi recommença à s'alimenter.

Cette grève de la faim fut à l'origine du complot qui devait mettre fin à ses jours. Nathuram Godse et ses acolytes décidèrent

en effet d'attenter à sa vie dès l'annonce du jeûne — avant même d'en connaître les résultats. En 1948, Godse avait trente-huit ans. Il était né au Maharashtra, dans une famille brahmane* de caste* chitpavan*. Son père était un employé des postes, ce qui le situait dans la classe moyenne inférieure. Nathuram ayant en partie raté ses études, il dut, lui, se rabattre sur des métiers manuels, généralement méprisés par les brahmanes. Son milieu d'origine était traditionnellement hostile à Gandhi : les membres de la classe moyenne redoutaient l'entrée des masses sur la scène publique à laquelle le mahatma présidait — *a fortiori* lorsque leur situation professionnelle était précaire, comme celle de Godse.

Plus profondément, les brahmanes chitpavan, qui avaient servi depuis le XVII^e siècle comme généraux de shivaji* dans la

l'un d'entre eux, Bal Gangadhar Tilak, un dirigeant du Congrès, aux initiatives de Gandhi : selon lui, le recours à la violence était pleinement légitime dans la lutte contre les Britanniques. Plus généralement, son usage en politique était validé par des textes religieux comme la *Bhagavad Gita**, un long poème enchâssé dans l'épopée du *Mahabharata** : alors que Gandhi en donnait une interprétation quiétiste, Tilak soutint, dans un ouvrage de 1915, *The Gita Rahasya (Le Secret de la Gita)*, que la violence y est présentée comme un devoir sacré lorsqu'il s'agit de débarrasser la terre des forces hostiles au *Dharma** (l'ordre socio-cosmique) — cette logique s'appliquant à la situation de l'Inde coloniale. Le « tilakisme » survécut à son auteur, mort en 1920, et contribua à limiter l'influence de Gandhi au Maharashtra.

allégeance aux symboles hindous. Arrêté en 1909, Savarkar avait été condamné au bagne à perpétuité, avant d'être ramené en résidence surveillée à Ratnagiri, une ville de la côte maharashtrienne, où Godse fit sa connaissance en 1929 à la faveur d'une mutation de son père.

Fasciné par un homme qui était volontiers vénéré comme un martyr et un héros au Maharashtra, Godse semble lui avoir servi de secrétaire particulier, jusqu'à ce que son père fût à nouveau muté, en 1931. Il s'installa alors comme tailleur à Poona, la ville dont les chitpavan avaient fait une capitale politique au XVIII^e siècle ; mais il n'oublia pas l'enseignement de Savarkar. En 1937, celui-ci bénéficia d'une remise de peine et devint aussitôt président du parti nationaliste hindou, la *Hindu Mahasabha*, dont l'audience resta faible, mais qui permit à Nathuram Godse d'entrer dans l'action politique : il y occupa des responsabilités locales à Poona.

NON À LA « VIVISECTION DE LA MÈRE-INDE » !

En 1941, Godse rencontra un militant du parti, Narayan Apte, qui devait devenir le cerveau du complot contre Gandhi. Brahmane chitpavan comme lui, Apte était alors enseignant, mais deux ans plus tard il entra au service de l'administration britannique comme agent recruteur pour grossir les rangs de l'armée en lutte contre les puissances de l'Axe. Ce choix était conforme au vœu de Savarkar qui, tout au long de la Seconde Guerre mondiale, appela les hindous à s'enrôler pour apprendre l'art militaire en vue, notamment, de mieux résister aux « séparatistes musulmans ». A partir de 1944, les deux hommes collaborèrent au lancement d'un quotidien en partie financé par Savarkar, *Agrani* (littéralement « le précurseur »). Godse, comme rédacteur en chef, et Apte, comme directeur de la publication, purent y exprimer avec violence leur hostilité à toute idée de partition (la « vivisection de la Mère-Inde » selon les termes propres aux nationalistes hindous) et y attaquer la moindre concession accordée aux musulmans.

Radicalisant davantage leurs positions à la suite de la partition, Godse et Apte échaufaudèrent alors un plan pour éliminer les membres de l'Assemblée constituante du Pakistan — sans toutefois lui donner suite. Ils quittèrent ainsi en partie la sphère de la politique publique pour celle de l'action clandestine. Ils reçurent cependant le soutien d'un autre membre de la *Hindu Mahasabha*, V. Karkare, le propriétaire quasiment analphabète d'un petit hôtel, qui s'attachait à aider les réfugiés hindous au Maharashtra. Ils firent aussi la rencontre



Le 15 août 1947, l'indépendance de l'Inde s'accompagne de la sécession du Pakistan musulman. Dix millions de personnes traversent les frontières de part et d'autre en 1947-1948, dont huit millions au Punjab et un million au Bengale.

province du Maharashtra, entretenaient depuis longtemps une éthique martiale, un goût pour la chose politique et un fort préjugé antimusulman qui s'accommodait mal des principes de non-violence. Cet héritage explique en partie l'opposition déclarée de

Par la suite, l'un des héritiers de Tilak, V. D. Savarkar, brahmane chitpavan lui aussi, anima des sociétés secrètes à vocation terroriste au Maharashtra, puis en Angleterre, faisant ainsi preuve d'un militantisme plus radical que celui de son maître. En 1923, dans *Hinduva (Who is a Hindu ?)*, il présentait la culture hindoue comme résumant l'identité indienne et appelait les minorités — les musulmans surtout — à refouler dans la sphère privée les manifestations de leur foi pour prêter publiquement



Musulmans fuyant Delhi pour le Pakistan, en septembre 1947. Les victimes de violences inter-communautaires s'étaient jusqu'alors réfugiées dans la Grande Mosquée de la capitale indienne. Elles se trouvèrent contraintes de la quitter lorsque celle-ci fut à son tour menacée par des nationalistes hindous (cl. Corbis/Bettman/PPCM).

LEXIQUE

AHIMSA : littéralement, « absence de désir de tuer » ; la non-violence dans la langue de Gandhi.

AVATAR : « descente » de Dieu, singulièrement de Vishnou, pour rétablir le Dharma.

BHAGAVAD GITA : *Le Chant du Bienheureux Seigneur*, partie la plus célèbre du *Mahabharata*.

BRAHMANE : la caste la plus pure, donc la plus élevée de la société hindoue.

CASTE : l'unité de base de la société indienne ; elle se définit par son degré de pureté rituelle — indissociable d'une fonction socio-économique — et l'endogamic.

CHITPAVAN : la plus influente des sous-castes brahmanes du Maharashtra à l'époque coloniale.

CONGRÈS (PARTI DU) : mouvement fondé en 1885 pour animer la lutte nationaliste. Le Congrès était traditionnellement le parti d'une certaine *intelligentsia* ; Gandhi lui donna une dimension populaire.

DHARMA : l'une des principales notions de l'hindouisme, désignant l'ordre socio-cosmique.

HINDOUISE : religion qui, fondée sur une myriade d'ordres et de sectes, occupe la première place en Inde (avec 83 % d'adeptes aujourd'hui).

INTOUCHABLE : membre d'un groupe social occupant le pôle opposé de celui des brahmanes dans le système des castes en raison de son impureté et des fonctions socio-économiques qui lui sont assignées.

MAHABHARATA : l'une des deux grandes épopées brahmaniques avec le *Ramayana*.

MAHATMA : littéralement, « grande âme » ; titre donné à certains maîtres spirituels.

RAM : un des avatars de Vishnou et le héros du long poème épique *Ramayana* où il est décrit comme l'homme (et en particulier le roi) idéal.

RASHTRIVA SWAYAMSEVAK SANGH (RSS) : littéralement, « association des volontaires nationaux » ; mouvement nationaliste hindou fondé en 1925 au Maharashtra.

SHIVAJI : chef de guerre du Maharashtra qui au XVII^e siècle lutta contre l'Empire moghol et les sultans de la région.

VISHNOU : un des dieux de la trinité brahmanique (avec Brahma et Shiva) qui a pour mission de préserver la création.

de Madanlal Pahwa, un Punjabi de vingt ans, qui venait d'apprendre à manier des grenades au sein de l'armée britannique et qui devint l'artificier du groupe. Quant au fournisseur d'armes, ce serait Badge, un contrebandier à la petite semaine.

Gandhi, en entreprenant, comme on l'a vu, une grève de la faim en janvier 1948, fournit au groupe une cible parfaite. Il était plus que jamais accusé dans *Hindu Rashtra* (« la nation hindoue »), le quotidien qui

avait succédé à *Agrani*, de mener une politique d'« *appeasement* » envers le Pakistan et de priver les hindous de leur capacité de réaction, de leur ôter toute virilité. Dans l'imaginaire nationaliste hindou, largement hérité des stéréotypes britanniques, l'hindou, efféminé — symbolisé par le mahatma —, devait s'efforcer de recouvrer sa vigueur face au musulman dont la force physique était exagérée et que l'on décrivait en outre volontiers comme assoiffé de

sang, par référence à son régime carné (par contraste avec le végétarisme des brahmanes) et à sa pratique du sacrifice animal.

Apte et, à un moindre degré, Godse, élaborèrent un plan selon lequel leurs trois complices et Gopal Godse (un frère de Nathuram) lanceraient chacun une grenade contre Gandhi, au moment de sa prière publique, le 20 janvier — ce qui aurait pu causer la mort de dizaines, voire de centaines de disciples. Mais l'amateur-

L'APÔTRE DE LA NON-VIOLENCE

Gandhi prôna toute sa vie la non-violence comme méthode politique, et mourut persuadé de son échec. Pourtant, sans son charisme, l'Inde aurait-elle combattu pour son indépendance avec la même ferveur ?

Peu de choses semblent avoir prédisposé Gandhi à la carrière politique de mahatma (« grande âme ») qui fut pourtant la sienne. Mohandas Karamchand Gandhi est né dans une famille de caste marchande mais son père était le Premier ministre d'un petit État princier du Gujarat, dans l'Ouest de l'Inde. Lui-même fit des études de droit à l'issue desquelles il s'installa d'abord comme avocat à Bombay, puis, se révélant piètre orateur, s'expatria en Afrique du Sud pour y plaider la cause de compatriotes qui y vivaient nombreux.

Gandhi décida là de lutter contre le racisme dont il eut à souffrir personnellement. Il élabora alors la doctrine de la non-violence, inspirée autant de l'*ahimsa** (littéralement « absence de désir de tuer ») des religions de l'Inde que des préceptes chrétiens qui l'avaient beaucoup influencé.

C'est ce qui l'amena à user de la grève de la faim pour faire céder ceux qui lui résistaient en se faisant violence à lui-même plutôt qu'en combattant autrui — chantage qui n'est cependant, à l'évidence, pas exempt d'une certaine violence symbolique exercée sur autrui. En Afrique du Sud, Gandhi anima surtout des campagnes d'agitation pacifique (violation de lois iniques, arrestations volontaires...) qui permirent aux Indiens — véritables citoyens de seconde zone dans le régime d'apartheid — d'obtenir des concessions de la part des autorités.

Revenu en 1914, il se mobilisa, à partir de 1919, contre la prorogation des lois d'exception instaurées durant la Première Guerre mondiale : ce fut la première campagne nationale de non-coopération — qu'il suspendit en 1922, à la suite de violences anti-Britanniques. Entre-temps, celui qu'on appelait désormais le mahatma était devenu, en 1920, le chef du parti du Congrès qu'il entreprit de restructurer en le dotant notamment d'un organe exécutif et de branches régionales dont le domaine coïncidait avec les zones linguistiques.

Gandhi n'était néanmoins pas un homme de parti (il n'occupa d'ailleurs qu'une fois la présidence du Congrès, en 1924) ; il ne considérait pas l'action politique comme la plus importante.

Il aspirait, au-delà, « à changer les cœurs ». La réforme sociale était, selon lui, l'une des clés de la véritable indépendance. Ses positions contre l'exploitation des paysans ou des ouvriers et contre l'intouchabilité en découlaient. Elles n'étaient toutefois pas sans ambiguïté car le mahatma refusait les conflits sociaux, fossoyeurs de l'unité nationale, et s'accommodait d'un système des castes « assaini » dans lequel il voyait un gage d'harmonie sociale. Gandhi occupa à nouveau le devant de la scène politique au début des années 1930, avec le mouvement de désobéissance civile. Celui-ci fut inauguré par le « *Salt Satyagraha* » (la « marche du sel ») : au terme d'une marche de vingt-six jours, le mahatma et ses partisans défièrent le monopole gouvernemental en ramassant et en vendant du sel. Ce geste symbolique marqua les débuts d'une nouvelle mobilisation de masse qui ébranla l'Empire britannique.

La dernière grande campagne organisée par Gandhi, le mouvement « *Quit India* » de 1942, en faveur de l'indépendance, ne respecta pas longtemps les canons de la non-violence, car Gandhi et ses lieutenants, aussitôt emprisonnés ne furent pas en mesure de contrôler les entorses à la doctrine, notamment au Bengale et à la frontière du Népal où de jeunes nationalistes menaient une véritable guérilla.

Enfin, les troubles qui accompagnèrent la partition, en 1947, persuadèrent Gandhi qu'il avait en grande partie failli à sa mission. Que l'Inde ne se soit pas émancipée du joug colonial grâce à la seule méthode gandhienne fait peu de doute ; en revanche, le mouvement de libération nationale n'aurait sans doute jamais acquis une telle ampleur sans le charisme de Gandhi et le pouvoir de mobilisation de son discours. Ch. J.

risme de l'équipe fit échouer le projet : non seulement ses déplacements furent peu discrets, mais encore les conjurés attendirent le dernier moment pour tester leurs armes, qui s'avérèrent en partie déficientes. Surtout, la défaillance de Badge, qui abandonna son poste au dernier moment, leur fut fatale. Pahwa fut arrêté, mais les autres membres du groupe parvinrent à s'enfuir. Nathuram Godse décida alors d'agir seul. Apte et Karkare l'as-

sistèrent néanmoins dans son entreprise. Il s'entraîna au tir, un art qu'il ignorait jusqu'alors, puis revint à Delhi avec ses deux complices. Le 30 janvier, alors que Gandhi s'apprêtait à tenir sa séance de prière publique quotidienne à Birla House, il tira trois balles, puis se laissa arrêter.

L'assassinat du mahatma ne fut pas le fait d'un fou. Nathuram Godse et son groupe sont les héritiers d'une tradition politique alliant culte de la violence et na-

tionalisme. En outre, la décision de tuer Gandhi a été rationnellement expliquée par le meurtrier, dans la longue plaidoirie qu'il prononça lors de son procès : le mahatma ne devait pas continuer à vivre en raison des pressions qu'il avait le pouvoir d'exercer sur le gouvernement de l'Inde et dont témoignait l'affaire des 550 millions de roupies versées au Pakistan. Comment éviter la montée en puissance de ce nouvel État, l'ennemi numéro un de l'Inde, si Gandhi obligeait New Delhi à lui faire sans cesse des concessions ? La démonstration du meurtrier parut d'ailleurs logique à bien des Indiens. L'un des juges qui prononcèrent la condamnation à mort considéra, dans ses mémoires, que si l'auditoire en avait eu la possibilité, il aurait acquitté l'accusé. Une telle appréciation est peut-être excessive, mais elle n'est pas gratuite.

« JE SAIS QU'AUJOURD'HUI J'IRRITE TOUT LE MONDE »

Comment en effet ne pas se poser, comme A. Nandy (cf. *Pour en savoir plus*, p. 69), la question que Godse a résolue à sa façon : celle de la place de Gandhi dans l'Inde d'après 1947 ? Les incroyables lenteurs de la police entre le 20 janvier, date de l'arrestation de Madanlal Pahwa, et le 30 janvier, ne peuvent-elles s'expliquer par le moindre prix accordé alors à la vie du mahatma ? La commission d'enquête a bien montré que les renseignements fournis par Pahwa auraient dû permettre à la police d'agir plus vite, si elle avait pris sa tâche à cœur. Bien des hommes politiques de l'Inde nouvelle paraissent avoir eux-mêmes souhaité s'affranchir de la tutelle de Gandhi. Patel, le vice Premier ministre « aspirait souvent à ce que le mahatma le laisse tranquille, surtout à propos des dossiers où leurs vues divergeaient considérablement, comme celui des relations entre hindous et musulmans... », écrit Susanne Hoerber Rudolph dans son étude consacrée aux « lieutenants » du mahatma (cf. *Pour en savoir plus*, p. 69).

Gandhi lui-même semble avoir appelé la mort de ses vœux. En mai 1947, déjà, il avait déclaré ne plus aspirer à vivre jusqu'à cent vingt-cinq ans, comme il en avait émis le souhait dans le passé. Quelques mois plus tard, fin décembre, il écrivit à un ami qu'il était prêt à mourir. Après l'attentat manqué du 20 janvier, il avait refusé que les personnes assistant à ses prières publiques fussent fouillées. Ce désir morbide, ou du moins cette résignation, s'expliquent d'abord par les drames de la partition, qui témoignaient des limites de la politique de non-violence, et dont Gandhi avait retiré un profond sentiment

d'échec. Cette volonté d'en finir provenait aussi de ce que le mahatma ne trouvait plus sa place dans l'Inde de 1947. Il écrivait d'ailleurs quelques semaines avant sa mort : « Je sais qu'aujourd'hui j'irrite tout le monde. Comment puis-je croire que j'ai seul raison et que tous les autres ont tort ? Ce qui me contrarie le plus c'est que les gens me déçoivent. Ils devraient me dire franchement que je suis vieux, que je ne sers plus à rien, et que je ne devrais pas me mettre en travers de leur chemin. S'ils me désavouaient ainsi ouvertement, je ne serais pas peiné le moins du monde. »

son combat contre les Britanniques ; mais il n'en justifiait pas moins son crime. A l'heure des hommages funèbres, Nehru prononça l'un de ses discours les plus poignants : « La lumière de nos vies s'est éteinte. » Son gouvernement orchestra une sévère répression contre les milieux nationalistes hindous. La justice condamna Godse et Apte à la pendaison, et leurs complices à la réclusion à perpétuité. En outre, le pouvoir exécutif fit arrêter environ vingt mille militants du *Rashtriya Swayamsevak Sangh** un mouvement nationaliste hindou, fondé au Maharashtra, auquel le

table du dirigeant intouchable B. R. Ambedkar qui avait toujours dénoncé son conservatisme social et le paternalisme légalisant de son action en faveur des intouchables. Mais elle trahissait volontiers sa pensée. C'est ainsi que l'Assemblée constituante qui siégea jusqu'en 1950 ignora son souci de développer l'artisanat et de promouvoir le village dans un cadre politique décentralisé. Car Nehru privilégiait une modernisation rapide du pays, qui passait par l'essor de l'industrie lourde.

LE RÈGNE DU MAHATMA N'A ÉTÉ QU'UNE PARENTHÈSE...

Aujourd'hui encore, si la plupart des partis politiques indiens continuent à se réclamer de Gandhi, ils en ont oublié les préceptes. Ses descendants se sont d'ailleurs indignés de n'avoir pas même été invités aux cérémonies officielles qui ont marqué le cinquantenaire de l'indépendance, en août 1997. Tout se passe comme si le règne du mahatma n'avait été qu'une parenthèse. Et celle-ci semble s'être d'autant plus vite refermée que la magistrature morale qu'exerçait Gandhi était trop lourde à porter pour le pays. Son rayonnement a été indispensable à la mobilisation des masses contre les Britanniques, mais la décolonisation a changé les règles du jeu politique. ■

NOTES

1. Report of the Commission of Inquiry into the Conspiracy to Murder Mahatma Gandhi, New Delhi, Government of India, 1966.
2. Ch. Deisol, « Pakistan : la guerre des religions », *L'Histoire* n° 214, pp. 11-13.

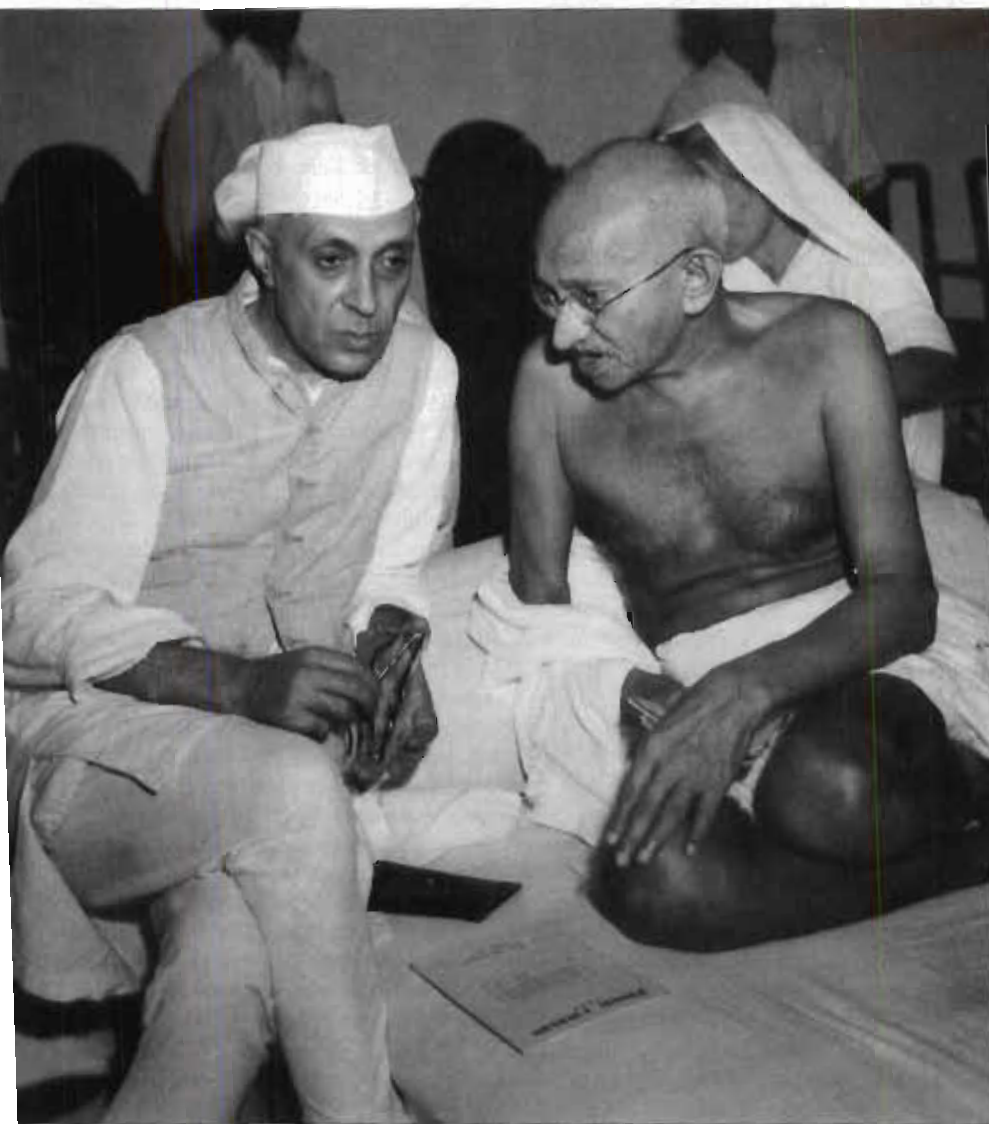
POUR EN SAVOIR PLUS

En français :

- E. Erikson, *La Vérité de Gandhi. Les origines de la non-violence*, Paris, Flammarion, 1974.
- Gandhi, *Autobiographie ou Mes expériences de vérité*, Paris, PUF, 1950.
- Ch. Jaffrelot (s.d.), *L'Inde contemporaine. De 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, 1996 ; *Les Nationalistes hindous*, Paris, Presses de Sciences Po, 1993.
- A. Nandy, « Rencontre ultime : la dimension politique de l'assassinat de Gandhi », dans R. Lardinois (s.d.), *Miroir de l'Inde*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1988.

En anglais :

- J. Brown, *Gandhi, Prisoner of Hope*, Delhi, Oxford University Press, 1990.
 - G. Godse, *Gandhi's Murder and after*, New Delhi, Surya Prakashan, 1989.
 - S. Hoerber-Rudolph, « Gandhi's Lieutenants — Varieties of Followership », dans P. F. Power (s.d.), *The Meanings of Gandhi*, Honolulu, The University Press of Hawaii, 1971.
 - M. Malgonkar, *The Men who killed Gandhi*, Orient Paperback, 1981.
- « L'Histoire » a publié :
- J. Dupuis, « Le système des castes en Inde », n° 81, pp. 26-35.
 - Cl. Lutaud, « 1947 : le partage de l'Inde », n° 103, pp. 20-29.



Ci-dessus : Gandhi en compagnie de Nehru, à Bombay, en 1946. Ardent défenseur d'un État séculier, celui-ci apparaissait comme le favori du mahatma pour diriger l'Inde indépendante. Il lui succéda dès 1947 (cf. Corbis/Bettman/PPCM).

Néanmoins, le mahatma fut pleuré par tous. Nathuram Godse lui-même ne cessa — dans sa plaidoirie ou dans ses lettres adressées à l'un des fils de Gandhi — de manifester du respect à sa victime pour

meurtre qui avait appartenu et qui fut alors dissous. Du reste, le mouvement nationaliste hindou dans son ensemble fut particulièrement touché au Maharashtra : à l'annonce du meurtre de Gandhi, nombre de brahmanes furent pris à partie, voire molestés, signe que Godse était bien perçu comme le représentant d'un milieu social et culturel considéré comme coupable.

L'Inde indépendante faisait donc profession d'honorer Gandhi, à l'exception no-

MAGIE ET RAISON D'ÉTAT :

Paris, avril 1679 : Louis XIV crée la chambre de l'Arsenal pour traiter de l'« affaire des poisons », scandale criminel et politique éblouissant des figures majeures de la Cour. Et d'abord la favorite en titre, Mme de Montespan. On démantèle tout un réseau d'astrologues et de magiciens. Un épisode qui révèle un aspect peu connu de la société du Roi-Soleil : alors que la raison scientifique semble triompher, devins et sorciers séduisent davantage les esprits.

Le 7 avril 1679, Louis XIV crée la chambre de l'Arsenal, une cour extraordinaire de justice, pour juger un impressionnant réseau de devins, de sorciers, d'empoisonneuses et de faux-monnayeurs. Le caractère exceptionnel de cette mesure s'explique non seulement par le nombre des suspects, mais aussi par la gravité du crime. Les « devineresses » mises en cause avouent avoir travaillé pour le compte de certaines dames de la Cour. On aurait même tenté d'empoisonner le roi. Pour le compte de qui ? Une puissance étrangère redoutant l'ardeur belliqueuse de Louis XIV ? Mme de Montespan, la favorite délaissée et jalouse ? De ce qui allait passer à la postérité sous le nom de « affaire des poisons », on a surtout retenu cette dernière énigme. Mais par l'importance des réseaux mis au jour, cet épisode dévoile surtout un aspect inattendu de la société du Roi-Soleil : alors que semblent triompher l'ordre classique et la raison scientifique, devins, magiciens et sorciers séduisent toujours les esprits et vivent du commerce de leur art.

Primi Visconti est l'un d'entre eux. Cet aventurier venu d'Italie rencontre un formidable succès à la Cour, grâce à sa galante réputation de diseur de bonne aventure mondain. Témoin privilégié des croyances de son temps, il a laissé des *Mémoires* qui, incidemment, racontent l'affaire des poisons (cf. *Pour en savoir plus*, p. 74). Il nous servira de guide dans cette ténébreuse affaire où superstition et magie ont été confrontées à la raison d'État.

« Dès que je fus à Paris, où s'était répandu le bruit du crédit que j'avais acquis à la Cour, je fus, du matin au soir, assiégé, poursuivi de carrosses, de pages, de suivantes, d'estafiers porteurs de billets », écrit-il, évoquant son arrivée en France en 1672. Primi Visconti a en effet vite conquis le milieu de la Cour par ses prédictions. En 1674, il est reçu par la reine Marie-Thérèse elle-même, qu'il décrit comme fort curieuse d'astrologie. Ses *Mémoires* évoquent une aristocratie

fascinée par les sciences occultes. Mais, peu à peu, cet art de la divination que Primi Visconti définit et pratique comme un « amusement » se révèle sous un jour beaucoup plus inquiétant.

Entre 1676 et 1679, de terribles affaires judiciaires semblent transformer le jeu des prédictions en école du crime. Tout commence avec le procès de la marquise de Brinvilliers, décapitée puis brûlée le 17 juillet 1676, sur la place de Grève, après avoir avoué l'empoisonnement de plusieurs personnes, dont Primi Visconti dresse la liste : « Son père, lieutenant civil, ses frères, sœurs et beaux-frères, pour hériter de leurs biens ; pour faire l'épreuve du poison, elle allait dans les hôpitaux ; elle donnait des biscuits aux pauvres qu'elle rencontrait dans les rues et en faisait un massacre. »

« ENCORE TROIS EMPOISONNEMENTS ET JE ME RETIRE ! »

Au mois d'août de la même année, Madeleine Gueniveau, dite demoiselle de La Grange, est accusée d'avoir empoisonné maître Faurie, un riche avocat célibataire avec lequel elle vivait en concubinage : il est mort d'une façon suspecte quelques jours après avoir secrètement épousé la demoiselle et lui avoir cédé sa fortune par un très avantageux contrat de mariage. Les investigations policières permettent très vite de découvrir que la Grange a un complice, le curé Nail, qui s'est fait passer pour maître Faurie au cours de la cérémonie du mariage.

Bientôt, l'arrestation de plusieurs « devineresses », également empoisonneuses, révèle les connexions entre leur art et le crime. Il ne s'agit plus, cette fois, de la monstruosité exceptionnelle d'une femme dénaturée comme la Brinvilliers, mais d'un véritable réseau découvert grâce aux investigations de la police. Dès 1678, l'interrogatoire d'un groupe de faux-monnayeurs dirigé par le chevalier Louis de Vaneris permet de

Hervé Drévilion

Maître de conférences à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Hervé Drévilion a publié : *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)* (Champ Vallon, 1996) et, tout récemment, *Introduction à l'histoire culturelle de l'Ancien Régime* (Sedes, 1997).

mettre au jour certains liens avec le curé Nail et Mlle de La Grange. Dès lors, l'attention de la police et de la justice se porte sur cet obscur milieu d'enchantements, d'alchimistes et de devins. Sous prétexte de réaliser le grand œuvre — la transmutation des métaux en or et la recherche de la pierre philosophale —, de faire revivre l'amour dans le cœur d'un amant volage ou de trouver des trésors enfouis, ces maîtres de l'occulte ne pousseront-ils pas le zèle jusqu'à fabriquer des poisons plus redoutables que les liqueurs de jouvence ? Tous, en effet, achètent librement des substances toxiques ou réputées telles : arsenic, antimoine aux vertus vomitives, vipères et crapauds.

Une « devineresse » a elle-même attiré l'attention de la police. Imprudemment, Marie Bosse, lors d'un dîner chez Marie Vigoureux, l'une de ses consœurs, se serait exclamée : « Quel beau métier ! Et quelle clientèle ! Je ne vois chez moi que duchesses, marquises, princes et seigneurs ! Encore trois empoisonnements et je me retire, fortune faite ! » C'est plus qu'il n'en faut pour attiser les soupçons de la police qui tend un piège à cette criminelle auto-proclamée. La femme d'un archer du Châtelet, le siège de la juridiction royale à Paris, se rend chez « la Bosse » et se plaint d'un mari encombrant. Elle obtient, pour s'en débarrasser, une fiole de poison qui constitue une preuve accablante. Le 4 juillet 1679, la Bosse est arrêtée, ainsi que Marie Vigoureux. Discrètes sur leurs propres opérations, les deux meurtrières se montrent, à l'inverse, extrêmement prolixes sur leurs complices. Parmi les nombreuses personnes mises en cause, l'une surtout attire l'attention par l'étendue de son activité, le nombre de ses forfaits et son odieuse personnalité. Catherine Deshayes, femme

La marquise de Montespan, en 1677, entourée de ses quatre premiers enfants légitimés. L'affaire des poisons précipita sa disgrâce auprès de Louis XIV (tableau de Pierre Mignard, XVII^e siècle, Versailles ; cf. Gérard Blot/RMN).

L'AFFAIRE DES POISONS



GLOIRE ET FORTUNE D'UNE DEVINERESSE

En 1678, La Fontaine intègre dans le livre VII de ses Fables une pièce intitulée « Les Devinesses ». Par une cruelle ironie du sort, ce livre est dédié à Mme de Montespan : au moment où le recueil est publié, la favorite n'est pas encore mise en cause.

« [...] Une femme, à Paris, faisait
la pythonisse ;
On l'allait consulter sur chaque événement :
Perdait-on un chiffon, avait-on un amant,
Un mari vivant trop, au gré de son épouse,
Une mère fâcheuse, une femme jalouse,
Chez la Devineuse on courait
Pour se faire annoncer ce que l'on désirait.
Son fait consistait en adresse :
Quelques termes de l'art,
beaucoup de hardiesse,
Du hasard quelquefois,
tout cela concourait,
Tout cela bien souvent faisait crier miracle.
Enfin, quoique ignorante
à vingt et trois carats,
Elle passait pour un oracle.
L'oracle était logé dedans un galetas ;
Là cette femme emplit sa bourse,
Et, sans avoir d'autre ressource,
Gagne de quoi donner un rang à son mari ;
Elle achète un office, une maison aussi.
Voilà le galetas rempli
D'une nouvelle hôtesse, à qui toute la ville,
Femmes, filles, valets,
gros messieurs, tout enfin,
Allait, comme autrefois,
demander son destin :
Le galetas devint l'autre de la Sibylle.
L'autre femelle avait achalandé ce lieu.
Cette dernière femme eut beau faire,
eut beau dire,
"Moi devine ! on se moque :
Eh ! Messieurs, sais-je lire ?
Je n'ai jamais appris
que ma croix de par Dieu."
Point de raison : fallut deviner et prédire,
Mettre à part force bons ducats,
Et gagner malgré soi plus que deux avocats.
Le meuble et l'équipage aidaient
fort à la chose :
Quatre sièges boiteux, un manche de balai,
Tout sentait son sabbat
et sa métamorphose.
Quand cette femme aurait dit vrai
Dans une chambre tapissée,
On s'en serait moqué : la vogue était passée
Au galetas ; il avait le crédit.
L'autre femme se morfondit. [...] »

(Jean de La Fontaine,
« Les Devinesses », Fables, VII, 15.)

Monvoisin, dite la Voisin, incarne, à elle seule, toute l'horreur de cette affaire. Em-poisonneuse, sorcière, avorteuse, diseuse de messes noires ou tueuse d'enfants, cette ancienne accoucheuse a commis les crimes réputés les plus affreux.

Mais ce catalogue du vice n'aurait pas autant effrayé les enquêteurs si n'y avait pas figuré, en outre, le crime contre l'État. En effet, des rumeurs de complot contre le roi circulent. En 1677, lors de son interrogatoire, la Grange évoque un tel projet, que l'on croit confirmé par un mystérieux billet découvert au palais de justice, à Paris. Cette lettre, sans signataire ni destinataire, parle d'une « poudre blanche, que vous voulez mettre sur la serviette de qui vous savez », et définit, implicitement, cette opération comme un crime de lèse-majesté. Il semble clair, pour les enquêteurs, que le roi est désigné à travers ces propos. C'est pourquoi l'affaire est confiée à Nicolas de La Reynie, lieutenant de police de Paris depuis la création de cette charge en 1667 : il assume les fonctions de policier et de magistrat instructeur dirigeant l'enquête, procédant aux arrestations et interrogeant les prisonniers.

MESSES NOIRES ET CONJURATIONS AU PROFIT DE LA MONTESPAN

Ordinairement, ce type d'affaire criminelle est traité par le Châtelet de Paris. Mais la gravité des crimes dévoilés et l'étendue des connexions sont telles que, le 7 avril 1679, la chambre de l' Arsenal est spécialement créée pour juger tous les cas liés à ces réseaux. La tâche de ce tribunal d'exception est immense : lorsque l'affaire se terminera en 1682, les magistrats auront, après huit cent dix séances, inculpé quatre cent quarante-deux personnes, prononcé trois cent dix-neuf décrets de prise de corps, jugé cent quatre accusés dont trente-six auront été condamnés à mort, quatre aux galères, trente-quatre bannis ou mis à l'amende et trente acquittés.

En instituant la juridiction de l' Arsenal, le roi a déclaré désirer que soit rendue « une justice exacte, sans aucune distinction de personne, de condition ni de sexe ». De fait, le 22 janvier 1680, la chambre décrète la prise de corps contre de prestigieux personnages suspectés d'avoir eu recours aux services des empoisonneuses : la comtesse de Soissons, la marquise d'Alluye ou encore le maréchal de Luxembourg. Assez rapidement mis hors de cause, Racine est même soupçonné d'avoir assassiné sa maîtresse, Thérèse Du Parc, en 1668. Le 24 janvier, la comtesse de Soissons et la marquise d'Alluye s'enfuient. Mais le maréchal de Luxembourg est embastillé ; la princesse de Tingry et la duchesse de Bouillon (Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin), quant à



elles, sont citées à comparaître. Ces figures importantes de la Cour du Roi-Soleil ne perdent rien de leur morgue aristocratique lorsqu'elles sont mises en cause. Elles nient les accusations avec hauteur et mépris : selon Primi Visconti, « Mme de Bouillon, interrogée par La Reynie si elle avait vu le diable et comment il était fait, répondit : "Oui, je l'ai vu et il était fait comme vous." »

Mais le plus grand coup de théâtre de cette affaire survient avec la mise en cause de la favorite du roi, la marquise de Montespan. Marie-Marguerite Monvoisin, la fille de la Voisin, peut-être soulagée par la mort sur le bûcher d'une mère tyrannique, le 22 février 1680, révèle en effet à La Reynie une dimension véritablement inouïe de l'affaire : elle évoque d'abord la fréquentation assidue de l'officine de sa mère par Mlle des Ceillets, la femme de chambre de Mme de Montespan. Puis elle avoue avoir assisté à

Ci-dessus : portrait de Catherine Deshayes, dite la Voisin. Celle qui sera condamnée à être brûlée vive en 1680 — comme une sorcière — incarne à elle seule le mystère inquiétant de l'affaire des poisons (cf. BN).

des messes noires et à des conjurations dites au profit de la marquise. Celle-ci aurait aussi cherché à faire empoisonner Mlle de Fontanges, qui était en train de la supplanter dans le cœur du roi. Enfin, Marie-Marguerite Monvoisin accuse sa mère d'avoir tenté de faire passer au roi une lettre empoisonnée, peut-être pour le compte de Mme de Montespan. Une vague de suspicion s'abat alors sur la favorite. Le 15 septembre 1680, un berger reconnaît avoir fabriqué un philtre à sa demande pour envoûter le roi. Le 30 septembre, c'est une autre empoisonneuse, la Filastre, qui avoue avoir travaillé à l'élaboration de poudres pour tuer Mlle de Fontanges. L'enquête prend alors la tour-

nure de ces affaires d'État qui ne souffrent pas d'être exposées au public.

Or les poisons alimentent la chronique mondaine et artistique. En 1678, alors que le scandale n'a pas encore pris toute son ampleur, La Fontaine intègre dans le livre VII de ses *Fables* une pièce intitulée « Les Devineries » (cf. encadré, p. 71). A partir du 19 novembre 1679, sur une suggestion de La Reynie, Thomas Corneille et Donneau de Visé proposent au public une comédie intitulée *La Devineresse ou Les Faux Enchantements*. Entre Paris et Versailles, l'atmosphère est chargée, selon le bon mot de Mme de Sévigné dans une lettre du 17 juillet 1676, d'une « humeur empoisonnante » où se mêlent l'ironie des sceptiques et la psychose de l'assassinat.

Aussi, le 30 septembre 1680, le roi suspend-il les activités de la chambre de l'Arsenal. En décembre, sur son ordre, certains « faits particuliers » concernant précisément la favorite sont soustraits de la procédure. Louvois, le secrétaire d'État à la Guerre, suit de près l'enquête menée par La Reynie. Le 18 novembre 1680, il assiste personnellement à la confrontation entre Mlle des Œillets et ses accusateurs. Finalement, contrairement aux vœux exprimés par le souverain au début de l'affaire, la justice ne sera pas rendue — au moins pour ce qui concerne Mme de Montespan.

Le contrôleur général des Finances, Colbert, s'intéresse, lui aussi, aux événements. Il intervient spectaculairement en rédigeant, en février 1681, un mémoire contre les faits calomnieux imputés à Mme de Montespan, démontrant l'innocence de la favorite. Après avoir pris conseil auprès du célèbre avocat Duplessis, il démontre les failles de la procédure. Selon lui, la nature même du crime — les sortilèges, la divination, les messes noires, l'empoisonnement — est incertaine. Dans ce domaine, écrit-il, le mystère et le secret alimentent de nombreux fantasmes. La personnalité des accusés comme des accusateurs est elle-même une source de doute : comment croire aux dénonciations de charlatans, de magiciens qui prétendent voir le diable et prédire l'avenir ? Enfin, situant sa réflexion sur le terrain juridique, Colbert s'interroge sur le statut des aveux obtenus par la torture, alors que seul le recours à des preuves matérielles, objectives et irréfutables, devrait permettre d'établir avec certitude la culpabilité des accusés.

Cette intervention suscite quelques interrogations. Colbert cherche-t-il à discréditer la procédure supervisée par Louvois, qu'il déteste ? Agit-il, au contraire, au nom de la raison d'État, afin de protéger Louis

XIV des effets désastreux d'un procès public dont les amours royales seraient le centre ? Ou bien tente-t-il seulement de faire prévaloir son point de vue selon lequel les crimes de sorcellerie, de magie et de sortilèges seraient désormais à classer au rang des superstitions imputables à quelques débauchés et à des aristocrates désœuvrés ?

CRAPAUDS ET VIPÈRES INTERDITS À LA VENTE

Quoi qu'il en soit, la seule soustraction des « faits particuliers » a mis Mme de Montespan à l'abri des poursuites et désamorcé le scandale. Mais, par la même occasion, c'est l'ensemble de l'accusation qui perd de

ront limités —, qu'à cause du sentiment qu'il traduit. Sur les onze articles qui le composent, huit sont consacrés à la prévention et à la répression du crime d'empoisonnement. Ainsi, la vente des substances dangereuses telles que l'arsenic est exclusivement réservée aux personnes « qui par leur profession sont obligées d'en employer » ; l'utilisation d'un laboratoire est interdite aux particuliers n'exerçant pas de profession à caractère médical ; enfin, la vente « d'insectes vénéneux comme serpents, crapauds, vipères et autres semblables », qui pourraient entrer dans la composition de poisons ou de poudres maléfiques, est proscrite.

Les trois premiers articles, quant à eux, légifèrent sur un domaine particulièrement difficile à délimiter puisqu'ils visent les « devins, magiciens et enchanteurs » qui, « sous prétexte d'horoscope et de divination, et par le moyen des prestiges et opérations des prétendues magies et autres illusions semblables [...] auraient surpris personnes ignorantes ou crédibles qui s'étaient insensiblement engagées avec eux ». Les expressions employées, telles que « prétendue magie », « illusion » ou « prétexte », semblent indiquer que le législateur ne croit pas aux crimes évoqués. Selon Robert Mandrou, cet édit marque donc l'apogée du courant de scepticisme qu'il a décelé dans le milieu de la robe au XVII^e siècle (cf. *Pour en savoir plus*, p. 74). Les magistrats doutent de la réalité du crime de sorcellerie et répugnent à bouleverser les règles de la justice pour pourchasser les sorcières.

Le mémoire de Colbert illustre bien ce mode de pensée, que traduit Primi Visconti à travers le récit d'une conversation avec les ducs de Brissac et de Nevers : « Tous les deux se disaient désireux de voir le diable, lequel, malgré leurs longues recherches, leurs imprécations et dépenses, n'avait jamais satisfait leur curiosité. Je leur répondis qu'étant un esprit invisible, il ne pouvait apparaître que par une illusion, laquelle il n'avait pas besoin d'employer à leur intention, puisque, comme ils le cherchaient, il était sûr d'eux. Le duc de Nevers me répliqua que l'on remarquait chez les démoniaques d'Italie des choses extraordinaires que l'on n'observait pas à Paris. Je répondis que cela procédait de l'imbécillité des hommes qui, en Italie, croient de telles choses parce que l'Inquisition les accrédite, et, qui, à Paris, n'y croient pas parce que le Parlement les tourne en ridicule. »

Cependant, l'édit révèle que la magie et la divination ne sont pas d'inoffensives chimères. Le préambule s'attache précisément à démontrer la relation qui existe entre magie et empoisonnement. Il décrit cette « funeste suite d'engagements » qui entraîne les

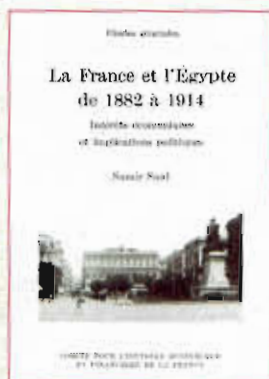


Ci-dessus : détail de *La Diseuse de bonne aventure*, par Georges de La Tour (1593-1652).
La fourberie des marchands d'avenir : c'est précisément ce que dénonce l'édit de 1682 qui clôt l'affaire des poisons (New York, Metropolitan Museum ; cl. Josse).

sa substance. Lorsque, le 19 mai 1681, la chambre de l'Arsenal reprend ses séances, il ne s'agit plus que d'expédier cette affaire au plus vite. Les complices du chevalier de Vanens sont exécutés le 16 juillet 1682, mais d'autres prisonniers sont soustraits à la justice et — fait exceptionnel — placés en détention perpétuelle : il est désormais impossible de les juger publiquement, et impensable de les remettre en liberté, puisque leur culpabilité est établie de façon certaine. Marie-Marguerite Monvoisin et le chevalier de Vanens finissent ainsi leurs jours en prison.

En juillet 1682, le roi dissout la chambre de l'Arsenal et conclut cette ténébreuse affaire par l'adoption d'un édit « pour la punition des empoisonneurs, devins et autres ». Ce texte a une portée considérable, moins à cause de ses effets directs — qui se révèle-

COMITÉ
POUR L'HISTOIRE
ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE
DE LA FRANCE



Samir Saïd
Préface de Jacques Thobie
787 pages
ISBN 2.11.088978.0
249 F - Septembre 1997



André Autheman
Préface de Jacques Thobie
294 pages
ISBN 2.11.087841.X
149 F - Mars 1996

Diffusion en librairie :
LGDJ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

clients des devins « *des vaines curiosités aux superstitions, et des superstitions aux impiétés et aux sacrilèges* » pour finir par « *ajouter le maléfice et le poison aux impiétés et aux sacrilèges* ». « *Prétendus magiciens* » et vrais empoisonneurs ne s'opposent donc pas ; ils sont liés par une chaîne criminelle que l'édit de 1682 tente de briser en la révélant.

Bien qu'ils ne soient pas explicitement désignés, astrologues et alchimistes sont, eux aussi, visés. Les uns parce qu'ils se livrent à l'art de l'horoscope, les autres parce qu'ils possèdent des laboratoires clandestins. L'édit leur commande même de vider « *incessamment le royaume* » sous prétexte qu'ils se mêlent « *de deviner, et se dis[e]nt devins ou devineresses* ». Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que Primi Visconti soit, un temps, inquiété : « *La Reynie, comme il ne me connaissait pas, proposa à la chambre [de l' Arsenal] de m'interroger car il avait entendu dire que, comme homme de science, j'avais été très recherché et que j'aurais pu savoir et révéler beaucoup de choses, mais les commissaires lui rirent au nez, et le roi dut dire qu'il se portait garant de moi.* »

L'ASTROLOGIE DÉNONCÉE COMME UNE PRATIQUE DÉMONIAQUE

Aux yeux de Louis XIV et des commissaires, les prédictions galantes de Primi Visconti n'ont en effet rien à voir avec des sortilèges ou des crimes. Pourtant, l'aventurier ne se sent pas à l'aise dans cette « *humeur empoisonnante* » qui tend à rendre suspects tous les occultistes, les astrologues ou les cabalistes. A la suite de sa mise en cause, il ne se livre plus au jeu des prédictions ; et ses *Mémoires* se transforment en une banale chronique politique. Au mois de mai 1681, il quitte même provisoirement le royaume dont l'atmosphère dévote, mise au goût du jour par la nouvelle favorite, Mme de Maintenon, lui déplait.

Plus largement encore, l'édit de 1682 vise tous les devins, quels que soient leur statut et leurs activités. Les crimes dont ils sont accusés ne relèvent pas tant de leur participation effective à des complots d'empoisonnement que du caractère secret et clandestin de leurs pratiques — à une époque où l'État monarchique tente d'intégrer les sciences, les arts et les lettres à la chose publique, par le moyen des académies : Académie française créée en 1635, Académie royale de peinture et de sculpture en 1648, Académie des inscriptions et médailles en 1663, Académie royale des sciences en 1666, Académie royale d'architecture en 1671... En outre, ces pratiques « occultes » alimentent une atmosphère de superstition dénoncée par l'édit : en débitant leurs sonnettes, fussent-elles apparemment aussi inoffensives que celles de Primi

Visconti, les devins abusent de la crédulité des « *esprits faibles* ».

L'édit reflète ainsi un courant de pensée qui classe l'astrologie parmi les croyances et les pratiques superstitieuses. Il ignore l'existence d'une tradition savante dont les fondements scientifiques sont encore, en 1679, l'objet d'un débat argumenté : l'astrologie modérée et raisonnée, telle qu'elle est exercée en Angleterre, par exemple, continue d'appartenir, en cette fin du XVII^e siècle, au champ de la science. L'alchimie, quant à elle, peut, certes, servir les noirs desseins des fabricants de fausse monnaie, mais, dans d'autres contextes, elle s'avère un auxiliaire du pouvoir et une forme reconnue des travaux savants : rappelons qu'en 1675, à la cour de l'empereur Léopold I^{er}, l'alchimiste Joachim Becher réalisa publiquement ce que l'on pensait être la transmutation du plomb en argent ; cette opération, qui abusa tout le monde, y compris son auteur, fut célébrée par une médaille frappée dans ce métal...

Tout se passe donc comme si les diverses formes de l'occultisme quittaient d'un coup, dans les dernières années du XVII^e siècle, le champ du savoir et de l'érudition pour entrer dans le domaine des pratiques superstitieuses condamnables : l'affaire des poisons éclaire d'un jour nouveau ces sciences qui, jusqu'alors, pouvaient se prévaloir d'une certaine légitimité. En mettant en évidence la généalogie du crime qui relie l'astrologie et l'alchimie à l'empoisonnement, à la sorcellerie et à la fausse monnaie, l'édit de 1682 constitue une étape importante de la dégradation de leur statut. Dans son *Dictionnaire de police* imprimé à partir de 1705, Nicolas Delamare couronne ce mouvement de criminalisation de l'astrologie. Pour lui, la prédiction de l'avenir est une pratique démoniaque ; toutes les lois et les procédures s'attaquant aux sorciers doivent donc aussi s'appliquer aux devins. Il s'agit là d'une rupture très nette avec la première moitié du XVII^e siècle. C'est bien une conséquence inattendue de cette affaire des poisons qui conduisit la raison d'État à prendre le parti de la raison. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvrages de référence

- M. Grenet, *La Passion des astres au XVII^e siècle. De l'astrologie à l'astronomie*, Paris, Hachette, 1994.
- A. Lebigre, *L'Affaire des poisons*, Bruxelles, Complexe, 1989.
- R. Mandrou, *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle. Une analyse de psychologie historique*, Paris, Plon, 1988.
- J.-C. Petitfils, *L'Affaire des poisons : alchimistes et sorciers sous Louis XIV*, Paris, Albin Michel, 1977 ; *Madame de Montespan*, Paris, Fayard, 1988.

Sources

- Primi Visconti, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, Paris, Calmann-Lévy, 1908. Il existe une édition récente de ce texte, avec une introduction et des notes de Jean-François Solnon (Perrin, 1988).

LIVRES

XVI^e-XVIII^e SIÈCLE

SAINT-SIMON OU LE SYSTÈME DE COUR

par Emmanuel Le Roy Ladurie,
Paris, Fayard, 1997,
600 p., 160 F broché, 220 F relié.

Emmanuel Le Roy Ladurie nous invite à une visite dans le Versailles de papier que forment les *Mémoires*, cet immense édifice de mots et d'humeurs construit par la plume acérée de Louis de Rouvroy, plus connu sous le nom de Saint-Simon (1675-1755), admirateur dévot de Louis XIII, contemporain critique de Louis XIV, ami personnel de Philippe d'Orléans, le Régent, écrivain acharné sous Louis XV (il rédigea ses *Mémoires* de 1739 à 1749), lu, reconnu, admiré, à titre posthume, de Louis XVI à nos jours.

Le sous-titre de l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie définit bien l'entreprise : « Le système de cour ». Par leur ampleur, les *Mémoires* du « petit duc » forment, en effet, un système imposant, complexe, infiniment ramifié, dont la logique et le fonctionnement sont ici reconstitués avec minutie. Ce système offre un modèle en réduction de l'Ancien Régime hiérarchique, cette hiérarchie que Saint-Simon a transformée en religion, et qu'il voit partout, aussi bien dans les républiques (la Suisse, les Provinces-Unies) que chez les « sauvages » de l'Afrique et de l'Asie profonde.

Car tout est hiérarchie à Versailles, temple du Roi-Soleil : les sièges inégalement accessibles suivant son rang (sièges à bras, chaise à dos, tabouret), le tissu (le velours est le monopole de la haute aristocratie), la vaiselle (l'or pour le roi, l'argent pour les grands, la faïence pour les autres), la place de chacun (à la messe, par exemple), les gestes (le baiser chichement accordé, la manière de prier, de parler, de se taire, de manger).

Ce « système de cour » est aussi générateur d'intrigues. Un des meilleurs chapitres du livre est consacré à un essai d'« histoire cabale » : en analysant, avec précision, les coteries qui gravitent autour du vieux roi dans

Si les comptes rendus que nous publions dans la rubrique **LIVRES** ne sont pas signés, c'est afin de mieux garantir l'indépendance et l'impartialité de leur propos. Ils sont à chaque fois rédigés par un historien spécialiste de la question. La rédaction assume bien entendu la pleine et entière responsabilité de leur contenu.

les années 1709-1710, Saint-Simon permet de dresser la complexe cartographie politique de Versailles. L'ampleur des *Mémoires* a en outre permis à Emmanuel Le Roy Ladurie de reconstituer la « démographie saint-simonienne », à partir de 2 616 personnages clairement identifiés (1 834 hommes, 782 femmes). Cette prosopographie originale conduit à étudier notamment la longévité différentielle des rois (69,4 ans), des ecclésiastiques (70,4 ans), des ducs et princes (59,6 ans), des militaires (63 ans). Enfin, sur les 1 366 mariages repérés, 740 (soit 54%) sont endogamiques : on s'unit entre soi dans le monde de la haute aristocratie.

Saint-Simon est bien tout à la fois l'intégriste et le sociologue de la société de cour. Mais Emmanuel Le Roy Ladurie dévoile aussi une facette méconnue de sa personnalité : grand amateur de saint Augustin, proche des solitaires de Port-Royal, puis de l'abbé de Rancé, le réformateur de la Trappe, le « petit duc » se situe « dans l'aire magnétique du jansénisme ». Ses *Mémoires* en témoignent avec éloquence.

Jusqu'à son dernier souffle, il fut bien cet « homo hierarchicus », habité par la rage d'ordonner, de distinguer, y compris dans la manière, très aristocratique, de se séparer du monde pour communier avec Dieu, le fondateur de toutes les hiérarchies.

LES BÛCHERS DU ROI. LA CULTURE PROTESTANTE DES MARTYRS (1523-1572)

par David El Kenz,
Seyssel, Champ Vallon, 1997, 276 p., 165 F.

Mourir pour la foi réformée dans la France de la monarchie absolue et catholique, c'est se placer au cœur d'une culture politique de la désobéissance. L'érudition de David El Kenz fait merveille pour rendre sensible et intelligible l'expérience des cent soixante-quatre martyrs reconnus par l'Église calviniste, le plus souvent issus des couches inférieures des élites citadines. Aux yeux du pouvoir, l'extermination des hérétiques par le bûcher est une fête royale, une théâtrale mise en scène de l'unanimité retrouvée. C'est cette sacralisation de la loi du roi qui conduit à traiter toute déviance comme un crime de lèse-majesté divine.

Mais, aux yeux des martyrs, la mort volontaire en témoins de la vérité démasque une monarchie diabolique et, symétriquement, manifeste les signes de l'élection que Dieu fait de leurs personnes. Paradoxalement, les massacres des guerres de Religion mettent fin à cette culture messianique : la noblesse, désormais au premier plan, pense sa révolte comme une défense du bien public plutôt que comme un combat eschatolo-

gique annonçant le royaume de Dieu. Un livre difficile mais important, nourri de références aux autres sciences humaines, qui nous livre aussi une vision renouvelée de ce qui fut chez les protestants une véritable culture du martyre.

HISTOIRE CULTURELLE DE LA FRANCE.

T. II, DE LA RENAISSANCE À L'ÉPOQUE DES LUMIÈRES

par Alain Croix et Jean Quéniart,
s. d. Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli,
Paris, Le Seuil, « Univers historique », 1997,
418 p., 340 F.

Il s'agit là du deuxième volume de l'*Histoire culturelle de la France* publiée par les éditions du Seuil. Cette belle synthèse très neuve dans son objet a l'intérêt de nous offrir une définition assez large de la notion de culture : les œuvres célèbres, bien sûr, y trouvent leur place légitime, comme *Le Cid* de Corneille ou tel « nocturne » de Georges de La Tour, mais Alain Croix et Jean Quéniart accordent une égale importance à l'œuvre d'art anonyme ou à la médiocre statue d'un saint « découverte » dans un champ et aussitôt offerte à la dévotion des fidèles.

Plus encore, l'histoire culturelle est ici étendue aux mythes, aux images de l'autre, à la fête, à la violence, à la mesure du temps et de l'espace, aux choses banales et aux gestes du quotidien, aux manières de voir, d'écouter et de sentir. Dès lors se découvre l'immense océan d'une histoire culturelle « totale », saisie dans la diversité de ses objets, de sa géographie et de ses évolutions : une histoire lente, celle du rapport douloureux entre les hommes et la brutalité de leur environnement, s'oppose à une histoire rapide, faite de chocs et d'ouvertures (lors de la confrontation avec l'Italie ou l'Amérique, par exemple).

Sans doute, tous ces partis pris, totalement justifiés, conduisent-ils à des sélections thématiques qui peuvent surprendre. C'est ainsi que les cultures politiques sont sous-évaluées, que la querelle des Anciens et des Modernes est à peine effleurée, que certaines provinces, comme la Bretagne — patrie universitaire de nos deux auteurs —, apparaissent pour le moins privilégiées dans le choix des exemples... Mais pourquoi boudier notre plaisir ? Des illustrations originales et de qualité accompagnent un texte de haute tenue dont le principal intérêt est d'accorder aux « silencieux de l'histoire » la part la plus belle d'une aventure collective repensée, c'est-à-dire saisie à partir des oreilles, des yeux, des ventres et des jambes des hommes et des femmes ordinaires, et non seulement à partir de quelques grands esprits, créateurs d'œuvres « immortelles ».

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE

Les 28 volumes de L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS chez vous, à l'essai pendant 15 jours sans aucun engagement d'achat !



Vous recevrez aussi le CD-ROM Multimédia Universalis

En acceptant cette offre d'essai, vous recevrez d'abord par la poste le CD-ROM Multimédia Universalis, qui contient l'intégralité des textes de l'Encyclopædia Universalis, ainsi que de nombreux documents multimédias. Au CD-ROM sera jointe une luxueuse documentation pour vous donner un premier aperçu de la collection.

Les 28 volumes de la collection vous parviendront par transporteur, pour 15 jours d'essai chez vous, sans engagement.

Comment mieux apprécier l'immensité du savoir rassemblé par la plus grande encyclopédie française qu'en la recevant chez vous ? Vous pourrez tenir ses volumes entre les mains, admirer son élégante reliure et ses illustrations... et surtout, constater combien chaque sujet est traité en profondeur.

Pour profiter de cet essai sans engagement, renvoyez simplement le Bon ci-dessous avec un dépôt de garantie de 1 480 F. Si vous n'êtes pas enthousiasmé, il vous suffira de nous en informer. Nous enverrons alors le transporteur reprendre la collection à nos frais et votre dépôt de garantie vous sera remboursé. Autrement, vous garderez la collection, avec ou sans le CD-ROM Multimédia Universalis, aux conditions avantageuses que nous vous réservons.

EN CADEAU pour les souscripteurs de la collection

Un luxueux volume d'une valeur de 516 F : • Le Grand Atlas Universalis de Géographie.



Exemples de crédit (prix de la collection seule : 9 400 F).

Nombre de mensualités	Versement à la commande	Montant de la mensualité	T.E.G.	Montant du crédit	Coût du crédit
3 MOIS	1 480 F	2 640 F	GRATUIT	7 920 F	GRATUIT
6 MOIS	1 480 F	1 351 F	8,03 %	7 920 F	186 F
12 MOIS	1 480 F	697 F	10,19 %	7 920 F	444 F
24 MOIS	1 480 F	368 F	10,76 %	7 920 F	912 F
36 MOIS	1 480 F	259 F	10,92 %	7 920 F	1 404 F

Votre dépôt de garantie de 1 480 F valant ocompte à la commande sera intégralement déduit du prix de la collection.

Prix du CD-ROM seul : 2 980 F

Prix du CD-ROM avec la collection : 1 500 F

Vous pouvez opter pour le crédit pour acquérir le CD-ROM avec la collection ; les mensualités du CD-ROM s'ajouteront à celles du plan choisi pour la collection.

Si vous n'êtes intéressé que par le CD-ROM Universalis, merci de nous contacter au 01 55 37 28 00.

CFL - Encyclopædia Universalis - S.A. au capital de 4.437.500 F
40, avenue Hoche, 75008 Paris - R.C. Paris B 672 019 809
Service relations Clients : B.P. N° 238, 21006 DIJON CEDEX - Tél. : 03 80 78 48 48



BON D'ESSAI SANS RISQUE

121 3972 00 019

à renvoyer, sous enveloppe non affranchie, au CFL-Encyclopædia Universalis, Libre Réponse 08 75 Nord, 75385 PARIS CEDEX 08

OUI, je profite de votre offre d'essai sans engagement d'achat. Je recevrai d'abord par la poste le CD-ROM Multimédia Universalis, accompagné d'une luxueuse documentation et d'un contrat de souscription. Ensuite, les 28 volumes de l'Encyclopædia Universalis me parviendront par transporteur pour un essai de 15 jours chez moi, avec le Grand Atlas Universalis en cadeau.

Je joins mon dépôt de garantie de 1 480 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CFL-Encyclopædia Universalis. Si, après 15 jours d'essai, je ne suis pas conquis, vous ferez reprendre à mon domicile la collection et le Grand Atlas Universalis par le transporteur, à vos frais. Je vous retournerai le CD-ROM à

En plus, EN CADEAU
si vous répondez dans les 8 jours.



ce luxueux stylo
à plume Universalis

l'aide de l'étiquette T jointe à l'envoi. Mon dépôt de garantie me sera alors intégralement remboursé.

Autrement, je pourrai conserver la collection avec ou sans le CD-ROM, aux conditions avantageuses que vous me réservez, étant entendu que mon dépôt de garantie sera déduit du prix de la collection.

Je ne suis pas intéressé à recevoir en essai sans risque le CD-ROM Universalis.

Date : _____ Signature :

Je choisis pour le CD-ROM : PC Mac

M. Mme. Mlle. Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue, Av., Bld _____

Code postal _____ Ville _____

Scipio la informática et Librería de 6/1978 le CFL, vous garantissons que les données de votre dossier sont exactes et complètes. Nos coordonnées peuvent être consultées à nos services clients et dans les agences de courrier électronique avec le CFL, seul responsable de notre part.

LIVRES

L'EUROPE AU PRISME DU JAPON, ENTRE HUMANISME, CONTRE-RÉFORME ET LUMIÈRES

par Jacques Proust, Paris, Albin Michel, 317 p., 150 F.

Spécialiste de la philosophie des Lumières, Jacques Proust nous propose un voyage inattendu et passionnant : il étudie la culture proposée, volontairement ou non, par les Européens aux Japonais à l'époque moderne. Deux phases essentielles scandent cette confrontation.

La première période s'ouvre avec l'œuvre missionnaire de François Xavier, à partir de 1549, et se termine par la persécution des chrétiens japonais et la fermeture du Japon dans les années 1620-1630. En ce temps d'affirmation de la Contre-Réforme, l'Europe est représentée par les jésuites portugais qui imposent l'image d'un catholicisme triomphant. Cette image, cependant, dans le contexte culturel et politique nippon, subit de nombreuses inflexions.

La diffusion du christianisme pose ainsi la question de la transmission des Écritures, en l'absence d'une traduction japonaise de la Bible. Cette lacune est comblée par les *Commencements du ciel et de la terre*, un récit qui toutefois, s'il emprunte à la Bible certains de ses passages les plus éloquentes, est imprégné par la culture bouddhique. En s'adaptant, le christianisme évolue donc au risque, parfois, de céder du terrain. C'est ainsi que sous la torture des inquisiteurs japonais, le père Cristovao Ferreira reniera sa foi chrétienne : sous le titre de *Kengiroku* (« La supercherie dévoilée »), il publiera une réécriture du christianisme fortement teintée d'érasme. Le prisme du Japon renvoie à l'Europe l'image de ses propres déchirements.

Avec la fermeture du pays dans les années 1620-1630 commence la deuxième phase de la confrontation culturelle étudiée par Jacques Proust. Après les hommes d'église, aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'influence européenne s'exerce par la médiation des marchands hollandais cantonnés sur l'îlot de Deshima à Nagasaki. La transmission des idées s'effectue alors au hasard des livres et des œuvres vendus aux marchands nippons. Par l'intermédiaire de la gravure se diffusent alors des thèmes, des décors et certaines techniques picturales européennes. Quant aux savants japonais, ils ne retiennent de la science du Vieux Continent que la chirurgie et l'anatomie, exposées dans les traités de Vésale et d'Ambroise Paré.

Cet excellent livre permet de suivre un processus d'acculturation totalement original où le hasard tient une place importante. C'est un véritable modèle d'histoire des pratiques culturelles.

ANTIQUITÉ

LA CITÉ DIVISÉE

par Nicole Loraux,
Paris, Payot, « Critique de la politique », 1997,
291 p., 235 F.

Nicole Loraux n'a cessé de défricher des champs nouveaux, non qu'ils soient inédits par eux-mêmes, mais parce qu'elle porte sur eux le regard d'une historienne riche des méthodes et des approches de l'anthropologie et de la psychanalyse. Elle a ainsi contribué à mieux faire comprendre ce qui se cache, pour les Athéniens, derrière le mythe de l'autochtonie, le discours d'apparat qu'est l'oraison funèbre ou le statut des femmes.

Dans ce nouveau livre, elle aborde un thème d'une extraordinaire fécondité : la mémoire et l'oubli, les divisions de la cité, la guerre civile et l'harmonie de la communauté. Dans une série d'études fortement soudées entre elles, elle montre combien la *stasis*, la guerre civile, est au cœur même de la cité grecque. Tout l'art de la politique consiste, dans ce contexte, à régler les conflits autrement que par la guerre ; et, si la guerre n'a pu être évitée, de trouver les moyens de faire vivre ensemble ceux qui viennent de s'entre-tuer.

Dans un tel processus, la mémoire peut devenir danger, chacun ressassant ses griefs. D'où la nécessité de décréter l'oubli, quitte à supprimer un jour du calendrier ! De même, la justice n'est pas toujours le meilleur moyen d'en finir avec les désaccords, puisque, comme la guerre, elle désigne un vainqueur et un vaincu. Pour vivre ensemble, il faut savoir oublier ou, plutôt, savoir ne pas se souvenir, ne pas répéter un passé qui peut rendre impossible tout avenir commun.

On ne saurait résumer facilement ce livre fort, superbe leçon de méthode pour l'historien tout autant que magnifique réflexion pour le citoyen. Ouvrage difficile certes, car Nicole Loraux reste fidèle à une écriture dense, mais ouvrage qui récompense au centuple du temps qu'on lui consacre. Une œuvre majeure, à déguster sans hâte... et sans tarder.

L'ÂME ROMAINE

par Pierre Grimal,
Paris, Perrin, 1997, 194 p., 98 F.

Pierre Grimal possédait une connaissance si fine et si intime de Rome qu'il aurait pu discourir des heures durant sur tous les aspects de son histoire et de sa civilisation. Il aurait tenu à merveille le rôle qu'il assigne ici au rhéteur Fronton, le précepteur du futur Marc Aurèle. Dans ce livre destiné aux

jeunes, il abandonne le style du manuel ou de l'ouvrage savant pour celui d'un long dialogue entre le maître et l'élève, dialogue au cours duquel les questions de l'adolescent relancent le discours du professeur sur les sujets les plus divers. Chemin faisant, on parcourt l'histoire de Rome, des origines au II^e siècle, sans grand souci de chronologie mais avec suffisamment d'habileté pour ne pas s'en trouver dérouter.

Surtout, le maître nous fait découvrir le fonctionnement des institutions politiques et administratives de Rome (avec un souci des évolutions peu fréquent dans ce genre d'ouvrage), les comportements sociaux et religieux, les techniques et les arts, les aspects de la vie quotidienne (la table, le temps, les spectacles). Bref, si on ne pénètre peut-être pas, avec ce livre, l'« âme romaine », à coup sûr Pierre Grimal fait plonger ses lecteurs au cœur d'une civilisation, de la façon la plus attrayante possible.

LES GRECS ET LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE. DES SIÈCLES OBSCURS À LA FIN DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

par Claude Baurain
Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1997,
632 p., 198 F.

Claude Baurain offre une somme sérieuse, complète, réfléchie, conçue non pour son utilité immédiate mais pour la longue durée. Outre tous les matériaux indispensables à l'historien — ainsi mille sept cents titres soigneusement classés —, on y trouve une réflexion de qualité, des problématiques faisant apparaître clairement les enjeux de la recherche aujourd'hui. Et ceux-ci ne sont ni évidents, ni faciles à exposer.

Car tout fait problème dans ce vaste champ historique qui, des environs de 1000 av. J.-C. à la fin des guerres médiques (v. 480), joint, à la question homérique, la naissance de la cité, la redécouverte de l'écriture, l'émergence de la pensée rationnelle, l'invention de la céramique à figures noires puis rouges, la « révolution » hoplitique, l'expansion grecque en Méditerranée (la « colonisation ») et la création de la monnaie — pour aller à l'essentiel.

Claude Baurain, suivant un plan à la fois chronologique et thématique, réussit le tour de force de nous fournir d'une synthèse parfaitement claire, qui se lit avec un plaisir constant, mais qui, par les renvois à la bibliographie, ne masque jamais ni les difficultés, ni les débats.

Bref, il nous offre un ouvrage de référence pour tous ceux, étudiants et enseignants, qui ont à étudier ou à enseigner la Grèce archaïque, et un livre à la fois sérieux et plaisant pour les simples curieux. Cet ou-

til de formation de toute première importance, s'ajoutant au volume paru il y a deux ans sur le V^e siècle, fait honneur à la collection où il s'inscrit.

L'ÉGYPTE ANCIENNE AU LOUVRE

par Guillemette Andreu, Marie-Hélène Rutschowscaya et Christiane Ziegler,
Paris, Hachette, 1997,
262 p., 260 F.

Publié à l'occasion du redéploiement des antiquités égyptiennes et coptes du musée du Louvre, ce livre offre un panorama complet et très plaisant de richesses auxquelles le public — travaux obligent — n'avait plus accès depuis plusieurs années.

Servi par une mise en page agréable et illustré de somptueuses photographies en couleurs, l'ouvrage est introduit, de la plume de Christiane Ziegler, conservateur général du département des antiquités égyptiennes, par un historique de la constitution des collections de ce département, de leur conservation et de leur présentation au public. Vient ensuite un catalogue, magnifique, de cent trente pièces représentatives de ces col-

lections, décrites et commentées dans l'ordre chronologique, pour la partie égyptienne par Christiane Ziegler et Guillemette Andreu, égyptologue et conservateur du patrimoine, et pour la partie copte par Marie-Hélène Rutschowscaya, conservateur en chef de la section copte.

On trouvera dans cet inventaire, dont les notices très claires, mises bout à bout, forment une véritable introduction à l'histoire et à la civilisation de l'Égypte ancienne, des pièces célèbres, comme le scribe accroupi, la chapelle du *mastaba* d'Akhetétep, le buste colossal d'Akhénaton ou le Zodiaque de Dendéra, mais aussi d'autres, moins connues, et qui n'en sont pas moins significatives pour notre appréhension du passé égyptien : stèle du roi Serpent, stèle de Néfertihabet, statue d'Amon protégeant Toutankhamon, etc. La section copte est, notamment représentée, parmi d'autres chefs-d'œuvre, par les vestiges spectaculaires de l'église sud de Baouit ou le châte de Sabine.

L'ouvrage comprend également une bibliographie, des cartes et un tableau chronologique.

XIX^e-XX^e SIÈCLE

LA POLICE SECRÈTE DU PREMIER EMPIRE. BULLETINS QUOTIDIENS ADRESSÉS PAR SAVARY À L'EMPEREUR DE JUIN À DÉCEMBRE 1810

par Nicole Gotteri,
Paris, Honoré Champion, « Pages d'archives »,
856 p., 650 F.

L'approche du bicentenaire de l'avènement de Napoléon Bonaparte s'annonce par une floraison de publications fort diverses. A côté de livres aussi inattendus qu'intelligents comme celui que Jean-Paul Kauffmann a consacré à *La Chambre noire de Longwood*, il faut signaler celui de Nicole Gotteri. En mettant à la disposition des chercheurs la première tranche des bulletins quotidiens adressés par le successeur de Fouché à Napoléon, cette archiviste, qui s'est déjà distinguée par ses travaux sur le maréchal Soult, rend à l'histoire napoléonienne un très grand service.

Auguste MARIETTE
Gilles Lambert

L'Égypte ancienne sauvée des sables

JC Lattès

318 p. 129F

Sur fond de déserts et de Vallée des Rois, l'inébranlable combat d'Auguste Mariette à qui, le monde des Pharaons doit d'avoir été sauvé des sables et de l'oubli.

JC Lattès

LIVRES

C'est toute la vie du Grand Empire qui se lit ou se devine à travers ces fiches minutieusement établies qui forment la face cachée de ce que le *Moniteur*, journal officiel, voulait bien apprendre au public. L'histoire internationale y est largement présente puisqu'on y lit que Napoléon exige d'être informé, entre autres, sur les effets de l'application du blocus continental, les échos de son conflit avec le souverain pontife et de sa rupture avec la Russie, ou encore les incursions d'insurgés espagnols. Se dessine également la formation d'une Europe nouvelle où l'émergence des nationalismes est une préoccupation constante des services de police.

On trouve aussi dans cet ouvrage des témoignages de la volonté napoléonienne de contrôler la population : entrées et sorties du territoire sont signalées et tous les individus soupçonnés d'espionnage sont surveillés. Et les informations sont nombreuses, en ces temps de crises frumentaires, sur l'attitude des citoyens. On peut lire dans ces bulletins les traces d'une sourde mais très réelle opposition : il suffit, par exemple, de relever les multiples mentions de délits commis par des déserteurs. Plus sporadiquement sont indiqués des révoltes dans les lycées, des propos hostiles à l'empereur tenus par des prêtres ou des paysans.

On sent en définitive, à la lecture suivie de ces informations quotidiennes, la chape de plomb qui pèse sur l'Europe napoléonienne dont l'histoire peut, grâce à ce livre, être en partie relue. Il nous reste donc à attendre avec impatience la publication des volumes suivants qui achèveront de jeter un nouvel éclairage sur la personnalité généralement fort décriée de Savary.

LES FILMS MILITAIRES FRANÇAIS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

par Françoise Lemaire,
Service cinématographique de l'armée, 1997,
270 p. ill., 100 F.

Dès le début de la Première Guerre mondiale, la plupart des belligérants, même les moins évolués comme l'Autriche-Hongrie ou la Russie, établirent un service cinématographique aux armées. La France fut, en ce domaine, particulièrement lente. Jusqu'au début de 1915, les firmes privées tournèrent tant bien que mal quelques ac-

PETITE ANNONCE

Lecteur cède n° 1 à 29 et 31 à 33 de *L'Histoire*. Prix à débattre. Tél. 02.38.88.44.36.

tualités sur le front. Puis elles passèrent une convention avec la Section cinématographique de l'armée pour laquelle elles réalisèrent plus de cinq cents films. A partir de janvier 1917, la Section produisit ses propres films, en particulier ses *Annales de guerre* projetées hebdomadairement dans les salles de cinéma. La Section ayant été dissoute en 1919, son matériel fut dispersé entre diverses institutions.

Au prix d'un énorme travail, Françoise Lemaire a constitué un catalogue complet des films tournés pour la Section ou par elle-même. Les archives de l'ECPA étaient depuis longtemps accessibles aux chercheurs, mais il était impossible de savoir ce qu'elles représentaient par rapport aux métrages initialement tournés. On dispose maintenant d'un excellent outil de travail qui indique ce qui subsiste, où les documents peuvent être consultés, et qui surtout fournit un résumé de tous les sujets filmés. Il ne reste maintenant qu'à établir, sur cette base, une collection de CD-Rom.

MARC BLOCH (1886-1944). UNE BIOGRAPHIE IMPOSSIBLE

par Étienne Bloch,
avec la collaboration d'Alfredo Cruz-Ramirez,
Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin, 1997,
152 p., 189 F.

On ne présente plus Marc Bloch. L'historien des *Rois thaumaturges* et de *La Société féodale*, le cofondateur des *Annales*, le compagnon de Lucien Febvre et l'inventeur d'une histoire aux accents nouveaux ouverte sur les sciences sociales fait aujourd'hui une telle unanimité qu'on se prendrait presque à le regretter. Les livres de tous horizons y font référence pour parfois constater, non sans quelque raison d'ailleurs, que des pans entiers de son programme de recherches sont encore à prolonger.

Cet ouvrage, heureusement bilingue, accompagnait initialement une exposition consacrée à Marc Bloch. Il devient aujourd'hui un livre qui ne présente pas seulement un historien par ses écrits mais également un personnage : bon fils et remarquable étudiant, époux et père de famille, combattant héroïque de deux guerres dont on sait que la dernière lui fut fatale. Cet ouvrage vient à point nommé, au moment même où le Bloch privé commence à être mieux connu, notamment grâce à la publication de diverses correspondances ou celle de documents privés. Les ressorts intimes d'une œuvre, qui échappent souvent aux commentateurs, sont ainsi peu à peu découverts.

Parmi tous les beaux documents, textes et photographies, publiés ici, nombreux

sont ceux qui suscitent l'émotion : de la reproduction du procès verbal de la fusillade gestapiste de mai 1944 qui assassina Bloch, présentant la version de l'un de ses deux survivants, au superbe « testament spirituel » de mars 1941 dans lequel l'historien précise ses rapports au judaïsme.

En rassemblant ces pièces et en les offrant aux lecteurs, Étienne Bloch, le fils aîné de Marc Bloch, a évité le piège hagiographique. Il nous laisse découvrir l'homme sans grandiloquence. Mais comment échapper à la fascination que ne peut manquer de provoquer une pareille intelligence et un pareil destin ?

LA RÉPUBLIQUE DES HOMMES D'AFFAIRES (1870-1900)

par Jean Garrigues,
Paris, Aubier, 1997, 160 F.

On connaissait les « affaires » qui ont secoué la III^e République en son premier âge, et en particulier le scandale de Panama. Mais on n'avait pas jusqu'ici disséqué avec méthode et précision, en plongeant dans les archives, les correspondances privées ou les rapports de police, les relations entre le monde des affaires et la politique en cette période fondatrice de la démocratie française. C'est ce que fait avec bonheur Jean Garrigues dans son dernier ouvrage qui couvre la période allant de la chute du Second Empire à l'affaire Dreyfus.

Pour éviter à la fois la restauration d'une monarchie passiste et la menace révolutionnaire, la grande bourgeoisie libérale, en particulier bancaire, qui règne sur l'appareil financier et industriel, choisit, dans les années 1870, de s'allier aux républicains modérés pour installer ce nouveau régime.

En contrepartie de ce ralliement aux institutions prônées par Thiers, Gambetta ou Ferry — ralliement sans lequel il eût été impossible d'assurer le redressement économique, la confiance des épargnants comme des milieux industriels et financiers français et européens —, l'oligarchie économique pèse de toute son influence sur les choix politiques du moment. Elle impose sa république : libérale, laïque, conservatrice.

Elle le fait à travers ses élus, rassemblés au centre gauche de l'Assemblée et du Sénat, ses ministres, dont la haute figure de Léon Say est l'exemple le plus achevé, ses journaux, ses clubs, les réseaux les plus divers enfin, où se côtoient économistes, journalistes, banquiers, industriels, hommes politiques. Et elle impose ses vues. Elle apporte l'argent, et la république renonce aux nationalisations comme à la suppression du Sénat, à l'impôt sur le revenu

comme aux assurances sociales, tout en profitant de sa présence au cœur du pouvoir politique pour favoriser les hommes d'affaires, voire les affairistes.

Entre le mythe des « deux cents familles » et le trompe-l'œil de la corruption, il y avait place pour une analyse plus fine des relations entre milieux d'affaires et pouvoir politique, entre capitalisme et démocratie. Cet ouvrage subtil et précis ouvre un champ nouveau et prometteur à la recherche historique.

VICHY (1940-1944)

par Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka,
Paris, Perrin, 1997,
280 p., 295 F (249 F jusqu'au 31 janvier 1998)

Jean-Pierre Azéma, professeur chevronné, et Olivier Wieviorka, jeune chercheur, proposent un ouvrage important. En cinq chapitres — encaisser, collaborer, gouverner, subir, solder —, ils évoquent les années 1940-1944 avec le souci de narrer, comprendre et interpréter.

Tous les aspects de la Collaboration sont

disséqués, et viennent rappeler que le vieux Maréchal, avec sa haine des instituteurs « communistes » et des francs-maçons, a su, un temps, rassembler aussi bien de jeunes ambitieux que des politiciens sans clientèle, des technocrates et des académiciens fourbus. Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka ne négligent pas non plus les extrémistes de l'avant-guerre, les Darnand, Déat, Doriot, acharnés à vouloir abandonner le modèle républicain pour un État fort. Une superbe iconographie, en noir et blanc, un texte intelligent : ce *Vichy* est indispensable.

GÉNÉRAL

DICTIONNAIRE DU MONDE RURAL. LES MOTS DU PASSÉ

par Marcel Lachiver,
Paris, Fayard, 1997, 1 816 p., 750 F.

1 816 pages, près de 45 000 termes définis : le lecteur est d'abord ahourdi par la luxuriance de ce gros volume qui répond parfaitement aux promesses de son titre.

Au moment où le monde rural d'hier appartient presque complètement au passé et où la notion de « patrimoine » connaît le succès que l'on sait, feuilleter longuement ce dictionnaire offrira aux lecteurs, selon leur âge, soit le retour nostalgique vers des souvenirs d'enfance, soit une découverte concrète d'un passé révolu. Tous les aspects des campagnes françaises sont évoqués, de l'agriculture aux métiers des champs, de la vigne à l'élevage, des instruments aratoires aux anciennes mesures agraires, de la forêt à la chasse et à la pêche.

L'étonnante variété provinciale et locale des termes qui servaient à désigner une même réalité témoigne de la diversité de l'ancienne France. En outre, l'historien trouve largement son compte dans une série d'articles qui, en quelques lignes denses et parfaitement informées, lui diront l'essentiel sur des notions aussi importantes que l'affouage ou les défrichements, la gabelle ou la taille.

Une très riche iconographie, en noir et blanc et en couleurs, d'une étonnante variété, ajoute encore à l'intérêt de ce qui va devenir très vite « le Lachiver ».

Actes du Colloque international d'histoire de Reims
LE BAPTÊME DE CLOVIS

CLOVIS

histoire & mémoire

Sous la direction de Michel ROUCHE

Presses de l'Université de Paris-Sorbonne
18 rue de la Sorbonne - 75230 Paris Cedex 05
Tél. : 01 40 46 27 20 - Fax : 01 40 46 25 88



Une centaine de professeurs dont plus de quarante venus des plus prestigieuses universités étrangères, depuis Moscou jusqu'au Québec et à Seattle en passant par Madrid, Göttingen, Prague et Varsovie ont participé au colloque international de Reims. *Clovis, histoire et mémoire* reprend l'organisation des séances. Le tome I concerne l'événement du IV^e siècle au VII^e siècle, le tome II son écho à travers l'histoire du VIII^e siècle à nos jours.

Le premier volume révèle au lecteur le formidable renouvellement de nos connaissances depuis les vingt dernières années. Le baptême de Clovis y apparaît comme une solution inattendue au milieu de la chute de l'Empire romain et de la montée en puissance de royaumes germaniques hérétiques. Le deuxième volume montre que le fondateur à peine mort, on vit pulluler sur son œuvre de multiples mythes et interprétations qui ont créé un sentiment collectif durable, jusqu'au sacre de Napoléon, aux manuels scolaires de la Troisième République, et à l'ordre de la Francisque, etc. Tant il est vrai que la mémoire ne devient un lieu de communion qu'en se retrempe dans les origines...

Deux volumes présentés sous coffret à paraître en décembre 1997

Format des ouvrages : 16 x 24 • Nombre de pages : environ 1800

Illustrations noir et blanc et 32 pages couleur • ISBN : 2-84050-079-5

Prix de lancement : 480 FF (jusqu'au 15/02/98) • Prix définitif : 550 FF

Publiés avec le concours exceptionnel du Ministère de l'Éducation Nationale



En vente auprès de votre libraire habituel

Diffuseur • Distributeur

cid

131 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris

Tél. : 01 43 54 47 15 • Fax : 01 43 54 80 73

LIVRES

LES INTELLECTUELS EXISTENT-ILS ?

par Louis Bodin,
Bayard éditions, 1997, 202 p., 130F.

Un essai empirique, à la fois modeste, sérieux, et remarquablement informé sur la question des « intellectuels ». Le mot est examiné sous tous les angles dans son historicité, sans que l'auteur puisse de son propres aveu aboutir à une définition sûre. Il s'attache cependant à noter la fin des « intellectuels » conçus comme les « moralistes de l'universel » dont l'arbre généalogique remonte à l'affaire Dreyfus. Bodin reprend à son compte la notion d'« intellectuel spécifique », due à Michel Foucault : « Le rôle d'intellectuel spécifique doit devenir de plus en plus important à la mesure des responsabilités politiques que, bon gré mal gré, il est bien obligé de prendre en tant qu'atomiste, généticien, informaticien, pharmacologiste, etc. Il serait dangereux de disqualifier dans son rapport spécifique à un savoir local, sous prétexte que c'est là affaire de spécialiste... ». On pourra objecter à l'auteur qu'il s'agit là d'une tendance incontestable de notre société, mais qui n'est certainement pas exclusive de la protestation intellectuelle classique — celle du non-expert. Mais n'importent ces spéculations : l'ouvrage de L. Bodin, qui est d'une belle clarté, s'imposera comme un excellent traité ou, comme on disait jadis, un livre d'histoire raisonnée.

UNE HISTOIRE DES SYNAGOGUES FRANÇAISES. ENTRE OCCIDENT ET ORIENT

par Dominique Jarrassé,
Arles, Actes Sud, « Hébraïca », 1997,
416 p., 158 F.

Déjà connu par son beau livre sur *L'Age d'or des synagogues* (Herscher, 1991), Dominique Jarrassé nous convie, dans son dernier ouvrage, à relire l'histoire des Juifs de France et d'Afrique du Nord sous domination française à travers celle de leurs lieux de culte. Examinant environ trois cents édifices, l'auteur part de la fin du XVIII^e siècle pour ne s'arrêter qu'en 1939, juste avant la rupture du contrat de confiance entre l'État français et les Juifs.

Dans l'évêché de Metz, les Juifs construisent en 1618 une synagogue que visitera Louis XIV, tandis qu'en Alsace, où leur séjour est soumis à des autorisations, leurs lieux de culte sont de misérables bicoques. Lorsque leur situation s'améliore en 1784, on assiste aussi bien en Alsace qu'en Lorraine à la fondation de beaux édifices, le plus somptueux étant celui de Lunéville (1784). Dans le Sud-Ouest, où les Juifs sont tolérés, ceux-ci possèdent des

oratoires privés. Quant aux synagogues du Comtat Venaissin, elles sont édifiées sous le règne des papes, et témoignent d'une culture judéo-provençale aux affinités italiennes.

Avec l'émanicipation s'ouvre une ère nouvelle, également primordiale dans l'histoire de l'architecture culturelle, qui balance entre une conception religieuse et une conception ethnique du judaïsme. La synagogue moderne reste toutefois à inventer : elle essaie de maintenir un équilibre entre la culture française des XIX^e et XX^e siècles et le judaïsme traditionnel.

Cet ouvrage passionnant est aussi une étude intelligente et fort bien documentée. Histoire et architecture y font bon ménage pour le plus grand bonheur du lecteur.

CD-ROM

VOYAGE SUR LE NIL

PC, Discovery Channel, Ubisoft, 150 F.

AUX SOURCES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE. ENCYCLOPÉDIE MULTIMÉDIA DE L'ÉGYPTE PHARAONIQUE

Mac et PC, Les Temps qui courent, 335 F.

TOUTANKHAMON. A LA DÉCOUVERTE DE L'ÉGYPTE ÉTERNELLE

par Ch. Desroches-Noblecourt,
Mac et PC, Syrinx, 349 F.

Égypte antique et production multimédia font bon ménage. Chaque mois apporte sa moisson de CD-Roms consacrés au monde des pharaons. Mais cette abondance est trompeuse. La plupart des titres proposés confondent souvenirs de vacances et découverte d'une civilisation.

Il y a heureusement des exceptions. *Voyage sur le Nil* — l'une des premières réalisations sur le sujet — s'adresse aux adolescents avec assez de réussite. Un parcours en felouque conduit en plusieurs étapes jusqu'au temple de Ramsès II à Abou-Simbel. La visite du monument a été imaginée comme un jeu de simulation aérienne. Effet garanti ! Cette approche nuit cependant à la rigueur du contenu scientifique, et les spécialistes s'inquiéteront à juste titre d'une géographie approximative, de simplifications et de lacunes.

Aux sources de l'Égypte ancienne se présente au contraire avec le sérieux d'une encyclopédie. L'information de ce disque conçu par Jean-Claude Golvin et Philippe Martinez est en effet irréprochable. Des entrées alphabétiques permettent d'approfondir sept thèmes — histoire, religion,

sites, vie intellectuelle, archéologie, littérature, société — le tout augmenté d'une chronologie. Plus de trois cents articles, soigneusement illustrés, enrichis de commentaires sonores et mis en rapport les uns avec les autres par des liens hypertextes, livrent un panorama complet sur le monde égyptien. Tandis qu'au fur et à mesure de l'exploration se dévoile toute une série d'aquarelles montrant des vues de monuments restitués.

Le *Toutankhamon* de Christiane Desroches-Noblecourt est une réalisation plus sensationnelle encore. Trente ans après l'exposition parisienne qui fit de ce souverain mort à vingt ans une star, ce disque invite à se mettre dans les pas d'Howard Carter et Lord Carnarvon lorsqu'ils mirent au jour, le 25 novembre 1922, la sépulture du pharaon. Mêlant photographies, films et documents d'archives, le récit de la campagne de fouilles est mené sur un ton alerte, avec une certaine émotion. La présentation de tous les chefs-d'œuvre découverts dans la tombe est admirable de pédagogie et de précision. Le contexte politique et religieux du règne de Toutankhamon n'est pas non plus négligé. Classique dans sa forme, la narration, très linéaire, fuit toute recherche d'écriture. Efficacement organisée autour de l'enfance, du sacre et des funérailles d'un souverain, cette biographie virtuelle est une magistrale leçon d'histoire.

MOYEN AGE

LES EXEMPLES DU « LIVRE DES ABEILLES ». UNE VISION MÉDIÉVALE

Présentation, traduction et commentaire
par Henri Platelle Turnhout, Brepols, 1997, 383 p.,
prix non indiqué.

Entre 1256 et 1263, le dominicain Thomas de Cantimpré (près de Cambrai) compose un traité de religion et de morale pratique fondé sur le comportement des abeilles. Cet ouvrage remporta un énorme succès, au Moyen-Age et jusqu'au XVII^e siècle. Il est truffé de plus de deux cents récits où l'auteur n'hésite pas à livrer des anecdotes personnelles ou illustrant la vie quotidienne — vie des couvents, tournois, chasse, fêtes populaires — dans les Flandres. Ces récits, d'une réjouissante lecture, sont une source majeure pour l'histoire du XIII^e siècle. Les voici traduits pour la première fois en français, par le meilleur spécialiste de Thomas. Notes, index thématique, cartes, dossier iconographique commenté font de cet ouvrage — publié en format de poche — une belle réussite.

EN BREF

MAGNIA GRECIA. LES COLONIES GRECQUES DANS L'ITALIE ANTIQUE

par P. G. Guzzo,
trad. F. Liffra, Paris, Gallimard, « Découvertes »,
1997, 128 p., prix non ind.

● Ce nouveau « Découvertes » rend compte de la naissance de la Grande Grèce, et de son influence culturelle dans le monde méditerranéen.

Les Grecs d'Occident ont apporté, entre autres, aux peuples italiques l'écriture, la vigne, l'olivier et des structures sociales plus élaborées. Cette conquête progressive d'un territoire important mais essentiellement côtier devient avec le temps un facteur de transmission de modèles culturels sur lesquels se fonde la vie des colonies grecques. L'expansionnisme de la République romaine, venant du nord aux III^e et II^e siècles av. J.-C., met fin à cette dynamique de développement, et la romanisation progressive vide la région de ses composantes grecques.

LA FRANCE MÉDIÉVALE

Paris, France Loisirs, 1997,
216 p., prix non indiqué

● Une présentation dans le style « Découvertes » Gallimard, mais en plus grand format, du Moyen-Age français, par les meilleurs spécialistes (R. Delort, M. Pastoureau, etc.). Une iconographie de qualité, accompagnée donc de textes solides, et d'innombrables encadrés pédagogiques. Pour un très large public.

L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ DANS L'OCCIDENT MÉDIÉVAL

Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Grossein
Paris, Flammarion, 1997 (Champs, 379),
314 p., prix non indiqué.

● Au Moyen-Age l'Église s'identifiait à l'ensemble de la société. L'une ne pouvait changer sans que l'autre ne subit aussitôt une transformation parallèle. Ce qu'analyse non sans finesse l'ouvrage désormais classique — il est paru en 1970 (ce que l'éditeur omet de signaler...) —, en poche, de l'historien d'Oxford R. W. Southern (né en 1912).

L'ISLAM

par Claude Cahen
Paris, Pluriel, 414 p., prix non ind.

● Réédition d'un classique, qui rappelle l'importance pour notre civilisation d'un islam souvent mal connu ou défiguré par les polémiques. « L'Occident ne peut oublier qu'il a appris à penser avec Avicenne et Averroès ».

1917, LA RUSSIE EN RÉVOLUTION

par Nicolas Werth, Paris, Gallimard,
« Découvertes », 1997, 160 p., prix non ind.

● Par un des meilleurs spécialistes de l'histoire de l'URSS, le récit des événements qui font de 1917 l'année exceptionnelle de cet empire qui s'écroule sous le verbe et les balles. Il souligne aussi les espérances et les mythologies de ces mois de flammes.

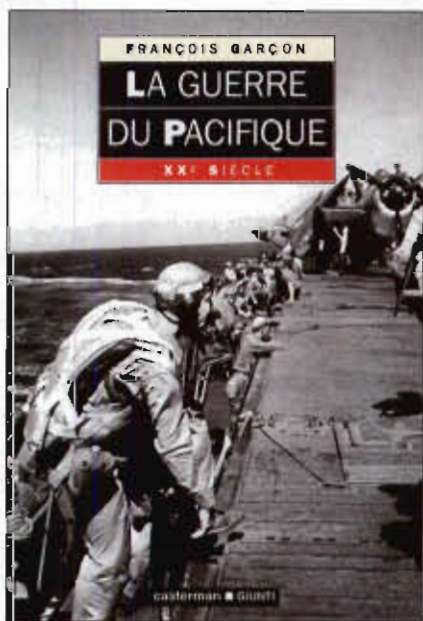
LES PATRONS SOUS L'OCCUPATION

par Renaud de Rochebrune et Jean-Claude Hazera
2 tomes, Paris, Odile Jacob, « Opus », 1997,
664 et 558 p., 75 et 70 F.

● Collaboration, Résistance, marché noir, pétainisme, intrigues, spoliations sont examinés par deux auteurs qui abordent le rôle et la place des patrons sous le régime de Vichy

XX^E SIÈCLE

UN BILAN DU SIÈCLE AVEC L'IMAGE POUR MÉMOIRE



NOUVEAU

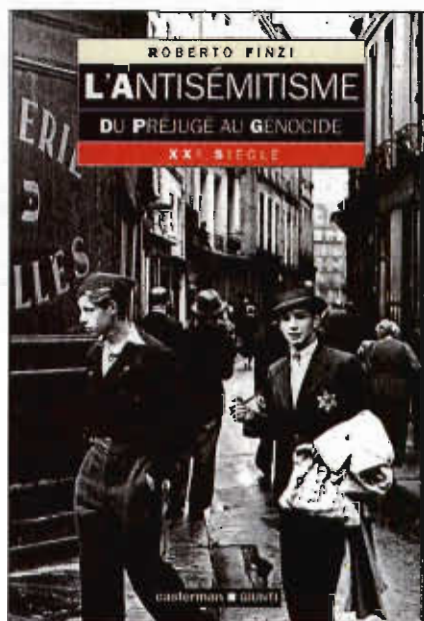
128 pages, 70 F

Les faits marquants du siècle analysés par les meilleurs spécialistes, plus de cent documents d'archives présentés et commentés dans chaque ouvrage, une cartographie en couleur ; la collection "XX^e SIÈCLE" offre des synthèses indispensables avec l'image pour mémoire.

28 titres disponibles.

**UN SIÈCLE S'ACHÈVE,
UNE HISTOIRE COMMENCE**

casterman ■ GIUNTI



NOUVEAU

128 pages, 70 F

LIVRES

PRÉHISTOIRE

- J. Altuna, *L'Art des cavernes en pays basque. Les grottes d'Ekain et d'Altxerri*, Paris, Le Seuil, 200 p., 295 F.
- E. Anati, *L'Art rupestre dans le monde. L'imaginaire de la préhistoire*, Paris, Larousse, 422 p., 680 F.
- E. Buffetaut, *Dinosaures. A la recherche d'un monde perdu*, Paris, L'Archipel, 183 p., 110 F.
- M. Jullian, *Le Roman de l'homme. La pré-histoire*, Paris, Albin Michel, 324 p., 120 F.
- D. Leglu, C. Mallaval, *Dinosaures story*, Paris, Calmann-Lévy, 204 p., 85 F.

ANTIQUITÉ

- C. Aldred, *Akhenaton, roi d'Égypte*, Paris, Le Seuil, 327 p., 240 F.
- J. Briard, *L'Age du bronze en Europe. Économie et société, 2000-800 avant J.-C.*, Paris, Errance, 175 p., 170 F.
- M. Chauveau, *L'Égypte au temps de Cléopâtre, 180-30 av. J.-C.*, Paris, Hachette, 293 p., 118 F.
- R. Étienne, *Jules César*, Paris, Fayard, 323 p., 140 F.
- J. Irigoïn, *Tradition et critique des textes grecs*, Paris, Les Belles Lettres, 304 p., 155 F.
- B. Lançon, *L'Antiquité tardive*, Paris, PUF, «Que-sais-je?», 127 p., 40 F.
- C. Moatti, *La Raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République*, Paris, Le Seuil, 473 p., 180 F.
- A. Paul, *Les Manuscrits de la mer Morte. La voix des Esséniens retrouvés*, Paris, Bayard Éd., 334 p., 138 F.
- M. Sartre, A. Tranoy, *La Méditerranée antique, III^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 190 p., 73 F.
- D. P. Silverman, *Au cœur de l'Égypte ancienne*, Paris, Larousse, 256 p., 250 F.

MOYEN AGE

- D. Cariou, *La Méditerranée au XII^e siècle*, Paris, PUF, «Que-sais-je?», 127 p., 40 F.
- M. Cazenave, D. Poirion, A. Strubel, M. Zink, *L'Art d'aimer au Moyen Age*, Paris, Le Félin, 262 p., 480 F.
- M. Fournié, *Le Ciel peut-il attendre? Le culte du purgatoire dans le Midi de la France (1320 environ-1520 environ)*, Paris, Le Cerf, 585 p., 335 F.

- C. Lecouteux, *Mélines et le chevalier au cygne*, Paris, Imago, 216 p., 130 F.
- D. Lett, *L'Enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Age (XI^e-XIII^e siècle)*, Paris, Aubier, 396 p., 160 F.
- J. Marseille, *Nouvelle Histoire de la France*. T. VI, *La France capétienne, 1180-1314*; t. VII, *La guerre de Cent Ans, 1314-1400*; t. VIII, *La France restaurée, 1400-1483*, Paris, France Loisirs, 127 p., 98 F chaque tome.
- J.-L. Paul, *L'Automne de la féodalité. Essai sur la formation du monde étatique-marchand (XI^e-XIV^e siècle)*, Cœuvres, Ressouvenances, 224 p., 120 F.
- P. Racinet, *Crises et renouveaux. Les monastères clunisiens à la fin du Moyen Age*, Arras, Artois Presses Université, 524 p., 170 F.
- M. Sot, J.-P. Boudet, A. Guerreau-Jalabert, *Histoire culturelle de la France*. T. I, *Le Moyen Age*, Paris, Le Seuil, 392 p., 340 F.
- F.-O. Touati (s.d.), *Vocabulaire historique du Moyen Age (Occident, Byzance, islam)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 295 p., 78 F.
- Actes de colloque, *Gerbert l'Européen*, Aurillac, Mémoires de la société «La Haute-Auvergne», 361 p., 195 F.
- Actes de colloque, *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur. Un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, Grâne, Créaphis, 364 p., 248 F.
- Coll., *La Prédication en pays d'oc (XI^e-début XIV^e siècle)*, Toulouse, Privat, 428 p., 170 F.

XVI^e-XVIII^e SIÈCLE

- B. Bennassar, J. Jacquart, *Le XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 359 p., 155 F.
- C. Betzinger, *Vie et mort d'Euloge Schneider, ci-devant franciscain. Des Lumières à la Terreur, 1756-1794*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 398 p., 138 F.
- A. Castelot, *Diane, Henri, Catherine, le triangle royal*, Paris, Perrin, 301 p., 128 F.
- J. Contreras, *Pouvoir et Inquisition en Espagne au XVI^e siècle. «Soto contre Riquelme»*, Paris, Aubier, 310 p., 150 F.
- R. Dupuy, *Les Chouans*, Paris, Hachette, 287 p., 98 F.
- M. Mahn-Lot, *Las Casas moraliste. Culture et foi*, Paris, Le Cerf, 282 p., 160 F.
- S. Mazauric, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVI^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 393 p., 190 F.

- P. Minard, G. Béaur, *Atlas de la Révolution française*. T. X, *Économie*, Paris, Éd. de l'EHESS, 125 p., 120 F.
- A. Redondo (s.d.), *La Formation de l'enfant en Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 425 p., 160 F.
- T. Tackett, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 360 p., 145 F.
- C. Valin, *La Rochelle-La Vendée, 1793. Révolution et Contre-Révolution*, Paris, Le Croit vif, 461 p., 215 F.

XIX^e-XX^e SIÈCLE

- H. Ashby Turner Jr, *Hitler, janvier 33. Les trente jours qui ébranlèrent le monde*, Paris, Calmann-Lévy, 301 p., 130 F.
- D. Audet-Perrier, *Les Premiers Pas du chemin de fer en Charentes. Mythe et réalité, 1836-1883*, Paris, Le Croit vif, 455 p., 198 F.
- J.-R. Aymes, J. Fernandez Sebastian, *L'Image de la France en Espagne (1808-1850)*, Paris, Presses de la Sorbonne-Nouvelle, 364 p., 170 F.
- M. Bellenger, D. Vignat, *Gandhi et son temps*, Paris, Mango, 96 p., prix non ind.
- J.-P. Brunet, A. Plessis, *L'Explication de documents historiques. T. I. XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 221 p., 84 F.
- G. Clemenceau, *A travers champs*, Paris, Le Cherche-Midi, 226 p., 110 F.
- J.-C. Demory, *Georges Bidault, 1899-1983*, Paris, Julliard, 520 p., 145 F.
- L. Febvre, *Lettres à Henri Berr*, Paris, Fayard, 640 p., 250 F.
- P.-Y. Gaudard, *Le Fardeau de la mémoire*, Paris, Plon, 286 p., 149 F.
- P. de Gaulle, *Mémoires accessoires, 1921-1946*, Paris, Plon, 428 p., 148 F.
- M. Gorbatchev, *Mémoires. Une vie et des réformes*, Monaco, Le Rocher, 940 p., 179 F.
- R. Klüger, *Refus de témoigner. Une jeunesse*, Paris, Viviane Hamy, 317 p., 139 F.
- P. Miquel, *La Main courante. Les archives indiscrètes de la police parisienne, 1900-1945*, Paris, Albin Michel, 376 p., 125 F.
- N. Petiteau, *Élites et mobilités : la noblesse d'Empire au XIX^e siècle (1808-1914)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 714 p., 290 F.
- P. Pouradier Duteil, *Août 1914, enquête sur une relève*, Nicosie, Paul Pouradier Duteil, 316 p., 120 F.
- D. Samoilov, *Pour mémoire*, Paris, Fayard, 616 p., 198 F.

- D. Venner, *Les Blancs et les rouges. Histoire de la guerre civile russe, 1917-1921*, Paris, Pygmalion, 396 p., 139 F.
- Coll., *L'Histoire au jour le jour, 1944-1996*, Paris, Le Monde Éd., 1 241 p., 400 F.

SECONDE GUERRE MONDIALE

- R. Aubrac, *La Résistance*, Paris, Hazan, 197 p., 75 F.
- J. Bruno, F. De Monicault, *L'Affaire Papon. Bordeaux : 1942-1944*, Paris, Tallandier, 178 p., 99 F.
- S. Dresden, *Extermination et littérature. Les récits de la Shoah*, Paris, Nathan, 237 p., 149 F.
- N. Kaluski-Jacobson (présentées par), *Les Lettres de Louise Jacobson et de ses proches. Fresnes, Drancy, 1942-1943*, Paris, Robert Laffont, 203 p., 119 F.
- E. Marum-Lunau, «Boches ici, Juifs là-bas». *Correspondance d'exilés du III^e Reich (1939-1942)*, Aix-en-Provence, Édisud, 301 p., 120 F.

- S. Reiner, *Et la terre sera pure. Les expériences médicales du III^e Reich : l'engrenage de la barbarie*, Paris, L'Archipel, 347 p., 139 F.
- D. Sierakowiak, *Journal du ghetto de Lodz, 1939-1943*, Monaco, Le Rocher, 357 p., 139 F.

AFRIQUE

- K. Mohsen-Finan, *Sahara occidental. Les enjeux d'un conflit régional*, Paris, CNRS Éd., 229 p., 160 F.
- G. Rachet, S. Held, *Tunisie*, Paris, Hermé, 158 p., 150 F.
- R. Solé, *L'Égypte, passion française*, Paris, Le Seuil, 414 p., 139 F.

AMÉRIQUES

- J. Heffer, *Les États-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 190 p., 73 F.
- M.-C. Pauwels, *Le Rêve américain*, Paris, Hachette, 158 p., 58 F.

PROCHE ET MOYEN ORIENT

- D. Ammoun, *Histoire du Liban contemporain. T. I, 1860-1943*, Paris, Fayard, 528 p., 160 F.
- B. Boutros-Ghali, *Le Chemin de Jérusalem*, Paris, Fayard, 476 p., 148 F.
- M.-A. Garcia, M. Rachad, *L'Art des origines au Yémen*, Paris, Le Seuil, 98 p., 245 F.

GÉNÉRAL

- B. Baczko, *Job, mon ami. Promesses du bohneur et fatalité du mal*, Paris, Gallimard, 444 p., 160 F.
- G. Bechtel, *La Sorcière et l'Occident. La destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers*, Paris, Plon, 732 p., 198 F.
- D. Bénard, E. Joly, *Jours de fêtes*, Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 155 p., 155 F.

en vente chez
votre marchand
de journaux,
32F

magazine littéraire

N° 360-DÉCEMBRE 1997

DOSSIER

Jean Giraudoux



ENTRETIEN

Michel Onfray pour une philosophie hédoniste

Une sélection de Beaux Livres

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Umberto Eco | <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Rabelais |
| <input type="checkbox"/> Colette | <input type="checkbox"/> Tchekhov | <input type="checkbox"/> L'existentialisme |
| <input type="checkbox"/> William Faulkner | <input type="checkbox"/> L'Âge du Baroque | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine |
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Michel Leiris | <input type="checkbox"/> Aragon |
| <input type="checkbox"/> Virginia Woolf | <input type="checkbox"/> Montaigne | <input type="checkbox"/> La haine |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus | <input type="checkbox"/> André Gide | <input type="checkbox"/> Michel Foucault |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Ernst Jünger |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar | <input type="checkbox"/> Kant | <input type="checkbox"/> Cioran |
| <input type="checkbox"/> Sade | <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> Schopenhauer |
| <input type="checkbox"/> Jacques Derrida | <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | <input type="checkbox"/> Jean Giono |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> La fin des certitudes | <input type="checkbox"/> Les Educations sentimentales |
| <input type="checkbox"/> Fernando Pessoa | <input type="checkbox"/> Jean Genet | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch |
| <input type="checkbox"/> Céline | <input type="checkbox"/> Roland Barthes | <input type="checkbox"/> Les Exclus |
| <input type="checkbox"/> Hegel | <input type="checkbox"/> Jacques Lacan | <input type="checkbox"/> Ionesco |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> Georges Perec | <input type="checkbox"/> Dino Buzzati |
| | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse | |

Nom :

Adresse :

Règlement par chèque bancaire ou postal
magazine littéraire 40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51

MEDIAS

Rubrique réalisée par Laurent Neumann

CINÉMA

HERCULE MADE IN HOLLYWOOD

« Hercule », le nouveau dessin animé de Walt Disney, est sorti en salle le 26 novembre. Pour le plus grand plaisir des spectateurs. Et le plus grand malheur de la mythologie grecque.

Walt Disney est une machine à dévorer les contes et les légendes. Elle les ingère pour mieux les resservir aux enfants du monde entier, parés d'un universalisme de bon ton qui permet de plaire au plus grand nombre — et conduit, parfois, à mécontenter des « minorités » qui s'estiment flouées dans la présentation qui est faite de leur propre histoire ou de leurs propres traditions culturelles : les communautés indienne et musulmane des États-Unis se sont ainsi indignées, respectivement, lors de la sortie de *Pocahontas* et d'*Aladin*.

Aujourd'hui, Disney s'attaque à la mythologie grecque : la firme américaine a choisi pour héros de son dernier dessin animé Hercule (Héraclès), ce demi-dieu, fils de Zeus et d'une mortelle, demeuré fameux pour avoir accompli « douze travaux » qui défiaient les forces humaines. L'effet a été immédiat : le ministère de la Culture du gouvernement grec a protesté contre le traitement réservé à l'une de ses plus grandes figures « nationales », et la ville d'Athènes a refusé de prêter le site de l'Acropole pour le lancement mondial du film...

Où est donc le scandale ? Qui est l'Hercule de Walt Disney ? Tout simplement un homme en lutte avec les forces du Mal — dont il finira par triompher. C'est, nous apprennent les producteurs avec une ingénuité désarmante, « un authentique homme de la rue », puissant et vulnérable à la fois ; il paraît, affirment-ils encore, « tout droit

sorti d'une comédie de Franck Capra [...] : James Stewart, avec la musculature d'Arnold Schwarzenegger ».

Quelqu'un qui a le goût de l'effort et du sacrifice. Quelqu'un qui ne dérange en rien les valeurs de la civilisation « consensuelle » et puritaine : le héros grec était le fils illégitime de Zeus et d'Alcmène, femme d'Amphytrion ; celui de Walt Disney est le fruit d'une union très légitime au contraire : celle

de Zeus et de sa femme Héra... A la fin de ses aventures, il ne rejoint pas, comme le veut le récit mythologique, son père sur l'Olympe pour vivre parmi les Immortels, mais préfère goûter sur terre un bonheur assez bourgeois. Au total, un personnage convenable, un Américain moyen.

Les amateurs de légende seront donc déçus. Les douze travaux, d'ailleurs (lutte contre le lion de Némée, le sanglier d'Érymanthe, l'hydre de Lerne, les oiseaux du lac Stymphale, ou le géant Cacus, notamment) ne

sont pas tous mis en scène, mais seulement certains d'entre eux, les plus spectaculaires. Les amateurs d'anachronisme, au contraire, seront satisfaits : le compagnon d'Hercule, Philoctète, rebaptisé « Phil », devient son entraîneur ; sa compagne Mégara a pris les traits de l'aguichante « Meg » ; la ville de Thèbes est surnommée « la grande olive », en référence à New York, qualifiée par ses habitants de « grosse pomme », etc.



Hercule : le nouveau héros de l'usine Walt Disney (© Disney).



Le coureur finlandais Paavo Nurmi (ci. Arte).

LES ATHLÈTES-SOLDATS

C'est un cas original que Jean-Christophe Rosé a choisi pour comprendre l'histoire de notre siècle : l'aventure de ces coureurs de fond qui se battent pour faire monter leur patrie sur la plus haute marche d'un podium. « Un sol, un drapeau, une culture : c'est cela courir, un engagement total... », affirme Jean-Christophe Rosé dans son documentaire, *L'ODYSSEE DU COUREUR DE FOND*, qu'Arte diffuse dans le cadre de l'émission **GRAND FORMAT** le 5 décembre à 20 h 30. En quatre chapitres de 90 minutes, près de cent ans de course à pied sont évoqués. Tout commence en Finlande, la patrie de **PAAVO NURMI**, l'homme qui court avec un chronomètre dans la main : dix-sept records du monde et neuf titres olympiques. Devenu entraîneur de l'équipe nationale de Finlande, il permet à ses compatriotes de remporter trois médailles d'or aux Jeux olympiques de Berlin, en 1936. Hitler les congratule. Avec son sens particulier de l'histoire et de la géographie, il traite ces Scandinaves comme des Aryens. Trois ans plus tard, Staline, signataire du pacte germano-soviétique, envahit la Finlande... La guerre terminée, un autre dieu du stade foule la terre cendrée : le Tchèque **ÉMILE ZATOPK**. Surnommé « la locomotive », il pulvérise tous les records, du 5 000 mètres au marathon. Mais, pour les pays du bloc de l'Est, les stades sont des champs de bataille et les athlètes des guerriers. A Helsinki en 1952, Zatopek remporte au cours de la même olympiade le 5 000 mètres, le 10 000 mètres et le marathon, exploit qui ne sera jamais égalé. Dès lors, il incarne « le nouvel homme socialiste », l'athlète-soldat face aux athlètes-étudiants d'Angleterre. Pourtant, le 10 septembre 1960, à Rome, c'est un homme aux pieds nus qui gagne le marathon : l'Éthiopien **ABEBE BIKILA** venge Haïlé Sélassié et son peuple, écrasés par le Duce vingt-cinq ans plus tôt.

GEORGES MANDEL TEL QU'EN LUI-MÊME

Réalisé par Claude Goretta, à partir d'une adaptation de la biographie de Nicolas Sarkozy, « Le Dernier Été » retrace la carrière de Georges Mandel, ce ministre de la III^e République qui fut assassiné par la Milice en 1944. Un film tout en justesse à voir le 15 décembre à 20 h 45 sur France 3.

Peut-on, dans un film de télévision, concilier les règles de la fiction et la rigueur historique ? *Le Dernier Été*, réalisé par Claude Goretta et diffusé sur France 3 le lundi 15 décembre à 20 h 45, prouve à l'évidence que la fiction télévisée peut échapper au piège de la reconstitution historique, pédagogique à l'excès, comme à celui qui consiste à s'affranchir de la vérité historique.

Le titre apporte un premier élément de preuve. Ce long métrage aurait pu s'intituler *Georges Mandel*, comme la biographie de Nicolas Sarkozy (Grasset) dont il est tiré. L'historien Jean-Michel Gaillard, qui a signé l'adaptation et écrit scénario et dialogues, a préféré lui donner un vrai titre de film de fiction : *Le Dernier Été*, renvoyant à ce mois de juillet 1944 au cours duquel Georges Mandel fut assassiné par la Milice dans une forêt près de Fontainebleau.

quand, dans la salle des Quatre Colonnes de l'Assemblée nationale, les journalistes essaient en vain de lui soutirer quelques indiscretions sur la formation du futur gouvernement. Cassant quand, ministre des PTT, il révoque, un par un, les directeurs de son administration centrale. Arrogant quand, du haut de la tribune de la Chambre, il répond à ses ennemis politiques. Altier quand, en 1936, au sortir de l'Assemblée, il fend la foule des manifestants qui chantent *L'Internationale* à la gloire de Léon Blum et du Front populaire. Orgueilleux quand, sur ordre de Philippe Pétain, les policiers viennent l'arrêter dans un restaurant et qu'il demande à pouvoir finir... ses cerises. Implacable, enfin, quand il réclame des excuses écrites à Pétain pour l'avoir fait emprisonner injustement.

Mais tendre et aimant aussi, avec sa fille, Claude, et sa com-



Georges Mandel et Philippe Pétain, ce dernier interprété par Jean Davy.

guerre. Humain, tellement humain, surtout, quand à deux reprises, en juin 1940, il renonce à quitter Bordeaux pour Londres, comme l'y incite Winston Churchill par l'entremise du général Spears d'abord, par celle de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France ensuite.

Car Georges Mandel ne veut pas donner l'impression qu'il fuit, que « *le Juif Mandel déserte* ». Il y a un monde entre ces mots, prononcés par la voix off d'un documentaire et ces mêmes mots choisis, pesés, dans la bouche de Jacques Villeret, formidable de justesse. Chaque phrase, chaque réplique, chaque dialogue ont certes été reconstitués. Mais Georges Mandel, à l'évidence, aurait pu les prononcer. Le texte est en effet un habile compromis entre l'art oratoire de l'époque et le langage d'aujourd'hui. A aucun moment, la pensée du ministre n'est déformée ou même altérée pour les besoins du film.

Un documentaire, si brillant soit-il, aurait-il pu rendre l'intensité de cet instant de juin 1940 où Georges Mandel manque son rendez-vous avec l'histoire ? On lit alors, sur le visage sombre et torturé de Jacques Villeret, toutes les contradictions profondes du personnage. On comprend mieux pourquoi cet homme politique d'une rare intelligence mais tout en ambivalences n'a pas consacré son énergie vitale à se sortir de ce piège fatal.

De ce film, le téléspectateur sort rempli d'affection pour ce personnage pourtant plein de morgue. Et c'est sans aucun doute ce paradoxe qui fait toute la force du *Dernier Été*...



Jacques Villeret campe à la perfection Georges Mandel (cl. FR 3, dr).

Le film lui-même restitue dans toute sa complexité le personnage de Georges Mandel. Homme de droite, grand bourgeois, libéral et dur à la fois, il s'incarne, au sens propre du terme, dans le comédien qui lui prête ses gestes et sa voix. Jacques Villeret campe un Mandel antipathique. Hautain

pagne, la comédienne Béatrice Bretty (interprétée par l'excellente Catherine Frot). Visionnaire, quand, après l'annexion de la Rhénanie par Hitler, il prend la mesure avant tout le monde de la stratégie de conquête du Führer et affirme à ses amis incrédules que la France n'échappera pas à la

AGENDA

L'HISTOIRE EN DIRECT, diffusée sur France Culture les lundis 1^{er} et 8 décembre de 21 h à 22 h, sera consacrée à « **1979, UN DESTIN POUR KHOMEINY** ». Exilé en France, l'ayatollah Khomeiny rentre en Iran le 1^{er} février 1979 et forme un Conseil révolutionnaire islamique. L'acte fondateur de la République islamique d'Iran.

LE CABINET DE CURIOSITÉS, nouvelle émission de France Culture, diffusée du lundi au vendredi de 16 h 30 à 17 h, propose ce mois-ci : « **LES DIEUX DU STADE : HISTOIRE DU SPORT ET DES SPORTIFS** » (du 1^{er} au 5 décembre) ; « **HISTOIRE DE L'INTIMITÉ ET DES RITUELS D'ALCÔVE** » (du 8 au 12 décembre) ; « **LES MANUSCRITS DE LA MER MORTÉ** » (du 15 au 19 décembre).

PAROLES D'HISTOIRE, l'émission diffusée chaque mardi de 10 h à 11 h sur Aligre FM (93,1) reçoit en décembre : Évelyne Paillojean, le 2, pour « **HISTOIRE DE BYZANCE AUJOURD'HUI** » ; Patrick Verley, le 9, pour son livre « **AUTOUR DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE** » (Gallimard) ; François-Olivier Touoti, le 16, pour son ouvrage sur « **MALADIE ET SOCIÉTÉ AU MOYEN ÂGE** » (De Boeck) ; Esther Benbasso, le 23, pour « **HISTOIRE DES JUIFS DE FRANCE** » (Le Seuil) ; Odile Krakavitch et Pascal Ory le 30 pour « **LA CENSURE EN FRANCE** » (Complexe).

PLANÈTE, la chaîne documentaire, et les Éditions Mantjarnasse viennent de sortir en vidéo-cassette le film de Kathryn Taverna et Alan Adelson **LE GHETTO DE LODZ**, diffusé en novembre (120 mn, 143 F). Parallèlement, les éditions du Racher publient *Journal du ghetto de Lodz* de David Sierakowiak (358 p., 139 F).

« **LE MAGAZINE CULTUREL** », animé par Jean-Maurice de Maniremy, sera consacré à la **DÉCOUVERTE DES PYRAMIDES** sur RFI (89 MHz à Paris), le 15 décembre à 16 h 10 et 21 h 40.

STEVEN SPIELBERG a achevé le tournage en Irlande de son prochain film **SAVING PRIVATE RYAN** avec Tom Hanks, le troisième du réalisateur sur la Seconde Guerre mondiale (après 1941 et *La Liste de Schindler*). Inspiré de faits réels, il raconte l'histoire d'un escadron de l'armée américaine qui, au lendemain du débarquement en France, a pour mission de sauver la vie d'un homme, dernier survivant d'une famille de quatre fils, tous tués à la guerre.

En décembre, « **LE MAGAZINE DE L'HISTOIRE** », l'émission présentée tous les samedis à 21 h par « **L'HISTOIRE** » et la **CHAÎNE HISTOIRE** est animée par Patricia Martin, propose notamment : **LE 6**, la découverte des pyramides ; **LE 13**, l'affaire des poisons ; **LE 30**, Gandhi.

LA REVUE DES REVUES

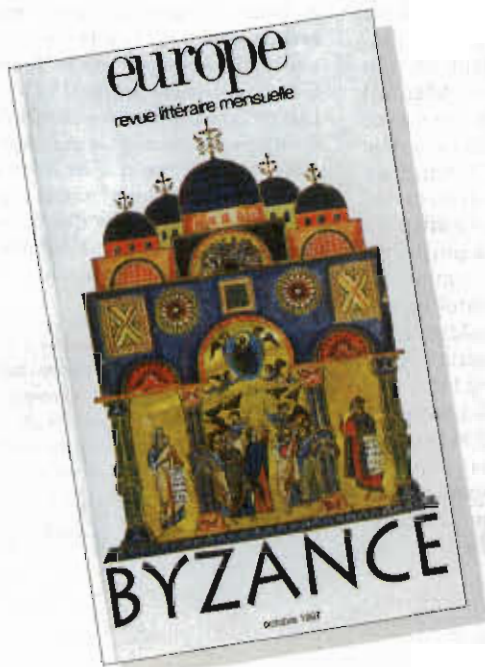
La revue du mois

SPLendeur DE BYZANCE

La simple évocation du « nom lumineux de Byzance » nous renvoie à un imaginaire teinté de splendeur et d'exotisme. Pourtant, au-delà de cette fascination, la civilisation byzantine reste paradoxalement très méconnue et même négligée. Dans son numéro d'octobre 1997 (n° 822), la revue littéraire *Europe* se propose donc d'apporter un éclairage aussi nécessaire qu'enrichissant sur les principaux traits de cet empire à la longévité exceptionnelle : apparu véritablement en 330 avec l'inauguration de Constantinople, choisie comme capitale de l'Empire romain par Constantin, il s'est étendu sur plus d'un millénaire, jusqu'à l'invasion ottomane de 1453.

Mais, comme le montrent les auteurs de toutes nationalités — en particulier grecs — qui contribuent à ce numéro d'*Europe*, c'est surtout la diversité de ses influences et de sa culture qui confère à Byzance sa spécificité. A la fois « Nouvelle Rome » par ses institutions, « Nouvelle Jérusalem » par sa profonde chrétienté et carrefour entre l'Occident et l'Orient, l'Empire byzantin a « joué un rôle de charnière entre les époques et les lieux, donc entre les civilisations », tout en accordant une place prééminente à la tradition hellénique — en particulier par la langue.

Cet héritage multiple est perceptible dans tous les aspects de la vie byzantine, aussi bien le commerce — dont on croit à tort qu'il était la seule source de richesses de l'empire —, assuré essentiellement par des marchands italiens, que la littérature, enracinée dans un terreau né de l'union entre le christianisme et l'hellénisme, ou encore les sciences, reçues des Grecs puis des Arabes et transmises à l'Occident médiéval. En fait, Byzance semble n'avoir vécu aucune rupture entre l'Antiquité et le Moyen Age, ce qui n'est pas la moindre des originalités d'une civilisation dont on a encore beaucoup à apprendre.



EUROPE
 rédacteur en chef :
 Charles Dobzynski
 64, boulevard
 Auguste-Bianqui
 75013 Paris.

CATHARES SODOMITES

Jacques de Vitry (mort en 1240) prêcha d'abondance contre les cathares, mais la nature de cette prédication restait un mystère. Carolyn Muessig a trouvé, caché dans ses *Sermons pour les jours de fête et les jours ordinaires*, un témoignage de ce prêche. Jacques de Vitry se révèle d'une grande violence, recourant notamment aux accusations d'inceste, de sodomie et d'homosexualité. Ce ton est le reflet de la politique pontificale (très dure) envers les cathares après la croisade contre les Albigeois. Les bases sont établies pour le développement de l'Inquisition.
CAHIERS DE FANJEUX n° 32.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

L'aménagement du territoire a commencé par l'agriculture, rappelle le géographe Roger Brunet, qui cite le cas des Landes de Gascogne, transformées au XIX^e siècle en la plus grande forêt d'Europe, ou celui de l'approvisionnement en eau potable de Paris à partir d'un réseau de rivières. De nos jours, cette politique est soumise à des contraintes de protection des sites et des paysages, qui rendent précaire l'équilibre entre intérêt général et intérêts particuliers ou régionaux. L'aménagement du territoire a son prix, ses obligations qui passent par un effort de solidarité et d'innovation.
DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE n° 7041.

TERREUR À LONDRES

À la fin du règne de Charles II (1660-1685), la dissidence protestante de Londres — quakers, presbytériens, baptistes — a tout à craindre d'une bande d'informateurs et d'espions conduits par un certain John Hilton, personnage peu recommandable mais auquel l'entourage du roi fait une confiance absolue pour extirper la « vermine » qui rongé l'orthodoxie de l'Église d'Angleterre. Ces hommes — et ces femmes — de main agissent en commandos et interviennent brutalement au milieu de réunions organisées par des dissidents. Ce terrorisme, grassement rémunéré par les *tories*, va

durer quatre ans — de 1682 à 1686 ; il se poursuivra sous d'autres formes, notamment contre les catholiques, longtemps après que le « gang » Hilton se sera évanoui.
HISTORY TODAY vol. 47 (10).

POPULISMES

Un « spectre » hante cette fin de siècle : le populisme qui revient en force dans nos sociétés à la faveur d'une crise, autant culturelle qu'économique, où s'abreuvent les extrémismes. Plus ou moins diffus, plus ou moins utilisé par les partis, même par ceux dont le loyalisme républicain n'est pas suspect, il pervertit le discours politique et tend, notamment en France où 15 % des électeurs votent à l'extrême droite, à focaliser la vie publique autour de thèmes médiatisés et nécessairement passionnés.

Jean-Pierre Rioux présente dans *Vingtième Siècle* un dossier consacré au populisme, ou plutôt aux populismes : ce comportement est changeant, selon les pays et selon les époques, même si, d'une frontière à l'autre, d'une ère à l'autre, comme le montrent par exemple Michel Winock et Pierre Milza, des apparentements peuvent s'établir.

VINGTIÈME SIÈCLE n° 56.

DE GAULLE ET SARTRE CENSURÉS

Les bouleversements politiques de l'année 1947 en France ont des effets immédiats sur la stratégie de l'information des gouvernements en place. Furieux de la création d'un RPF qui se présente comme une force d'opposition d'une grande capacité de mobilisation, Paul Ramadier, alors président du Conseil, se rend nuitamment à Colombey pour prévenir le général de Gaulle que l'accès aux ondes lui sera désormais interdit. Réponse de son hôte telle qu'Alain Peyrefitte la restitue dans *C'était de Gaulle* (Fayard) et que reprennent les *Cahiers d'histoire de la radiodiffusion* : « Votre radio, je m'en bats l'œil. »

La même année, Jean-Paul Sartre se voit proposer une émission politique hebdomadaire qu'il intitule *La Tribune des temps modernes*. Le premier débat — sur le RPF — suscite un

tollé parmi les auditeurs, consternés par le parallèle qui y est fait entre gaullisme et fascisme. Six émissions seront diffusées, mais à l'arrivée de Robert Schuman à Matignon, l'expérience est interrompue. Trois émissions qui avaient été enregistrées resteront dans les placards.

CAHIERS D'HISTOIRE
DE LA RADIODIFFUSION n° 54.

HOMMES D'AFFAIRES EN GRÈCE

Une riche livraison de la revue strasbourgeoise *Ktéma*. Parmi vingt-cinq articles, on retiendra notamment celui où Marie-Françoise Baslez met en évidence les liens qui unissent des hommes d'affaires fortunés de Délos aux milieux des cours royales à la fin du II^e siècle av. J.-C. : commerce et politique marchent de pair depuis plus longtemps qu'il n'y paraît. François Kirhler présente de son côté un intéressant dossier sur les femmes d'Asie Mineure qui occupent des fonctions de magistrat, alors même qu'elles ne jouissent officiellement d'aucun droit politique.

On annonçait naguère — avec erreur — la découverte du tombeau d'Alexandre : Jean-Pierre Callu rappelle que dès le IV^e siècle on en avait perdu la trace et que Jean Chrysostome s'interrogeait sur son emplacement.

KTEMA n° 19 (1994).

LES ÉLITES EN QUESTION

Tout le mal viendrait-il de l'ENA ? Le procès de l'énarchie n'est pas nouveau, mais de récentes affaires (la quasi-faillite du Crédit Lyonnais, notamment) le placent à nouveau au cœur de l'actualité. En 1945, la France faisait vœu de compétence, de responsabilité et de modernité en instituant l'École nationale d'administration. Le projet a-t-il été depuis dénaturé ? Les passerelles entre l'ENA et la politique n'ont-elles pas contribué à biaiser les intentions d'origine ? *Esprit* ouvre le dossier de la crise des élites qui est aussi, et pour beaucoup, celui de la crise de l'État.

ESPRIT n° 236.

TRAVAILLEURS DU FLEUVE

Frédéric Mistral, dans son *Poème du Rhône*, écrit en 1897, a contribué à faire des rituels confraternels (joutes, bénédictions des eaux), liés au Rhône, le reflet d'une sensibilité dense et chaude, plus vive que dans des groupes professionnels terriens.

Jacques Rossiaud montre que la réalité est fort éloignée de cette théâtralité merveilleuse. Certes, depuis la fin du Moyen Âge, les *ribayers* (des pêcheurs aux pontonniers) se sont regroupés en confréries, foyers d'entraide, de charité et de dévotion. Mais, très vite, ces associations se ferment, et se voient réservées aux nantis, qui se partagent jalousement les profits du territoire fluvial. Ceci dit, les confréries ont contribué à hausser le statut des travailleurs de la rivière ; elles ont sauvé l'unité du monde de la navigation fluviale.

LA GAZETTE DES ARCHIVES,
n° 174-175.

MIRABEAU AUX PAYS-BAS

Les Pays-Bas ont beaucoup compté dans l'existence et la carrière de Mirabeau. D'abord en 1776 quand il se réfugie à Amsterdam avec une femme qui n'est pas la sienne. Vivant de traductions et de menus travaux (il se fait embaucher pour l'assèchement des marais), il est bientôt repéré par la famille de son épouse légitime et, arrêté, enfermé au château de Vincennes où il rédigea son *Essai sur les lettres de cachet et les prisons d'État*.

En 1784, il retourne aux Pays-Bas, toujours sous la menace d'une lettre de cachet, mais cette fois il va s'intéresser de plus près à la vie politique et au conflit qui oppose les « patriotes », gagnés à l'esprit des Lumières, au régime conservateur du stathouder. Il publie sous son nom une adresse « *Aux Bataves sur le stadhouderat* » (1788) dans laquelle il prend parti pour les « patriotes ». Pierre Brachin (Paris-IV-Sorbonne) voit là un galop d'essai, un an avant les événements de France.

SEPTENTRION septembre 1997.

BRÈVES



● **Phylloxéra** : Comment le monde viticole girondin vint à bout de la crise du phylloxéra qui commença à affecter la rive droite de la Garonne, aux portes de Bordeaux, en 1869, avant de gagner le Médoc dix ans plus tard.

REVUE HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE DU LIBOURNAIS
ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE
n° 245.

● **Staline** : Passionnante livraison de la revue *Communisme* qui montre notamment comment, en signant le pacte germano-soviétique, Staline crut pouvoir freiner les ambitions agressives de Hitler, faisant en fait un marché de dupes.

COMMUNISME n° 49-50.

● **Anjou** : Une revue annuelle, éditée par l'Association des Amis des archives d'Anjou que préside François Lebrun, vient de voir le jour. Au hasard du sommaire de ce premier numéro, citons un article sur « Charles I^{er} d'Anjou, un prince européen au temps de Saint Louis », un autre sur « La répression des crimes en Anjou (XVI^e-XVIII^e siècle) ».

ARCHIVES D'ANJOU n° 1.

● **Syndicalisme** : L'histoire complexe et heurtée du syndicalisme chrétien, de la naissance de la CFTC en 1919 à l'éclatement de 1964 qui voit la naissance de la CFDT, elle-même contrainte à de nécessaires réformes.

ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES n° 152.

● **Économie** : La Richesse des nations d'Adam Smith (1776) théorise pour la première fois les lois du marché au mécanisme duquel veille une « main invisible ».

SCIENCES HUMAINES n° 77.

● **Abbé Pierre** : De l'incarnation de « la voix de la misère » de 1954 au mythe des années de la fracture sociale.

CAHIER D'HISTOIRE IMMÉDIATE n° 11.

● **Trotsky** : Pierre Broué a lu la correspondance entre Trotsky et son fils Lev Sedov (« *Liova* ») retrouvée à la fondation Hoover de Stanford. Ces échanges, qui commencent en 1931 et traitent surtout de la gauche allemande en 1933 ainsi que du combat de l'opposition de gauche en URSS, s'interrrompent en 1938 avec la mort à Paris de « *Liova* », sans doute assassiné par la police politique soviétique.

CAHIERS TROTSKY n° 59.

● **Berlin** : La présence française à Berlin et en Brandebourg remonte au XVII^e siècle, avant même que la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, n'entraîne l'émigration des huguenots du royaume. Une brochure publiée par le Sénat de Berlin revient sur cette influence tricentenaire.

FISIMATENTEN, juillet 1997.

● **Coiffure** : Mitre, barrette, toque, casque, casquette, bonnet phrygien, huit-reflets, capeline, calot... Telle coiffure, tel homme ou telle femme.

DAMALS octobre 1997.

● **Archéologie** : Plus de trois cents tablettes ont été mises au jour dans le Northumberland, vestiges d'un camp romain de l'époque de Trajan (II^e siècle). Elles nous informent de manière très directe sur les besoins des soldats (en bière, en vêtements ou en nourriture) ou sur les banquets d'officiers (cf. *L'Histoire* n° 194).

CURRENT ARCHEOLOGY juillet 1997.

EXPOSITIONS

Rubrique réalisée par Cécile Rey

QUAND MARIANNE RENCONTRE GERMANIA...

Affrontements politiques, échanges culturels, ressentiment, admiration : trois cent cinquante œuvres racontent au Petit-Palais, à Paris, un XIX^e siècle de « passions » entre la France et l'Allemagne.

« Les points de contact scientifique entre ma patrie et la vôtre deviennent de jour en jour plus sensibles. [Il me paraît] que l'avenir de l'Europe reposera essentiellement sur l'intelligence de deux nations faites pour s'entraider et se respecter mutuellement », assurait l'écrivain allemand Jacob Grimm à François Guizot dans une lettre de juin 1841. Cette profession de foi aurait pu être celle de nombre de poètes, sculpteurs, peintres, musiciens..., français comme allemands, qui, tout au long du XIX^e siècle, quel que soit le contexte politique, ont noué relations et échanges culturels entre leurs deux pays.

Mme de Staël, bien sûr, qui publie *De l'Allemagne* en 1810, ouvrage où elle en appelle à un « romantisme sans frontières », ou Heinrich Heine, qui se révélera l'un des principaux témoins de la vie parisienne des années 1830-1840, mais aussi le poète et dramaturge Friedrich von Schiller, dont *La Pucelle d'Orléans* est jouée pour la première fois en 1801.

Tous sont très largement représentés à l'exposition « Marianne et Germania » actuellement proposée au Petit-Palais, et qui reflète un siècle (1789-1889) de « passions » franco-allemandes. Une manifestation qui avait déjà été donnée à Berlin en 1996 (cf. *L'Histoire* n° 204), mais de manière beaucoup plus ample et peut-être aussi moins didactique. A Paris, ce sont trois cent cinquante œuvres qui sont montrées (contre quelque six cents à Berlin).

La communion euphorique des élites intellectuelles lors des révolutions de 1789 et 1848 ne saurait masquer l'affrontement des passions nationales. Au-delà des portraits de Napoléon, Bismarck ou Guillaume I^{er}, des images du blocus de Paris en 1871, l'exposition donne à voir de façon plus surprenante cette petite tasse de porcelaine exécutée à Berlin en 1808 et montrant — insigne humiliation ! — la porte de Brandebourg privée de son quadrigé, démonté et transporté à Paris sur ordre de Napoléon deux ans auparavant. On



Ci-dessus, la galerie des Glaces du château de Versailles transformée en hôpital militaire pour les soldats prussiens en 1871. Mais les relations entre la France et l'Allemagne au XIX^e siècle sont aussi faites d'échanges culturels, notamment grâce à Mme de Staël (ci-contre), qui publie *De l'Allemagne* en 1810, (tableaux de Victor Bachereau, musée de Versailles, et Firmin Massot, château de Coppet ; cf. RMN).

Rhin allemand », assène-t-il dans un poème de 1841.

Tandis que les états-majors s'agitent ou que les canons grondent, hommes de lettres et artistes sont de plus en plus nombreux, toutefois, à croiser leurs émotions et partager leurs passions. Outre Mme de Staël ou Heinrich Heine, Gérard de Nerval, génial traducteur du *Faust*, s'émeut à la découverte de la poésie romantique ; le sculpteur David d'Angers fait connaître en France les tableaux de Caspar David Friedrich.

En 1861, c'est Baudelaire qui, malgré la cabale dont le compositeur est victime, prendra la défense de Richard Wagner et de son *Tannhäuser*, écrivant dans la *Revue européenne* : « L'Allemagne aurait tort de croire que

Paris n'est peuplé que de polissons qui se mouchent les doigts, à seule fin de les essuyer sur le dos d'un grand homme qui passe. » Vingt ans plus tard, Joris-Karl Huysmans, dans *A rebours*, fait de l'auteur de la *Tétralogie* le musicien de prédilection de son héros Des Esseintes. Et le sculpteur Jean Carriès entreprend la réalisation, pour un hôtel particulier parisien, de la « porte de Parsifal », œuvre monumentale qu'il ne parviendra jamais à terminer, et dont l'exposition présente un fragment en grès saisissant de beauté et de force.

Il faudrait aussi évoquer la salle comparant les allégories de Marianne et de Germania : la première sereine, dotée des attributs de la république ; la seconde l'épée à la main, en sentinelle sur le Rhin.

On l'aura compris, cette exposition, où les œuvres ne cessent de se répondre les unes aux autres, est extrêmement dense, offrant en une douzaine de salles un aperçu presque complet de l'histoire de nos deux nations au siècle dernier.

Jusqu'au 15 février au Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris.

s'amusera par ailleurs de l'opposition entre une peinture très officielle du comte von Moltke dans son cabinet de travail à Versailles en 1870 et une caricature du même général prussien par Gustave Doré.

Entre ces deux nations, il y a le Rhin, dont les Français veulent récupérer la rive gauche, qu'ils n'ont cessé de considérer comme « frontière naturelle ». Une « guerre des poètes » va voir monter en première ligne, parmi d'autres, Victor Hugo, qui publie les deux volumes du *Rhin* en 1842, ou Alfred de Musset : « Nous l'avons eu, votre

LYON : UNE VILLE DANS LA TOURMENTE

Prises durant la dernière guerre puis la reconstruction, cent cinquante photographies d'André Gamet sont à découvrir au musée d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon.

« **P**as de vin », écrit à la craie sur la vitrine du « bouchon », où se reflète l'agitation de la ville : cette image pourrait résumer à elle seule la série de photographies actuellement présentée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon. Réunissant cent cinquante clichés pris entre 1937 et 1950 dans la capitale des Gaules par André Gamet, elle montre une cité marquée par la guerre et les pénuries, mais qui continue, malgré tout, à vivre, dans la peur, la révolte ou l'indifférence, et grâce à une économie de bouts de ficelle.

André Gamet est né en 1919 dans le Rhône. S'il fréquente la photographie depuis les années 1930, ce sont ses images de la décennie suivante qui vont le révéler : l'artiste sait parfaitement jouer sur les contrastes ombrelumière pour saisir l'ambiance brumeuse et désolée d'un petit matin place Jean-Macé ou la silhouette d'un GI's se découpant sur le Rhône.

On suit, grâce à son témoignage, quinze années très particulières de l'histoire de Lyon : les queues sans fin devant la boucherie chevaline, le départ

des requis du travail obligatoire, la tournée de ravitaillement par bicyclette, les bombardements du printemps et de l'été 1944. Puis les manifestations de rue spontanées après l'annonce de la capitulation allemande, les appels à l'« épuration rapide », le retour de captivité d'Édouard Herriot, maire de la ville, la reprise d'une activité normale au théâtre de Guignol ou aux ateliers de soieries.

André Gamet ne photographiait que ce que les autorités voulaient bien lui laisser voir.



Jusqu'au 1^{er} mars au centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon.

(Le musée présente aussi jusqu'au 21 décembre une exposition originale sur « Mussolini, un dictateur en cartes postales ».)

Ci-contre : le pont Kitchener ayant été détruit en 1944, les Lyonnais utilisent une péniche pour traverser la Saône (cf. A. Gamet)

Cette série d'images offre par conséquent une vision assez aseptisée de la période vichyste. Il reviendra à chacun d'imaginer toutes les conséquences que put avoir ce slogan terrible inscrit sur une affiche d'avril 1943 : « Manifestez [...] le génie de votre roche. » Et — pourquoi pas ? — de se laisser aller à évoquer ce que fut la Résistance dans les ruelles du quartier de la Croix-Rousse.

Un livre réunissant les clichés d'André Gamet est publié aux éditions La Martinière.

PARIS

Panorama de l'art roman en Europe.

Du 1^{er} au 31 décembre à l'espace Georges-Bernanos, 4 rue du Havre.

Leclerc et l'Indochine.

Jusqu'au mois de juin au Mémorial du maréchal Leclerc de Hautecloque et de la libération de Paris et au musée Jean-Moulin, 23 allée de la 2^e DB.

Les musiciens des rues de Paris.

Jusqu'au 27 avril au musée national des Arts et Traditions populaires, 6 avenue du Mahatma-Gandhi.

Splendeurs persanes.

Manuscrits du XI^e au XVII^e siècle.

Jusqu'au 1^{er} mars à la galerie Mazarine, 58 rue de Richelieu.

Yémen, au pays de la reine de Saba.

Jusqu'au 28 février à l'Institut du monde arabe, 1 rue des Fossés-Saint-Bernard.

RÉGIONS

La peinture murale romaine : du peintre au restaurateur.

Jusqu'au 29 décembre au musée d'Art et d'Histoire, 2 bis place Saint-Germain, 89000 Auxerre.

La participation des « étrangers » aux combats pour la libération de la France.

Jusqu'au mois de mars au musée de la Résistance nationale, 88 avenue Marx-Dormoy, 94500 Champigny-sur-Marne.

Un Prince et ses architectes.

La reconstruction de Chantilly par Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897).

Jusqu'au 5 janvier au musée Condé, château, 60631 Chantilly.

D'Isère et d'Arménie.

Histoire d'une communauté.

Jusqu'au mois de mars au Musée dauphinois, 30 rue Maurice-Gignoux, 38000 Grenoble.

Histoire et modernité de la calligraphie latine.

Jusqu'au 3 janvier aux Archives municipales, 1 place A.-Carli, 13001 Marseille.

Noël au musée du Jouet.

Jusqu'au 8 février, 2 enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy.

Le Québec des premières nations. Une rencontre avec les Amérindiens et les Inuits.

Jusqu'au 2 février au musée de Bretagne, 20 quai Émile-Zola, 35000 Rennes.

Histoire et mode à Versailles à travers l'éventail.

Jusqu'au 11 janvier au musée Lambinet, 54 boulevard de la Reine, 78000 Versailles.

BARBE, DU MARTYRE AU CULTE

Deux expositions dans le Nord-Pas-de-Calais rendent hommage à sainte Barbe, la patronne des mineurs, fêtée tous les 4 décembre.

Le 4 décembre, nous fêtons les Barbe. Si ce prénom est aujourd'hui bien peu répandu en France, il évoque un personnage central dans les régions houillères puisque sainte Barbe



Le Martyre de sainte Barbe par Jean Bellegambe, XVI^e siècle : la jeune femme après avoir été torturée au feu, a eu les seins arrachés (Douai, musée de la Chartreuse, dr).

est la patronne, autant que des artilleurs et des pompiers, des mineurs. Au point que chaque 4 décembre est toujours marqué, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, par d'importantes festivités. Cette année, c'est une double exposition qui est consacrée à la sainte, au Centre historique minier de Lewarde d'une part, au musée de la Chartreuse, à Douai, de l'autre.

Barbe est née au III^e siècle à Héliopolis ou à Nicomédie. Très vite attirée par le christianisme, elle s'oppose à son père Dioscure qui l'enferme dans une tour. La jeune femme parvient cependant à se faire baptiser ; Dioscure la livre alors au juge Marcien qui la condamne aux plus atroces supplices. Après avoir été brûlée par des lames rougies au feu, fouettée, promeneuse nue à travers la ville, Barbe est tuée par son père qui lui coupe lui-même la tête. Très vite, la protection de la martyre

sera invoquée en Occident contre la « mort subite », mais aussi la foudre, la tempête, puis, par extension, les explosions.

C'est à cette légende que s'intéresse le musée de Douai. Il a réuni quelque soixante-dix tableaux, sculptures, estampes, céramiques, tapisseries, œuvres de Jean Bellegambe (*ci-contre*), Cranach ou des ateliers d'Aubusson. Le Centre historique minier de Lewarde s'est pour sa part consacré aux traditions attachées à la sainte : médailles commémoratives, bannières, images d'Épinal, objets exécutés par les mineurs eux-mêmes — telle cette statuette au teint gris et aux yeux rouges, comme si elle était atteinte de silicose... — évoquent la persistance d'un culte extrêmement populaire.

Du 4 décembre ou 1^{er} mars au musée de la Chartreuse, 130 rue des Chartreux, 59500 Douai, et au Centre historique minier, fosse Delloye, 59287 Lewarde.

PRÉCISIONS SUR LA CRISE

Les explications de Jacques Marseille sur la crise économique (n° 215) n'ont pas fait l'unanimité.

UNE PRÉSENTATION PARTISANE

« C'est peu dire que l'article "Six questions sur la crise économique française" m'a fait réagir. L'article en question est d'autant plus horripilant qu'il est habile. Il expose l'histoire économique avec objectivité, particulièrement la crise de 1929-1936.

« Je regrette simplement qu'à propos du redressement rapide de l'Allemagne, devenue nazie entre-temps, l'auteur n'ait pas mis en avant que le régime hitlérien avait reçu de puissants appuis financiers venus de Grande-Bretagne, des États-Unis, de Suisse, de France aussi, de la part de sympathisants qui craignaient de voir basculer l'Allemagne dans le bolchevisme et que les déboires de la spéculation boursière n'avaient apparemment pas ruinés.

« Hitler, ayant investi ces capitaux dans les industries d'armement d'abord, les constructions d'autoroutes (gratuites) ensuite et la construction de logements sociaux enfin, n'a pas eu de retour d'investissement et s'est retrouvé bien incapable de faire face aux échéances dix ans plus tard.

Comme Napoléon avant lui, il a pensé que la guerre, en lui

permettant de se servir chez l'adversaire vaincu, réglerait le problème. Il n'a pas eu tout à fait tort pour son pays puisqu'on apprend aujourd'hui qu'une partie de ses rapines placées en Suisse ont pu servir à faire redémarrer l'Allemagne après la guerre beaucoup plus efficacement que le plan Marshall, lequel avait dû être réduit pour ce pays, par rapport aux généreuses prévisions américaines, suite à la protestation des alliés européens (France en tête).

« Mais l'article de Jacques Marseille ne se contente pas de faire de l'histoire, il prétend, d'une manière politique et donc partisane, juger de ce qu'il faut faire pour l'avenir.

« Or que sait-on de l'avenir ? D'abord qu'il n'a jamais été prévu correctement en prolongeant les courbes des graphiques. Ensuite qu'il ne sera peut-être pas ce que l'on souhaite mais qu'il ne sera pas ce que la grande majorité refuse obstinément qu'il soit.

« Ainsi la plupart des actifs des trente prochaines années n'accepteraient pas que les septuagénaires de ces époques-là soient des exclus du fait qu'on ne leur servirait pas une retraite pour laquelle, d'ailleurs, ils auraient cotisé. Car ces actifs, ceux qui de-

vraient payer ces retraites par le biais de la répartition, les enfants et petits-enfants de ces vieillards, n'accepteraient pas que leur mère, leur père, leurs grands-parents qu'ils aimeront comme on aime ses parents et grands-parents aujourd'hui, soient réduits à la mendicité...

« D'une façon ou d'une autre, il faudra bien partager le gâteau de la production pour permettre à ces personnes d'avoir un toit (dont la plupart sera propriétaire), d'être nourries, vêtues, soignées et même distraites.

« Le problème des entreprises étant déjà aujourd'hui moins de produire que de vendre, moins de trouver du personnel et des crédits que de trouver des clients, ces "troisième-âge", par leur consommation, que les gains de productivité rendront toujours plus facile à satisfaire, contribueront à la prospérité économique !

« En 1995, tout était favorable à une remise en cause des retraites de la fonction publique : le pouvoir était conservateur, homogène et hostile à ces salariés qu'une campagne constante, où se distinguaient déjà de doctes professeurs d'université, présentait aux autres Français comme privilégiés. Mais la tentative de nivel-

lement par le bas a échoué car l'opinion publique, sentant, à juste titre, qu'un tel prodrome annonçait de grandes manœuvres contre toutes les retraites, a soutenu les grévistes ! Et la messe a été dite... »

Alain Colbert

LA RÉPONSE DE L'AUTEUR

M. Colbert me reproche tout d'abord de ne pas avoir souligné les ambiguïtés du redressement rapide de l'Allemagne devenue nazie pendant la crise des années 1930. Je le renvoie simplement à la page 59 où il est écrit : « [...] un certain nombre de pays, en dehors de l'Allemagne nazie, dont il ne viendrait à personne l'idée de vanter la politique économique[...] »

M. Colbert laisse surtout entendre que je propose de remettre en cause le paiement des retraites. Je me garderais bien d'une proposition aussi suicidaire ! « Docte professeur », à l'espérance de vie forte (selon les statistiques), je serais effectivement tenté de crier : « Il n'y aura qu'à » payer ce à quoi j'ai « droit ». Historien, j'observe seulement que les données démographiques ont été bouleversées au cours des cinquante dernières années et qu'il est de mauvaise méthode de faire semblant de l'ignorer.

Jacques Marseille

POURQUOI LES FRANÇAIS AIMENT LE VIN

Les Français sont parmi les plus gros consommateurs de vin au monde, rappelait Didier Nourrisson dans notre n° 213. Le responsable : Gambetta !

GAMBETTA OUVRE LES MASTROQUETS

« Lecteur régulier de votre revue qui offre l'avantage de proposer quelques synthèses très réussies comme celle consacrée à Justinien, je me permets de vous écrire à propos de l'article de M. Nourrisson. Dans cet article consacré à l'alcoolisme, il est dommage que l'auteur n'ex-

pose pas avec davantage de netteté la cause du développement des mastroquets dans la France de la III^e République ; celui-ci est lié pour l'essentiel à la "campagne des 363" en 1877 lorsque Gambetta et ses amis s'engagent à autoriser dans les petites villes et les campagnes l'ouverture des débits de boisson pendant la

messe et les vêpres, première étape vers l'adoption de la loi libérale de 1880. Il y a dans cette affaire comme une singulière ruse de l'histoire : le vin — matière première du sacrifice eucharistique — devient l'enjeu d'une lutte politique où la passion anticléricale l'emporte... »

M. Chassaing

PRÉCISIONS

• Le Massacre des huguenots de Giorgio Vasari qui illustrait la couverture du n° 215 a été reproduit grâce à un cktachrome de l'agence italienne Scala.

• Dans le compte rendu des *Débats du parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV*, de Jean Le Boindre, il fallait lire : « Mais à cette date, devenu un vieux frondeur aigri, il est entré dans une sorte d'exil intérieur provoqué par l'absolutisme "louis-quatorzien" » (n° 215, p. 80).

• Une erreur s'est glissée dans l'article « 1987 : krach à Wall Street » (n° 214, p. 86) : Édouard Balladur n'était pas alors Premier ministre, mais ministre des Finances du gouvernement de Jacques Chirac.

Des réactions ce mois-ci à nos articles sur la crise économique (n° 215) et sur la bataille d'Alger de 1957 (n° 214). Mais aussi à nos dossiers sur la France des vignobles (n° 213) et sur le rascisme (n° 214).

QUAND ON TORTURAIT EN ALGÉRIE

Un lecteur nous rappelle que les militaires français n'ont pas été les seuls à pratiquer la torture en Algérie (n° 214).

ET LE SORT DES EUROPÉENS ?

« Une remarque sur les tortures en Algérie. Je lis : "Ce fut probablement un million de personnes qui ont été torturées." Pourquoi pas 12 à 13 millions pendant qu'on y est, soit la population totale de l'Algérie en 1956... Il

faut arrêter de culpabiliser les Français et mettre un bémol sur les tortures, ou alors ne pas passer à la trappe certains faits.

« J'ai vu en 1956 plusieurs centaines de photos couleur prises par la Légion étrangère : cadavres surtout musulmans mais aussi européens mutilés (la

plupart civils). J'éviterai de vous décrire les détails des suppliciés : une horreur indescriptible. Information que l'on cachait à la presse et même à nos soldats en Algérie, ce que je comprends. Je signalerai que la grande majorité de nos soldats respectaient les combattants FLN.

« Question : y a-t-il eu beaucoup de prisonniers français ? A ma connaissance, le chiffre doit être extrêmement faible. Ceux qui étaient pris vivants par les fellagas quittaient cette terre dans une agonie souvent atroce. »

Jean Richard

FAUT-IL CONDAMNER RENAN ?

A propos du racisme et de l'antisémitisme (dossier de notre n° 214), une mise au point sur la pensée d'Ernest Renan.

POUR RENAN

« Dénoncer Renan, avant la lettre, comme "raciste" et "fondateur de l'antisémitisme" relève d'une lecture pour le moins partielle qui dénature une œuvre et une pensée. C'est pourtant ce qu'a fait la revue *L'Histoire* dans son numéro d'octobre 1997 par l'intermédiaire de Pierre-André Taguieff.

« Renan, sans doute, croit aux valeurs culturelles de l'Occident, à sa mission civilisatrice, à sa "supériorité". En brusquant jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes cette mentalité, dominante au XIX^e siècle, l'histoire en a tragiquement révélé les dangers ; mais avons-nous le droit de confondre une époque, une pensée avec le reflet rétrospectif que l'histoire projette sur elles ? C'est là une sorte d'anachronisme, celui-là même qui porte à confondre, à propos de Renan, présumés raciaux et pensée "raciste".

« Renan a conçu, il est vrai, une taxinomie des cultures et de ce qu'avec son siècle il nomme les "races" ; mais la race ne relève pas pour lui du déterminisme biologique, il se sépare en cela de la vulgate scientiste de son temps, telle que la présente par exemple *Le Grand Larousse universel du XIX^e siècle*. De plus Renan refuse à toute "supériorité" le droit d'humilier une conscience. Sa conception de l'homme n'est pas égalitaire en

ce sens que, dans une visée quasi eschatologique, il pense les êtres, les groupes, les cultures comme participant inégalement au "parfait" dans l'ordre de la science, de l'art et de la morale : mais toute conscience est pour lui "sacrée" et ses droits sont imprescriptibles. La préface des *Dialogues philosophiques*, citée par *L'Histoire*, est le texte le plus durci de Renan qui répond par une méditation "cauchemar" à la réalité, elle-même cauchemar, issue de 1871. Pour provocant qu'il demeure à nos yeux, le passage relatif à la colonisation récuse néanmoins l'esclavage des Noirs comme "abominable". On ne peut se taire là-dessus.

« Insérer cette pensée dans le droit fil des génocides du XX^e siècle, c'est trahir Renan et le sens qu'il attribue au concept de race. Dès 1855, il souligne que la notion est à manier avec "les plus grandes restrictions", et que les "races" ont partie liée avec l'histoire. Ce mouvement s'accroît après 1871 et aboutit en 1882 à la formule définitive : « La race, pour nous autres historiens, est quelque chose qui se fait et qui se défait » (conférence du 11 mars 1882, "Qu'est-ce qu'une nation ?"). En 1855, nature et culture, l'inné et l'acquis, l'acquis immémorial fonctionnant comme innéité, lui paraissent aboutir à certaines dispositions de la pensée comme du sentir,

qui définissent les "races" et s'expriment par les systèmes de langues et les religions.

« C'est à propos du texte de 1855 *Histoire générale des langues sémitiques* vous parlez d'un "antisémitisme savant" de Renan. Dans cet ouvrage (qu'il composa entre vingt-quatre et trente-deux ans), Renan oppose le système linguistique des Hébreux (défini selon lui par la simplicité syntaxique, la vocation à l'Un, au monothéisme) et celui des Indo-Européens où il distingue variété, complexité, aptitude à sentir le multiple, d'abord à travers la mythologie, plus tard à travers la philosophie et la science. Ces vues sans nul doute sont réductrices et expriment jusqu'à l'hyperbole le préjugé grec de Renan, mais jamais il n'a fait des Juifs un objet de mépris.

« Pierre-André Taguieff évoque Gobineau et son éloge des Juifs. Pourquoi ne cite-t-il pas Renan et *L'Histoire du peuple d'Israël*, que son propos occulte ou ignore ? Il y eût perçu, on l'espère, l'entraînement d'enthousiasme de Renan pour le prophétisme hébreu, fondateur de la conscience morale, sa consonance avec l'énergie spirituelle du Juif, moreur de l'histoire, héros et justice, irremplaçable point final à l'œuvre grecque, car "la Grèce n'eut qu'une lacune mais cette lacune fut considérable. Elle mé-

prisa les humbles et n'éprouva pas le besoin d'un Dieu juste". Que l'on observe chez Renan, comme dans les mentalités du siècle, des présumés raciaux, soit ; "racistes", "antisémites", jamais. En 1890 il écrivait à Émile Berr : "Les déclamations contre le judaïsme sont une des choses les plus sottes de notre temps. De la part des philosophes qui séparent l'état de la religion, c'est là un non-sens ; de la part des chrétiens, c'est là une ingratitude sans nom." »

Laudyce Retat

LA RÉPONSE DE LA RÉDACTION

Il n'aurait pas dans le propos de Pierre-André Taguieff de présenter à nos lecteurs une vision monolithique de la pensée de Renan. Bien au contraire, puisqu'il a pris soin de distinguer deux « moments » constitutifs de cette pensée, le premier influencé par la science allemande, le second élaboré contre celle-ci à la suite de la défaite de 1870. Sa vision du peuple juif ayant évidemment suivi une évolution parallèle. Il ne nous semble pas non plus que, d'aucune façon, Pierre-André Taguieff ait insinué que Renan portait une quelconque responsabilité dans les génocides du XX^e siècle.

L'Histoire

Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

L'HISTOIRE

abonnez-vous

VENTES ET ABONNEMENTS : 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS CEDEX 06.
TÉL. 01 43 54 83 95 - FAX 01 44 07 01 99

CARTE D'ABONNEMENT (ne pas utiliser pour les réabonnements)

Je souscris un abonnement à L'HISTOIRE, à servir à l'adresse suivante :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de L'HISTOIRE par chèque ci-joint par mandat

par carte bancaire, numéro _____ expire à fin _____ mois _____ année _____ Signature obligatoire :

	France (TTC)	Belgique	Suisse	Autres pays	Étudiants	(France uniquement) fournir photocopie de la carte d'étudiant
<input type="checkbox"/> 1 an (11 numéros dont 2 numéros spéciaux)	335 FF	2550 FB	103,50 FS	410 FF	297 F	
<input type="checkbox"/> 2 ans (22 numéros dont 4 numéros spéciaux)	625 FF	4990 FB	195,00 FS	775 FF	540 F	

Pour une expédition par avion, veuillez nous consulter.

A renvoyer sous enveloppe à L'HISTOIRE, 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS cedex 06.
BELGIQUE : Éditions Soumilion, avenue Kalkenlaan 9, 1070 Bruxelles. GB 210.04024.15.14.
SUISSE : Édigroup SA, case postale 393 - CH 1225 Chêne-Bourg.



BON DE COMMANDE DE NUMÉROS DÉJÀ PARUS (délai d'expédition : 15 jours; NUMÉROS ÉPUIÉS : 1 à 129, 148, 151 et 162)

Veuillez m'envoyer, franco de port, les numéros suivants de L'HISTOIRE :

Prix de l'exemplaire	France (ttc)	Belgique	Suisse	Autres pays
du n° 130 au n° 147, du n° 152 au n° 161 et du n° 163 ou n° 206	37 FF	270 FB	12 FS	40 FF
n° 140 « spécial » Le temps de l'Algérie française	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 146 « spécial » 1492 : la découverte de l'Amérique	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 157 « spécial » Paix et guerre en Méditerranée	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 168 « spécial » Le Crime, juges et assassins depuis 5000 ans	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 173 « spécial » L'affaire Dreyfus	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 179 « spécial » La France libérée	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 184 « spécial » Les Français et le roi	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 190 « spécial » Les mystères de l'Égypte	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 195 « spécial » Le temps de la lutte des classes	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 201 « spécial » L'explosion des nationalismes	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 212 « spécial » Israël, terre promise et convoitée	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF

RELIURES :
Veuillez m'envoyer, franco de port, un écrin reliure L'HISTOIRE pour les 11 numéros de l'année au prix de 75 F(ttc) pour la France, 495 FB pour la Belgique, 20 FS pour la Suisse, 85 FF (ttc) pour les autres pays (envoi en recommandé)

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de L'HISTOIRE par chèque ci-joint par mandat

par carte bancaire, numéro _____ (montant minimum 100 F) expire fin _____ mois _____ année _____ Signature obligatoire :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Ville _____ Code postal _____

Changement d'adresse : Joindre la dernière étiquette-adresse.

A renvoyer sous enveloppe à L'HISTOIRE, 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS cedex 06.
BELGIQUE : Éditions Soumilion, avenue Kalkenlaan 9, 1070 Bruxelles. GB 210.04024.15.14.
SUISSE : Édigroup SA, case postale 393 - CH 1225 Chêne-Bourg.




INDEX DES ANNONCEURS

2 L'Histoire 9 Musée d'Orsay 12 Paris Musée 35 Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne 41 Le Médailleur Franklin 43 Polygram Video 45 Utat
Conseil Voyage 49 Khéaps 56 Culture et Patrimoine en Limousin 57 Éditions Chronique 63 L'Histoire 63 Clio 74 Comité d'histoire économique et financière
75 INSEE 77 Club français du livre 79 Éditions Lattès 81 Presses universitaires de La Sorbonne 83 Éditions Castermann 85 Le Magazine littéraire
95 Publicat 97 L'Histoire 99 L'Histoire 100 Éditions du Seuil Encart « L'Histoire », I et II (entre les pages 2 et 3)

Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'HISTOIRE sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Directeur de la publication : Stéphane Khémis. Imprimerie Roto Euro Graph, 70 rue Ampère, 77400 Lagny-sur-Marne. Dépôt légal 4^e trimestre 1997.

FORMATION



ALEPH
Les Ateliers d'écriture

ALEPH
Les Ateliers d'écriture

ALEPH
LES ATELIERS D'ÉCRITURE
W.E. découverte, ateliers réguliers
à Paris, Lyon et Dijon
Cycles : Nouvelle, Roman, Autobiographie, Journal
de bord, Scénario, Écriture Professionnelle.
ALEPH 7 rue St-Jacques 75005 Paris
Programme gratuit Tél. 01.46.34.03.59


*Un métier,
une passion*
devenez manager
d'entreprises culturelles
attaché(e) de presse
relations publiques

Le secteur culturel recherche des spécialistes pour diriger ses activités.
IC. COM propose des cycles de formation courts et longs encadrés par les meilleurs professionnels ouverts aux étudiants et salariés.

Institut de la Culture, de la Communication et du Management
(IC. COM) 11, bd Magenta, 75010 Paris - Tél. 01 42 40 42 88

Une formation en alternance
BEATEP animateur - médiateur du livre
(cahier des charges des Ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports)
720 heures en centre de janvier 1998 à octobre 1999 - coût : 32 400 F.
Documentation - renseignements : 02.31.86.14.11
CEMEA de Basse-Normandie - 33 rue des Rosiers - 14000 CAEN


**L'ÉCOLE DE
BIBLIOTHÉCAIRES - DOCUMENTALISTES
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE**
organise
**une Formation d'Assistants
Bibliothécaires-Documentalistes**
pendant une année universitaire d'octobre à juin en
cours du soir. Pas de limite d'âge.
Cotologage, indexation, dossiers de presse, recherche
documentaire, informatique.
Pour recevoir la brochure, adresser un courrier,
accompagné d'une enveloppe timbrée à 4,50 F, à
la Formation d'Assistants Bibliothécaires-Documentalistes,
21, rue d'Assas 75270 PARIS CEDEX 06.
Contact : Isabelle d'HOOP,
Tél. 01.44.39.52.74. Fax 01.44.39.84.50



**Ecole
Laïque
des
Religions**
Organisme de formation continue
propose une information sur :
**JUDAÏSME, CHRISTIANISME, ISLAM,
HINDOUISME, BOUDDHISME.**
dans le respect de l'identité de chacune.
Cours : Centre A. Malraux, 75006 PARIS
Cycle de 40 heures de conférences :
• 2 heures hebdomadaires (matinée ou soirée) ou,
• séminaires d'une semaine (40 h. + visite de lieux de culte).
Ces formations s'adressent aux particuliers, écoles, entreprises, collectivités locales,
presse, secteur médical et hospitalier.
Renseignements : T. 48.80.64.94 - Fax 48.80.64.66

EMPLOI

Ville de Melun
Préfecture de Seine et Marne
(40 000 habitants)
*recrute par voie de mutation
pour sa future Médiathèque (4000 m²) en 2001*
**UN BIBLIOTHÉCAIRE
RESPONSABLE INFORMATIQUE H/F**
Vous aurez à élaborer le cahier des charges informatiques de la nouvelle structure. Vous serez responsable de la mise en place du système choisi et du suivi du projet (logiciel actuel GEAC Advonce depuis 1990). Vous serez également responsable de la conception et de la réalisation de la logithèque. (La bibliothèque propose déjà un service multimédia : connexion et site internet, consultation de CDROMS...)
*Merci d'adresser candidature manuscrite
et CV à Monsieur le Maire, Direction
des Ressources Humaines, Hôtel de Ville,
Rue Paul Doumer, 77011 Melun cedex.*
*Pour tous renseignements
complémentaires, s'adresser à la
Bibliothèque Municipale de Melun,
Mme A. Dogbé - tél : 01 64 79 77 78.*
Postes à pourvoir au 1^{er} janvier 1998.



**Assistant de
conservation des
bibliothèques**
Au sein de la bibliothèque
départementale, vous avez en
charge l'acquisition et le catalogage
de documents sonores, la gestion d'une
enveloppe budgétaire, les tournées de musi-
bus et de bibliobus, l'aide aux bibliothèques
relais et municipales ainsi que les relations avec les
élus et les partenaires socio-éducatifs sur le terrain.
Vous participez également aux actions de formation et
aux animations de l'établissement ■
Assistant ou assistant qualifié de conservation des bibliothèques
doté, de préférence, d'une expérience en bibliothèque informati-
sée, vous manifestez le sens de l'initiative et de l'organisation,
des aptitudes pédagogiques et relationnelles. Votre intérêt pour
les autres secteurs de la bibliothèque est un atout supplémen-
taire. Formation : CAFB musique ou DUT ou DEUST option
sonothèque. Permis de conduire indispensable ■
*Pour ce poste à pourvoir par
voie statutaire, adressez
lettre et CV au président du
conseil général,
service du personnel,
hôtel du département,
81013 Albi cedex 9
avant le 30/11/97*



**TARN
CONSEIL
GENERAL**
Le Tarn, c'est la terre d'y grandir

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE
PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES
57, RUE DE SEINE, 75280 PARIS CEDEX 06
TEL. 01 53 73 79 79

DIRECTEUR GÉNÉRAL Stéphane Khémis

ASSISTANTE DE DIRECTION : Christie Mazaloud (79 77)

RÉDACTION 01 53 73 79 79
e-mail rédaction : courrier@histoire.presse.fr
DOCUMENTATION, RÉALISATION 01 53 73 79 79
PROMOTION 01 53 73 79 79
TÉLÉCOPIEUR 01 46 34 75 08
VENTES, ABONNEMENTS, COMPTABILITÉ 01 44 32 05 30
75280 PARIS CEDEX 06
CCP PARIS 20288-35 L

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Stéphane Khémis (79 70)

CONSEILLERS DE LA DIRECTION
Michel Winock • Jean-Noël Jeanneney • Jean-Michel Gaillard

DIRECTION ÉDITORIALE
Valérie Hamon (79 59)

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Yvonne Soles (79 73)

CHEF DE RUBRIQUE
Séverine Nikel (79 91)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Cécile Rey (79 85)

RÉDACTION
Héloïse Koléba • Huguette Meunier

COMITÉ DE RÉDACTION
Pierre Assouline • Jacques Berlioz • Pierre Chuvin • Joël Cornette
Jean-Michel Gaillard • Jean-Noël Jeanneney • Philippe Joutard
François Lebrun • Jean-Maurice de Montremy
Jean-Pierre Rioux • Maurice Sartre • Michel Winock

CORRESPONDANTS
Claude Aziza • Jean-Louis Bigot • Catherine Brice
Philippe Burrin • Jacques Chiffolleau • Jean-Luc Domenach
Hervé Duchêne • Jacques Marsaille • Pascal Ory
Anthony Rowley • Nicolas Werth • Olivier Wiewiorka

RÉDACTRICE GRAPHISTE
Béatrice de Clédal Bizet (79 56)

DOCUMENTATION-RÉDACTION
Sophie Marcus-Antier (79 51)

DIRECTION TECHNIQUE ET FABRICATION
Gérard Mazaloud (79 79)

RÉALISATION
Daniel Fouché (79 79)

CONSEILLER ARTISTIQUE
Jocelyne Vaude (79 76)

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Légendes Cartographie

VENTES ET ABONNEMENTS
Emmanuel Chodkiewicz (01 44 32 05 30)

e-mail abonnements : echodkie@pratique.fr

PROMOTION
Sophia Malek (79 69)

COMPTABILITÉ
Laurent Ilier (01 43 54 83 95)

PUBLICITÉ
Selling Media (directeur Arnaud Camus)
5 rue de Chazelles, 75017 Paris
Tél. 01 47 63 50 50 - Fax 01 47 63 50 52
CHEF DE PUBLICITÉ : Thierry Vimal de Fléché

La rédaction de L'Histoire est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute reproduction ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'assent du Centre français du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication.
Les noms, prénoms(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition contraire. Dans ce cas, la communication sera faite au service de l'abonnement.
Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans la limite légale.

Représentante l'éditeur en Belgique:
Jean-Philippe Tondeur,
9 Avenue Van Kalken, 1070 Bruxelles
Tél. 555.02.22 - Fax 555.02.29

© 1997 Société d'éditions scientifiques.
Printed in France
Commission paritaire n° 60634.



EDITORIAL 3

NEWS IN BRIEF 6 Jean-Maurice de Montremy and Cécile Rey

THIS MONTH 6 **OCTOBER 17, 1961: THREE VERSIONS FOR A MASSACRE**
an interview with Guy Pervillé

10 **SEX, THE POPE, AND THE TOAD**
by Jacques Berlioz

11 **DID ROME INVENT THE EURO ?**
by Jean Andreau

13 **"THE HUNCHBACK", OR THE REGENCY'S WILD TIME**
by Claude Aziza

14 **INDIAN OR WHITE : WHO WAS THE FIRST AMERICAN ?**
by Philippe Jacquin

16 **INDONESIA : THE GREAT FIRES OF THE CENTURY**
by Olivier Sevin

18 **IS WORK SOLUBLE IN THE 35-HOUR WEEK ?**
by Jean-Michel Gaillard

20 **ANTHONY ROWLEY : THE PASSIONS OF A GOURMET**
by François Dufay

SPECIAL REPORT 22

FILE 23 **THE DISCOVERY OF EGYPTIAN PYRAMIDS**

24 **THE FRENCH EXPEDITION TO EGYPT : A SCIENTIFIC REVOLUTION**
by Patrice Bret

30 **MYSTERIOUS PYRAMIDS ?**
by Patrice Bret

32 **PYRAMIDS ARE THE LAST CRAZE !**
by Jean-Marcel Humbert

34 **CHAMPOLLION IN THE MIDDLE EAST**
by Michel Dewachter

36 **THE PHAROAH'S AFTERLIFE**
by Pierre Grandet

38 **OSIRIS DEAD AND ALIVE**
by Pierre Grandet

43 **THE MUMMIES' CURSE**
by Claude Aziza

44 **AN ARCHAEOLOGIST IN SAKKARA**
an interview with Jean-Philippe Lauer

46 **DID BONAPARTE COLONIZE EGYPT ?**
by Henry Laurens

50 **VIVANT DENON, THE LOUVRE'S BENEFACTOR**
par Guillemette Andreu

MISCELLANIES 52 **DID FRANCO SAVE JEWS ?**
by Joseph Pérez

58 **PARIS : THE BIRTH OF AN EXCEPTIONAL CAPITAL**
by Jean Favier

64 **DELHI, JANUARY 30, 1948 : GANDHI'S ASSASSINATION**
by Christophe Jaffrelot

70 **WITCHCRAFT AND POLITICS : THE BRINVILLIERS CASE**
by Hervé Drévilion

BOOKS 76

MEDIA 86 Laurent Neumonn

REVIEWS 88 Daniel Bermond

EXHIBITIONS 90 Cécile Rey

LETTERS 92

TRIBUNE 98 **THE ARCHEOLOGIST, THE PITHECANTHROP AND THE RAILWAY COMPANY**
by Jean-Louis Cadoux

OFFRE SPÉCIALE

11 NUMÉROS DE L'ANNÉE 1996

pour **259 F** seulement au lieu de **404 F** (prix de vente au numéro)
ou **5 numéros au choix pour 149 F**

N° 195 janvier 1996 40 F



SPÉCIAL : Le temps de la lutte des classes. Patrons et ouvriers français dans l'aventure industrielle.
I. Capitalistes et prolétaires (1780-1880).
II. Le triomphe de la société industrielle (1880-1975).
III. La fin d'un monde (1975-2000...).

N° 200 juin 1996 36 F



DOSSIER : 1936 : La guerre d'Espagne.
Le Régent et ses courtisans.
Jérusalem : naissance d'une ville sainte.
La véritable histoire de Frankenstein.
Jean Vilar, le pape d'Avignon.

N° 203 octobre 1996 36 F



DOSSIER : L'Indochine au temps des Français.
Budapest, 1956 : l'insurrection.
Dieu, l'homme et le Mal dans la Bible.
L'assassinat de Raspoutine.
Les Wisigoths en Espagne : splendeur et décadence.

N° 196 février 1996 36 F



DOSSIER : A bas l'impôt ! 300 ans de révolte contre le fisc.
Document : La vie quotidienne, il y a 8 000 ans. La ligne de démarcation. Les enfants adoptés autrefois.
De Lancelot à Indiana Jones : la gloire des chevaliers.

N° 201 juillet / août 1996 40 F



SPÉCIAL : L'explosion des nationalismes. De Valmy à Maastricht.
I. 1789-1815. L'Europe des nations.
II. 1815-1920. Le triomphe des nationalismes.
III. 1920-1996. Les tragédies du xxe siècle.

N° 204 novembre 1996 36 F



SPÉCIAL : Les Français et l'argent.
Enquête sur la fortune des Français.
Les catholiques sont-ils de mauvais capitalistes ?
Banquiers et marchands du Moyen Âge.
Mazarin, le cardinal millionnaire.

N° 197 mars 1996 36 F



1936 : Le Front populaire, vérités et légendes.
DOSSIER : La question noire aux États-Unis. Dans le labyrinthe du roi Minos. Grandeur et chute d'un conseiller du roi : l'affaire Pierre de La Brosse. Princes et architectes de la Renaissance.

N° 202 septembre 1996 36 F



DOSSIER : Les batailles de l'école. De Jules Ferry à François Bayrou.
La légende de Clovis.
1956 : révélations sur la crise de Suez.
Les grands voyages des Romains.

N° 205 décembre 1996 36 F



DOSSIER : Le temps des châteaux forts.
Hitler-Staline : la comparaison est-elle justifiée ?
Moïse et Pharaon : faut-il croire la Bible ?
Mermoz vie secrète.
Le phénomène des enfants abandonnés.

N° 198 avril 1996 36 F



DOSSIER : Enquête sur les templiers.
Débat : Churchill a-t-il fait assassiner Mussolini ?
L'Europe sans défense : du blocus de Berlin à Sarajevo.
Les Étrusques savaient lire l'avenir.
Les enfants criminels de la Belle Époque.

N° 199 mai 1996 36 F



SPÉCIAL : Les catholiques français.
De Clovis au pape Jean-Paul II. Naissance du peuple chrétien. Dieu et Darwin.
Le temps des pèlerinages.
Les secrets d'un concile : Vatican II.
Jean-Paul II est-il démocrate ?

BON DE COMMANDE

(Offre valable jusqu'au 31 / 12 / 1997)

Je souhaite commander (cocher la case choisie) :

- 11 numéros de l'année 1996 au prix de 259 F ; Belgique : 1 950 FB ; Étranger : 340 F
 5 numéros de l'année 1996 au prix de 149 F ; Belgique : 990 FB ; Étranger : 170 F

Indiquer les 5 numéros choisis : _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de **L'HISTOIRE** par chèque joint carte bancaire

Numéro _____ expire fin _____ mois _____ année _____

Signature obligatoire _____

A retourner à **L'HISTOIRE** - 57, rue de Seine 75280 Paris cedex 06.
Belgique : Promotion Soumillion, 9, avenue Van Kalkenlaan B-1070 Bruxelles.
Compte N° 210-0402415-14

L'ARCHÉOLOGUE, LE PITHÉCANTHROPE ET LA SNCF

Jean-Louis Cadoux, ancien directeur des Antiquités historiques de Picardie, s'inquiète du désengagement de l'État à l'égard des fouilles archéologiques. Au profit d'opérations de sauvetage, trop souvent menées de manière expéditive.

Pour beaucoup, la Picardie est la terre des cathédrales : Amiens, Beauvais, Noyon... Mais la région est aussi très riche en vestiges archéologiques. Avec Boucher de Perthes, qui, après la découverte en 1844 d'instruments de silex dans les terrasses alluviales de la Somme, affirma l'existence de l'homme antédiluvien, elle a constitué, au siècle dernier, le « berceau de la préhistoire ». A partir des années 1960, elle a été un des domaines de prédilection des prospections aériennes qui détectèrent des centaines de sites à explorer. Aujourd'hui, cependant, l'État s'est largement désengagé au profit des « aménageurs », entrepreneurs, constructeurs ferroviaires ou autoroutiers qui, à l'occasion du percement d'une voie, du creusement d'un parking souterrain, font effectuer, à leurs frais, des fouilles de sauvetage : tout y est alors étudié, sans problématique précise et le plus vite possible, avant la destruction du site.

Une masse de documentation dont on n'aurait pas osé rêver il y a vingt ans a ainsi pu être mise au jour. Malheureusement, cette évolution présente des risques graves sur le plan scientifique. Le financement « privé » permet de chercher plus, mais dans quelles conditions ?

L'exemple des *villae* (fermes) gallo-romaines est significatif. Les survols répétés des prospecteurs aériens avaient fait apparaître, par des anomalies de végétation, par des taches d'humidité ou par la remontée en surface de blocs arrachés aux fondations de vestiges arasés, des centaines de fermes gauloises ou gallo-romaines. Mais cet immense acquis était difficile à exploiter : une *villa* peut s'étendre sur dix à trente hectares ; il faut en

sortir explorer les abords, où se trouvent les chemins d'accès, les nécropoles, les enclos. Une opération au total fort coûteuse, donc rarement effectuée. Les fouilles de sauvetage rendent aujourd'hui possible l'exploration de ces sites.

Ces fouilles ont connu un grand essor dans les années 1970, avec la multiplication des travaux urbains, en particulier des parkings souterrains — la Bourse de Marseille ou la cour du Louvre ont ainsi pu être étudiées. Coûteuses, elles conduisirent l'État à se tourner vers les « aménageurs » pour les financer. Actuellement, environ 90 % des fouilles sont des fouilles de sauvetage à financement non étatique. En Picardie, les effets de cette nouvelle orientation se font sentir plus qu'ailleurs, dans la mesure où les grands travaux, autoroutes, TGV, touchent particulièrement la région.

Le bilan est mitigé. Les paléolithiciens sont ravis : grâce au TGV, ils ont pu faire quatre cent cinquante kilomètres de carottages entre Paris et Calais *via* Lille. Nous saurons bientôt tout sur le régime alimentaire des Néandertaliens grâce à la SNCF ! Mais les historiens sont moins enthousiastes. Quelques exemples

malheureux montrent les limites de ce système. Ainsi, la construction d'un parking souterrain sous la place de l'Hôtel-de-Ville, à Amiens, aurait dû permettre de dégager des vestiges datant de l'époque antique. Mais, pour des raisons, semble-t-il, de coût, ce parking a été limité à un niveau, et les couches romaines n'ont pas été atteintes. Voilà un site stérilisé pour plusieurs décennies.

De même, si, aux frais de la SANEF (Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France) et de la SNCF, plusieurs *villae* gallo-romaines ont enfin pu être intégralement fouillées (à Roye ou Béhen, notamment), l'emprise autoroutière ou ferroviaire risque de se limiter à un passage en écharpe au milieu de la cour, ce qui a peu d'intérêt.

Le cas de la *villa* de Béhen, sur l'autoroute Rouen-Abbeville, est exemplaire. Le site avait été repéré lors d'une prospection aérienne par Roger Agache dès 1972. Par chance, l'autoroute recoupait l'essentiel de la *pars agraria*, les bâtiments de la ferme. Mais la partie la plus intéressante, c'est-à-dire la maison du maître, était hors emprise. Le Service régional des antiquités dut déployer des trésors d'ingéniosité, en 1990, pour obtenir le financement d'une fouille complémentaire.

On est là au cœur des problèmes créés par le désengagement de l'État : la part réelle de planification des fouilles réalisée par le Conseil supérieur de l'archéologie ou les commissions régionales est réduite à une poignée d'opérations. Le choix des sites à explorer est désormais déterminé par des ingénieurs de la SNCF ou de la SANEF qui ont, légitimement, d'autres impératifs à respecter que la problématique scientifique. Il serait temps que l'État recommence à assumer ses responsabilités. J.-L. C. ■



L'HISTOIRE

PRÉSENTE LE MOIS PROCHAIN

UN GRAND DOSSIER

LE TEMPS DES ABBAYES

*Splendeur et déclin
des grands monastères d'Occident*

Ermites et ascètes
au désert :
les premiers moines

Comment l'Occident
s'est couvert d'abbayes

Les seigneurs de Cluny

Naissance
d'un ordre : saint Bernard
et les cisterciens



Cluny, cl. D. Reperant/Hoa-Qui

Mourir au monde :
le premier couvent
de femmes

La vie quotidienne
dans les monastères

Port-Royal :
le second âge d'or

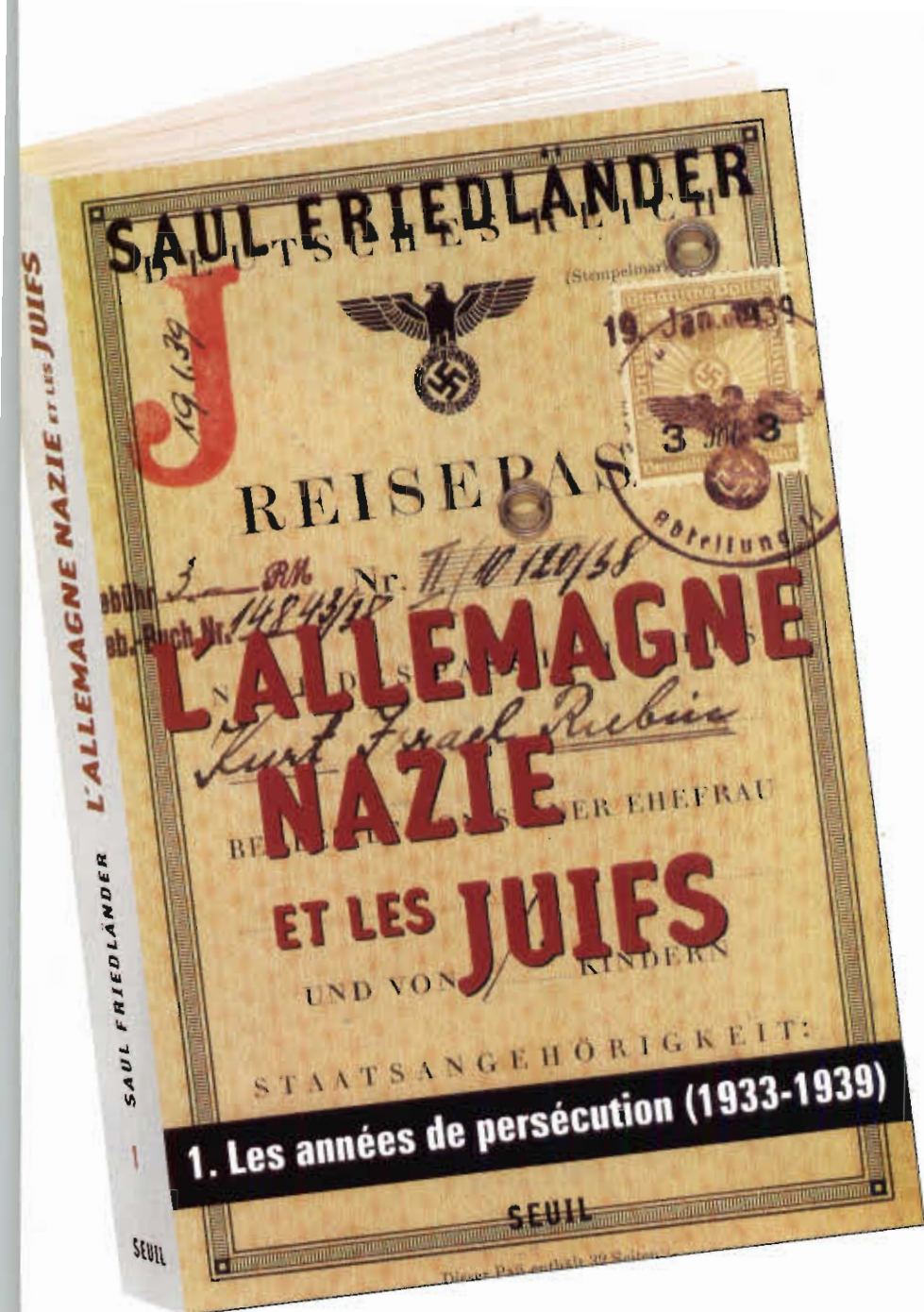
Les moines
et la politique

A LIRE AUSSI :

Janvier 1898 : Zola écrit « J'accuse »

N° 217 - JANVIER 1998 - EN KIOSQUE LE 26 DÉCEMBRE 1997 - 38 F

SAUL FRIEDLÄNDER



Nourri de documents souvent inédits, sans thèse polémique ni passion déplacée, cet ouvrage donne une dimension humaine à ce qui n'est trop souvent qu'un constat glacé en tissant avec la trame des faits, la chaîne des témoignages des bourreaux, des victimes ou de simples individus. Une histoire que la première génération n'avait que faire de raconter, que la deuxième n'avait pas envie d'entendre. Que la troisième génération exige.

Editions du Seuil

